



DS AUTOMOBILES

DS 7

GUIDE D'UTILISATION



Download on the
App Store

GET IT ON
Google Play

Accès au Guide d'utilisation



APPLICATIONS MOBILES

Installer l'application **MyDS App** (contenu disponible hors connexion).

Également disponible sur l'application **Scan MyDS**.



Download on the
App Store

GET IT ON
Google Play



ÉCRAN TACTILE (selon disponibilité)



Dans l'application **Aide** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Guide utilisateur**.

Plusieurs types de recherches sont disponibles pour accéder à l'information recherchée.

Pour des raisons de sécurité, cette application n'est plus accessible dès que la vitesse atteint 5 km/h.



ONLINE

Consulter ou télécharger le guide à l'adresse suivante : <http://service.dsautomobiles.com>



Scanner ce QR Code pour un accès direct.

Sélectionner :

- la langue,
- le véhicule, sa silhouette,
- la période d'édition du guide d'utilisation correspondant à la date de la 1^{ère} mise en circulation du véhicule.



Ce pictogramme signale les dernières informations disponibles.

BIENVENUE

Nous vous remercions d'avoir choisi DS 7.


Ce document présente les informations et recommandations indispensables à la découverte de votre véhicule, en toute sécurité. Il est fortement recommandé d'en prendre connaissance ainsi que du carnet d'entretien.

Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.

Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.

La marque **DS AUTOMOBILES** est commercialisée par Automobiles CITROËN, société anonyme au capital social de 159.000.000 euros dont le siège social est situé 2-10 boulevard de l'Europe, 78300 POISSY, FRANCE, et immatriculée auprès du RCS de Nanterre sous le numéro 642 050 199, ci-après dénommée le "Constructeur", qui se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques, équipements et accessoires sans être tenu de mettre à jour le présent document.

En cas de cession de votre véhicule, penser à remettre ce **Guide d'utilisation** au nouveau propriétaire.

 Pour toute intervention sur votre véhicule, s'adresser au réseau du Constructeur, ci-après dénommé le "Réseau", ou à un atelier qualifié.

Légende



Avertissement pour la sécurité



Information complémentaire



Contribution à la protection de la nature



Véhicule avec poste de conduite à gauche



Véhicule avec poste de conduite à droite



Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit



- Vue d'ensemble
- Éco-conduite
- 01** Instruments de bord
 - 10 Informations au conducteur
 - 10 Combiné numérique
 - 11 Témoins lumineux
 - 18 Indicateurs
 - 21 Test manuel
 - 22 Totalisateur kilométrique
 - 22 Ordinateur de bord
 - 23 Montre
 - 23 Écran tactile 12 pouces
 - 25 Fonctionnalités complémentaires disponibles à distance (Hybride rechargeable)
- 02** Ouvertures
 - 27 Clé électronique avec fonction télécommande et clé intégrée
 - 29 Accès et Démarrage Mains Libres
 - 31 Verrouillage centralisé
 - 32 Procédures de secours
 - 34 Portes
 - 34 Coffre
 - 35 Hayon motorisé
 - 38 Alarme
 - 40 Lève-vitres électriques
 - 41 Toit ouvrant panoramique
- 03** Ergonomie et confort
 - 44 Position de conduite
 - 45 Sièges avant
 - 49 Réglage du volant
 - 49 Rétroviseurs
 - 50 Sièges arrière
- 52 Chauffage et Ventilation
- 53 Air conditionné automatique bizona
- 56 Désentruage / Dégivrage avant
- 57 Désentruage - Dégivrage de la lunette arrière
- 57 Pare-brise chauffant
- 57 Pré-conditionnement thermique (Hybride rechargeable)
- 58 Aménagements avant
- 62 Plafonniers tactiles
- 62 Éclairage d'ambiance
- 63 Aménagements arrière
- 63 Aménagements du coffre
- 04** Éclairage et visibilité
 - 66 Commandes d'éclairage extérieur
 - 67 Indicateurs de direction
 - 68 Réglage du site des projecteurs
 - 68 Allumage automatique des feux
 - 69 Éclairages d'accompagnement et d'accueil
 - 69 Systèmes automatiques d'éclairage - Commandations générales
 - 70 Commutation automatique des feux de route
 - 71 Adaptive Frontlight System
 - 72 DS PIXEL LED VISION 3.0
 - 74 DS NIGHT VISION
 - 75 Commande d'essuie-vitre
 - 77 Changement d'un balai d'essuie-vitre
 - 78 Balayage automatique
- 05** Sécurité
 - 79 Recommandations générales liées à la sécurité
 - 79 Feux de détresse
 - 80 Avertisseur sonore
 - 80 Avertisseur sonore piéton (Hybride rechargeable)
 - 80 Urgence ou assistance
- 82 Programme de stabilité électronique (ESC)
- 84 Ceintures de sécurité
- 87 Airbags
- 89 Sièges enfants
- 91 Désactivation de l'airbag frontal passager
- 93 Sièges enfants ISOFIX
- 98 Sièges enfants i-Size
- 99 Sécurité enfants
- 06** Conduite
 - 100 Conseils de conduite
 - 102 Démarrage / Arrêt du moteur
 - 102 Démarrage des véhicules hybrides rechargeables
 - 104 Frein de stationnement électrique
 - 106 Boîte de vitesses automatique
 - 109 Boîte de vitesses automatique e-EAT8 (Hybride rechargeable)
 - 110 DS ACTIVE SCAN SUSPENSION
 - 111 Modes de conduite
 - 113 Aide au démarrage en pente
 - 114 Indicateur de changement de rapport
 - 114 Stop & Start
 - 116 Détection de sous-gonflage
 - 117 Aides à la conduite et à la manœuvre - Recommandations générales
 - 119 Raccourcis des aides à la conduite
 - 119 Reconnaissance des panneaux
 - 122 Limiteur de vitesse
 - 124 Régulation de vitesse - Recommandations particulières
 - 124 Régulateur de vitesse programmable
 - 126 DS DRIVE ASSIST
 - 126 Régulateur de vitesse adaptatif
 - 130 Aide au maintien de la position dans la voie

- 134 Active Safety Brake avec Alerte Risque Collision et Assistance au freinage d'urgence intelligent
- 137 Détection d'inattention
- 139 Aide au maintien de la position dans la voie
- 141 Surveillance des angles morts
- 143 Aide au stationnement
- 144 Caméra de recul
- 146 360 Vision

- 07** Informations pratiques
- 150 Compatibilité des carburants
- 150 Approvisionnement en carburant
- 151 Détrompeur carburant (Diesel)
- 152 Système hybride rechargeable
- 160 Charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable)
- 163 Dispositif d'attelage
- 163 Attelage avec rotule escamotable
- 165 Barres de toit
- 166 Écrans grand froid
- 166 Chaînes à neige
- 167 Mode économie d'énergie
- 167 Capot
- 168 Compartiment moteur
- 169 Vérification des niveaux
- 171 Contrôles
- 173 AdBlue® (BlueHDi)
- 175 Mise en roue libre du véhicule
- 175 Conseils d'entretien

- 08** En cas de panne
- 178 Triangle de présignalisation
- 178 Panne de carburant (Diesel)
- 178 Outillage de bord
- 181 Kit de dépannage provisoire de pneumatique
- 183 Roue de secours

- 186 Changement d'une lampe
- 188 Fusibles
- 189 Batterie 12 V / Batteries d'accessoires
- 194 Remorquage du véhicule

- 09** Caractéristiques techniques
- 197 Caractéristiques des moteurs et charges remorquables
- 198 Motorisations essence
- 199 Motorisations Diesel
- 200 Moteurs hybrides rechargeables
- 201 Dimensions
- 201 Éléments d'identification

- 10** DS IRIS SYSTEM - Système Infotainment écran 12" tactile
- 203 Premiers pas
- 207 Personnalisation
- 207 Commandes au volant
- 208 Applications
- 208 Commandes vocales
- 210 Navigation
- 211 Connectivité
- 212 Mirror Screen
- 214 Média
- 216 Téléphone
- 217 Paramètres
- 218 Aide

- 11** Enregistrement des données du véhicule et confidentialité

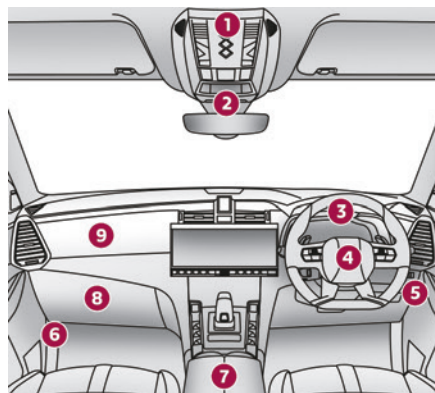
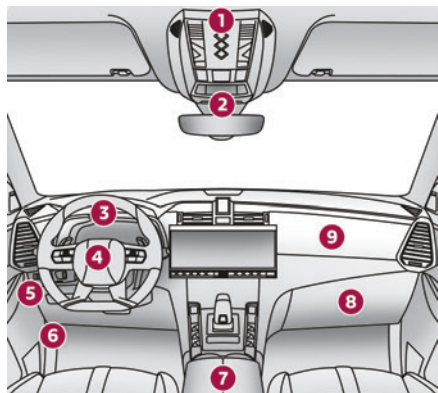
- Index alphabétique

- Annexe

Présentation

Ces illustrations et descriptions sont présentées à titre indicatif. La présence et l'emplacement de certains éléments varient en fonction de la version ou du niveau de finition.

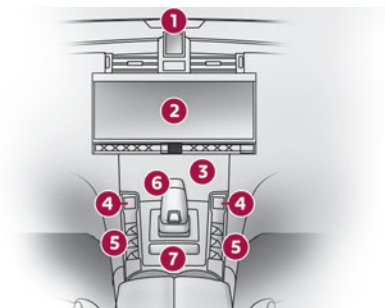
Poste de conduite



1. Appel d'urgence / Appel d'assistance
Neutralisation des surveillances volumétrique et antisoulèvement de l'alarme
Commandes du toit panoramique et du rideau d'occultation
Plafonnier / Liseuses
2. Afficheur des témoins de ceintures de sécurité et d'airbag frontal passager
Rétroviseur intérieur / LED d'indication de roulage en mode **Electric**
3. Combiné d'instruments
4. Avertisseur sonore
Airbag frontal conducteur
5. Rétroviseurs extérieurs
Barrette de commandes latérale
6. Ouverture capot
7. Accoudoir avant avec rangement
Prises USB

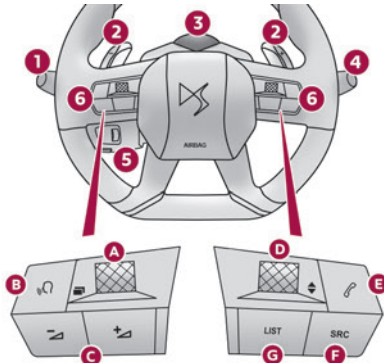
8. Boîte à gants
Neutralisation de l'airbag frontal passager
9. Airbag frontal passager

Console centrale



1. Montre
Démarrage / Arrêt du moteur
2. Écran tactile 12 pouces
Barrette de commandes centrale
3. Rangement
Prise 12 V / Prise(s) USB
Recharge smartphone sans fil
4. Frein de stationnement électrique
Sélecteur de modes de conduite
5. Lève-vitres électriques
Sécurité enfants électrique
Verrouillage centralisé
6. Boîte de vitesses
7. Vide-poches
Porte-canettes

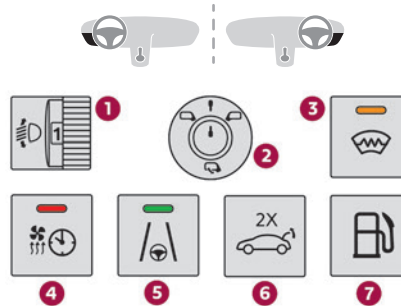
Commandes au volant



1. Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction / Indicateur d'entretien
 2. Palettes de commande de la boîte de vitesses automatique
 3. Caméra infrarouge (associée à la fonction DS DRIVER ATTENTION MONITORING)
 4. Commandes d'essuie-vitre / Lave-vitre / Ordinateur de bord
 5. Commandes du Limiteur de vitesse / Régulateur de vitesse / Régulateur de vitesse adaptatif
 6. Commandes du système audio et du combiné
- A.** Choix du mode d'affichage du combiné
B. Appui court : Commandes vocales du système
 Appui long : Commandes vocales du smartphone

- C.** Diminution / Augmentation du volume sonore
D. Appui : Affichage de radios / médias
 Haut / Bas : Sélection de radio / média / smartphone précédent / suivant
 Appui : Validation d'une sélection
E. décrocher / raccrocher
 Accès au journal des appels de l'application **Téléphone**
F. Sélection d'une source audio
G. Affichage de la liste des stations radio / pistes audio

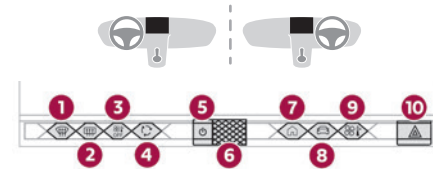
Barrette de commandes latérale



1. Réglage manuel du site des projecteurs
2. Réglage des rétroviseurs extérieurs
3. Pare-brise chauffant
4. Voyant de fonctionnement du pré-conditionnement thermique
5. Aide au maintien de la position dans la voie

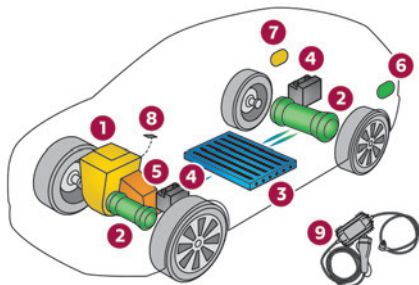
6. Ouverture / Fermeture du hayon motorisé
7. Ouverture de la trappe à carburant

Barrette de commandes centrale



1. Désembuage / Dégivrage avant
2. Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière
3. Arrêt de la ventilation
4. Recyclage manuel de l'air ambiant
5. Marche / Arrêt du système audio
6. Réglage du volume sonore
7. Bouton HOME
8. Accès aux Raccourcis des aides à la conduite
9. Accès à l'application **Climatisation**
10. Feux de détresse

Système hybride rechargeable



1. Moteur essence
2. Moteurs électriques avant et arrière (selon version)
3. Batterie de traction
4. Batteries d'accessoires 12 V
5. Boîte automatique 8 vitesses électrifiée (e-EAT8)
6. Trappe de charge
7. Trappe à carburant
8. Sélecteur de mode de conduite
9. Câble de charge domestique

La technologie **hybride rechargeable** associe deux sources d'énergie : celle du moteur essence et celle d'un ou deux moteurs électriques (selon version).

Les deux types de moteurs peuvent fonctionner de manière alternée ou simultanée, en fonction du

mode de conduite sélectionné et des conditions de conduite.

L'énergie électrique assure seule la mobilité du véhicule en mode **Electric**, et en mode **Hybrid** en cas de sollicitation modérée. Elle assiste le moteur essence pendant les phases de démarrage et d'accélération.

L'énergie électrique est fournie par une batterie de traction rechargeable.

Étiquettes

Rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements avant - Recharge smartphone sans fil" :



Rubriques "Éclairage et visibilité - Commande d'éclairage extérieur" et "En cas de panne - Changement d'une lampe" :



Rubrique "Sécurité - Sièges enfants - Désactivation de l'airbag frontal passager" :



Rubrique "Sécurité - Fixations ISOFIX" :



Rubrique "Conduite - Frein de stationnement électrique" :



Rubrique "Conduite - Stop & Start" :



Rubrique "Informations pratiques - Compatibilité des carburants" :



Rubrique "Informations pratiques - Système hybride rechargeable" :



Rubrique "Informations pratiques - Charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable)" :



Rubrique "Informations pratiques - Capot" :



Rubrique "En cas de panne - Kit de dépannage provisoire de pneumatique" :



Rubrique "En cas de panne - Roue de secours" :



Rubrique "En cas de panne - Batterie 12 V / Batterie d'accessoires" :



Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (carburant et/ou électricité) et l'émission de CO₂ du véhicule.

Optimiser l'utilisation de la boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.

L'indicateur de changement de rapport invite à engager le rapport de vitesse le plus adapté. Dès que l'indication s'affiche au combiné, la suivre aussitôt.

Avec une boîte de vitesses automatique, cet indicateur apparaît uniquement en mode manuel.

Adopter une conduite souple

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le rejet de CO₂ et à atténuer le fond sonore de la circulation.

Privilégier l'utilisation du mode de conduite "Eco" en le sélectionnant avec la commande "DRIVE MODE".

En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné.

Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.

Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle (ex. : occulteur de toit ouvrant, stores).

Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.

Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.

Arrêter au plus tôt la commande de siège chauffant.

Adapter l'utilisation des projecteurs et/ou des feux antibrouillard en fonction des conditions de visibilité, en respectant la législation en vigueur dans le pays.

Éviter de faire tourner le moteur, surtout en hiver (hors conditions hivernales sévères, température inférieure à -23°C), avant d'engager la première vitesse. Le véhicule chauffe plus vite en roulant.

En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (ex. : film, musique, jeu vidéo) pour participer à la réduction de la consommation d'énergie.

Débrancher les appareils nomades avant de quitter le véhicule.

Limiter les causes de surconsommation

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule. Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.

Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (ex. : barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque).

Préférer l'utilisation d'un coffre de toit.

Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.

Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneumatiques neige et remonter les pneumatiques été.

Respecter les consignes d'entretien

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneumatiques, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.

Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- Avant un long déplacement.
- À chaque changement de saison.
- Après un stationnement prolongé.

Ne pas oublier la roue de secours et les pneumatiques de la remorque ou de la caravane.

Entretien régulièrement le véhicule (ex. : huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle). Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Avec un moteur Diesel BlueHDI, lorsque le système SCR est défaillant, le véhicule devient polluant.

Se rendre rapidement dans le Réseau ou dans un

atelier qualifié pour rendre le niveau d'émission d'oxydes d'azote conforme à la réglementation. Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement. Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres qu'une meilleure régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

Optimiser l'autonomie (véhicules hybrides rechargeables)

Brancher le véhicule dès que possible.

Privilégier la zone **ECO** de l'indicateur de puissance en roulant d'une manière souple et à vitesse régulière.

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations en activant le mode de freinage régénératif (indicateur de puissance dans la zone **CHARGE**).

Véhicule branché, effectuer le préconditionnement thermique avant de rouler. Pour optimiser la consommation au cours d'un trajet :

- ▶ Programmer une destination dans la navigation GPS du véhicule.
- ▶ Sélectionner le mode de conduite **Hybrid**.
- ▶ S'assurer que le niveau de charge de la batterie est proche du maximum.
- ▶ Ne pas utiliser la fonction e-Save pendant le trajet.
- ▶ Utiliser le système de chauffage / air conditionné à bon escient.

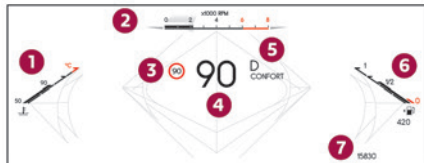
Informations au conducteur

Combiné d'instruments

Le combiné d'instruments regroupe l'ensemble des informations nécessaires au conducteur sur l'état des différents systèmes du véhicule. Ces informations apparaissent sous la forme de témoins lumineux, d'indicateurs et de messages. Le combiné d'instruments se présente sous la forme d'une dalle intégralement numérique.

Combiné numérique

Ce combiné numérique est personnalisable. Selon la page d'affichage sélectionnée, certaines informations n'apparaissent pas ou s'affichent différemment.



1. Indicateur de température du liquide de refroidissement (°C) (Essence ou Diesel)
Niveau de charge de la batterie de traction et autonomie restante (km ou miles) (Hybride rechargeable)
2. Compte-tours (tr/min) (Essence ou Diesel)
Indicateur de puissance (Hybride rechargeable)
3. Affichage des panneaux de limitation de vitesse
Consignes du régulateur de vitesse / limiteur de vitesse
4. Indicateur de vitesse (km/h ou mph)
Témoin **READY** (Hybride rechargeable)
5. État de la boîte de vitesses automatique
Mode de conduite actif
6. Jauge de carburant et autonomie restante (km ou miles)
7. Totalisateur kilométrique (km ou miles)
8. Flux d'énergie (Hybride rechargeable)

i La vitesse est affichée en bleu lorsque le véhicule roule en tout électrique (Hybride rechargeable).

- Les pages définies par défaut sont les suivantes :
- Cadrons.
 - Minimal.
 - Flux d'énergie (Hybride rechargeable).
 - Aides à la conduite.
 - Vision de nuit (selon équipement).
 - Navigation (selon équipement).
 - Personnel 1.

- Personnel 2.

Affichages au combiné

Les informations affichées au combiné (ex. : témoins, indicateurs) peuvent avoir un emplacement fixe ou variable selon la page ou l'aide à la conduite activée.

Pour les fonctions disposant à la fois d'un témoin de marche et d'un témoin de neutralisation, il n'y a qu'un seul emplacement dédié.

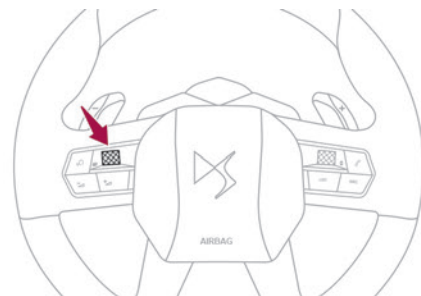
i Langue d'affichage et unités

Elles dépendent du paramétrage de l'écran tactile.

En cas de déplacement à l'étranger, il est impératif d'afficher la vitesse dans l'unité officielle du pays de circulation (km/h, km ou mph, miles).

Choix de la page affichée

Par défaut, des pages sont mémorisées dans le combiné.



- ▶ Tourner la molette située sur la gauche du volant pour afficher et faire défiler les différentes pages sur le combiné d'instruments.
- ▶ Appuyer sur la molette pour valider la page. La nouvelle page est appliquée immédiatement. Sans action sur la molette, la page d'affichage sélectionnée est appliquée automatiquement après quelques instants.

i Lorsqu'un message s'affiche dans une fenêtre temporaire, un appui sur cette molette fait disparaître la fenêtre immédiatement.

Paramétrage des pages affichées

Les opérations de paramétrage disponibles sont : ajout, suppression et agencement des pages. Il est possible de mémoriser jusqu'à 5 pages. La couleur est également paramétrable en fonction du mode de conduite sélectionné.



Le paramétrage se fait par l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

Paramétrage d'une page d'affichage "Personnel"

Dans les deux pages personnelles supplémentaires, voici les types d'informations disponibles :

- Dynamique (Torque, Boost, Power).
- G-mètres.
- Températures du moteur (Essence ou Diesel).
- Compte-tours (Essence ou Diesel).
- Flux d'énergie (Hybride rechargeable).

- Indicateur de puissance (Hybride rechargeable).
- Consommation des accessoires (Hybride rechargeable).
- Média.
- Ordinateur de bord.
- Niveau de vigilance (avec la fonction DS DRIVER ATTENTION MONITORING uniquement).
- Aides à la conduite.
- Navigation.

i Le type d'information sélectionné dans la page "**Personnel 1**" n'est pas disponible dans la page "**Personnel 2**".



Le paramétrage se fait par l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur **Personnalisation - Combiné d'instruments**, se reporter à la rubrique correspondante dans les systèmes audio et télématique.

Témoins lumineux

Affichés sous forme de pictogrammes, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une anomalie (témoins d'alerte) ou de l'état de marche d'un système (témoins de marche ou de neutralisation). Certains témoins présentent deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

Avertissements associés

L'allumage d'un témoin peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un afficheur.

La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consulter la description de chaque témoin pour plus d'informations.

À la mise du contact

Certains témoins d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces témoins doivent s'éteindre.

Pour plus d'informations sur un équipement ou une fonction, se reporter à la rubrique correspondante.

Témoin d'alerte persistant

L'allumage d'un témoin d'alerte (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Si un témoin reste allumé

Dans la description des témoins, les renvois référencés **(1)**, **(2)** et **(3)** indiquent s'il faut s'adresser à un professionnel, en complément des actions immédiates préconisées.

(1) : L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

(2) : Faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.

(3) : Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Liste des témoins

Témoins de couleur rouge

STOP



Fixe, associé à un autre témoin d'alerte, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou une anomalie électrique majeure est détectée. Effectuer (1), puis (2).

Température maxi du liquide de refroidissement



Fixe. La température du circuit de refroidissement est trop élevée.

Effectuer (1), puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire. Si le problème persiste, effectuer (2).

Pression d'huile moteur



Fixe. Le circuit de lubrification du moteur est défaillant. Effectuer (1), puis (2).

Dysfonctionnement du système (Hybride rechargeable)



Fixe. Le système hybride rechargeable est défaillant. Effectuer (1) puis (2).

Câble branché (Hybride rechargeable)



Fixe dès la mise du contact. Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un message.

Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.

Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Charge batterie 12 V (Suivant destination)



Fixe. Le circuit de charge de la batterie est défaillant (ex. : cosses sales, courroie d'alternateur détendue ou sectionnée). Effectuer (1).

Si le frein de stationnement électrique ne fonctionne plus, immobiliser le véhicule :
► Installer la cale contre l'une des roues. Nettoyer et resserrer les cosses. Si le témoin ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuer (2).

Freinage



Fixe. La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante. Effectuer (1), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du Constructeur. Si le problème persiste, effectuer (2).



Fixes. Le répartiteur électronique de freinage (REF) est défaillant. Effectuer (1), puis (2).

Frein de stationnement électrique



Fixe. Le frein de stationnement électrique est serré.



Clignotant. Le serrage / desserrage est défaillant. Effectuer (1) : stationner sur un terrain plat (à l'horizontale).

Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique.

Couper le contact et effectuer (2).

DS ACTIVE SCAN SUSPENSION



Fixe. Une anomalie du système de suspension active est détectée.

Réinitialiser le système :

- Couper le contact et attendre au moins 30 secondes.
 - Remettre le contact et attendre au moins 5 secondes pour démarrer.
- Si le problème persiste, effectuer (3).

Porte(s) ouverte(s)

Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant.

Un signal sonore complète l'alerte si la vitesse est supérieure à 10 km/h.

Une porte ou le coffre est mal fermé.

Non-bouclage / débouclage des ceintures

Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal sonore croissant.

Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Témoins de couleur orange**Service**

Allumé temporairement, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans témoin spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné.

Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande.

Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans témoin spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné, puis effectuer (3).



Fixe, accompagné du message "**Défaut frein de parking**".

Le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible.

Effectuer (2).



Témoin de Service fixe et témoin de la clé d'entretien clignotant puis fixe.

L'échéance de révision est dépassée.

La révision du véhicule doit être effectuée dès que possible.

Uniquement avec moteurs Diesel BlueHDI.

Freinage

Fixe.

Une défaillance mineure du système de freinage est détectée.

Rouler prudemment.

Effectuer (3).

Anomalie de fonctionnement (avec frein de stationnement électrique)

Fixes, accompagnés du message "**Défaut frein de parking**".

Le véhicule ne peut pas être immobilisé moteur tournant.

Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la commande du frein de stationnement électrique est défaillante.

Les fonctions automatiques doivent être utilisées en toutes circonstances et sont automatiquement réactivées en cas de défaillance de la commande.

Effectuer (2).



Fixes, accompagnés du message "**Défaut frein de parking**".

Le frein de stationnement électrique est défaillant, les fonctions manuelles et automatiques peuvent être inopérantes.

À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :

- ▶ Tirer la commande du frein de stationnement électrique et la maintenir pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du témoin au combiné.

Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :

- ▶ Stationner sur un endroit plat.
 - ▶ Sélectionner **P** sur la boîte de vitesses automatique, puis installer la cale fournie contre l'une des roues.
- Puis effectuer (2).

Fonctions automatiques désactivées (frein de stationnement électrique)

Fixe.

Les fonctions "serrage automatique" (à la coupure du moteur) et "desserrage automatique" (à l'accélération) sont désactivées.

Si le serrage / desserrage automatique n'est plus possible :

- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique.
- ▶ Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- ▶ Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.

- ▶ Relâcher la commande.
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
- ▶ Relâcher la commande et la pédale de frein.

Antiblocage des roues (ABS)



Fixe.

Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Système d'autodiagnostic moteur



Clignotant.

Le système du contrôle moteur est défaillant.

Risque de destruction du catalyseur.

Effectuer **impérativement** (2).



Fixe.

Le système d'antipollution est défaillant.

Le témoin doit s'éteindre au démarrage du moteur. Effectuer (3) rapidement.

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) /

Antipatinage des roues (ASR)



Fixe.

Le système est désactivé.

Le système CDS/ASR est automatiquement réactivé au démarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h.

En deçà de 50 km/h, il est possible de le réactiver manuellement.



Clignotant.

La régulation du système CDS/ASR s'active en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe.

Le système CDS/ASR est défaillant. Effectuer (3).

Anomalie du frein de secours (avec frein de stationnement électrique)



Fixes, accompagnés du message "Défaut frein de parking".

Le freinage de secours ne dispose pas des performances optimales.

Si le desserrage automatique est indisponible, utiliser le desserrage manuel ou effectuer (3).

Aide au démarrage en pente



Fixes, accompagnés du message "Défaut système anti-recul".

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Sous-gonflage



Fixe.

La pression est insuffisante dans une ou plusieurs roues.

Contrôler la pression des pneumatiques le plus rapidement possible.

Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.



Témoin de sous-gonflage clignotant puis fixe et témoin de Service fixe.

Le système de surveillance de la pression des pneumatiques est défaillant.

La détection de sous-gonflage n'est plus assurée.

Dès que possible, vérifier la pression des pneumatiques et effectuer (3).

Aide au stationnement



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le système est désactivé.



Fixe, associé au témoin de Service, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Préchauffage moteur (Diesel)



Allumé temporairement

(jusqu'à environ 30 secondes en conditions hivernales sévères).

À la mise du contact, si les conditions climatiques et la température du moteur le nécessitent.

Attendre l'extinction du témoin avant de démarrer.

À l'extinction du témoin, le démarrage est immédiat en maintenant l'appui sur la pédale de frein.

Si le moteur ne démarre pas, renouveler la demande de démarrage en maintenant le pied sur la pédale.

Airbags



Fixe, associé au témoin de Service et accompagné de l'affichage d'un message.

L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.

Effectuer (3).

Airbag passager avant (ON)

Fixe.

L'airbag frontal passager est activé.

La commande est actionnée sur la position "ON".

Dans ce cas, ne pas installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessures graves !**Airbag passager avant (OFF)**

Fixe.

L'airbag frontal passager est neutralisé.

La commande est actionnée sur la position "OFF". Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas d'anomalie de fonctionnement des airbags (témoin d'alerte Airbags allumé).

Niveau mini de carburant

Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Au premier allumage, il reste **environ 6 litres de carburant** dans le réservoir (réserve).

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, cette alerte se répète à chaque mise du contact et, à une cadence qui croît au fur et à mesure que le niveau baisse et se rapproche de zéro.

Compléter rapidement le niveau de carburant pour éviter la panne.

Ne jamais rouler jusqu'à la panne sèche, cela pourrait endommager les systèmes d'antipollution et d'injection.**Avertisseur sonore piéton (Hybride rechargeable)**

Fixe.

Une anomalie est détectée sur l'avertisseur.

Effectuer (3).

Alerte Risque Collision / Active Safety Brake

Fixe, accompagné d'un message.

Le système a été désactivé via l'écran tactile.



Clignotant.

Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique

Conduite.

Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuez (3).



Fixes.

Le système est défaillant.

À l'allumage de ces témoins après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, effectuer (3).



Fixes.

Le système est temporairement désactivé car le conducteur et/ou le passager avant (selon version) est détecté présent, mais la ceinture de sécurité correspondante est non bouclée.

Aide au maintien de la position dans la voie

Fixe.

Le système est automatiquement désactivé ou en veille.



Clignotant.

Le franchissement d'une ligne discontinue sans activation du clignotant est imminent.

Le système s'active, puis corrige la trajectoire dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique

Conduite.

Fixes accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné du témoin de Service.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Stop & Start

Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le Stop & Start est neutralisé manuellement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation.

Réactiver le système via l'écran tactile.



Fixe.

Le Stop & Start est neutralisé automatiquement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation, si la température extérieure est :

- inférieure à 0 °C,
- supérieure à +35 °C.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique

Conduite.



Clignotant puis fixe, accompagné d'un message.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

AdBlue® (BlueHDi)



Allumé pendant 30 secondes environ à chaque démarrage du véhicule, accompagné d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est comprise entre 2 400 et 800 km.

Faire un appoint en AdBlue®.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est comprise entre 800 et 100 km.

Faire **rapidement** un appoint en AdBlue®, ou effectuer (3).



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est inférieure à 100 km.

Faire **impérativement** un appoint en AdBlue® pour **éviter le blocage du démarrage**, ou effectuer (3).



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'interdiction du démarrage.

Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Pour redémarrer le moteur, faire un appoint en AdBlue®, ou effectuer (2).

Il est **impératif** de verser une quantité minimale de 10 litres d'AdBlue® dans son réservoir.

Système d'antipollution SCR (BlueHDi)



Fixes dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement du système d'antipollution SCR est détecté.

Cette alerte disparaît dès que le niveau d'émission des gaz d'échappement redevient conforme.



Témoin d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé au témoin d'Autodiagnostic moteur fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

Selon le message affiché, il est possible de parcourir jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'antidémarrage du moteur.

Effectuer (3) au plus tôt pour **éviter le blocage du démarrage**.



Témoin d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé au témoin d'Autodiagnostic moteur fixe, accompagnés d'un

signal sonore et d'un message informant de l'interdiction de démarrage.

Le dispositif d'antidémarrage empêche le redémarrage du moteur (dépassement de la limite de roulage autorisée après confirmation du dysfonctionnement du système d'antipollution). Pour redémarrer le moteur, effectuer (2).

Feux antibrouillard arrière



Fixe.

Les feux sont allumés.

Commutation automatique des feux de route



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra est détecté.

Effectuer (2).

DS PIXEL LED VISION 3.0



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement des phares DS PIXEL LED VISION 3.0 ou de la caméra est détecté.

Effectuer (2).

DS NIGHT VISION



Fixe.

La fonction a été activée, mais la vitesse du véhicule est excessive ou les conditions de température extérieure sont en dehors de la plage de fonctionnement.

L'affichage est disponible avec le mode "**Vision de nuit**" mais le système n'émet pas d'alerte.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

Témoins de couleur verte

Stop & Start



Fixe.

À l'arrêt du véhicule, le Stop & Start a mis le moteur en mode STOP.



Clignotant temporairement.

Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START s'est automatiquement déclenché.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.

Véhicule prêt à rouler (Hybride rechargeable)



Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.

Le véhicule est prêt à rouler.

Le témoin s'éteint au-delà de 5 km/h environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.

Arrêter le moteur pour éteindre le témoin et quitter le véhicule.

Aide au maintien de la position dans la voie



Fixe.

La fonction a été activée.

Toutes les conditions sont remplies : le système fonctionne.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **.Conduite**

Essuyage automatique



Fixe.

Le balayage automatique de l'essuie-vitre avant est activé.

Indicateurs de direction



Clignotants avec bruiteur.

Les feux indicateurs de direction sont allumés.

Feux de position



Fixe.

Les feux sont allumés.

Feux de croisement



Fixe.

Les feux sont allumés.

DS NIGHT VISION



Fixe.

(gris)

La fonction est activée, mais non disponible.



Fixe.

La fonction est active.

Toutes les conditions sont remplies : le système fonctionne.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

DS PIXEL LED VISION 3.0



Fixe.

(gris)

La fonction est activée, mais non disponible.

Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas réunies.



Fixe.

La fonction est active.

Toutes les conditions sont remplies : le système fonctionne.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

Commutation automatique des feux de route



Fixe.

La fonction a été activée via l'écran tactile.

La bague de la commande d'éclairage est sur la position "AUTO".

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

Témoins de couleur bleue

Feux de route



Fixe.

Les feux sont allumés.

Fonction e-SAVE (Hybride rechargeable)



Fixe, accompagné de l'autonomie électrique réservée.

La fonction est activée.

Témoins de couleur blanche ou noire

Boîte de vitesses automatique ou Boîte de vitesses automatique électrifiée (e-EAT8) (Hybride rechargeable)



Fixe.

La boîte de vitesses automatique est verrouillée.

L'appui sur le bouton **Unlock** est nécessaire pour son déverrouillage.

Indicateurs

Indicateur d'entretien

L'information d'entretien est exprimée en terme de distance (kilomètres ou miles) et de délai (mois ou jours).

L'alerte est donnée au premier de ces deux termes atteint.

L'information d'entretien s'affiche au combiné.

Selon la version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "-".
- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.

i La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision. L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance.

Clé d'entretien



Allumé temporairement dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3 000 km et 1 000 km.



Fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision est inférieure à 1 000 km.

Effectuer la révision très prochainement.

Clé d'entretien clignotante



Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.

(Avec moteurs Diesel BlueHDi, associé au témoin de Service.)

L'échéance de révision est dépassée.

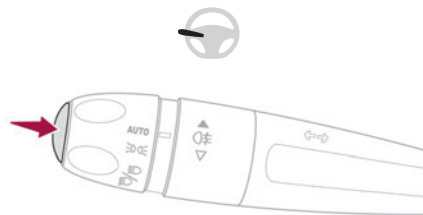
Effectuer la révision dès que possible.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.

Si vous avez réalisé vous-même la révision du véhicule :

- ▶ Couper le contact.



- ▶ Appuyer et maintenir enfoncé le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage.

- ▶ Sans appui sur la pédale de frein, appuyer une fois sur le bouton **START/STOP** ; une fenêtre d'affichage temporaire apparaît et un compte à rebours commence.

- ▶ Lorsque l'affichage indique **=0**, un message de confirmation apparaît ; relâcher le bouton de la commande d'éclairage, la clé disparaît.

i En cas de débranchement de la batterie après cette opération, verrouiller le véhicule et attendre au moins 5 minutes, pour que la remise à zéro soit prise en compte.

Rappel de l'information d'entretien



L'information d'entretien est accessible dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

- ▶ Sélectionner ensuite **Sécurité > Diagnostics**.

Indicateur de niveau d'huile moteur

(Selon version)

Sur les versions équipées d'une jauge électrique, la conformité du niveau d'huile moteur s'affiche quelques secondes au combiné, à la mise du contact, après l'information d'entretien, sous la forme de messages.

i Toute vérification de ce niveau n'est valable que si le véhicule est sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Manque d'huile

Indiqué par l'affichage d'un message mentionnant d'ajuster le niveau, accompagné de l'allumage du témoin de service et d'un signal sonore.

Si le manque d'huile est confirmé par la vérification à la jauge manuelle, compléter impérativement le niveau pour éviter la détérioration du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dysfonctionnement de la jauge

Signalé par l'affichage du message "**Mesure niveau d'huile invalide**" au combiné.

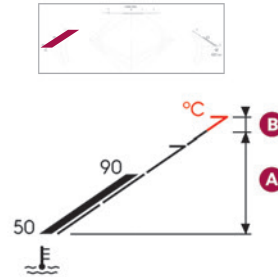
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! En cas de dysfonctionnement de la jauge électrique, le niveau d'huile moteur n'est pas surveillé.

Tant que le système est défaillant, il faut contrôler le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge manuelle située dans le compartiment moteur.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateur de température du liquide de refroidissement



Moteur tournant :

- Dans la zone **A**, la température est correcte.
- Dans la zone **B**, la température est trop élevée.

Le témoin associé et le témoin **STOP** s'allument en rouge au combiné d'instruments, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Arrêter impérativement le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité.

Attendez quelques minutes avant de couper le moteur.

! Après avoir coupé le contact, ouvrir prudemment le capot et vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

i Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateurs d'autonomie d'AdBlue® (BlueHDi)

Les moteurs Diesel BlueHDi sont équipés d'un dispositif qui associe le système d'antipollution SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement. Ils ne peuvent fonctionner sans liquide AdBlue®.

Lorsque le niveau d'AdBlue® devient inférieur au niveau de réserve (entre 2 400 et 0 km), un témoin s'allume à la mise du contact et une estimation du kilométrage pouvant être parcouru avant le blocage du démarrage s'affiche au combiné.

! Le dispositif réglementaire d'antidémarrage du moteur s'active automatiquement dès que le réservoir d'AdBlue® est vide. Il n'est alors plus possible de démarrer le moteur tant qu'un niveau minimal d'AdBlue® n'a pas été restauré.

Affichage manuel de l'autonomie

Lorsque l'autonomie de roulage est supérieure à 2 400 km, elle ne s'affiche pas automatiquement.



L'information d'autonomie est accessible dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.




► Sélectionner ensuite **Sécurité > Diagnostics**.


Actions requises liées au manque d'AdBlue®

Les témoins suivants s'allument lorsque la quantité d'AdBlue® est inférieure au niveau de réserve : autonomie de 2 400 km.

Accompagnant les témoins, des messages rappellent régulièrement la nécessité de faire l'appoint pour éviter le blocage du démarrage. Se reporter à la rubrique **Témoins** pour le détail des messages affichés.

! Pour plus d'informations sur l'**AdBlue® (BlueHDi)**, et notamment pour réaliser l'appoint, se reporter à la rubrique correspondante.



Témoins allumés	Action	Autonomie restante
	Procéder à un appoint.	Entre 2 400 et 800 km
	Procéder rapidement à un appoint.	Entre 800 et 100 km
	L'appoint est impératif , risque de blocage du démarrage.	Entre 100 et 0 km

Témoins allumés	Action	Autonomie restante
	Pour pouvoir redémarrer le moteur, verser une quantité minimale de 10 litres d'AdBlue® dans son réservoir.	0 km

! **Prise en compte d'un appoint**
Il se peut que le système ne détecte pas un appoint instantanément, mais seulement au bout de quelques kilomètres.

Dysfonctionnement du système d'antipollution SCR

Détection d'un dysfonctionnement

 	En cas de détection d'un dysfonctionnement, ces témoins s'allument, accompagnés d'un signal sonore et de l'affichage d'un message de type " Défaut antipollution ".
--	--

L'alerte se déclenche en roulant, lorsque le dysfonctionnement est détecté pour la première fois, puis à la mise du contact lors des trajets

suivants, tant que la cause du dysfonctionnement persiste.

! S'il s'agit d'un dysfonctionnement temporaire, l'alerte disparaît au cours du trajet suivant, après contrôle de l'autodiagnostic du système d'antipollution SCR.

Dysfonctionnement confirmé pendant la phase de roulage autorisé (entre 1 100 et 0 km)

Après 50 km parcourus avec l'affichage permanent du signallement d'un dysfonctionnement, la défaillance du système SCR est confirmée.

Le témoin AdBlue clignote, accompagné de l'affichage d'un message ("**Défaut antipollution : Démarrage interdit dans X km**"), indiquant l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles.

En roulant, le message s'affiche toutes les 30 secondes. L'alerte est renouvelée dès la mise du contact.

Vous pouvez rouler jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'**antidémarrage du moteur**.

! Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Démarrage interdit

À chaque mise du contact, le message "**Défaut antipollution : Démarrage interdit**" s'affiche.

! Pour le redémarrage du moteur
Faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.

Indicateur de puissance (Hybride rechargeable)

L'indicateur de puissance permet de connaître en temps réel la puissance demandée au véhicule. Il comporte 3 zones :



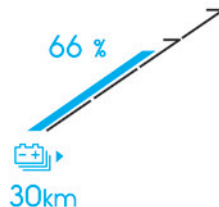
POWER **Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combinées du moteur essence et du ou des moteurs électriques (selon version).**
Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite dynamique avec recherche de performance.

ECO **Utilisation optimale de l'énergie (thermique ou électrique).**
Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de roulage électrique et lors des phases d'utilisation optimale du moteur essence, accessibles avec une conduite adaptée.

Un symbole indique le seuil de redémarrage du moteur essence. Le conducteur peut ainsi ajuster son accélération pour conserver un roulage électrique.

CHARGE **Récupération d'énergie permettant la recharge partielle de la batterie de traction.**
Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de décélération : levée de pied de la pédale d'accélérateur ou freinage.

Indicateur de niveau de charge (Hybride rechargeable)



Le niveau de charge de la batterie de traction et l'autonomie restante en roulage électrique sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

! L'autonomie affichée dépend de l'usage du véhicule (type de roulage et vitesse), de la température extérieure et des équipements de confort activés.

Test manuel

Cette fonction permet de vérifier certains indicateurs et d'afficher le journal des alertes.



Le test se lance dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

► Sélectionner ensuite **Sécurité > Diagnostics**.

Les informations suivantes s'affichent au combiné :

- Pression des pneumatiques.
- Niveau d'huile moteur (selon motorisation).
- Échéance de révision.
- Autonomie de roulage liée à l'AdBlue® et au système SCR (Diesel BlueHDI).
- Alertes en cours.

i Ces informations s'affichent également automatiquement à chaque mise du contact.

Totalisateur kilométrique

Le totalisateur kilométrique mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation.

Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

i En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier l'unité de distance (km ou mile) : la vitesse affichée doit être exprimée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph).

Le changement d'unité se fait par l'application de paramétrage de l'écran, véhicule à l'arrêt.

Rhéostat d'éclairage

Permet de régler manuellement l'intensité lumineuse du poste de conduite en fonction de la luminosité extérieure.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

► Dans la catégorie "**Cockpit**", appuyer ou déplacer le curseur sur le réglage souhaité.

Ordinateur de bord

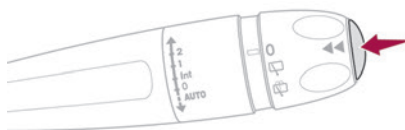
Affiche des informations sur le trajet en cours (autonomie, consommations, vitesse moyenne...).

Affichage des données au combiné

L'affichage des données de l'ordinateur de bord est permanent lorsque le mode d'affichage "**Personnel**" est sélectionné.

Pour tous les autres modes d'affichage, un appui sur l'extrémité de la commande d'essuie-vitre fait apparaître ces données temporairement dans une fenêtre spécifique.

Affichage des différents onglets



► Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre pour afficher successivement les onglets suivants :

- Informations instantanées :
 - Autonomie totale (Essence ou Diesel).
 - Consommation instantanée (Essence ou Diesel).
 - Compteur de temps du Stop & Start (Essence ou Diesel).
 - Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout électrique (Hybride rechargeable).
- Trajets "1" puis "2" :
 - Vitesse moyenne.

- Consommation moyenne.
- Distance parcourue.

Remise à zéro du trajet



► Lorsque le trajet désiré est affiché, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre. Les trajets "1" et "2" sont indépendants et d'utilisation identique.

Définitions

Autonomie

(km ou miles)



Nombre de kilomètres pouvant encore être parcourus avec le carburant restant dans

le réservoir (en fonction de la consommation moyenne des derniers kilomètres parcourus). Cette valeur peut varier suite à un changement de conduite ou de relief, modifiant fortement la consommation instantanée.


Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 km, des tirets s'affichent.

Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km.

En roulant, des tirets qui s'affichent durablement à la place des chiffres signalent une anomalie. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.


Consommation instantanée

(l/100 km ou km/l ou mpg)

 Calculée d'après les dernières secondes écoulées.
Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h.

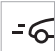
Consommation moyenne

(l/100 km ou km/l ou mpg)

 Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du trajet.


Vitesse moyenne

(km/h ou mph)


 Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du trajet.

Distance parcourue

(km ou miles)

 Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du trajet.

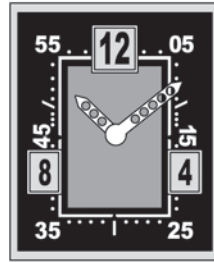
Compteur de temps du Stop & Start

 (minutes / secondes ou heures / minutes)

Si le véhicule est équipé de la fonction Stop & Start, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet.

Le compteur de temps se remet à zéro à chaque mise du contact.

Montre



Elle se déploie automatiquement à la mise du contact et se rabat automatiquement à la coupure du contact.

Le mécanisme des aiguilles est synchronisé avec l'heure affichée dans l'écran tactile.

! Ne pas rabattre la montre manuellement - Risque de casse !

Écran tactile 12 pouces

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.

- Paramétrages des fonctions d'aides à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, des équipements audio et du combiné numérique.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules hybrides rechargeables.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Guide d'utilisation interactif.
- Tutoriels vidéo (ex. : gestion des écrans, aides à la conduite, reconnaissance vocale).
- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).

! Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule pour réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Recommandations

Cet écran est de type capacitif.

- Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran tactile.
- Ne pas toucher l'écran tactile avec les mains mouillées.

- Utiliser un chiffon propre et doux pour le nettoyage de l'écran tactile.

Commandes principales



Accès à une des pages d'accueil
Retour à la première page d'accueil



Accès direct à l'application **Climatisation**



Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**

► Par un geste hors champ, faire glisser un doigt sur l'écran du haut vers le bas pour accéder à un ensemble de réglages rapides (ex. : **Luminosité, Diagnostics**).

► Selon les pages affichées à l'écran, avec ou sans menu contextuel, faire défiler le texte par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.



Affichage / Masquage du menu contextuel



Retour à la page précédente

► Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction



Accès aux paramètres de la fonction



Ajout / Suppression de raccourcis



Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.

Appui court, contact mis : Coupure / Rétablissement du son.

Appui long, contact mis : Lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et affichage de l'horloge).



Réglage du volume sonore.

Applications



Appuyer sur cette touche pour accéder au mur des applications.

Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts sur l'écran tactile pour faire apparaître le mur des applications.

Pour obtenir des informations sur les autres applications non décrites ci-après, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.



ADAS

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'aides à la conduite.



Climatisation

Réglages de la température, du débit d'air...

Pour plus d'informations sur l'**Air conditionné automatique bizone**, se reporter à la rubrique correspondante.



Sièges

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions de confort des sièges (chauffage, ventilation et massages).

Pour plus d'informations sur les **Sièges chauffants et/ou ventilés** ou sur les **Massages multipoints**, se reporter à la rubrique correspondante.



Paramètres

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du combiné numérique.

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'éclairage extérieur, d'accès au véhicule et de sécurité.



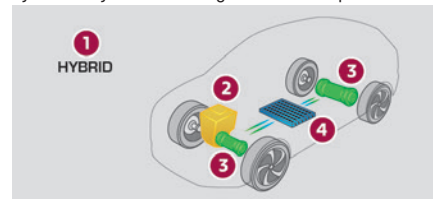
Énergie

Accès aux fonctionnalités du système hybride rechargeable (flux d'énergie, statistiques de consommation, charge différée, fonction e-SAVE).

Application Énergie

Flux d'énergie

Cette page présente le fonctionnement du système hybride rechargeable en temps réel.



1. Mode de conduite actif
2. Moteur essence
3. Moteur(s) électrique(s)

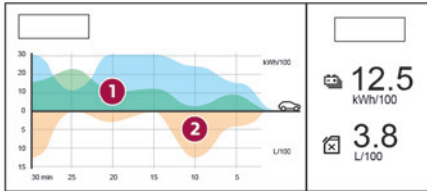
4. Niveau de charge de la batterie de traction

Les flux d'énergie ont une couleur spécifique pour chaque type de roulage :

- Bleu : énergie 100% électrique.
- Blanc : énergie issue du moteur essence.
- Vert : récupération d'énergie.

Statistiques

Cette page indique les statistiques de consommation d'énergie électrique et de carburant.



1. Consommation électrique moyenne sur le trajet en cours (kWh/100 km) et valeurs historiques :

- Graphique bleu : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.
- Graphique vert : énergie régénérée lors des phases de décélération et de freinage pour recharger la batterie de traction.

2. Consommation moyenne de carburant sur le trajet en cours (l/100 km) et valeurs historiques (graphique orange).

Charge


Cette page permet de programmer une charge différée.

Pour plus d'informations sur la **Charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable)**, se reporter à la rubrique correspondante.

e-SAVE

La fonction **e-SAVE** permet de réserver tout ou partie de l'énergie électrique de la batterie de traction pour un usage ultérieur au cours d'un trajet (ex. : passage dans une zone urbaine ou dans une zone réservée aux véhicules électriques).

► Activer la fonction en appuyant sur **ON**, puis sélectionner l'autonomie électrique à réserver (**10 km**, **20 km** ou toute l'autonomie **MAX**).

 L'activation de la fonction est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments et l'indication de la réserve d'énergie en km.

► Pour utiliser la réserve d'énergie, choisir le mode de conduite **Electric** sur le sélecteur de modes.

! Si l'autonomie demandée dépasse l'autonomie disponible (non recommandé), le moteur thermique démarre pour assurer la recharge de la batterie de traction jusqu'au seuil demandé. Ceci entraîne une surconsommation de carburant.

Fonctionnalités complémentaires disponibles à distance (Hybride rechargeable)

(Selon pays de commercialisation)



Les fonctions suivantes sont disponibles dans l'application **MyDS App**, accessible depuis un smartphone :

- Gestion de la charge de la batterie de traction (charge différée).
- Gestion du préconditionnement thermique.
- Affichage de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

Procédure d'installation

- Télécharger l'application **MyDS App** sur le store correspondant au smartphone.
- Créer un compte.
- Saisir le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le certificat d'immatriculation). Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

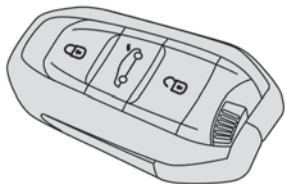
i Couverture réseau
Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le

véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile.

L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (par exemple, dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

Clé électronique avec fonction télécommande et clé intégrée

Fonction télécommande



La télécommande permet de réaliser les fonctions suivantes à distance (selon version) :

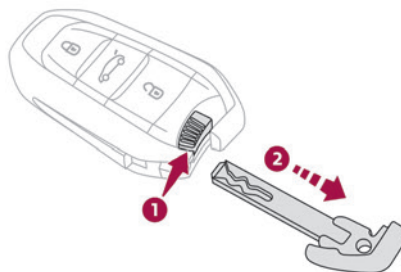
- Déverrouillage / Verrouillage / Superverrouillage du véhicule.
- Déverrouillage - Ouverture du coffre.
- Rabattement / Déploiement des rétroviseurs.
- Activation / Désactivation de l'alarme.
- Localisation du véhicule.
- Fermeture des vitres.
- Fermeture du toit ouvrant.
- Antidémarrage du véhicule.

Clé intégrée

Selon version, la clé intégrée à la télécommande permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Activation / Désactivation de la sécurité enfants mécanique.

- Activation / Désactivation de l'airbag frontal passager.
- Déverrouillage / Verrouillage de secours des portes.



- Pour éjecter la clé ou la remettre en place, maintenir le bouton tiré.

! Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

Déverrouillage du véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

- Si le déverrouillage sélectif est désactivé, appuyer sur le bouton de déverrouillage.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur

- Appuyer sur le bouton de déverrouillage. La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (Essence ou Diesel). La porte conducteur est déverrouillée (Hybride rechargeable).
- Pour déverrouiller les autres portes et le coffre, appuyer **une seconde fois**. Le pistolet de charge peut être débranché au second appui.

Le déverrouillage total ou sélectif, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction. Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

Déverrouillage sélectif et ouverture du hayon

Par défaut, le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé et le fonctionnement motorisé est activé.



- Effectuer un appui long sur ce bouton pour déverrouiller le coffre et, selon version, déclencher l'ouverture motorisée du hayon.

Lorsque le déverrouillage sélectif du hayon est activé, les portes et la trappe à carburant restent verrouillées.

Si le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton déverrouille complètement le véhicule.

- Si le fonctionnement motorisé du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton entrebâille le hayon. Pour verrouiller le véhicule, il est nécessaire de refermer le hayon.

Verrouillage du véhicule



Verrouillage simple

- Appuyer sur le bouton de verrouillage. Le verrouillage, et l'activation de l'alarme selon version, est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction. Selon version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

- Un ouvrant (porte ou coffre) mal fermé empêche le verrouillage du véhicule. Sur un véhicule équipé, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes. En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes

environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

Super-verrouillage

- ! Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif. **Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule quand celui-ci est super-verrouillé.**

- Dans les 5 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction).

Fermeture des vitres et du toit ouvrant

Un signal sonore retentit avant le début du mouvement.

- +3s Le maintien d'un appui de plus de 3 secondes sur le bouton de verrouillage permet la fermeture des vitres et, selon version, du toit ouvrant jusqu'à la position désirée. Cette manœuvre déclenche également la fermeture du rideau d'occultation.

- ! Lors de la fermeture des vitres et du toit ouvrant, s'assurer que rien ni personne n'empêche leurs fermetures correctes. Sur les versions avec alarme, pour laisser les vitres et/ou le toit ouvrant entrouvert, il

est nécessaire de désactiver au préalable la surveillance volumétrique de l'alarme. Pour plus d'informations sur l'**Alarme**, se reporter à la rubrique correspondante.

- "DS LIGHT VEIL"
Les feux diurnes et feux de position supplémentaires s'animent de manière défilante au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

Localisation du véhicule

Cette fonction permet de repérer le véhicule à distance, véhicule verrouillé, par :

- Clignotement des indicateurs de direction pendant 10 secondes environ.
- Allumage des spots de rétroviseurs extérieurs.
- Allumage des plafonniers.



- Appuyer sur ce bouton.

Conseils

- ! **Télécommande**
La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller le véhicule à son insu. Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation.

! Protection antivol

Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements.

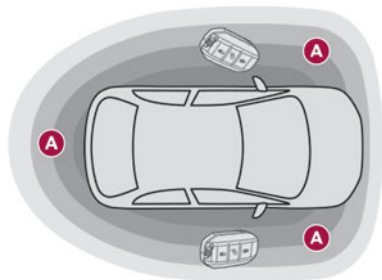
! Verrouillage du véhicule

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence. Par mesure de sécurité, prendre la clé électronique en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

i Achat d'un véhicule d'occasion

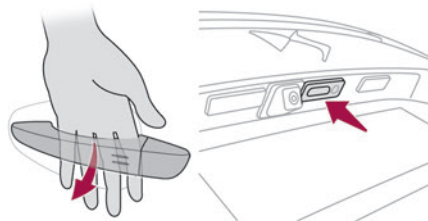
Faire effectuer une mémorisation des clés par le Réseau afin d'être sûr que les clés détenues sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.

Accès et Démarrage Mains Libres



Ce système permet le déverrouillage, le verrouillage et le démarrage du véhicule en gardant la clé électronique sur soi dans la zone de reconnaissance A.

Déverrouillage du véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans

l'application **Paramètres** > **Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

► Passer la main derrière la poignée de l'une des quatre portes ou appuyer sur la commande d'ouverture du hayon.

Si la commande d'ouverture du hayon motorisé est activée, cette action déclenche son ouverture automatique.

Ouverture des vitres

Selon version, le maintien de la main derrière la poignée ou de l'appui sur la commande du hayon permet l'ouverture des vitres jusqu'à la position désirée.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur

► Passer la main derrière la poignée de la porte conducteur.

La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (Essence ou Diesel).

La porte conducteur est déverrouillée (Hybride rechargeable).

► Pour déverrouiller l'ensemble du véhicule, passer la main derrière la poignée d'une des portes passager, avec la clé électronique à proximité de la porte passager, ou appuyer sur la commande d'ouverture du volet de coffre, avec la clé électronique à proximité de l'arrière du véhicule.

Le déverrouillage total ou sélectif et la désactivation de l'alarme selon version, sont

confirmés par le clignotement des indicateurs de direction.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

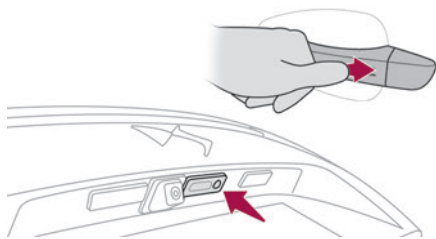
Déverrouillage sélectif du hayon

► Appuyer sur la commande d'ouverture du hayon pour déverrouiller uniquement le coffre. Les portes restent verrouillées.

ⓘ Si le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé, l'appui sur cette commande déverrouille également les portes.

Verrouillage du véhicule

Verrouillage simple



► Appuyer sur la poignée de l'une des quatre portes (au niveau des repères) ou sur la commande de verrouillage située sur le hayon. Il n'est pas possible de verrouiller le véhicule si l'une des clés électroniques est laissée à l'intérieur.

Fermeture des vitres et du toit ouvrant

Le maintien de l'appui sur la poignée ou sur la commande du hayon permet la fermeture des vitres et, selon version, du toit ouvrant jusqu'à la position désirée.

Cette manoeuvre déclenche également la fermeture du rideau d'occultation.

! S'assurer que rien ni personne n'empêche la fermeture correcte des vitres et du toit ouvrant. Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manoeuvres de vitres.

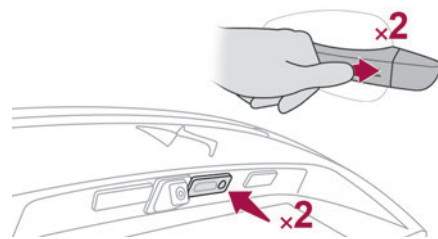
Le verrouillage, et l'activation de l'alarme selon version, est confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction. Selon version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

! Pour des raisons de sécurité ou de vol, ne jamais laisser la clé électronique dans le véhicule même en étant à proximité de celui-ci.

Super-verrouillage

! Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé.

L'avertisseur sonore reste actif. Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule quand celui-ci est super-verrouillé.



► Appuyer sur la poignée de l'une des quatre portes (au niveau des repères) ou sur la commande de verrouillage située sur le hayon pour verrouiller le véhicule.

► Dans les 5 secondes, appuyer de nouveau pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction).

ⓘ "DS LIGHT VEIL"

Les feux diurnes et feux de position supplémentaires s'animent de manière défilante au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

ⓘ Si un des ouvrants reste ouvert ou si une clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

ⓘ En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le hayon, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de

30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement (si activée auparavant).

i Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

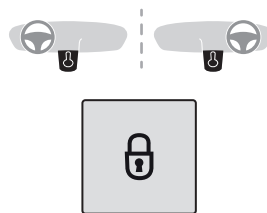
! Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres, même pour une courte durée. Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.

! Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule, les fonctions "mains-libres" se mettent en veille prolongée au-delà de 21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, appuyer sur l'un des boutons de la télécommande ou démarrer le moteur avec la clé électronique dans le lecteur. Pour plus d'informations sur le démarrage avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, se reporter à la rubrique correspondante.

i Perturbations électriques

La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électronique (ex. : téléphone (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses). Si le cas se présente, éloigner la clé électronique de l'appareil électronique.

Verrouillage centralisé



Manuel

► Appuyer sur ce bouton pour verrouiller / déverrouiller le véhicule (portes et coffre) depuis l'habitacle.

L'allumage du voyant confirme le verrouillage centralisé du véhicule.

! Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

i En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur

Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.

► Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.

► Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande, le système Accès et Démarrage Mains Libres ou la clé intégrée pour déverrouiller le véhicule.

Automatique (sécurité anti-agression)

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).

Pour désactiver / réactiver cette fonction (activée par défaut) :

► Appuyer sur le bouton jusqu'au déclenchement du signal sonore et l'apparition d'un message de confirmation.

i Transport d'objets longs ou encombrants

Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé. Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

Procédures de secours

Perte des clés, de la télécommande, de la clé électronique

Se rendre dans le Réseau avec le certificat d'immatriculation du véhicule et une pièce d'identité.

Le Réseau pourra récupérer le code clé et le code transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Déverrouillage / Verrouillage total du véhicule avec la clé

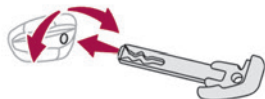
Utiliser cette procédure dans les cas suivants :

- Pile de la télécommande usée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Panne de batterie.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande.

Dans le deuxième cas, procéder à la réinitialisation de la télécommande.

Se reporter aux rubriques correspondantes.



- ▶ Insérer la clé dans la serrure de la porte.

- ▶ Tourner la clé vers l'avant / l'arrière pour déverrouiller / verrouiller le véhicule.
- ▶ Pour super-verrouiller, tourner de nouveau la clé vers l'arrière dans les 5 secondes.

i Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé.
Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

Verrouillage centralisé inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
- Batterie débranchée ou déchargée.

! En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

Porte avant gauche

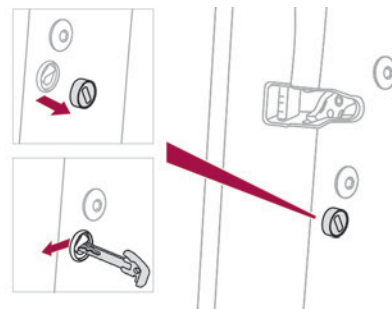
- ▶ Insérer la clé dans la serrure de la porte.
- ▶ Tourner la clé vers l'arrière du véhicule pour la verrouiller, ou vers l'avant pour la déverrouiller.

Autres portes

Déverrouillage

- ▶ Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

Verrouillage

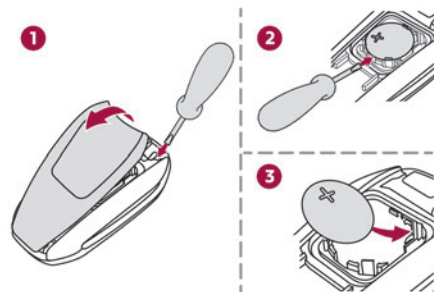


- ▶ Ouvrir les portes.
- ▶ Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée. Se reporter à la rubrique correspondante.
- ▶ **Retirer le capuchon noir**, situé sur le chant de porte, à l'aide de la clé.
- ▶ Insérer la clé sans forcer dans la cavité, puis tourner le loquet vers l'intérieur de la porte.
- ▶ Retirer la clé et remettre en place le capuchon noir.
- ▶ Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Changement de la pile

Un message s'affiche au combiné lorsque le remplacement de la pile est nécessaire.

Pile réf. : CR2032 / 3 volts.



- ▶ Déclipper le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau de l'encoche, et relever le couvercle.
- ▶ Retirer la pile usée de son logement.
- ▶ Mettre en place la pile neuve en respectant la polarité et en commençant par l'introduire au niveau des contacts situés dans l'angle, puis clipper le couvercle sur le boîtier.
- ▶ Réinitialiser la télécommande.

Pour plus d'informations sur la **Réinitialisation de la télécommande**, se reporter à la rubrique correspondante.

e Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

! Cet équipement contient une pile de type bouton.

Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique !

Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort.

Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.

Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.

Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

! Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect !

Remplacer la pile par le même type.

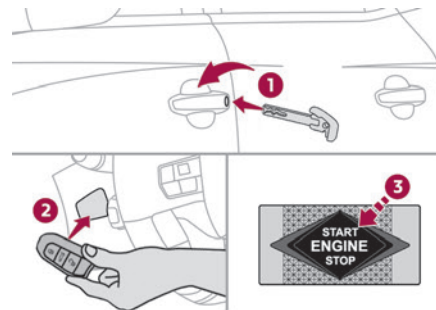
! Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !

Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.

Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

Réinitialisation de la télécommande

Après un changement de pile ou en cas de dysfonctionnement, il peut être nécessaire de réinitialiser la télécommande.



- ▶ Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.
- ▶ Placer la clé électronique contre le lecteur de secours, situé sur la colonne de direction et la maintenir jusqu'à la mise du contact.
- ▶ Depuis le mode **P** de la boîte de vitesses automatique, appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Mettre le contact en appuyant sur le bouton "START/STOP".

Si le dysfonctionnement persiste après la réinitialisation, consulter rapidement le Réseau ou un atelier qualifié.

Portes

Ouverture

De l'extérieur

► Après déverrouillage du véhicule ou avec la clé électronique du système "Accès et Démarrage Mains Libres" dans la zone de reconnaissance, tirer la poignée de porte.

i Déverrouillage sélectif activé, au premier appui sur le bouton de déverrouillage de la télécommande, seule la porte conducteur pourra être ouverte.

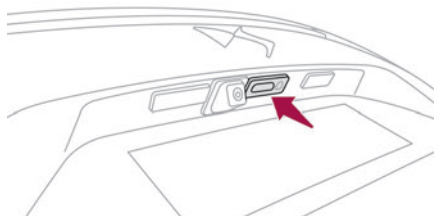
De l'intérieur

► Tirer la commande intérieure d'ouverture d'une porte ; cette action déverrouille complètement le véhicule.

i Déverrouillage sélectif activé :
- L'ouverture de la porte conducteur déverrouille uniquement la porte conducteur (si le véhicule n'a pas été déverrouillé totalement au préalable).
- L'ouverture d'une des portes passager déverrouille le reste du véhicule.

Coffre

Ouverture du hayon



- Véhicule déverrouillé ou avec la clé électronique dans la zone de reconnaissance, appuyer sur la commande centrale du hayon.
- Soulever le hayon.

i Lorsque le déverrouillage sélectif est activé, la clé électronique doit se trouver à proximité de l'arrière du véhicule.

! Le hayon n'est pas conçu pour supporter un porte-vélo.

Fermeture du hayon

- Abaisser le hayon à l'aide des poignées de préhension intérieures.
- Relâcher les poignées et appuyer sur la face extérieure du hayon pour le fermer.

! En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le hayon lors

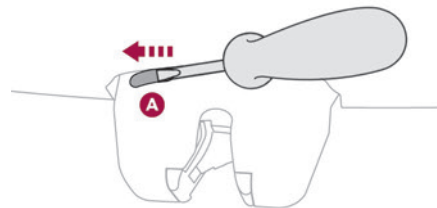
de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du hayon et des blessures graves.

Commande de secours

Pour déverrouiller mécaniquement le coffre en cas de dysfonctionnement de la batterie ou du verrouillage centralisé.

Déverrouillage

► Rabattre les sièges arrière afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.



- Introduire un petit tournevis dans l'orifice A de la serrure pour déverrouiller le coffre.
- Déplacer le loquet vers la gauche.

Reverrouillage après fermeture

Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre restera verrouillé.

i En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, il est impératif de

débrancher la batterie pour verrouiller le coffre et assurer ainsi le verrouillage complet du véhicule.

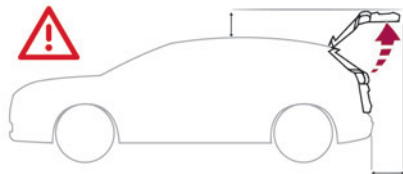
! Ne jamais introduire un doigt dans le système de verrouillage du hayon motorisé - Risque de blessure grave !

! En cas d'utilisation de dispositif d'attelage ou de porte-vélo non recommandé par le Constructeur, il est impératif de désactiver le fonctionnement motorisé du hayon.

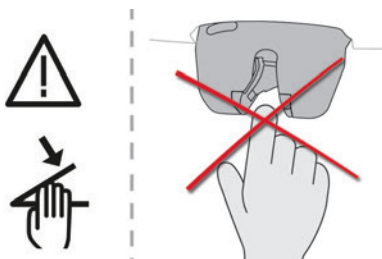
Hayon motorisé

(Selon version)

Les demandes de manœuvre du hayon doivent être effectuées véhicule à l'arrêt.



! Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon motorisé.



Antipincement

Le hayon motorisé comporte un dispositif de détection d'obstacles qui interrompt et inverse automatiquement le mouvement de quelques degrés, pour permettre le dégagement de l'obstacle.

Attention, ce dispositif d'antipincement n'est pas actif en fin de fermeture (environ 1 cm avant la fermeture complète).

! Pour éviter tout risque de blessure par pincement / coincement, avant et pendant les manoeuvres du hayon motorisé :

- S'assurer que personne ne se trouve à proximité de l'arrière du véhicule.
- Surveiller le comportement des passagers arrière, en particulier les enfants.

Porte-vélo / Attelage

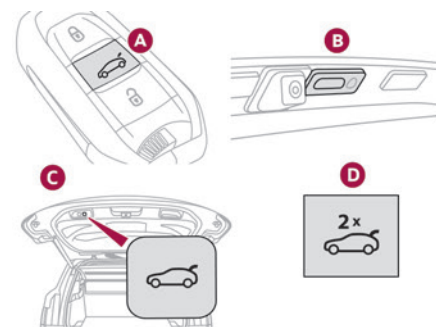
Le hayon motorisé n'est pas conçu pour supporter un porte-vélo.

En cas d'installation d'un porte-vélo sur le dispositif d'attelage avec branchement du câble sur la prise d'attelage, le fonctionnement motorisé du hayon sera automatiquement désactivé.

Fonctionnement motorisé



Le paramétrage du fonctionnement motorisé du hayon se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.



Plusieurs possibilités sont disponibles pour manœuvrer le hayon :

- A. Par la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres
- B. Par la commande extérieure sur le hayon
- C. Par la commande intérieure sur le hayon
- D. Par la commande sur la planche de bord

Ouverture

- ▶ Appui long sur le bouton central **A** de la clé électronique.
- ou
- ▶ Appui court sur la commande extérieure **B** du hayon avec la clé électronique sur soi.
- ou
- ▶ Deux appuis consécutifs sur la commande **D** de planche de bord.

i Le hayon s'ouvre soit complètement par défaut, soit jusqu'à la position préalablement mémorisée. Si le fonctionnement motorisé n'est pas activé, ces actions libèrent le hayon (position entrebaillée). Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du coffre avec une des commandes **A** ou **B** déverrouille le véhicule, ou le coffre seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du coffre.

Fermeture

- ▶ Appui court sur la commande intérieure **C** du hayon.

i À tout instant, il est possible d'intervenir pendant une manœuvre du hayon. Un nouvel appui sur l'une de ces commandes interrompt la manœuvre en cours.

Mémorisation d'une position d'ouverture

Afin de limiter l'angle d'ouverture du hayon motorisé :

- ▶ Déplacer manuellement le hayon jusqu'à la position désirée ou par l'appui sur le bouton.
- ▶ Appuyer plus de 3 secondes sur le bouton **C** ou sur la commande extérieure **B** (mémorisation confirmée par un signal sonore bref).

Une nouvelle opération de mémorisation annule la précédente.

i La mémorisation n'est disponible qu'à partir d'une hauteur d'ouverture supérieure ou égale à 1 m entre la position basse et la position haute du hayon.

Fonctionnement manuel

Le hayon peut être manoeuvré à la main, même avec le fonctionnement motorisé activé.

Le hayon doit être immobile.

Lors des manoeuvres manuelles d'ouverture et de fermeture du hayon motorisé, vous ne disposez plus de l'assistance des vérins. Une résistance à l'ouverture comme à la fermeture est donc tout à fait normale.

i Lors de manoeuvres successives d'ouverture et de fermeture du hayon, il se peut que l'échauffement du moteur électrique

ne permette plus l'ouverture ni la fermeture de celui-ci.

Laisser refroidir le moteur électrique sans effectuer de manoeuvre pendant au moins 10 minutes.

Si vous ne pouvez pas attendre, le manoeuvrer manuellement.

Fermeture manuelle du hayon motorisé en cas de panne

Cette opération est nécessaire **uniquement en cas de panne de la motorisation du hayon**.

Si la panne provient de la batterie, il est conseillé de la recharger ou de la changer avec le hayon **fermé**.

Dans cette situation, les efforts pour fermer le hayon peuvent être très importants.

- ▶ Le fermer sans à-coup, le plus lentement possible, en appuyant au centre du hayon.

! Ne pas abaisser le hayon en appuyant sur l'un de ses côtés - Risque de casse !

Précautions d'usage

i **En conditions hivernales**
Pour éviter tout problème de fonctionnement, enlever la neige ou attendre la fonte du gel avant de commander l'ouverture motorisée du hayon.

i En cas de lavage

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, ne pas oublier de verrouiller et de s'éloigner du véhicule, afin d'éviter tout risque d'ouverture inopinée.

Fonction mains-libres (Accès bras chargés)

Avec la clé électronique sur soi, cette fonction permet l'ouverture, la fermeture ou l'arrêt du mouvement du hayon motorisé par un mouvement de "coup de pied" sous le pare-chocs arrière.



Le réglage de la fonction "Ouverture mains libres du coffre" se fait dans l'application

Paramètres > Véhicule de l'écran tactile.

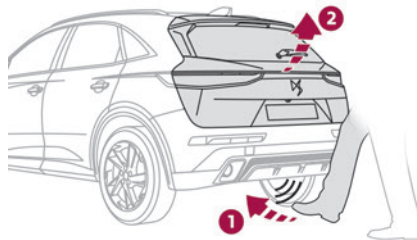
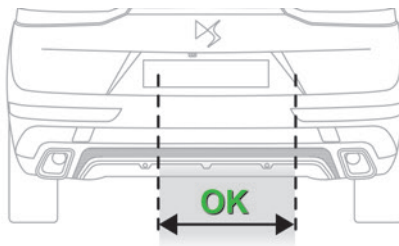


S'assurer d'avoir une position stable avant d'effectuer le geste du coup de pied.

Faire attention à ne pas toucher au système d'échappement qui peut être chaud - Risque de brûlure !

i Véhicules hybrides rechargeables

La fonction n'est pas disponible lorsque le véhicule est branché.



► Se positionner derrière le véhicule au niveau de la plaque minéralogique puis donner un coup de pied dans la zone de détection "OK".

Le coup de pied doit être donné dans le sens de la marche, de manière fluide, pas trop rapide, dans un geste vertical de bas en haut. Lever suffisamment le pied et le retirer immédiatement. La prise en compte du coup de pied est confirmée par l'allumage des indicateurs de direction.



Le coup de pied de type "balayage transversal" est proscrit. Si le coup de pied n'a pas été détecté, attendre au moins

2 secondes avant de donner un nouveau coup de pied.

Ne pas donner de coups de pied répétitifs.

Si le mouvement du hayon motorisé ne s'est pas engagé, vérifier que :

- La fonction est activée.
- La clé électronique est sur soi, à l'extérieur du véhicule dans la zone de reconnaissance arrière.
- Le coup de pied a été donné dans la zone de détection, suffisamment proche du pare-chocs.
- Le pied a été retiré suffisamment rapidement du pare-chocs.

Verrouillage automatique

Il est possible de verrouiller automatiquement le véhicule à l'aide de la fonction mains-libres (Accès bras chargés).



Le réglage de la fonction "Verrouillage mains libres du coffre" se fait dans

l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.



Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du volet de coffre avec cette fonction déverrouille le véhicule, ou le volet de coffre seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du volet de coffre.

La fermeture du volet de coffre avec la fonction "Accès bras chargés" permet de verrouiller le véhicule.

Recommandations liées à la fonction mains-libres (Accès bras chargés)

En cas de non-fonctionnement, vérifier que la clé électronique n'est pas exposée à une source de pollution électromagnétique (exemple : smartphone).

La fonction peut se désactiver ou être altérée en cas de pluie ou de neige.

La fonction peut être altérée avec l'utilisation d'une prothèse de jambe.

Dans certains cas, il est possible que le hayon s'ouvre ou se ferme seul, notamment en cas de :

- Attelage ou retrait d'une remorque.
- Pose ou retrait d'un porte-vélo.
- Chargement ou déchargement de vélos sur un porte-vélo.
- Dépôt ou soulèvement de quelque chose derrière le véhicule.
- Approche d'un animal du pare-chocs arrière.
- Lavage du véhicule.
- Entretien effectué sur le véhicule.
- Accès à la roue de secours.

Pour éviter ce type de fonctionnement, éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance ou désactiver la fonction mains-libres.

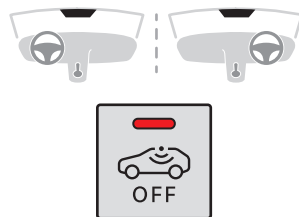
! Dispositif d'attelage

L'installation d'un dispositif d'attelage peut perturber le système de détection. Pour éviter l'ouverture inopinée du hayon lors de la manipulation du dispositif d'attelage :

- ▶ Éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance, hayon fermé. Pour plus d'informations sur l'**Attelage à rotule démontable sans outil**, se reporter à la rubrique correspondante.

Alarme

(Selon version)



Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction.

Surveillance périmétrique

Le système contrôle l'ouverture du véhicule. L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie, par exemple, d'ouvrir une porte, le coffre ou le capot.

Surveillance volumétrique

Le système contrôle la variation de volume dans l'habitacle. L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre, pénètre dans l'habitacle ou se déplace à l'intérieur du véhicule.

Surveillance antisoulèvement

Le système contrôle les mouvements de l'assiette du véhicule.

L'alarme se déclenche si le véhicule est soulevé ou déplacé.

i En stationnement, l'alarme ne se déclenche pas si le véhicule est heurté.

Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses propres composants.

L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.

! **Intervention sur le système d'alarme**
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Fermeture du véhicule avec système d'alarme complet

Activation

- ▶ Couper le contact et sortir du véhicule.
 - ▶ Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.
- Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes et les indicateurs de direction s'allument pendant 2 secondes environ.

La surveillance périmétrique est activée après un délai de 5 secondes, la surveillance volumétrique et antisoulèvement après 45 secondes.

! Porte, coffre ou capot

Si un ouvrant est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périmétrique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

! Toit ouvrant

Si le toit ouvrant reste ouvert, le véhicule est verrouillé et la surveillance périmétrique s'active, mais pas les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

Désactivation

► Appuyer sur l'un des boutons de déverrouillage de la télécommande :



appui court



appui long

ou

► Déverrouiller le véhicule avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Le système de surveillance est désactivé : le voyant du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant 2 secondes environ.

! En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance se réactive automatiquement.

Fermeture du véhicule avec surveillance périmétrique seule

Désactiver la surveillance volumétrique pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Vitre entrouverte.
- Lavage du véhicule.
- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.
- Transport sur un bateau.

Désactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

► Couper le contact et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son voyant rouge.

► Sortir du véhicule.

► Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Seule la surveillance périmétrique est activée ; le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes.

! Pour être prise en compte, cette désactivation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

► Désactiver la surveillance périmétrique en déverrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Le voyant du bouton s'éteint.

► Réactiver l'ensemble des surveillances en verrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.

Selon pays de commercialisation, certaines fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme.

Au déverrouillage du véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, le clignotement rapide du voyant rouge du bouton indique que l'alarme s'est déclenchée pendant votre absence. À la mise du contact, ce clignotement s'arrête.

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

- ▶ Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte avant gauche.
- ▶ Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
- ▶ Mettre le contact ; l'alarme s'arrête. Le voyant du bouton s'éteint.

Fermeture du véhicule sans activer l'alarme

- ▶ Verrouiller le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte avant gauche.

Activation automatique

(Selon version)

2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre, le système s'active automatiquement.

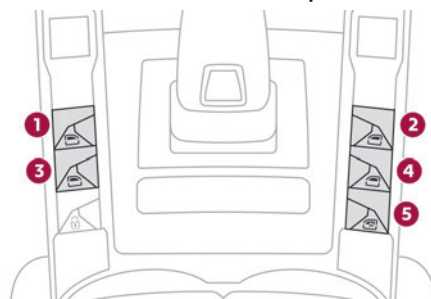
- ▶ Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyer au préalable sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou déverrouiller avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Dysfonctionnement

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique le dysfonctionnement du système.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Lève-vitres électriques



1. Avant gauche
2. Avant droit
3. Arrière gauche
4. Arrière droit
5. Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière
Désactivation des commandes d'ouverture des portes arrière (sécurité enfants électrique)*

Fonctionnement manuel

- ▶ Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande, sans dépasser le point de résistance ; la vitre s'arrête dès que la commande est relâchée.

Fonctionnement automatique

- ▶ Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande au-delà du point de résistance ; la vitre s'ouvre / se ferme complètement après avoir relâché la commande.

Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

i Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact ou après verrouillage du véhicule. À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes. Pour les réactiver, remettre le contact ou déverrouiller le véhicule.

Antipincement

Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis aussitôt redescend partiellement.

Désactivation des commandes arrière de lève-vitres arrière



Pour la sécurité des enfants, appuyer sur la commande **5** pour désactiver les commandes des lève-vitres arrière.

Le voyant du bouton s'allume, accompagné d'un message qui confirme l'activation. Il reste

allumé, contact mis, tant que la désactivation est effective.

L'utilisation des lève-vitres électriques arrière à partir des commandes du conducteur reste possible.

! Pour les versions équipées de la sécurité enfants électrique, cette commande désactive également les commandes intérieures des portes arrière. Pour plus d'informations sur la **Sécurité enfants**, se reporter à la rubrique correspondante.

Réinitialisation des lève-vitres

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.

La fonction antipincement est inopérante pendant ces opérations.

Pour chacune des vitres :

- ▶ Descendre complètement la vitre, puis la remonter ; elle remontera par palier de quelques centimètres à chaque action. Renouveler l'opération jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
- ▶ Garder la commande tirée pendant au moins une seconde après avoir atteint la position vitre fermée.

! En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut

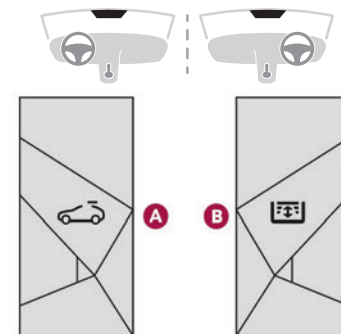
inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée. Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.

Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres. Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres. Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à distance à l'aide de la clé électronique. Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Toit ouvrant panoramique

Le toit ouvrant panoramique est constitué d'une vitre mobile pouvant coulisser au-dessus du pavillon, et d'un rideau d'occultation pouvant être ouvert indépendamment. L'ouverture du toit entraîne automatiquement celle du rideau d'occultation.

- ▶ Pour ouvrir et fermer le toit ou le rideau d'occultation, utiliser les boutons situés sur la console de pavillon.



- A. Commande du toit ouvrant
- B. Commande du rideau d'occultation

Le toit ou le rideau peuvent être manœuvrés dès la mise du contact (avec un niveau de charge suffisant de la batterie), moteur tournant, en mode STOP du Stop & Start, et jusqu'à 45 secondes après la coupure du contact ou après le verrouillage du véhicule.

Précautions

! Ne pas passer la tête ni les bras à travers le toit ouvrant lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

! Vérifier que les bagages et accessoires transportés sur les barres de toit ne gênent pas les manœuvres du toit ouvrant. Ne pas poser de charges lourdes sur la vitre mobile du toit ouvrant.

! Si le toit ouvrant est mouillé, après une averse ou le lavage du véhicule, attendre son séchage complet avant de le manœuvrer. Ne pas manœuvrer le toit ouvrant s'il est couvert de neige ou de glace - Risque de détérioration !
Pour déneiger ou dégivrer le toit ouvrant, utiliser uniquement des outils en plastique.

! Vérifier régulièrement l'état des joints du toit ouvrant (ex. : présence de poussières, feuilles mortes).
En cas de nettoyage du véhicule dans une station de lavage, vérifier au préalable la bonne fermeture du toit ouvrant et ne pas approcher la lance haute pression à moins de 30 centimètres des joints.

! Ne jamais quitter le véhicule en laissant le toit ouvert.

Manœuvres

Lors de l'ouverture complète du toit, la vitre mobile passe en position entrebâillée, puis

coulisse au-dessus du pavillon. Toutes les positions intermédiaires sont possibles.

! Selon la vitesse du véhicule, la position de l'entrebâillement peut varier pour améliorer l'acoustique.

! Avant d'actionner le bouton de commande du toit ou du rideau, s'assurer que rien ni personne n'empêche la manœuvre. Faire particulièrement attention aux enfants pendant la manœuvre du toit ou du rideau d'occultation.
En cas de pincement lors de la manipulation du toit ou du rideau, il faut inverser le mouvement du toit ou du rideau en appuyant sur la commande concernée.
Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement le toit ouvrant et le rideau d'occultation.

Dispositif d'antipincement

Si le toit ou le rideau rencontrent un obstacle pendant leur fermeture, le mouvement est automatiquement inversé.

Le dispositif d'antipincement du toit est conçu pour être efficace jusqu'à 120 km/h.

Ouverture / Fermeture

- ▶ Pour ouvrir le toit ou le rideau, utiliser la partie du bouton située vers l'arrière du véhicule.
- ▶ Pour fermer le toit ou le rideau, utiliser la partie du bouton située vers l'avant du véhicule.

Fonctionnement des boutons

- ▶ Une impulsion au-delà du point de résistance d'un bouton entraîne directement l'ouverture ou la fermeture complète.
- ▶ Une deuxième impulsion interrompt le mouvement en cours.
- ▶ En maintenant l'appui sur un bouton (sans passer le point de résistance), le mouvement de la vitre ou du rideau s'arrête lorsque ce bouton est relâché.
- ▶ Toit fermé : une impulsion simple, sans aller au-delà du point de résistance, le fait passer à la position entrebâillée.
- ▶ Toit entrebâillé : une impulsion simple, sans aller au-delà du point de résistance, l'ouvre ou le ferme complètement.

! Le toit et les vitres, puis le rideau d'occultation, peuvent être fermés en maintenant l'appui sur la commande de verrouillage des portes. La manœuvre s'interrompt dès que la commande de verrouillage est relâchée.

! La fermeture du rideau d'occultation est limitée par la position du toit ouvrant : le rideau ne peut dépasser l'avant de la vitre mobile. Lors de mouvements simultanés du toit et du rideau, ce dernier s'arrête ou reprend sa marche automatiquement selon la position du toit.

Réinitialisation

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de dysfonctionnement ou de mouvement saccadé du toit ouvrant ou du rideau d'occultation, une réinitialisation est nécessaire.

- ▶ Vérifier que rien ne gêne le déplacement du toit ou du rideau, et que les joints sont propres.
- ▶ Contact mis, fermer complètement le toit et le rideau.
- ▶ Appuyer sans interruption sur la partie du bouton **A** située vers l'avant jusqu'à ce que le toit et le rideau se déplacent légèrement, puis maintenir encore 1 seconde avant de relâcher.
- ▶ Attendre 2 secondes et appuyer de nouveau sans interruption sur la partie du bouton **A** située vers l'avant. Le rideau et le toit vont s'ouvrir et se fermer l'un après l'autre. Lorsque les deux seront de nouveau complètement fermés, maintenir encore 2 secondes et relâcher.

- **i** En cas d'erreur de manipulation, recommencer entièrement la procédure.

Position de conduite

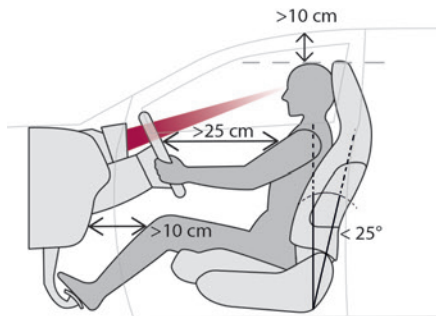
Bien s'installer

Adopter une bonne position de conduite contribue à améliorer le confort et la protection du conducteur.

Cela permet également d'optimiser la visibilité intérieure / extérieure, ainsi que l'accessibilité des commandes.

Certains réglages de sièges décrits dans cette rubrique dépendent du niveau de finition et du pays de commercialisation du véhicule.

Côté conducteur



S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, le dos et les épaules appuyés contre le dossier. Régler la hauteur de l'assise de façon que les yeux soient au niveau du milieu du pare-brise.

La tête doit être à une distance minimale de 10 cm du toit.

Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir appuyer à fond sur les pédales tout en gardant les jambes légèrement fléchies.

La distance entre les genoux et la planche de bord doit être de 10 cm minimum, afin de faciliter l'accès aux commandes de la planche de bord.

Régler l'inclinaison du dossier dans la position la plus verticale possible ; l'inclinaison ne doit jamais excéder 25°.

Régler l'appui-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête. Régler la longueur de l'assise afin d'assurer un soutien au niveau des cuisses.

Régler le soutien lombaire pour épouser la forme de la colonne vertébrale.

Régler le volant en profondeur afin de garantir une distance minimale de 25 cm avec le sternum et de pouvoir le tenir en gardant les bras légèrement pliés.

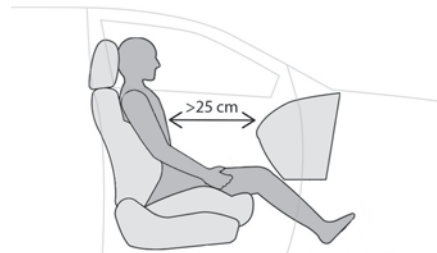
Régler le volant en hauteur de façon qu'il ne masque pas les informations du combiné.

! Pour des raisons de sécurité, le réglage des sièges doit être effectué exclusivement à l'arrêt.

• Sièges à réglages électriques

i Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Côté passager



S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, dos et épaules appuyés contre le dossier.

Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir garantir une distance minimale de 25 cm avec la planche de bord.

Régler l'appui-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.

Avant de démarrer

Régler les rétroviseurs extérieurs et intérieur de façon à réduire les angles morts.

Attacher la ceinture de sécurité : placer la sangle diagonale de la ceinture au centre de l'épaule et ajuster la sangle ventrale afin qu'elle soit serrée au niveau du bassin.

S'assurer que l'ensemble des passagers a correctement attaché sa ceinture.

• Rétroviseurs extérieurs électriques

i Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

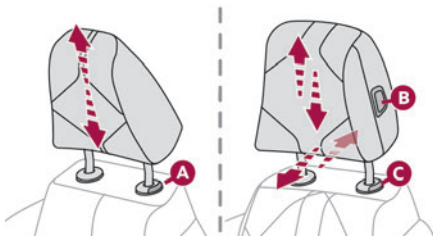
En conduisant

Maintenir une bonne position et tenir le volant à deux mains en position "9h15", de façon à pouvoir accéder rapidement aux commandes situées sur le volant et à proximité.

- ! Ne jamais modifier les réglages des sièges ni du volant en roulant.
Laisser toujours les pieds sur le plancher.

Sièges avant

Appuis-tête avant



Réglage en hauteur

Vers le haut :

- Soulever l'appui-tête jusqu'à la hauteur souhaitée ; le déclic d'enclenchement est perceptible.

Vers le bas :

- Selon équipement, appuyer sur l'ergot **A** ou sur le bouton **B** puis, en maintenant l'appui, abaisser l'appui-tête.

- Le réglage est correct lorsque le bord supérieur de l'appui-tête se trouve au niveau du dessus de la tête.

Réglage en inclinaison

(Selon équipement)

Vers l'avant :

- Déplacer la partie inférieure de l'appui-tête vers l'avant.

Vers l'arrière :

- Appuyer sur le bouton **B** puis, en maintenant l'appui, déplacer la partie inférieure de l'appui-tête vers l'arrière.

Retrait d'un appui-tête

- Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
- Selon équipement, appuyer sur l'ergot **A** ou **C** pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.
- Par sécurité, ranger l'appui-tête.

Remise en place d'un appui-tête

- Introduire les tiges de l'appui-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appui-tête jusqu'en butée.
- Selon équipement, appuyer sur l'ergot **A** ou **C** pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.
- Procéder au réglage en hauteur.

- ! Ne jamais rouler avec les appuis-tête retirés ; ceux-ci doivent être en place et réglés en fonction de l'occupant du siège.

- ! Avant d'effectuer une manoeuvre de recul du siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège.
Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Sièges à réglages manuels

Longitudinal



- Soulever la barre de commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.
- Relâcher la barre de commande pour verrouiller la position sur l'un des crans.

Hauteur



- Tirer la commande vers le haut pour monter ou la pousser vers le bas pour descendre, jusqu'à obtenir la position recherchée.

Inclinaison du dossier



- Tourner la molette pour obtenir l'inclinaison désirée.

Sièges à réglages électriques

- i Pour éviter de décharger la batterie, effectuer ces réglages moteur tournant.

Longitudinal



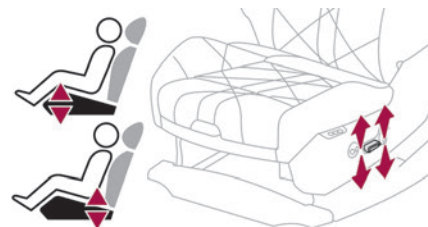
- Pousser la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour faire coulisser le siège.

Inclinaison du dossier



- Basculer la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

Hauteur et inclinaison de l'assise



- Basculer la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur désirée.
- Basculer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir l'inclinaison désirée.

Réglages complémentaires

Réglage lombaire électrique



Réglages "2 voies"

- Maintenir l'appui sur l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.

Réglages "4 voies"

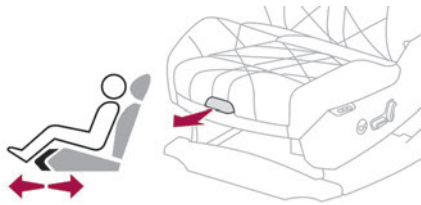
La commande permet de régler indépendamment la profondeur et la hauteur du soutien lombaire.



► Maintenir l'appui sur l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.

► Maintenir l'appui sur le haut ou le bas de la commande pour remonter ou abaisser la zone d'appui lombaire.

Longueur de l'assise



► Tirer la poignée vers l'avant pour déverrouiller l'assise, puis avancer ou reculer la partie avant du coussin.

Inclinaison de l'assise

Cette commande de réglage électrique est présente sur les sièges à réglages manuels certifiés "AGR".

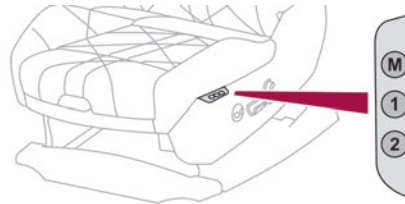


► Maintenir l'appui sur la partie avant ou arrière du bouton pour abaisser ou relever la partie avant de l'assise.

Mémorisation des positions de conduite

Associée au siège conducteur à réglages électriques, cette fonction permet de mémoriser deux positions de conduite pour faciliter ces réglages en cas de changements fréquents de conducteur.

Elle prend en compte les réglages électriques du siège et des rétroviseurs extérieurs.



Avec les boutons M / 1 / 2

- S'installer et mettre le contact.
- Régler le siège et les rétroviseurs extérieurs.

► Appuyer sur le bouton **M**, puis dans un délai de 4 secondes, appuyer sur le bouton **1** ou **2**.

Un signal sonore retentit pour indiquer la mémorisation.

La mémorisation d'une nouvelle position annule la précédente.

Rappel d'une position mémorisée

! Lors du déplacement du siège, s'assurer que personne, ni aucun objet n'entrave le mouvement automatique du siège.

Contact mis ou moteur tournant

► Appuyer sur le bouton **1** ou **2** pour rappeler la position correspondante.

Un signal sonore retentit à la fin du rappel.

Il est possible d'interrompre le mouvement en cours en appuyant sur le bouton **M**, **1** ou **2** ou en utilisant une commande de réglage du siège.

Le rappel de position est impossible en roulant.

Le rappel de position est désactivé environ 45 secondes après la coupure du contact.

Fonction d'accueil

La fonction d'accueil facilite l'accès et la sortie du véhicule.

Le siège avant recule automatiquement à la coupure du contact et à l'ouverture de la porte conducteur, puis reste en position pour un futur accès au véhicule.

À la mise du contact, le siège avant avance pour atteindre la position de conduite mémorisée.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Sièges chauffants et/ou ventilés

Activation / Désactivation



Dans l'application **Sièges** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Fonctions de chauffage** ou **Sièges ventilés**.

► Sélectionner le siège conducteur ou passager. La page correspondante s'affiche avec les derniers réglages mémorisés.



Si les réglages conviennent, appuyer pour activer / désactiver la fonction dans l'application **Sièges**.

Sans action, l'affichage revient à son état initial. L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Modification des réglages

► Dans la page **Fonctions de chauffage** ou **Sièges ventilés**, sélectionner le siège concerné.
► Sélectionner une intensité parmi les trois pré-réglages "1" (Faible), "2" (Normal) ou "3" (Fort). Les réglages sont mémorisés à la coupure du contact.

e Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.

Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.

Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant,

arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.



L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.

Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (ex. : maladie, prise de médicament).

Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempeée.

Massages multipoints

Système avec choix du type de massage et réglage de son intensité.

Ce système fonctionne moteur tournant, ainsi qu'en mode STOP du Stop & Start.

Activation / Désactivation



Dans l'application **Sièges** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Massage**.

► Sélectionner le siège conducteur ou passager. La page correspondante s'affiche avec les derniers réglages mémorisés.



Si les réglages conviennent, appuyer pour activer / désactiver la fonction dans l'application **Sièges**.

Sans action, l'affichage revient à son état initial. L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Modification des réglages

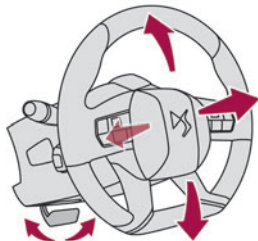
► Dans la page **Massage**, sélectionner le siège concerné.
► Sélectionner une intensité de massage parmi les trois pré-réglages "1" (Faible), "2" (Normal) ou "3" (Fort).
► Sélectionner un autre type de massage parmi ceux proposés.

Les modifications sont prises en compte immédiatement et mémorisées à la coupure du contact.

Une fois activé, le système démarre un cycle de massage d'une heure, composé de séquences de 6 minutes de massage suivies de 3 minutes de pause.

Le système s'arrête automatiquement à la fin du cycle.

Réglage du volant



- ▶ À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
- ▶ Régler la hauteur et la profondeur pour adapter la position de conduite.
- ▶ Pousser la commande pour verrouiller le volant.

! Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs

Réglage



- ▶ Tourner la commande **A** à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
- ▶ Déplacer la commande dans les 4 directions pour effectuer le réglage.
- ▶ Replacer la commande en position centrale.

! Pour maximiser la sécurité, régler les rétroviseurs de façon à réduire "l'angle mort".

Les objets observés sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

Rabattement

Automatique : verrouiller le véhicule à l'aide de la clé électronique.



Manuel : contact mis, tourner la commande **A** vers le bas.

i Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande **A**, ils ne se déploieront pas au déverrouillage du véhicule.

Déploiement

Automatique : déverrouiller le véhicule à l'aide de la clé électronique.

Manuel : contact mis, tourner la commande **A** vers le haut.

En cas de nécessité, les rétroviseurs peuvent être rabattus à la main.

i Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Avant un lavage automatique du véhicule, rabattre les rétroviseurs.

Inclinaison automatique à la marche arrière

Selon version, cette fonction permet d'orienter automatiquement les rétroviseurs vers le bas pour faciliter les manoeuvres de stationnement en marche arrière.

- Moteur tournant, dès le passage de la marche arrière, les miroirs s'inclinent vers le bas. Ils reviennent chacun à leur position initiale :
- Quelques secondes après le désengagement de la marche arrière.
 - Dès que la vitesse dépasse 10 km/h.
 - À l'arrêt du moteur.



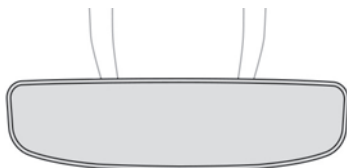
L'activation / désactivation se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Désembuage / Dégivrage



Le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage / dégivrage de la lunette arrière. Pour plus d'informations sur le **Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière**, se reporter à la rubrique correspondante.

Rétrovisseur intérieur électrochrome



Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et

progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

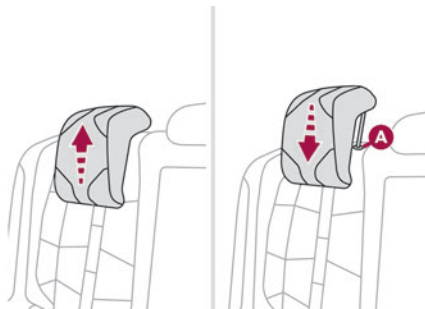
i Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le miroir s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.

Le système est inopérant si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

i **Véhicules hybrides rechargeables**
Une LED, située en dessous du rétroviseur intérieur et visible de l'extérieur du véhicule, s'allume en bleu pour indiquer que le véhicule roule en mode **Electric** (Suivant destination).

Sièges arrière

Appuis-tête arrière



Ils ont deux positions :

- **Position haute**, d'utilisation :
 - ▶ Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
- **Position basse**, de rangement, lorsque les sièges ne sont pas occupés :
 - ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.

Les appuis-tête arrière sont démontables.

Retrait d'un appui-tête

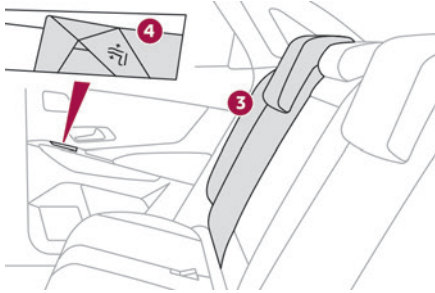
- ▶ Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.

Remise en place d'un appui-tête

- ▶ Introduire les tiges de l'appui-tête dans les guides du dossier correspondant.
- ▶ Pousser l'appui-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.

! Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuis-tête sont retirés ; les appuis-tête doivent être en place et en position haute. L'appui-tête du siège central ne peut pas être installé sur un siège latéral et inversement.

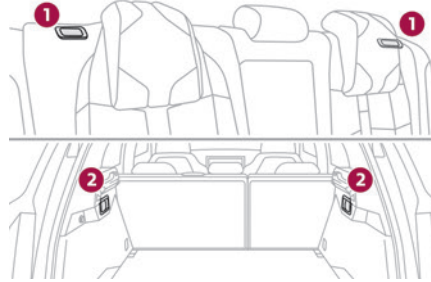
Inclinaison des dossiers



► Pour redresser ou incliner le dossier **3**, appuyer sur la commande **4** ou la tirer jusqu'à la position désirée.

! Lors du réglage du dossier, coffre chargé, vérifier qu'aucun objet n'entrave le mouvement du dossier - Risque de détérioration du dossier !

Rabattement des dossiers



Chaque partie du dossier comporte deux commandes de déverrouillage :

- Une poignée **1** sur le côté externe du dossier.
- Une palette **2** sur la garniture latérale du coffre.

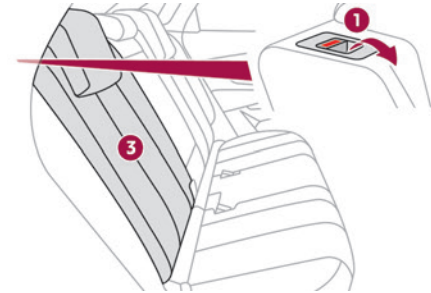
! Les manœuvres de dossiers doivent être effectuées seulement à l'arrêt.

Au préalable :

- Abaisser les appuis-tête des dossiers.
- Redresser l'accoudoir arrière.
- Avancer, si nécessaire, les sièges avant.
- Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (ex. : vêtements, bagages).
- Vérifier que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées le long des dossiers.

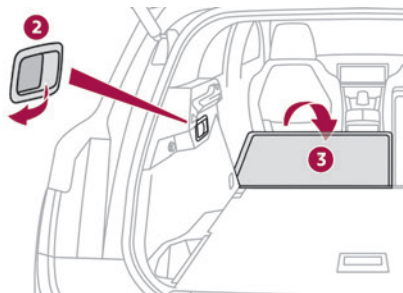
i Le rabattement du dossier s'accompagne d'un léger abaissement de l'assise correspondante. Pour obtenir une surface plane, il est nécessaire de placer le plancher de coffre amovible sur la position supérieure. Lorsque le dossier est déverrouillé, le témoin rouge de la poignée de déverrouillage est visible.

Rabattement depuis l'habitacle



- Presser la poignée **1** de déverrouillage du dossier.
- Accompagner le dossier **3** jusqu'à l'horizontale.

Rabattement depuis le coffre

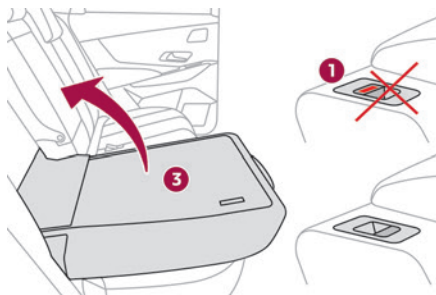


- Tirer vers soi la palette **2** de déverrouillage du dossier.

Le dossier **3** se rabat complètement sur l'assise.

Remise en place des dossiers

! Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.



- Redresser le dossier **3** et le pousser fermement pour le verrouiller.
- Vérifier que le témoin rouge de la poignée **1** de déverrouillage n'est plus visible.
- Vérifier que les ceintures de sécurité latérales n'ont pas été coincées pendant la manœuvre.


! Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc. Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

Chauffage et Ventilation

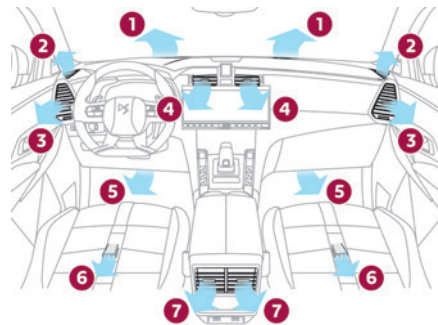
Entrée d'air

L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du pare-brise, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

Commandes

 Les commandes sont accessibles par l'application **Climatisation** de l'écran tactile et sont aussi regroupées sur le panneau de la console centrale.

Diffusion d'air



1. Buses de dégivrage ou de désembuage du pare-brise
2. Buses de dégivrage ou de désembuage des vitres latérales avant
3. Aérateurs latéraux obturables et orientables
4. Aérateurs centraux obturables et orientables
5. Sorties d'air aux pieds des passagers avant
6. Sorties d'air aux pieds des passagers arrière
7. Aérateurs obturables et orientables

Conseils

Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

- ▶ Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.
 - ▶ Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement, situé sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.
 - ▶ Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bonne condition de fonctionnement.
 - ▶ Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le Réseau ou un atelier qualifié.
- En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

! Éviter de rouler trop longtemps ventilation arrêtée ou en fonctionnement prolongé du recyclage de l'air ambiant - Risque de formation de buée et de dégradation de la qualité de l'air !

e Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants. Placer la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.

i La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule.

Entretien de la ventilation et de l'air conditionné

- ▶ Veiller au bon état du filtre habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants.
- Il est recommandé de privilégier un filtre habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il contribue à la protection contre les gaz polluants et les mauvaises odeurs.
- ▶ Pour assurer le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.

Stop & Start

i Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant.

Afin de maintenir le confort thermique souhaité dans l'habitacle, neutraliser temporairement la fonction Stop & Start.

Pour plus d'informations sur la fonction **Stop & Start**, se reporter à la rubrique correspondante.

Véhicules hybrides rechargeables

i L'utilisation intensive de la climatisation réduit l'autonomie du véhicule en mode **Electric**.

Ventilation contact mis

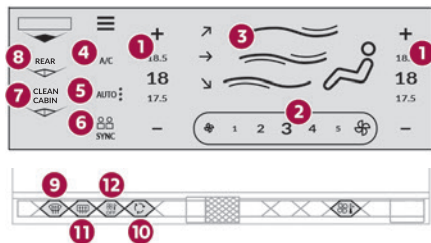
À la mise du contact, le système de ventilation et les réglages du débit d'air **2** et de la répartition d'air **3** dans l'habitacle sont actifs pour une durée qui dépend de l'état de charge de la batterie. Cette fonction n'inclut pas le système d'air conditionné.

Air conditionné automatique bizona

Ce système régule automatiquement l'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle. Ce système fonctionne moteur tournant, mais l'accès à la ventilation et à ses commandes reste possible contact mis.



Appuyer sur la touche de l'application **Climatisation** pour afficher la page de commandes du système.



1. Réglages de la température
2. Réglage du débit d'air
3. Réglage de la répartition d'air
4. Marche / Arrêt de l'air conditionné
5. Marche / Arrêt et Réglage de la climatisation automatique (AUTO DOUX / AUTO NORMAL / AUTO RAPIDE)
6. Synchronisation de température conducteur / passager avant
7. Fonction Clean Cabin
8. Fonction Rear
Verrouillage des commandes de réglages déportées
9. Désembuage / Dégivrage avant
10. Recyclage de l'air ambiant
11. Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière
12. Arrêt du système

Réglages de la température

Le conducteur et le passager avant peuvent chacun régler la température à leur convenance. La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non pas à une température précise.

► Appuyer sur l'une des touches 1 (+ ou -) ou faire glisser verticalement pour augmenter ou diminuer la valeur.

Il est possible d'aller au-delà des valeurs mini et maxi en sélectionnant respectivement **Faible** ou **Élevé**.

Il est recommandé d'éviter une différence de réglage gauche / droite supérieure à 3°C.

Synchronisation de température

Le réglage de la température côté conducteur est appliqué au côté passager.

► Appuyer sur la touche 6-**SYNC** pour activer / désactiver la fonction.

La fonction est désactivée automatiquement si le passager utilise ses touches de réglage de température.

Climatisation automatique

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

► Appuyer sur la touche 5-**AUTO** pour activer / désactiver le mode automatique du système d'air conditionné.

Lorsque le voyant de la touche est allumé, le système d'air conditionné fonctionne de manière automatique.

L'intensité de la climatisation automatique se module en choisissant l'un des réglages suivants :

– **AUTO DOUX** : privilégie une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.

– **AUTO NORMAL** : offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement (réglage par défaut).

– **AUTO RAPIDE** : privilégie une diffusion d'air dynamique et efficace.

Pour changer le mode AUTO, appuyer successivement sur la touche 5-**AUTO**.

Pour assurer le confort des passagers aux places arrière, privilégier les réglages **AUTO NORMAL** et **AUTO RAPIDE**.

• Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte.

En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Réglages manuels de la climatisation automatique

Il est possible de régler manuellement une ou plusieurs de ces fonctions, tout en maintenant les autres fonctions gérées par le système :

- Débit de l'air.
- Répartition de l'air.

Si un réglage est modifié, le voyant de la touche "AUTO" s'éteint.

► Appuyer de nouveau sur la touche **5-AUTO** pour réactiver la climatisation automatique.

Réglage du débit d'air

► Appuyer sur l'une des touches **2 (hélice)** ou faire glisser horizontalement pour diminuer ou augmenter le débit d'air.

Il est également possible d'appuyer directement sur l'une des valeurs.

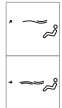
• Arrêt du système d'air conditionné

I En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.

"OFF" s'affiche à côté de l'hélice.

Réglage de la répartition d'air

► Appuyer sur les touches **3** pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pare-brise et vitres latérales

Aérateurs centraux et latéraux



Pieds des occupants

Une animation s'active pour afficher la présence d'air pulsé dans la direction indiquée.

Pour une diffusion homogène dans l'habitacle, il est possible d'activer les trois touches simultanément.

Fonction Clean Cabin

Elle comprend les fonctions AQS (Air Quality System) et Clean Air.

► Pour activer / désactiver la fonction, appuyer sur la touche **7**.

Fonction AQS

À l'aide d'une sonde de pollution extérieure, cette fonction active automatiquement le recyclage de l'air ambiant lorsqu'un certain seuil de substances polluantes dans l'air extérieur est détecté.

Lorsque la qualité de l'air est de nouveau satisfaisante, le recyclage de l'air ambiant est automatiquement désactivé.

Cette fonction n'est pas conçue pour détecter les mauvaises odeurs.

Le recyclage est automatiquement activé en cas d'utilisation du lave-vitre avant ou de l'engagement de la marche arrière.

La fonction est inactive si la température extérieure est inférieure à 5 °C pour prévenir le risque de formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Fonction Clean Air

À l'aide d'une sonde de pollution intérieure, cette fonction détecte les particules fines (ex. : fumée de cigarettes, moisissures, bactéries).

La gestion du recyclage de l'air ambiant permet de retrouver un habitacle purifié en quelques minutes, grâce au passage de l'air dans le filtre habitacle haute performance.

Si la qualité de l'air paraît diminuée, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour changer le filtre habitacle haute performance.

Marche / Arrêt de l'air conditionné

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température.
- En hiver, au-dessus de 3°C, il augmente l'efficacité du désembuage.

► Appuyer sur la touche **4-A/C** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné.

À la mise en marche de la fonction, "A/C" change de couleur.

• L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé.

Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.

L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

Fonction Rear

L'activation de la fonction allume le pulseur des aérateurs arrière.



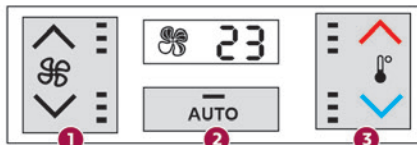
► Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet

Arrière.

► Appuyer sur la ligne "**Activer la climatisation arrière**" pour activer / désactiver la fonction.

Commandes de réglages déportées

Avec la fonction "Rear" active et les commandes de réglages déportées non verrouillées, les passagers arrière peuvent prendre le contrôle des principaux réglages du système d'air conditionné à l'aide du panneau de commande tactile situé à l'arrière de la console centrale. Les réglages affichés sur l'écran sont modifiés en conséquence.



1. Réglage du débit d'air
2. Programme automatique confort
3. Réglage de la température

Verrouillage des commandes de réglages déportées

Il est possible de bloquer l'accès des passagers arrière à ces réglages.



► Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet

Arrière.

► Appuyer sur la ligne "**Verrouiller les commandes de climatisation arrière**" pour verrouiller / déverrouiller les commandes de réglages déportées.
Un cadenas apparaît sur l'écran de l'air conditionné arrière.

Arrêt du système d'air conditionné

► Appuyer sur le bouton **12-OFF**.

Son voyant s'allume et tous les autres voyants du système d'air conditionné s'éteignent.

Cette action neutralise toutes les fonctions du système d'air conditionné.

Le confort thermique n'est plus géré. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

Recyclage de l'air ambiant

L'entrée d'air extérieur évite la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures et permet

d'atteindre plus rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.



► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

i La fonction s'active automatiquement en cas d'utilisation du lave-vitre avant ou à l'engagement de la marche arrière.

Désembuage / Dégivrage avant

Ce mode permet de désembuer ou dégivrer plus rapidement le pare-brise et les vitres latérales.



► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver le mode (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Le mode gère automatiquement l'air conditionné, le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.

Le débit d'air peut être modifié manuellement sans provoquer la désactivation de ce mode.

i Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.

! En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le

givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra.

Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière

Ce désembuage - dégivrage fonctionne uniquement moteur tournant.

Selon version, il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.

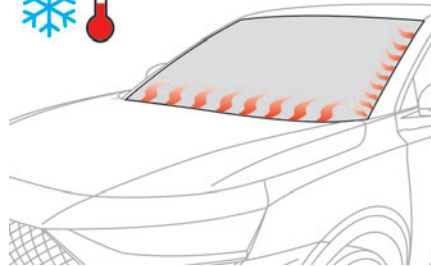


► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Le désembuage - dégivrage s'éteint automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

Éteindre le désembuage - dégivrage dès qu'il n'est plus nécessaire permet de réduire la consommation de courant, donc la consommation d'énergie.

Pare-brise chauffant



Par temps froid, cette fonction chauffe la base du pare-brise, ainsi que la zone située le long du montant de baie gauche.

Sans modifier les réglages du système d'air conditionné, elle permet de décoller plus rapidement les balais d'essuie-vitres du pare-brise lorsqu'ils sont collés par le givre et d'éviter l'accumulation de neige liée au fonctionnement des essuie-vitres.

Marche / Arrêt



► Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La fonction est active dès que la température extérieure descend au-dessous de 0°C. Elle est désactivée automatiquement à chaque coupure du moteur.

Pré-conditionnement thermique (Hybride rechargeable)

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21°C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.

Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché.

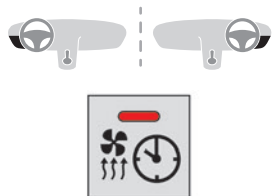
Programmation



Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Précond.**

- ▶ Appuyer sur + pour ajouter une programmation.
- ▶ Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur **OK**.
- ▶ Appuyer sur **ON** pour activer cette programmation.

Le pré-conditionnement thermique débute environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché (20 minutes lorsqu'il n'est pas branché) et est maintenu 10 minutes après.



Ce voyant est allumé fixe lorsqu'un pré-conditionnement thermique est programmé. Il clignote lorsque le pré-conditionnement thermique est en cours.

i Il est possible d'effectuer plusieurs programmations.

Chacune est mémorisée dans le système. Pour optimiser l'autonomie de la batterie, il est conseillé d'effectuer une programmation avec le véhicule branché.



La programmation peut également être effectuée depuis un smartphone via l'application **MyDS App**.

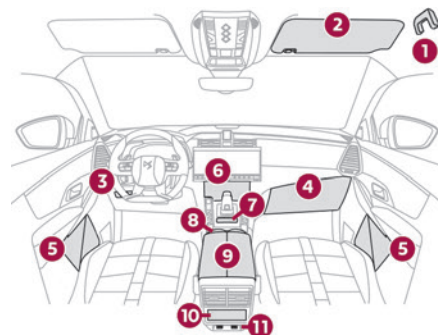
Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Le bruit de ventilation qui se produit à l'activation du pré-conditionnement thermique est tout à fait normal.

Conditions de fonctionnement

- La fonction ne s'active que **contact coupé** et véhicule **verrouillé**.
- Lorsque le véhicule est non branché, la fonction s'active uniquement si le niveau de charge de la batterie est supérieur à 20%.
- Véhicule non branché, lorsqu'une programmation récurrente est activée (exemple : du lundi au vendredi) et que 2 pré-conditionnements thermiques sont effectués sans reprise du véhicule, la programmation est désactivée.

Aménagements avant



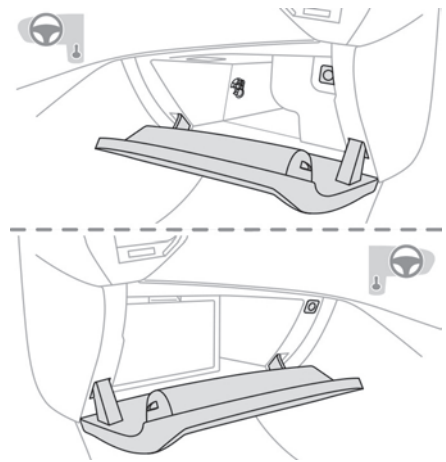
1. Poignée de maintien
2. Pare-soleil
3. Rangement sous volant
4. Boîte à gants éclairée
5. Bacs de porte
6. Vide-poches ou Recharge smartphone sans fil
Prise 12 V (120 W) / Prise(s) USB
7. Vide-poches
8. Porte-canettes
9. Accoudoir avant avec rangement
10. Vide-poches ou Pulseur arrière
11. Prises USB

Pare-soleil

► Contact mis, relever le volet d'occultation ; selon version, le miroir s'éclaire automatiquement.
Ce pare-soleil comprend également un range-ticket.

Boîte à gants

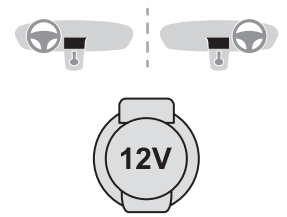
► Pour ouvrir la boîte à gants, soulever la poignée.
Contact mis, la boîte à gants s'éclaire à l'ouverture.
Selon version, elle comporte une buse de ventilation obturable, débitant le même air climatisé que les aérateurs de l'habitacle.



Elle donne accès à la commande de neutralisation de l'airbag frontal passager.

! Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant - Risque de blessure en cas de décélération brutale !

Allume-cigares / Prise(s) accessoires 12 V





► Pour utiliser l'allume-cigares, l'enfoncer et attendre quelques secondes son déclenchement automatique.
► Pour utiliser un accessoire 12 V (puissance maxi : 120 W), retirer l'allume-cigares et brancher l'adaptateur adéquat.
Cette prise permet de brancher un chargeur de téléphone, un chauffe-biberon...
Après utilisation, remettre immédiatement en place l'allume-cigares.

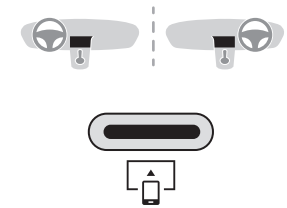
! Le branchement d'un équipement électrique non homologué par le Constructeur, tel qu'un chargeur avec prise

USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.



Prises USB

Ces sérigraphies déterminent le type d'utilisation d'une prise USB :

-  Alimentation et recharge.
-  Idem, plus utilisation des applications du smartphone avec l'écran tactile.



Les prises USB permettent de brancher un équipement nomade.

  La prise USB permet également de brancher un smartphone en connexion Android Auto® ou CarPlay® pour bénéficier de certaines applications du smartphone sur l'écran tactile.

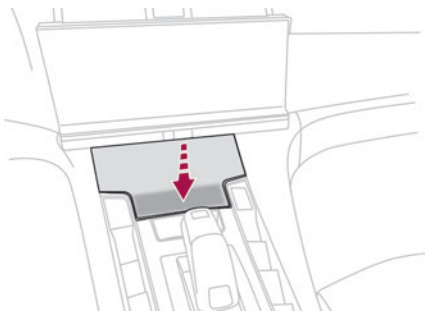
Pour un fonctionnement optimal, l'utilisation de câble d'origine Constructeur ou certifié Constructeur est nécessaire.

Ces applications peuvent être gérées avec les commandes au volant ou avec celles du système audio.

! Pendant son utilisation en USB, l'équipement nomade peut se recharger automatiquement.

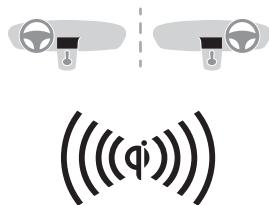
Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement nomade est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule. Pour plus d'informations sur l'utilisation de cet équipement, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

Vide-poches



► Pour ouvrir le vide-poches, appuyer sur la partie centrale avant.

Recharge smartphone sans fil



Ce système recharge sans fil des appareils nomades tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi 1.1.

L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.

Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur.

La zone de charge est signalée par le symbole Qi. La charge fonctionne moteur tournant et en mode STOP du Stop & Start.

La charge est gérée par le smartphone.

Avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, le fonctionnement du chargeur peut être momentanément perturbé à l'ouverture d'une porte ou à la demande de coupure du contact.

Recharge

► Zone de charge dégagée, déposer un appareil en son centre.



Lorsque l'appareil est détecté, le voyant du chargeur s'allume en vert. Il reste allumé pendant toute la durée du chargement de la batterie.

! Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

! Ne pas laisser d'objet métallique (ex. pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !



! Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

Contrôle de fonctionnement

L'état du voyant permet de suivre le fonctionnement du chargeur.

État du voyant	Signification
Éteint	Moteur éteint. Pas d'appareil compatible détecté. Charge terminée.
Vert fixe	Détection d'un appareil compatible. Charge en cours.
Orange clignotant	Détection d'un objet étranger dans la zone de charge. Appareil mal centré dans la zone de charge.
Orange fixe	Dysfonctionnement de la jauge de charge de l'appareil. Température trop élevée de la batterie de l'appareil. Dysfonctionnement du chargeur.



Si le voyant est allumé fixe en orange :

– Enlever l'appareil puis le replacer au centre de la zone de charge.

ou

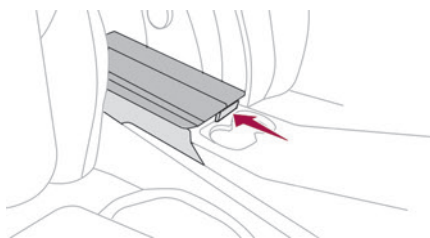
– Enlever l'appareil et faire un nouvel essai un quart d'heure plus tard.

Si le problème persiste, faire vérifier le système par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Accoudoir avant

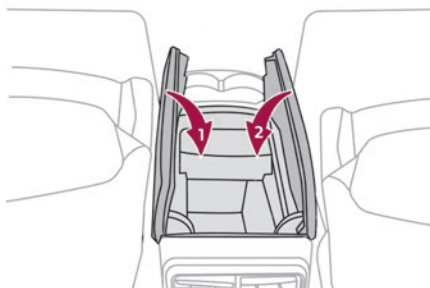
Il comporte un espace de rangement.

Ouverture



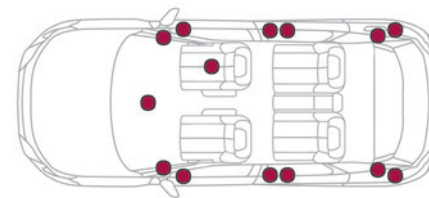
► Appuyer sur la palette située sous le couvercle. Le couvercle s'ouvre en deux parties.

Fermeture



► Rabattre les deux parties du couvercle.

Hi-Fi System FOCAL Electra®



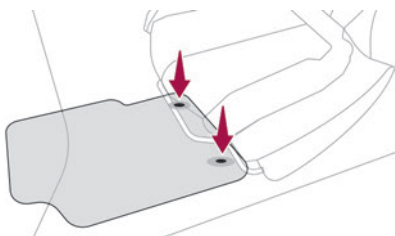
Le véhicule embarque un système acoustique haute-fidélité signé par la marque française FOCAL®.

14 haut-parleurs équipés de Technologies exclusives FOCAL® offrent le plaisir d'un son pur et détaillé à bord du véhicule :

- Voie centrale / Satellites Mediums technologie Polyglass : immersion et spatialisation du son.
- Woofers / Mediums haute-fidélité technologie Polyglass à forte excursion : équilibre, dynamique et précision du son.
- Tweeters TNF technologie dômes inversés aluminium : dispersion du son optimale, aigus détaillés.
- Amplification active 12 voies - 515 Watts technologie hybride Classe AB / Classe D : richesse et finesse des signaux hautes fréquences, ainsi que réelle puissance dans le grave.
- Subwoofer à forte excursion technologie triple bobine Power Flower™ : restitution profonde et contrôlée des basses fréquences.

Surtapis

Montage



Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clic" signale le bon verrouillage).

Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Démontage / Remontage

- ▶ Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
- ▶ Pour le remonter, positionner le surtapis et le fixer en appuyant.
- ▶ Vérifier la bonne tenue du surtapis.

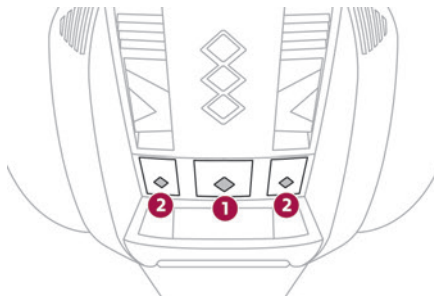
! Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative.
 - Ne jamais superposer plusieurs surtapis.
- L'utilisation de surtapis non homologués par le Constructeur peut gêner l'accès aux pédales

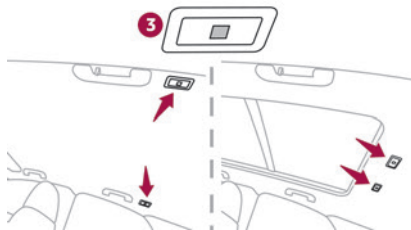
et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.

Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

Plafonniers tactiles



1. Plafonnier tactile avant
2. Liseuses tactiles avant



3. Liseuses tactiles arrière

Plafonnier tactile

Il s'allume :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À la coupure du contact.
- À l'ouverture d'une porte.
- À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint :

- Au verrouillage du véhicule.
- À la mise du contact.
- 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.

Les liseuses tactiles avant et arrière s'allument et s'éteignent en même temps que le plafonnier.

i Faire un appui long sur le plafonnier tactile avant pour le désactiver complètement (désactivation confirmée par le symbole "OFF").

Les liseuses tactiles avant et arrière restent opérationnelles.

Liseuses tactiles

- ▶ Contact mis, appuyer sur la liseuse correspondante.

Éclairage d'ambiance

En cas de détection de faible luminosité, l'éclairage d'ambiance procure un allumage tamisé et coloré dans l'habitacle.

Par défaut, la couleur de l'éclairage d'ambiance est associée à la couleur des écrans en fonction du mode de conduite sélectionné.

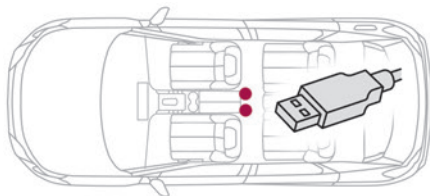


L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse se font dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

Le choix d'une couleur se fait dans l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

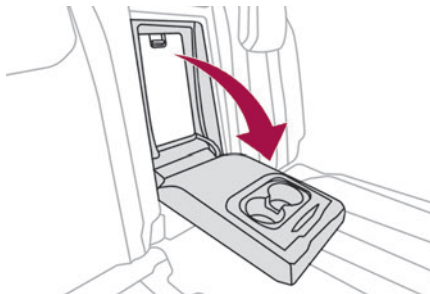
Aménagements arrière

Prises USB



Chaque prise USB sert uniquement à l'alimentation et à la recharge d'un équipement nomade.

Accoudoir arrière



L'accoudoir comporte deux porte-canettes.

Trappe à skis

Dispositif pour le rangement et le transport d'objets longs.

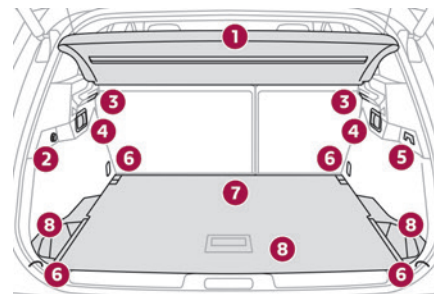
Ouverture

► Accoudoir arrière abaissé, ouvrir la trappe en tirant sa poignée vers le bas.



► Charger les objets depuis l'intérieur du coffre.

Aménagements du coffre



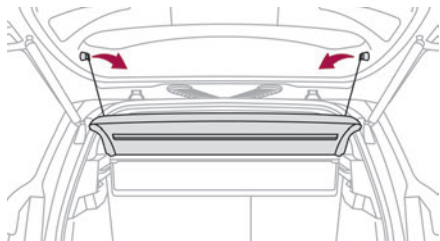
1. Cache-bagages
2. Prise accessoire 12 V (120 W maxi)
3. Éclairage de coffre
4. Commandes de rabattement des sièges arrière
5. Crochets
6. Anneaux d'arrimage
7. Plancher de coffre rigide ou plancher de coffre 2 positions
8. Bac de rangement / Boîte à outils sous plancher

i Les anneaux d'arrimage sont conçus pour retenir des bagages à l'aide de différents types de filets de retenue. Ces filets sont disponibles en accessoires. Pour plus d'informations, consulter le Réseau.

Tablette cache-bagages

Elle est composée de deux parties :

- Une partie fixe avec un rangement ouvert.
- Une partie mobile qui se relève à l'ouverture du coffre avec un rangement ouvert.



Pour enlever la tablette cache-bagages :

- ▶ Décrocher les deux cordons.
- ▶ Soulever légèrement la partie mobile, puis la déclipper de chaque côté.
- ▶ Déclipper la partie fixe de chaque côté, puis retirer la tablette cache-bagages.

! En cas de décélération brutale, les objets déposés sur la tablette cache-bagages peuvent se transformer en projectiles.

Filet de retenue de charges hautes

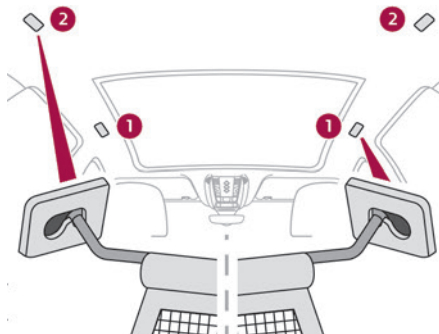
Ce filet amovible permet d'utiliser tout le volume de chargement jusqu'au pavillon :

- Derrière les sièges avant (1^{er} rang) quand les sièges arrière sont rabattus.

- Derrière les sièges arrière (2^{ème} rang) quand le cache-bagages est retiré.

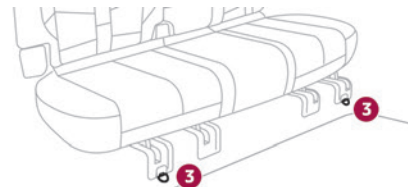
i Ce filet amovible protège les occupants en cas de freinage brutal.

Fixations hautes



1. Pour l'installation derrière le rang 1
2. Pour l'installation derrière le rang 2

Fixations basses



3. Pour l'installation derrière le rang 1 (Essence ou Diesel)
4. Pour l'installation derrière le rang 1 (Hybride rechargeable)
5. Pour l'installation derrière le rang 2

Prise accessoires 12 V

- ▶ Pour brancher un accessoire 12 V (puissance maxi : 120 W), relever le couvercle et brancher l'adaptateur adéquat.

► Mettre le contact.

! Le branchement d'un équipement électrique non homologué par le Constructeur, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Plancher de coffre 2 positions

(Selon version)

Ce plancher à 2 positions permet d'optimiser le volume du coffre grâce aux butées latérales placés sur les côtés :

- Position haute (**100 kg maxi**) : pour obtenir un plancher plat jusqu'aux sièges avant, lorsque les sièges arrière sont rabattus.
- Position basse (**150 kg maxi**) : volume du coffre maximal.

i Sur certaines versions, le plancher de coffre mobile ne peut pas être installé en position basse.

Pour le déplacer en hauteur :

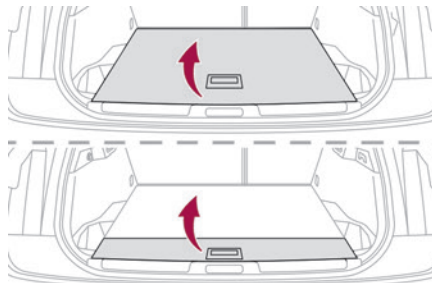
- Soulever et tirer le plancher vers soi à l'aide de sa poignée centrale, puis s'aider des butées latérales pour le déplacer.
- Pousser le plancher à fond vers l'avant pour le mettre en place sur la position souhaitée.



Pour le maintenir en position inclinée :

- Depuis la position haute, relever le plancher vers le cache-bagages.
- Le faire passer au-delà des butées rétractables, puis reposer le plancher sur ces butées.

Bac de rangement



- Relever le plancher de coffre au maximum ou soulever le tapis de coffre articulé (selon version) pour accéder au bac de rangement.

Selon version, il comporte :

- Un kit de dépannage provisoire de pneumatique avec l'outillage de bord.
- Une roue de secours avec l'outillage de bord.
- Les câbles de charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable).

Éclairage du coffre

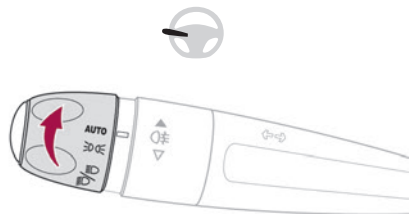
Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.

La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Commandes d'éclairage extérieur

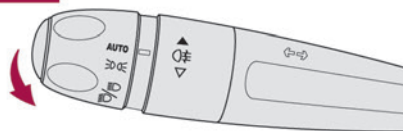
Éclairage principal



AUTO	Allumage automatique des feux / feux diurnes
	Feux de position seuls
	Feux de croisement ou de route

Feux arrière déportés
Lorsque les feux du véhicule sont allumés, l'ouverture du hayon déclenche le basculement automatique des feux de stop, des feux de position et des feux indicateurs de direction vers les feux aménagés dans le pare-chocs arrière, pour maintenir la sécurité du véhicule.

Inversion des feux



► Tirer la commande d'éclairage pour permuter l'allumage des feux de croisement / feux de route. Dans les modes "AUTO" et feux de position, tirer la commande d'éclairage pour allumer directement les feux de route ("appel de phares").

Affichage

L'allumage du témoin correspondant au combiné confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné.

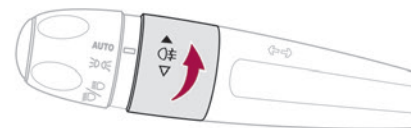


Le dysfonctionnement d'un feu est signalé par l'allumage permanent de ce témoin, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Feux antibrouillard arrière



Ils fonctionnent seulement si les feux de croisement ou de route sont allumés.



► Tourner la bague vers l'avant / l'arrière pour les allumer / éteindre.

Lors d'une coupure automatique des feux (position "AUTO"), les feux antibrouillard et les feux de croisement restent allumés.

À l'activation des feux antibrouillard arrière, il est possible d'activer à l'avant le mode "brouillard" de la fonction Adaptive Frontlight System.

Pour plus d'informations sur l'**Adaptive Frontlight System**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Par temps clair ou de pluie, de jour comme de nuit, l'allumage des feux antibrouillard est interdit. Dans ces situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils doivent être utilisés uniquement par temps de brouillard ou de chute de neige (la réglementation peut varier selon les pays).
Ne pas oublier d'éteindre les feux antibrouillard dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

• **Extinction des feux à la coupure du contact**

À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement automatique activé.

! Allumage des feux après la coupure du contact

Pour réactiver la commande d'éclairage, tourner la bague en position "AUTO", puis sur la position souhaitée.

À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore temporaire rappelle que des feux sont allumés.

Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend de l'état de charge de la batterie (entrée en mode économie d'énergie).

! Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

! Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



! Déplacements à l'étranger

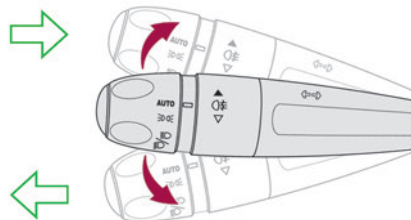
La conception des feux de croisement vous permet de conduire dans un pays où le sens de circulation est inverse à celui du pays de commercialisation de votre véhicule, sans aucune modification.

Feux diurnes / Feux de position

Ces feux à LED s'allument automatiquement au démarrage du moteur, à l'avant comme à l'arrière. Ils assurent les fonctions de :

- Feux diurnes (commande d'éclairage sur la position "AUTO" avec luminosité suffisante).
- Feux de position (commande d'éclairage sur la position "AUTO" avec faible luminosité ou "Feux de position seuls" ou "Feux de croisement / route").

Indicateurs de direction (clignotants)



► Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

! Laisser les indicateurs de direction pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h.

Trois clignotements

► Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans passer le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront trois fois.

Feux de stationnement

(Selon version)

Balisage latéral réalisé par l'allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.

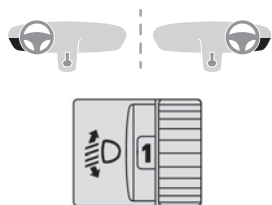
► Dans la minute qui suit la coupure du contact, actionner la commande d'éclairage vers le haut ou vers le bas, en fonction du côté de la circulation (exemple : lors d'un stationnement à droite, baisser la commande d'éclairage vers le bas pour un allumage à gauche).

Ceci est indiqué par un signal sonore et l'allumage au combiné du témoin de l'indicateur de direction correspondant.

► Pour arrêter les feux de stationnement, replacer la commande d'éclairage sur la position centrale.

Réglage du site des projecteurs

Réglage manuel des projecteurs à technologie LED



Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, le faisceau de ces projecteurs doit être réglé en hauteur en fonction de la charge du véhicule.

0 (Réglage initial)

Conducteur seul ou conducteur + passager avant

1 5 personnes

2 5 personnes + charges dans le coffre

3 Conducteur seul + charges dans le coffre

4 5 6 Non utilisés

Réglage automatique du site des projecteurs DS PIXEL LED VISION 3.0

Ce système corrige automatiquement la hauteur du faisceau des projecteurs en fonction de la charge du véhicule.



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Le système met les projecteurs en position basse. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ne pas toucher aux projecteurs DS PIXEL LED VISION 3.0 - Risque d'électrocution !

Allumage automatique des feux

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO", en cas de détection de faible luminosité extérieure par le capteur de pluie/luminosité, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement sans action du conducteur. Ils peuvent également s'allumer en cas de détection de pluie, en même temps que le balayage automatique des essuie-vitres avant. Lorsque la luminosité est suffisante ou après l'arrêt des essuie-vitres, les feux s'éteignent automatiquement.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement du capteur de pluie/luminosité, les feux s'allument, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.



Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de pluie/luminosité peut détecter une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement.



La face interne du pare-brise peut être embuée et empêcher le bon fonctionnement du capteur de pluie/luminosité. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Éclairages d'accompagnement et d'accueil

Éclairage d'accompagnement

Automatique

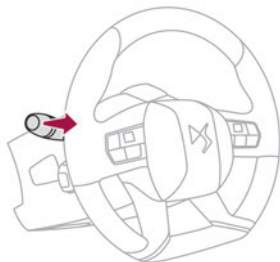
Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO", en cas de faible luminosité, les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.



L'activation / désactivation et le réglage de la durée de l'éclairage

d'accompagnement se font dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Manuel



► Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") pour mettre en service / arrêter la fonction.

L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

Éclairage d'accueil

Au déverrouillage du véhicule, en cas de faible luminosité et si la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, ce système allume automatiquement :

- À l'extérieur, les feux de position, de croisement et les spots de rétroviseurs.
- À l'intérieur, les plafonniers et les éclairages de cave à pieds.



L'activation / désactivation et le réglage de la durée de l'éclairage d'accueil se font dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Spots de rétroviseurs extérieurs

Pour faciliter l'accès au véhicule, ces spots éclairent le sol aux abords des portes avant.

Les spots s'allument automatiquement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'ouverture d'une porte.
- Sur une demande de localisation du véhicule par la télécommande.

Ils s'allument également avec l'éclairage d'accueil et l'éclairage d'accompagnement.

Ils s'éteignent automatiquement au bout de 30 secondes.

Systèmes automatiques d'éclairage - Recommandations générales

Les systèmes automatiques d'éclairage utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (ex. : chutes de neige, fortes pluies).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (ex. : autocollant) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre, tels que les piétons.
- Les véhicules dont l'éclairage est masqué (ex. : circulants derrière une glissière de sécurité sur autoroute).
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinueux, dans des carrefours en croix.



Entretien

Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra.

La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra.

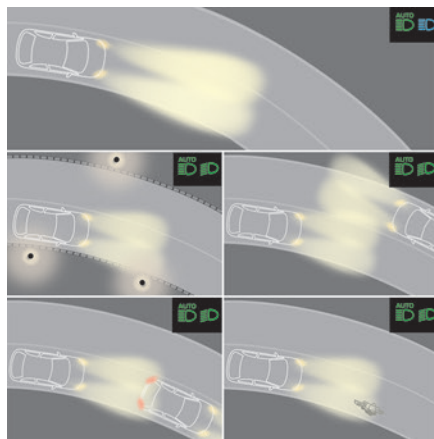
Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra.

Commutation automatique des feux de route

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage.**

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO" et la fonction activée dans l'écran tactile, ce système permute automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.



! Ce système est une aide à la conduite. Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

i Lorsque le système détecte du brouillard dense, il désactive temporairement la fonction.

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :



- Les feux de route s'allument automatiquement. Ces témoins s'allument au combiné.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :



- Les feux de croisement sont maintenus. Ces témoins s'allument au combiné.

La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés ou lorsque le système détecte de mauvaises conditions de visibilité (ex. : brouillard, fortes pluies, chutes de neige).

Dès que les feux antibrouillard sont éteints ou dès que les conditions de visibilité redeviennent favorables, la fonction se réactive automatiquement.



Ce témoin s'éteint tant que la fonction est désactivée.

Pause

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.


► Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de croisement" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de route" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

► Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

Anomalie de fonctionnement


 En cas de dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Adaptive Frontlight System


Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs DS PIXEL LED VISION 3.0. Cette fonction inclut plusieurs modes d'éclairage, spécifiques à chaque situation de conduite. L'intensité et l'orientation des projecteurs principaux et des modules varient afin d'augmenter ou de réduire la portée de l'éclairage. Les modules s'inclinent afin d'élargir et d'orienter le faisceau lumineux pour éclairer plus ou moins les bords de la route.

Le faisceau lumineux est déplacé vers les bords du projecteur pour garantir un meilleur éclairage dans les virages.

 Cette fonction est une aide à la conduite qui ne se substitue en aucun cas à la vigilance du conducteur qui doit adapter en permanence la conduite du véhicule aux conditions de visibilité et de circulation.

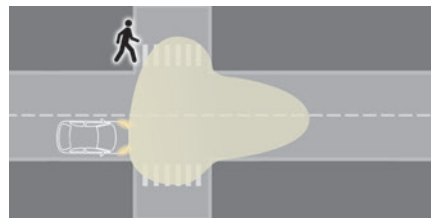
Activation / Désactivation

► Placer la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO".

 Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Fonctionnement

Mode "Ville"

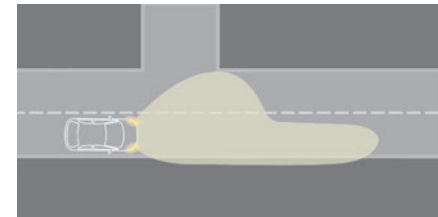


La largeur du faisceau est augmentée pour permettre de mieux distinguer les dangers sur le bord de la route (piétons, intersections). Par défaut, le système démarre en mode "Route". Après quelques secondes, le système bascule en

mode "Ville" tant que la vitesse reste inférieure à 30 km/h.

Ce mode se désactive après quelques secondes dès que la vitesse dépasse 50 km/h.

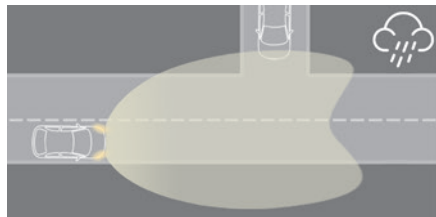
Mode "Route"



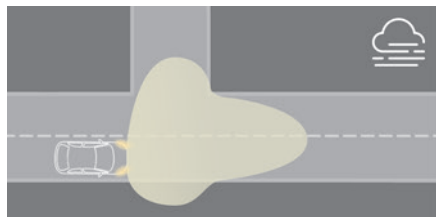
Cet éclairage entraîne un redressement du faisceau lumineux, une augmentation de l'intensité des projecteurs et une diminution de l'intensité des modules.

Ce mode s'active si les projecteurs antibrouillard arrière sont éteints et/ou les essuie-vitre avant sont activés pendant moins de 2 minutes.

Entre 30 km/h et 70 km/h, avec les projecteurs antibrouillard arrière éteints et si les essuie-vitre avant sont activés continuellement pendant plus de 2 minutes, le système bascule en mode "Pluie".

Mode "Pluie"

Le faisceau est élargi. La puissance des modules augmente pour permettre de mieux distinguer les lignes de marquage au sol tandis que le projecteur principal réduit son intensité afin d'améliorer la vision du conducteur (en tenant compte de la réflexion causée par une chaussée humide). Entre 30 km/h et 70 km/h, avec les projecteurs antibrouillard arrière éteints et les essuie-vitre avant activés continuellement pendant plusieurs minutes, le système bascule en mode "Route".

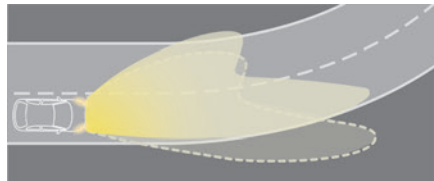
Mode "Brouillard"

Ce mode s'active si le véhicule roule entre 0 et 70 km/h et que les projecteurs antibrouillard arrière sont allumés.

Au-delà de 70 km/h, le système bascule en mode "Feux de route" même si les projecteurs antibrouillard arrière sont actifs.

Mode "Feux de route"

À tout moment, il est possible de déclencher ce mode d'éclairage par la fonction Commutation automatique des feux de route indépendamment de la fonction Adaptive Frontlight System. Ce mode s'adapte automatiquement à la vitesse du véhicule et à l'angle du volant. La puissance et la portée de l'éclairage sont maximisées pour éclairer au mieux la chaussée en long et en large.

Fonction éclairage virage dynamique

Disponible uniquement avec les modes "Ville" et "Route".

Les projecteurs suivent la trajectoire du véhicule dans les virages afin de mieux éclairer la route. La fonction répartit la lumière dans les virages pour mieux anticiper les obstacles et le tracé de la route.

Cette fonction se déclenche à partir d'un certain angle de rotation du volant et d'une certaine vitesse de lacet.

DS PIXEL LED VISION 3.0

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage.**

Le système DS PIXEL LED VISION 3.0 comprend la fonction Adaptive Frontlight System et gère également les phares avec la fonction Commutation automatique des feux de route. Les projecteurs DS PIXEL LED VISION 3.0 comportent trois modules à LED :

- un module "Pixel" qui allume une ou plusieurs LED et ajuste leur intensité selon les conditions de circulation. Ce module gère les faisceaux lumineux verticalement et horizontalement ;
- deux modules "Feux de croisement" dont l'intensité varie seulement avec le mode brouillard.

Tous ces modules à LED contribuent à l'éclairage en positions feux de croisement et feux de route. Ce système adapte automatiquement les feux de route selon les conditions de circulation de façon à maintenir un éclairage optimal pour le

conducteur, sans gêner les autres usagers de la route.

! Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

Activation / Désactivation

► Placer la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO".



Ce témoin s'allume au combiné.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

À la désactivation, le système d'éclairage bascule en mode "Allumage automatique des feux".

Fonctionnement

Grâce à une caméra, le système détecte les conditions de conduite (luminosité, source lumineuse des véhicules croisés ou suivis, courbure de la route) et adapte le faisceau des feux de route en fonction.

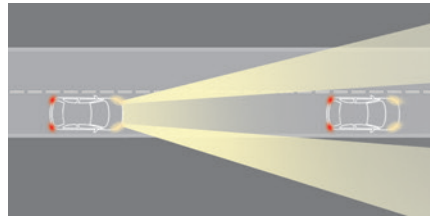
Les modules qui composent les feux de route s'allument et s'éteignent progressivement, segment par segment, en fonction des conditions de conduite détectées.

L'éclairage nominal des feux de route est réactivé dès que le véhicule n'est plus détecté par le système.



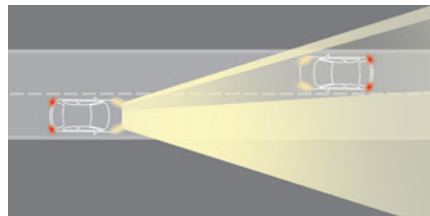
Si le système est sélectionné, mais que l'affichage au combiné d'instruments et les alertes ne sont pas disponibles, le voyant s'allume en gris.

Véhicule suivi



À l'approche d'un véhicule par l'arrière, seuls les segments de feux orientés vers le véhicule suivi s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pour ne pas éblouir son conducteur.

Véhicule croisé



À l'approche d'un véhicule roulant en sens inverse, seuls les segments de feux orientés vers ce

véhicule s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pendant toute la durée de l'approche.

Entrée dans une zone éclairée

Lors de l'entrée dans une zone éclairée (ville, par exemple), les segments de feux s'éteignent progressivement, et ce, de l'extérieur vers l'intérieur du véhicule pour basculer sur les feux de croisement.

Sortie de zone éclairée

Les segments de feux s'allument progressivement, et ce, de l'intérieur vers l'extérieur du véhicule pour repasser en feux de route.

Pause

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

► Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.

Le système d'éclairage bascule en mode "Allumage automatique des feux".

► Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

Anomalie de fonctionnement



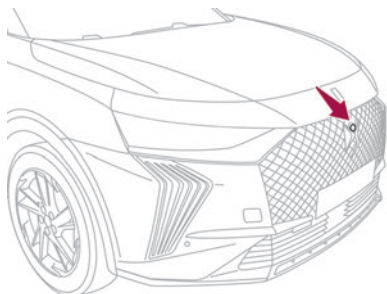
En cas de dysfonctionnement des projecteurs à éclairage adaptatif ou de la caméra, ce témoin s'allume au combiné,

accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

DS NIGHT VISION



Ce système identifie et signale la présence de piétons et d'animaux dans le champ de vision du conducteur, en conditions de faible luminosité extérieure, à l'aide d'une caméra infrarouge située à l'avant du véhicule.

Pour bénéficier de l'affichage permanent de l'image de la caméra infrarouge dans le combiné d'instruments, sélectionner le mode d'affichage

"**Vision de nuit**". Quand les conditions sont réunies, une alerte est déclenchée en cas de risque de collision. L'affichage permanent disparaît à la coupure du contact ou si les conditions ne sont pas réunies.

! Ce système d'aide à la conduite ne remplace en aucun cas l'appréciation du conducteur des conditions de visibilité nocturne et des conditions de circulation. Dans certains cas, les contrastes de température sont insuffisants et le système ne peut pas détecter tous les dangers ou, inversement, il peut émettre de faux avertissements (exemple : moteurs de camions stationnés sur le bord de la chaussée).

Conditions de fonctionnement

- Moteur tournant et en mode Stop du Stop & Start.
- Conditions de luminosité très faibles avec feux de croisement allumés et en bon état de fonctionnement.
- Température comprise entre -30°C et +28°C.
- Vitesse inférieure à 160 km/h.
- Détection d'animaux de taille supérieure à 0,50 m.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Fonctionnement



Si la fonction est sélectionnée mais que l'affichage au combiné et les alertes ne sont pas disponibles (en mode "**Vision de nuit**"), le témoin s'allume en gris.

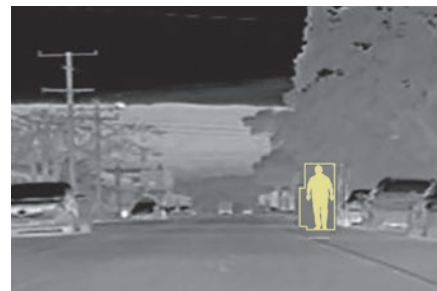


Si toutes les conditions de fonctionnement sont réunies, le témoin s'allume en vert : l'affichage au combiné (avec le mode "**Vision de nuit**" sélectionné) et le déclenchement des alertes sont disponibles.



Si certaines conditions de fonctionnement (vitesse ou température) ne sont pas remplies, le témoin s'allume en orange : seul l'affichage au combiné est disponible (en mode "**Vision de nuit**").

Tant que la luminosité extérieure est trop élevée ou que les feux de croisement ne sont pas allumés, les alertes ne sont pas disponibles.





La portée de détection de la caméra est comprise entre 15 m (pour les piétons) et 200 m, selon conditions de visibilité.

L'image fournie par la caméra s'affiche en niveaux de gris au combiné, les objets chauds apparaissant plus clairs que les objets froids.

Si des piétons ou des animaux sont détectés, ils apparaissent encadrés de jaune.



Si le système détecte un risque de collision avec des piétons ou des animaux, il déclenche une alerte : un pictogramme apparaît au milieu de la fenêtre d'affichage. La silhouette des piétons ou des animaux est encadrée de rouge.

Si le mode d'affichage "**Vision de nuit**" n'est pas choisi, l'alerte se déclenche sous la forme d'une fenêtre temporaire.

En cas d'alerte, le conducteur peut intervenir par une manœuvre d'évitement ou en freinant.

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Mauvaises conditions de visibilité (chute de neige, forte pluie, brouillard épais).
- Caméra masquée par de la neige, de la boue, de la poussière.
- Caméra rayée après passages répétés dans des stations de lavage avec rouleaux.
- Température extérieure très élevée.
- Au sommet ou au bas d'une pente raide.
- Sur route très sinueuse.
- Dans un virage.
- Après un choc qui a pu entraîner le dérèglement ou la détérioration de la caméra.
- Après retouche de peinture sur la calandre réalisée en dehors du Réseau ou d'un atelier qualifié.

Recommandations d'entretien

La caméra infrarouge dispose d'une buse de lavage couplée au système de lave-vitre avant du véhicule.

Cette buse fonctionne toutes les 5 utilisations du lave-vitre.

Vérifier régulièrement l'état de propreté de la caméra.

Par mauvais temps ou en conditions hivernales, s'assurer que la caméra n'est pas recouverte de boue, de neige, de givre.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume en orange au combiné, accompagné de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

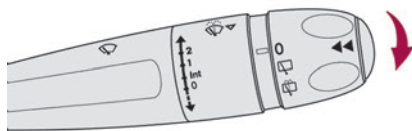
Commande d'essuie-vitre

i En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-vitres avant de faire fonctionner les essuie-vitres.

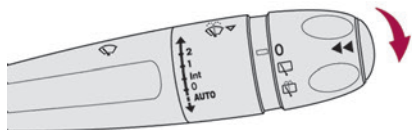
! Ne pas faire fonctionner les essuie-vitres sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les faire fonctionner.

i Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

Sans balayage AUTO



Avec balayage AUTO



Essuie-vitre avant

► Pour sélectionner la cadence de balayage : relever ou baisser la commande sur la position désirée.

- 2** Balayage rapide (fortes précipitations)
- 1** Balayage normal (pluie modérée)
- Int** Balayage intermittent (proportionnel à la vitesse du véhicule)
- 0** Arrêt

↓ Coup par coup (appuyer vers le bas et relâcher).
ou

AUTO Balayage automatique

Se reporter à la rubrique correspondante.

i En position **1** ou **2**, la fréquence de balayage diminue automatiquement lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous de 5 km/h.

Lorsque la vitesse redevient supérieure à 10 km/h, le balayage retrouve sa fréquence initiale (rapide ou normale).

i Après la coupure du contact, un léger mouvement des essuie-vitres peut se produire à la base du pare-brise.

i Si le contact a été coupé avec l'essuie-vitre actif, manoeuvrer la commande pour réactiver le balayage à la mise du contact (sauf si la coupure de contact est inférieure à 1 minute).

Balayage au coup par coup

► Tirer brièvement la commande vers soi.

Lave-vitre avant

► Tirer et maintenir la commande d'essuie-vitre vers soi.

L'arrêt du lave-vitre est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

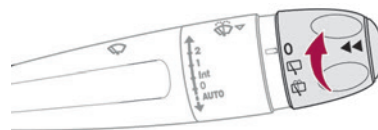
i Les gicleurs du lave-vitre avant sont intégrés à l'extrémité de chaque bras. Le liquide lave-vitre est projeté le long de la lame de l'essuie-vitre ; cela permet d'améliorer la visibilité et de réduire la consommation de liquide.

! Pour ne pas endommager les balais d'essuie-vitre, ne pas actionner le lave-vitre si le réservoir de liquide de lave-vitre est vide.

Actionner le lave-vitre seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale.

Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

Essuie-vitre arrière



► Tourner la bague pour placer le symbole désiré en face du repère.



Arrêt



Balayage intermittent



Lave-vitre avec balayage

Marche arrière

Au passage de la marche arrière, si l'essuie-vitre avant fonctionne, l'essuie-vitre arrière se met automatiquement en marche.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.



En cas d'utilisation d'un porte-vélos sur attelage ou d'accumulation de neige ou de givre important, désactiver l'essuie-vitre arrière automatique dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Lave-vitre arrière

► Tourner et maintenir la bague en butée.
Le lave-vitre et l'essuie-vitre fonctionnent tant que la bague est tournée.
L'arrêt du lave-vitre est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

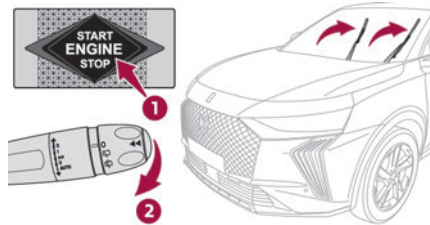
Position particulière des essuie-vitres avant

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les lames du pare-brise.

! Pour conserver l'efficacité des essuie-vitres à balais plats, il est conseillé :

- Les manipuler avec précaution.
- Les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse.
- Ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise.
- Les remplacer dès les premiers signes d'usure.

Avant démontage d'un balai avant



Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-vitre positionne les balais verticalement.

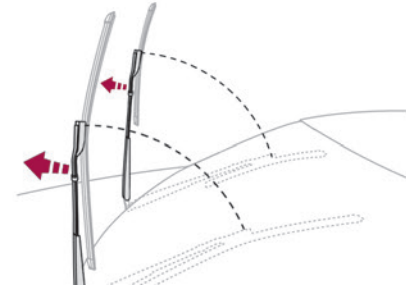
► Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Après remontage d'un balai avant

► Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande.

Changement d'un balai d'essuie-vitre

Démontage / Remontage à l'avant



► Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.
► En commençant par le balai le plus éloigné de soi, saisir chaque bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.

! Faire attention à ne pas saisir les bras au niveau des gicleurs.

Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.

Ne pas lâcher en cours de mouvement - Risque de détérioration du pare-brise !

► Nettoyer le pare-brise à l'aide d'un liquide lave-vitre.

! Ne pas appliquer de produits déperlants du type "Rain X".

- ▶ Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.
- ▶ Installer le nouveau balai et le clipper.
- ▶ Répéter la procédure pour l'autre balai.
- ▶ En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Démontage / Remontage à l'arrière

- ▶ Saisir le bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.
- ▶ Nettoyer la lunette arrière à l'aide d'un liquide lave-vitre.
- ▶ Déclipper le balai usé et le retirer.
- ▶ Installer le nouveau balai et le clipper.
- ▶ Saisir de nouveau le bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'à la lunette arrière.

Balayage automatique avant

En mode **AUTO**, le balayage de l'essuie-vitre avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations.

La détection est effectuée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.

! Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.

Lors d'un lavage en station automatique, arrêter le balayage automatique et couper le contact.

En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

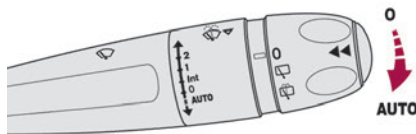
contact supérieure à une minute, en donnant une impulsion vers le bas sur la commande.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en mode intermittent.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Mise en service



- ▶ Donner une impulsion brève sur la commande vers le bas.

Un cycle d'essuyage confirme la prise en compte de la demande.



Ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.

Arrêt

- ▶ Donner une nouvelle impulsion brève sur la commande vers le bas ou placer la commande sur une autre position (**Int**, **1** ou **2**).



Ce témoin s'éteint au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.

i Il est nécessaire de réactiver le balayage automatique, après chaque coupure du

Recommandations générales liées à la sécurité

! Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

! Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.

! Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule...

! **Pose d'équipements et accessoires :**
– La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par le Constructeur peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Se rendre dans

le Réseau pour prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.

– Pour des raisons de sécurité, l'accès à la prise diagnostic, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé au Réseau ou à un atelier qualifié, disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.

– Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par le Constructeur ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par ce dernier entraîne la suspension de la garantie commerciale.

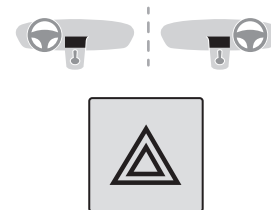
! Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement le Réseau pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément à la Directive Compatibilité Électromagnétique Automobile (2004/104/CE).

i Déclarations de conformité des équipements radioélectriques

Les certificats sont disponibles sur le site Internet de la marque :
<http://service.dsautomobiles.com>

Feux de détresse

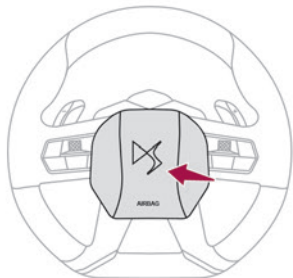


► Appuyer sur ce bouton, tous les feux indicateurs de direction clignotent. Ils peuvent fonctionner contact coupé.

Allumage automatique des feux de détresse

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération. Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Avertisseur sonore



- Appuyer sur la partie centrale du volant.

Avertisseur sonore piéton (Hybride rechargeable)

Ce système avertit les piétons de l'arrivée du véhicule lorsqu'il roule en mode **Electric** (roulage 100% électrique).

L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h, en marche avant et arrière.

Cette fonction ne peut pas être désactivée.

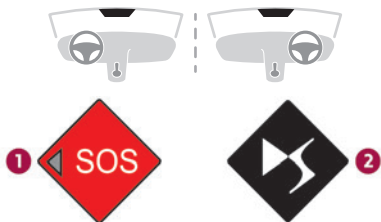
Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Appel d'urgence ou d'assistance



1. eCall (SOS)
2. DS ASSISTANCE

eCall (SOS)

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur votre véhicule ou proposé en option.

Le système eCall (SOS), complètement intégré au véhicule permet de contacter directement les services de secours. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur la touche 1.

Selon pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc.

Le système eCall (SOS) est activé par défaut.

- Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur la touche 1 pendant plus de 2 secondes.

L'allumage du voyant et un message vocal confirmer que l'appel est lancé vers les services de secours*.

Le système eCall (SOS) localise immédiatement votre véhicule et vous met en contact avec les services de secours compétents**.

- Un nouvel appui immédiat annule la demande. Le voyant clignote lorsque les données du véhicule sont envoyées puis reste allumé lorsque la communication est établie.

! En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

i Le système eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

* Selon les conditions générales d'utilisation du service disponible en point de vente et sous réserve des limites technologiques et techniques.

** Suivant la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "DS ASSISTANCE".

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

Fonctionnement du système

- À la mise du contact, le voyant s'allume quelques secondes puis s'éteint : fonctionnement correct du système.
- Le voyant clignote rouge : pile de secours déchargée. Elle se recharge en roulant quelques minutes.
- Le voyant s'allume rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
- Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il s'agit également d'un dysfonctionnement du système. Si le problème persiste, consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.

I Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

I Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système eCall (SOS) est indisponible.

I **Traitement des données**
Tout traitement de données personnelles par le système eCall (SOS) respecte le cadre de protection des informations personnelles établi par le Règlement 2016/679 (Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD) et la Directive 2002/58/CE du Parlement Européen et du Conseil et, en particulier, vise à protéger les intérêts vitaux de la personne

concernée, conformément à l'article 6.1 (d) du RGPD.

Le traitement des informations personnelles est strictement limité à la finalité du traitement du système eCall (SOS) utilisé avec le numéro d'appel d'urgence unique européen "112".

Le système eCall (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes relatives au véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme ou véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois positions et trajets les plus récents, nombre de passagers et un fichier-journal horodaté de l'activation automatique du système et de son horodatage. Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro 112.

I **Conservation des données**
Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal. Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les 3 dernières positions

du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées. Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

• Accès aux données

I Vous avez le droit d'accéder aux données et, le cas échéant, de demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement de toute donnée à caractère personnel non traitée conformément aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être informé de toute rectification, effacement ou limitation effectuée conformément aux dispositions du RGPD, sauf si cela s'avère impossible ou implique un effort disproportionné. Vous avez également le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle de la protection des données.

Si vous souhaitez faire valoir vos droits mentionnés ci-dessus, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse : privacyrights@stellantis.com. Pour plus d'informations concernant nos coordonnées, veuillez consulter notre politique en matière de confidentialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

DS ASSISTANCE

► En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur la touche **2** pour demander une assistance (confirmée par un message vocal)*).

► Un nouvel appui immédiat annule la demande.

i Un mode privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre votre véhicule et la marque DS AUTOMOBILES. Il est paramétrable dans l'application

Paramètres de l'écran tactile.

i Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du Réseau, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre Réseau. Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

i Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

! Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système DS ASSISTANCE est indisponible.

i Si vous bénéficiez de l'offre DS CONNECT BOX avec Pack SOS et Assistance inclus, vous disposez de services complémentaires dans votre espace personnel via le site internet de votre pays.

Pour toute information relative au Pack SOS et Assistance, se référer aux conditions générales relatives à ces services.

Programme de stabilité électronique (ESC)

Le programme de stabilité électronique intègre les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et Répartiteur électronique de freinage (REF).
- Assistance au freinage d'urgence (AFU).
- Antipatinage des roues (ASR).
- Contrôle dynamique de stabilité (CDS).
- Contrôle de stabilité de la remorque (TSM).

Antiblocage des roues (ABS) / Répartiteur électronique de freinage (REF)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

Le système ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

Le répartiteur électronique de freinage assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

► **En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.**

i Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce témoin signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage standard. Rouler prudemment à vitesse modérée.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



L'allumage de ce témoin, couplé aux témoins **STOP** et ABS, accompagné de

* Suivant la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "DS ASSISTANCE" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule. La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.

! En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.

! **Après un choc**
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Assistance au freinage d'urgence (AFU)

Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage. Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Antipatinage des roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (CDS)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le

moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.



En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce témoin au combiné).

i E-TENSE 4X4 360

Le contrôle dynamique de stabilité est optimisé pour pouvoir agir plus tardivement sur ce véhicule.

Désactivation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (ex. : démarrage du véhicule embourbé, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer utile de désactiver le système ASR pour faire patiner librement les roues et retrouver de l'adhérence. Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.



La désactivation / réactivation du système ASR se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



La désactivation / réactivation du système ASR est signalée par l'allumage / l'extinction de ce témoin au combiné et l'affichage d'un message.

Le système ASR se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h.

En dessous de 50 km/h, le réactiver manuellement.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! ASR / CDS

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.

C'est lorsque les conditions d'adhérence diminuent (pluie, neige, verglas) que les risques de perte d'adhérence augmentent. Il est donc indispensable, pour votre sécurité, de conserver ces systèmes activés en toutes conditions, et particulièrement lorsque celles-ci sont difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant les roues

(pneumatiques et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du Réseau.

Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneumatiques neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les 4 roues avec des pneumatiques homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneumatiques sont regroupées sur l'étiquette pneumatiques / peinture. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

Contrôle de stabilité de la remorque (TSM)

En situation de remorquage, ce système permet de réduire les risques d'embarquée du véhicule et de la remorque.

Fonctionnement

Le système est automatiquement activé à la mise du contact.

Le programme de stabilité électronique (ESC) ne doit pas présenter de dysfonctionnement.

La vitesse du véhicule doit être comprise entre 60 km/h et 160 km/h.



Lorsque des mouvements d'oscillation de la remorque sont détectés, le système agit sur les freins pour stabiliser la remorque et réduit,

si nécessaire, la puissance du moteur pour ralentir le véhicule (confirmé par le clignotement de ce témoin au combiné et par l'allumage des feux de stop).

Pour connaître les masses et les charges remarquables, se reporter à la rubrique

Caractéristiques des moteurs et charges remarquables ou au certificat d'immatriculation du véhicule.

Pour rouler en toute sécurité avec un

Dispositif d'attelage, se reporter à la rubrique correspondante.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Pour continuer à tracter une remorque, réduire la vitesse et rouler prudemment !

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Le système de contrôle de stabilité de la remorque offre un surcroît de sécurité en conduite normale, dans le respect des recommandations d'utilisation de la remorque et de la législation en vigueur dans le pays. Il ne doit pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires, comme utiliser une remorque dans des conditions de fonctionnement dégradées (ex. : chargement excessif, non-respect du poids sur flèche, pneumatiques usés ou sous-gonflés, système

de freinage défaillant) ou rouler à des vitesses trop élevées.

Dans certains cas, les mouvements d'oscillation de la remorque peuvent ne pas être détectés par le système, notamment avec une remorque légère.

En cas de conduite sur chaussée glissante ou dégradée, le système peut ne pas empêcher une embarquée brutale de la remorque.

Ceintures de sécurité

Enrouleur

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique lors d'une collision, d'un freinage d'urgence ou du retournement du véhicule. Il est possible de le débloquer en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Prétension pyrotechnique

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux.

Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.

Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives lorsque le contact est mis.

Limiteur d'effort

Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.

! En cas de choc

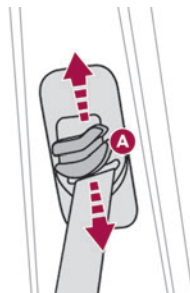
En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Dans tous les cas, le témoin d'airbag s'allume. Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Ceintures de sécurité avant

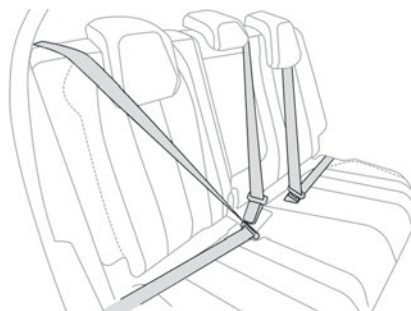
Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Réglage en hauteur



- Pour modifier la hauteur du point d'accrochage, pincer la commande **A** et la faire coulisser jusqu'au cran désiré.

Ceintures de sécurité arrière



Les places arrière sont équipées chacune d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage et d'un enrouleur.

Les places latérales sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

En place centrale, la boucle est maintenue horizontalement par un élastique lorsque la ceinture centrale n'est pas utilisée.

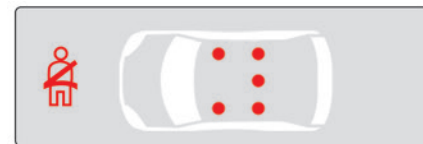
Verrouillage

- Tirer la sangle, puis insérer le pêne dans la boucle.
- Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Déverrouillage

- Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
- Accompagner l'enroulement de la ceinture.

Alertes de non-bouclage et de débouclage



Témoin de non-bouclage / débouclage

Il s'allume en rouge à la fois au combiné et sur l'afficheur des témoins de ceintures et d'airbag frontal passager, dès que le système détecte

qu'une ceinture de sécurité est non-bouclée ou débouclée.

Témoin de localisation des ceintures non-bouclées / débouclées

Les voyants allumés en rouge sur l'afficheur indiquent l'emplacement des ceintures non-bouclées ou débouclées.

Non-bouclage à l'avant

À la mise du contact, le témoin et les voyants correspondants s'allument, si le conducteur et/ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité.

À une vitesse supérieure à 20 km/h, ces témoins clignotent, accompagnés d'un signal sonore croissant pendant 2 minutes environ. Au-delà de ce délai, ces témoins restent allumés tant que les ceintures avant ne sont pas bouclées.

Non-bouclage à l'arrière

À la mise du contact, moteur tournant ou véhicule roulant à une vitesse inférieure à 20 km/h, le témoin et les voyants correspondants s'allument pendant 1 minute, si une ou plusieurs ceintures de sécurité arrière ne sont pas bouclées.

Débouclage

Après la mise du contact, le témoin et les voyants correspondants s'allument, dès que le conducteur et/ou un ou plusieurs passagers déboucle sa ceinture de sécurité.

À une vitesse supérieure à 20 km/h, ces témoins clignotent, accompagnés d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Au-delà de ce

délai, ces témoins restent allumés tant que les ceintures ne sont pas rebouclées.

Conseils

! Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler.

Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée.

Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle.

Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (ex. : pièce de monnaie) avant le bouclage.

Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée.

Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

! Installation

La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin. La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

À l'avant, l'ajustement de la position de la ceinture de sécurité peut nécessiter le réglage en hauteur du siège.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- Doit être tendue au plus près du corps.
- Doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas.
- Ne doit maintenir qu'une seule personne.
- Ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage.
- Ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

! Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.

Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité du véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.

Faire vérifier périodiquement vos ceintures par le Réseau ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.
Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le Réseau.

Airbags

Généralités

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.

Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

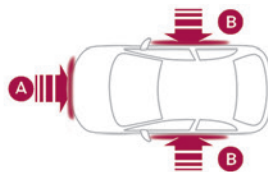
- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.
- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se

déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer votre protection dans ces situations. L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

! Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenche plus.

Zones de détection de choc

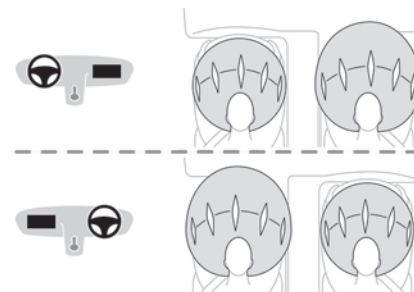


- A. Zone d'impact frontal
- B. Zone d'impact latéral

i Le déclenchement d'un ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système. Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles. Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut

entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

Airbags frontaux



Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.

Pour le conducteur, l'airbag est intégré au centre du volant ; pour le passager avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

i Les airbags frontaux sont adaptatifs. En particulier, leur dureté diminue en présence d'un occupant de faible stature, siège réglé en position longitudinale avancée.

Déclenchement

Ils se déclenchent, sauf l'airbag frontal passager s'il est désactivé*, en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal A.

L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

Airbags latéraux



Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.

Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Déclenchement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral B.

L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

Airbags rideaux

Ce système contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.

Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déclenchement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral B.

L'airbag rideau s'interpose entre les occupants avant et arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné.

Consulter impérativement le Réseau ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.

! Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneau, les airbags peuvent ne pas se déclencher.

Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

Conseils

! **Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.**

Adopter une position assise normale et verticale.

S'attacher dans son siège et positionner correctement la ceinture de sécurité.

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (ex. : enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.

* Pour plus d'informations sur la Désactivation de l'airbag frontal passager, se reporter à la rubrique correspondante.

Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet. Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.

Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.

Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe. Ne jamais démonter, percer ou soumettre le volant à des coups violents.

Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

! Airbags latéraux

Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le

déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le Réseau.

Ne rien fixer ou coller sur les dossiers des sièges (ex. : vêtements), cela pourrait occasionner des blessures au thorax ou au bras lors du déploiement de l'airbag.

Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte.

Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux. Une porte endommagée ou toute intervention non conforme (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux !

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Airbags rideaux

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.

Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon, elles participent à la fixation des airbags rideaux.

Sièges enfants

i La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, **tous les enfants de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leur poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière de votre véhicule.**
- **Un enfant de moins de 9 kg doit obligatoirement être transporté en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.**

i Il est recommandé de transporter les enfants sur **les places arrière** du véhicule :

- "**dos à la route**" jusqu'à 3 ans.
- "**face à la route**" à partir de 3 ans.

! S'assurer que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue. Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que celle-ci est en contact stable avec le sol.

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision.

Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser. Penser à boucler les ceintures de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule. Si le siège passager est réglable, l'avancer si nécessaire.

Enlever l'appui-tête avant toute installation de siège enfant avec dossier sur une place passager.

S'assurer que l'appui-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important. Remettre l'appui-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

! Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

! Protections complémentaires

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".

Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.
- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Siège enfant à l'arrière

"Face à la route" ou "Dos à la route"



► Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant "face à la route" ou que le siège enfant "dos à la route" ne touchent pas le siège avant du véhicule.

► Vérifier que le dossier du siège enfant "face à la route" est le plus proche possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé sur la **place passager arrière centrale**.

Siège enfant à l'avant



► Régler le siège passager avant dans la **position la plus haute**, dans la **position longitudinale arrière maximum**, dossier redressé.

"Face à la route"



! Laisser impérativement l'airbag frontal passager actif.

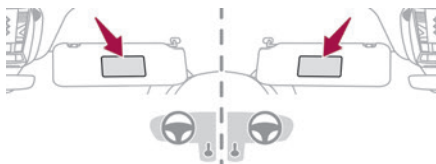
"Dos à la route"



! L'airbag frontal passager doit être impérativement neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.



Étiquette d'avertissement - Airbag frontal passager



Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :

NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un coussin gonflable (AIRBAG) frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

Désactivation de l'airbag frontal passager



Airbag passager OFF

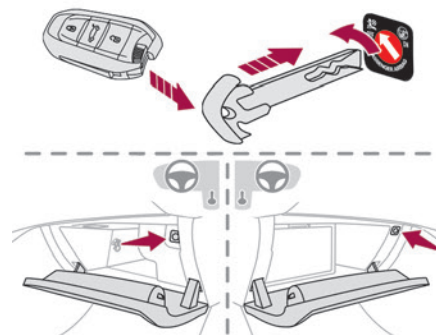
! Pour assurer la sécurité de l'enfant, neutraliser impérativement l'airbag frontal passager lorsqu'un siège enfant "dos à la route" est installé sur le siège passager avant. Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

! Véhicules non équipés de la commande de neutralisation / réactivation

Il est formellement interdit d'installer un siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessure grave ou de mort lors du déploiement de l'airbag !

Neutralisation / Réactivation de l'airbag frontal passager

Pour les véhicules équipés, la commande est située dans la boîte à gants.



Contact coupé :

- ▶ Pour neutraliser l'airbag, tourner la clé dans la commande en position "OFF".
- ▶ Pour le réactiver, la tourner en position "ON".

À la mise du contact :



Ce témoin s'allume, en permanence, pour signaler la neutralisation.

Ou

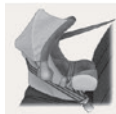


Ce témoin s'allume, pendant 1 minute environ, pour signaler l'activation.

Sièges enfants recommandés

Gamme de sièges enfants se fixant à l'aide d'une ceinture de sécurité trois points.

Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg



L1

"RÖMER Baby-Safe Plus"
S'installe "dos à la route".

Groupes 2 et 3 : de 15 à 36 kg



L5

"RÖMER KIDFIX XP"

Peut être fixé sur les ancrages ISOFIX du véhicule.

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.
S'installe uniquement sur les places latérales arrière.

L'appui-tête du siège du véhicule doit être enlevé.

Groupes 2 et 3 : de 15 à 36 kg



L6


"GRACO Booster"

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.
S'installe uniquement sur le siège passager avant ou sur les places latérales arrière.

Emplacement des sièges enfants attachés avec la ceinture de sécurité

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants se fixant avec la ceinture de sécurité et homologués en universel (a) en fonction du poids de l'enfant et de la place dans le véhicule.

Place		Airbag frontal passager	Poids de l'enfant / âge indicatif				
			Inférieur à 13 kg (groupes 0 [b] et 0+) Jusqu'à ≈ 1 an	De 9 à 18 kg (groupe 1) De 1 à 3 ans environ	De 15 à 25 kg (groupe 2) De 3 à 6 ans environ	De 22 à 36 kg (groupe 3) De 6 à 10 ans environ	
Rang 1 (c)	Place passager avec réglage en hauteur (d) ou sans réglage en hauteur (e)		Désactivé "OFF"	U	U	U	U
			Activé "ON"	X	UF	UF	UF

Place			Airbag frontal passager	Poids de l'enfant / âge indicatif			
				Inférieur à 13 kg (groupes 0 [b] et 0+) Jusqu'à ≈ 1 an	De 9 à 18 kg (groupe 1) De 1 à 3 ans environ	De 15 à 25 kg (groupe 2) De 3 à 6 ans environ	De 22 à 36 kg (groupe 3) De 6 à 10 ans environ
Rang 2 (f)	Sièges arrière latéraux Place arrière centrale (c) (g)		UF	UF	UF	UF	

U: place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué en universel "dos à la route" et/ou "face à la route".

UF: place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué en universel "face à la route".

X: place non adaptée à l'installation d'un siège enfant du groupe de poids indiqué.

(a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.

(b) Groupe 0 : de la naissance à 10 kg.
Les nacelles et les lits "auto" ne peuvent pas être installés en place passager avant.

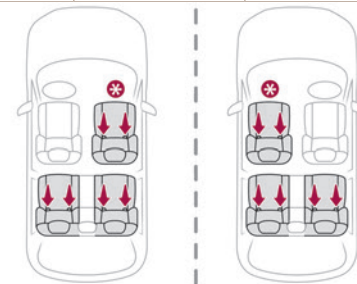
(c) Consulter la législation en vigueur dans votre pays, avant d'installer votre enfant à cette place.

(d) Le siège avant avec réhausse doit être réglé en hauteur maximum et position longitudinale arrière maximum.

(e) Le dossier doit être redressé.

(f) Pour installer un siège enfant en place arrière, dos ou face à la route, avancer le siège avant, puis redresser le dossier pour laisser suffisamment de place au siège enfant et aux jambes de l'enfant.

(g) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.



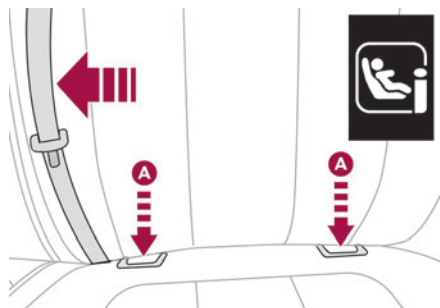
* Le siège passager avant à réglages électriques ne possède pas de fixations ISOFIX.

Il s'agit de trois anneaux, signalés par un marquage, pour chaque assise :

– Deux anneaux **A**, situés entre le dossier et l'assise du siège du véhicule.

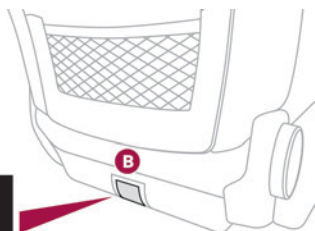
Fixations "ISOFIX"

Les sièges représentés ci-dessous sont équipés d'ancrages ISOFIX réglementaires :

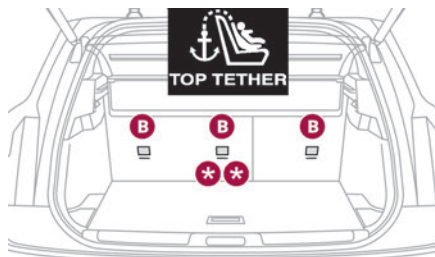


Les 2 verrous des **sièges enfants ISOFIX** viennent s'y ancrer.

– Un anneau **B**, situé derrière le siège, appelé **TOP TETHER** pour la fixation des sièges équipés d'une sangle haute.



Siège avant



** Selon pays de commercialisation.

Sièges arrière

En cas de choc frontal, ce dispositif limite le basculement du siège enfant vers l'avant. Ce système de fixation ISOFIX assure un montage fiable, solide et rapide, du siège enfant dans le véhicule.

Pour fixer le siège enfant au **TOP TETHER** :

- ▶ Enlever et ranger l'appui-tête avant d'installer le siège enfant à cette place (le remettre en place une fois que le siège enfant a été enlevé).
- ▶ Passer la sangle du siège enfant derrière le dossier du siège, en la centrant entre les orifices de tiges d'appui-tête.
- ▶ Fixer l'attache de la sangle haute à l'anneau **B**.
- ▶ Tendre la sangle haute.

! Lors de l'installation d'un siège enfant ISOFIX sur la place arrière gauche de la banquette, avant de fixer le siège, écarter au préalable la ceinture de sécurité arrière centrale vers le milieu du véhicule, de façon à ne pas gêner le fonctionnement de la ceinture.

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Respecter strictement les consignes de montage indiquées dans la notice d'installation livrée avec le siège enfant.

i Pour connaître les possibilités d'installation des sièges ISOFIX dans votre véhicule, consulter le tableau récapitulatif.

Sièges enfants ISOFIX recommandés

i Se reporter également à la notice d'installation du fabricant du siège enfant pour connaître les indications d'installation et de retrait du siège.

"RÖMER Baby-Safe et sa base ISOFIX"
(classe de taille : E)

Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg



"RÖMER Baby-Safe et sa base ISOFIX"

(classe de taille : E)

Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg

S'installe "dos à la route" à l'aide d'une base ISOFIX qui s'accroche aux anneaux **A**.
S'installe uniquement sur le siège passager avant ou sur les places latérales arrière.
La base comporte une béquille, réglable en hauteur, qui repose sur le plancher du véhicule.
Ce siège enfant peut également être fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité. Dans ce cas, seule la coque est utilisée et attachée au siège du véhicule par la ceinture de sécurité trois points.

"RÖMER Duo Plus ISOFIX"

(classe de taille : B1)

Groupe 1 : de 9 à 18 kg**"RÖMER Duo Plus ISOFIX"**

(classe de taille : B1)

Groupe 1 : de 9 à 18 kg

S'installe uniquement "face à la route".
S'accroche aux anneaux **A**, ainsi qu'à l'anneau **B**, appelé TOP TETHER, à l'aide d'une sangle haute.
S'installe uniquement sur le siège passager avant ou sur les places latérales arrière.
L'appui-tête du siège du véhicule doit être enlevé.
3 positions d'inclinaison de la coque : assise, repos et allongée.
Ce siège enfant peut également être utilisé aux places non équipées d'ancrages ISOFIX. Dans ce cas, il est obligatoirement attaché au siège du véhicule par la ceinture de sécurité trois points. Régler le siège avant du véhicule pour que les pieds de l'enfant ne touchent pas le dossier.

Emplacement des sièges enfants ISOFIX

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants ISOFIX aux places équipées d'ancrages ISOFIX dans le véhicule.

Pour les sièges enfants ISOFIX universels et semi-universels, la classe de taille ISOFIX du siège enfant, déterminée par une lettre comprise entre **A** et **G**, est indiquée sur le siège enfant à côté du logo i-Size.

			Poids de l'enfant / âge indicatif											
			Inférieur à 10 kg (groupe 0) Jusqu'à environ 6 mois		Inférieur à 10 kg Inférieur à 13 kg (groupe 0) (groupe 0+) Jusqu'à environ 1 an			De 9 à 18 kg (groupe 1) De 1 à 3 ans environ						
Type de siège enfant ISOFIX			Nacelle		"Dos à la route"			"Dos à la route"		"Face à la route"				
Classe de taille ISOFIX			F	G	C	D	E	C	D	A	B	B1	B2	B3
Place		Airbag frontal passager												
Rang 1 (a)	Place passager avec réglages manuels (b)	Désactivé "OFF"	X		IL			IL		IUF / IL				
		Activé "ON"	X		X			X		IUF / IL				
	Place passager avec réglages électriques	Désactivé "OFF"	Non ISOFIX											
Activé "ON"		Non ISOFIX												

		Poids de l'enfant / âge indicatif											
		Inférieur à 10 kg (groupe 0) Jusqu'à environ 6 mois		Inférieur à 10 kg Inférieur à 13 kg (groupe 0) (groupe 0+) Jusqu'à environ 1 an			De 9 à 18 kg (groupe 1) De 1 à 3 ans environ						
Type de siège enfant ISOFIX		Nacelle		"Dos à la route"			"Dos à la route"		"Face à la route"				
Classe de taille ISOFIX		F	G	C	D	E	C	D	A	B	B1	B2	B3
Place	Airbag frontal passager												
Rang 2	Place arrière derrière conducteur	X		IL			IL		IUF / IL				
	Place arrière derrière passager	X		IL			IL		IUF / IL				
	Place arrière centrale	Non ISOFIX											

IUF: place adaptée à l'installation d'un siège Isofix Universel, "Face à la route" s'attachant avec la sangle haute.

IL: place adaptée à l'installation d'un siège Isofix Semi-Universel soit :

- "Dos à la route" équipé d'une sangle haute ou d'une béquille.
- "Face à la route" équipé d'une béquille.
- Une nacelle équipée d'une sangle haute ou d'une béquille.

X: place non adaptée à l'installation d'un siège ou d'une nacelle ISOFIX du groupe de poids indiqué.

Pour attacher la sangle haute avec les **Fixations ISOFIX**, se reporter à la rubrique correspondante.

(a) Consulter la législation en vigueur dans votre pays avant d'installer un enfant à cette place.

- (b)** Basculer le dossier du siège à 45°, puis installer le siège enfant.
Redresser le dossier jusqu'au contact avec le dossier du siège enfant.

Sièges enfants i-Size

Les sièges enfants i-Size sont équipés de deux verrous qui viennent s'ancrer sur les deux anneaux **A**.

Ces sièges enfants i-Size disposent également soit :

- D'une sangle haute qui s'attache sur l'anneau **B**.
- D'une béquille qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size.

Son rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour plus d'informations sur les **Fixations ISOFIX**, se reporter à la rubrique correspondante.

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants i-Size aux places équipées d'ancrages ISOFIX homologués i-Size dans le véhicule.

Place		Airbag frontal passager	Dispositif de retenue i-Size
Rang 1 (a)	Siège passager à réglages mécaniques (b)	Désactivé " OFF "	i-U
		Activé " ON "	i-UF
	Siège passager à réglages électriques	Désactivé " OFF "	Non i-Size
		Activé " ON "	Non i-Size
Rang 2	Places latérales arrière		i-U
	Place arrière centrale		Non i-Size

i-U: convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie universelle "Face à la route" et "Dos à la route".

i-UF: convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie universelle "Face à la route".

X: place assise ne convenant pas pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie universelle.

- (a)** Consulter la législation en vigueur dans son pays avant d'installer un enfant à cette place.
- (b)** Basculer le dossier du siège à 45°, puis installer le siège enfant.
Redresser le dossier jusqu'au contact avec le dossier du siège enfant.

Sécurité enfants mécanique

Ce dispositif interdit l'ouverture de la porte arrière par sa poignée intérieure.

La commande, de couleur rouge, est située sur le chant de chaque porte arrière (signalée par une étiquette).

Activation / Désactivation

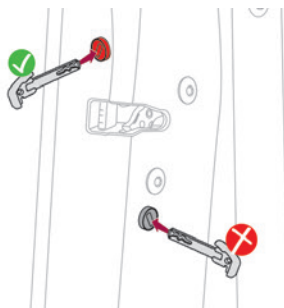


► Pour activer la sécurité enfants, tourner la clé intégrée dans la commande **rouge** jusqu'en butée :

- Vers la droite sur la porte arrière gauche.
- Vers la gauche sur la porte arrière droite.

► Pour désactiver la sécurité enfants, tourner la clé en sens inverse.

! Ne pas confondre la commande de sécurité enfants, de couleur rouge, avec l'accès à la commande de verrouillage de secours, de couleur noire.

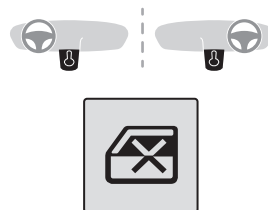


Sécurité enfants électrique

(Selon version)

Cette commande interdit l'ouverture des portes arrière par leurs poignées intérieures et l'utilisation des lève-vitres arrière.

Activation / Désactivation



► Contact mis, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la sécurité enfants.

Lorsque le voyant est allumé, la sécurité enfants est activée.

i Sécurité enfants activée, l'ouverture des portes depuis l'extérieur et l'utilisation des lève-vitres arrière électriques à partir du conducteur restent possibles.

! Ce système est indépendant et ne remplace en aucun cas la commande de verrouillage centralisé.

Vérifier l'état de la sécurité enfants à chaque mise du contact.

Garder toujours la clé électronique sur soi en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

En cas de choc violent, la sécurité enfants électrique se désactive automatiquement pour permettre la sortie des passagers arrière.

Conseils de conduite

- ▶ Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- ▶ Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- ▶ Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- ▶ Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (ex. : réglages).
- ▶ Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

Important !

- ! **Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante.**

Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, tel le monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !

- ! En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23°C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

- ! **Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré.** Risque de

surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

- ! **Ne jamais stationner et ne jamais laisser le moteur tourner sur des surfaces inflammables (ex. : herbes sèches, feuilles mortes).** Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

- ! **Ne jamais rouler sur des surfaces recouvertes de végétaux (ex. : herbes hautes, accumulation de feuilles mortes, moisson, débris) tel qu'un champ, un chemin de campagne broussailloux, un accotement de route.**

Ces végétaux peuvent entrer en contact avec le système d'échappement du véhicule ou certains systèmes qui sont très chauds. Risque d'incendie !

- ! Veiller à ne laisser dans l'habitacle aucun objet qui, sous l'action du rayonnement solaire, serait susceptible de provoquer un effet loupe. Risque de dégradation des revêtements intérieurs ou d'incendie !

- ! **Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant.** Si le conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, il faut serrer le frein de

stationnement et placer la boîte de vitesses automatique sur la position **N** ou **P**.

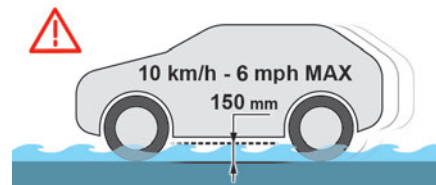
- ! **Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.**

! E-TENSE 4X4 360

De fortes sollicitations répétées du système de freinage de ce véhicule peuvent générer des bruits de claquements importants tout à fait normaux. Poursuivre la conduite en ayant un freinage léger afin de faire baisser la température du système de freinage. La performance du système de freinage reste garantie.

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée car cela pourrait gravement endommager le moteur (thermique et/ou électrique), la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule.



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

- ▶ Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- ▶ Désactiver la fonction Stop & Start.
- ▶ Pour les motorisations hybrides rechargeables, placer le sélecteur de mode en position **4WD** (selon version).
- ▶ Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.
- ▶ Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur. En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein. En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

En cas de remorquage

! La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.

i Respecter les masses remorquables maximales.
En altitude : réduire la charge maximale de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude ; la densité d'air réduite en altitude diminue les performances du moteur.

! **Véhicule neuf** : ne pas tracter une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1 000 kilomètres.

i Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Avant de partir

Poids sur flèche

▶ Dans la remorque, répartir la charge pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point de jonction avec votre véhicule) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

Pneumatiques

▶ Vérifier la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

▶ Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

i En cas d'utilisation d'un attelage d'origine et pour éviter le signal sonore, l'aide au stationnement arrière est neutralisée automatiquement.

En conduisant

Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

- ▶ Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement.
- ▶ Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement..



En cas d'allumage de ce témoin d'alerte et du témoin **STOP**, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

Freins

Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Vent latéral

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

Protection antivol

Antidémarrage électronique

Les clés contiennent un code qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.

En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas.
S'adresser au Réseau.

Démarrage / Arrêt du moteur

i La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative.

En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche.

Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur.

En cas d'échec, se reporter à la rubrique "Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours".

i Des animations lumineuses du bouton "START/STOP" signalent la présence ou l'absence de la clé électronique dans l'habitacle.

Démarrage

► Sélectionner le mode **P** ou **N** sur la boîte de vitesses automatique et appuyer sur la pédale de frein.



► Appuyer sur le bouton "START/STOP" tout en maintenant l'appui sur la pédale jusqu'au démarrage du moteur.

Motorisations Diesel

Par température négative et/ou moteur froid, le démarrage s'effectue seulement après l'extinction du témoin de préchauffage.



Si ce témoin s'allume après un appui sur le bouton "START/STOP" :

► Maintenir la pédale enfoncée et ne pas effectuer de nouvel appui sur "START/STOP" jusqu'au démarrage complet du moteur.

Dans tous les cas, si l'une des conditions de démarrage n'est pas remplie, un message s'affiche.

Dans certains cas, un message indique qu'il est nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton "START/STOP" pour aider au déverrouillage de la colonne de direction.

Motorisations essence

i Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

Démarrage des véhicules hybrides rechargeables

► Appuyer à fond sur la pédale de frein et appuyer environ 2 secondes sur le bouton **START/STOP**.



► Maintenir le pied sur la pédale jusqu'à l'allumage de ce témoin qui signale l'activation du système hybride rechargeable (confirmée par un signal sonore).

! Pour sortir du mode Parking, attendre l'allumage du témoin **READY**.

Par défaut, le système démarre en mode **Electric**. En fonction de certains paramètres (niveau de charge de la batterie ou température extérieure), le système détermine s'il est nécessaire de démarrer le moteur essence.

Il est possible à tout instant de modifier le mode de conduite à l'aide du sélecteur de mode.

! Lorsque le véhicule démarre en roulage électrique, il ne fait aucun bruit.

Faire particulièrement attention aux piétons et cyclistes qui pourraient ne pas entendre le véhicule arriver malgré l'avertisseur sonore piéton.

Arrêt

► Immobiliser le véhicule à l'aide du frein de stationnement.

► Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique.

- ▶ Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".
- ▶ Pour les véhicules hybrides rechargeables, avant de quitter le véhicule, vérifier que le témoin **READY** est éteint.

Dans certains cas, il est nécessaire de manœuvrer le volant pour verrouiller la colonne de direction. Sur certaines versions avec boîte de vitesses automatique (EAT8), la colonne de direction ne se verrouille pas, mais la boîte de vitesses se verrouille en mode **P**.

i Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.

! Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

! Ne jamais quitter le véhicule en laissant la clé électronique à bord.

Mise du contact sans démarrage

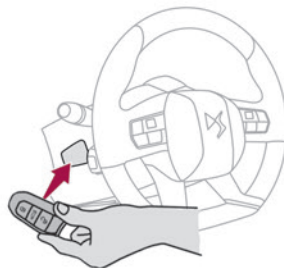
Avec la clé électronique dans l'habitacle, l'appui sur le bouton "**START/STOP**", **sans action sur les pédales**, permet la mise du contact sans démarrer le moteur.

- ▶ Appuyer de nouveau sur ce bouton pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

Clé non détectée

Démarrage de secours

Un lecteur de secours est aménagé sur la colonne de direction pour permettre le démarrage du moteur, lorsque le système ne détecte pas la clé dans la zone de reconnaissance ou lorsque la pile de la clé électronique est usée.



- ▶ Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir.
 - ▶ Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique, puis appuyer sur la pédale de frein.
 - ▶ Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".
- Le moteur démarre.

Arrêt de secours



Lorsque la clé électronique n'est pas détectée ou n'est plus dans la zone de reconnaissance, un message apparaît au combiné à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

- ▶ Pour confirmer la demande d'arrêt du moteur, appuyer environ 5 secondes sur le bouton "**START/STOP**".

En cas de dysfonctionnement de la clé électronique, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Arrêt d'urgence

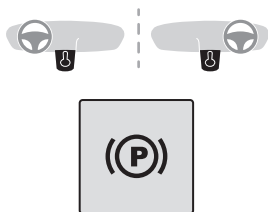
En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions (même en roulant).

- ▶ Appuyer environ 5 secondes sur le bouton "**START/STOP**".

Dans ce cas, la colonne de direction se bloque lorsque le véhicule s'immobilise.

Frein de stationnement électrique

Ce système effectue, en fonctionnement automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.




À tout moment, moteur tournant :

- Pour serrer le frein de stationnement, tirer brièvement la commande.
- Pour le desserrer, pousser brièvement la commande, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Par défaut, le fonctionnement automatique est activé.

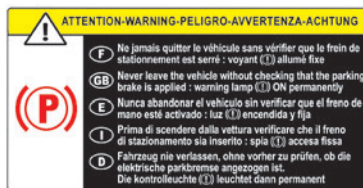
Ce fonctionnement automatique est désactivable dans certaines situations.

Témoin de fonctionnement

 Ce témoin s'allume à la fois au combiné et sur la commande pour confirmer le serrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de parking serré**".

Le témoin s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de parking desserré**". Le témoin clignote lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage.

- ! En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas. Par sécurité, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant la cale fournie contre une des roues. Faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.



- ! Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les témoins de frein de stationnement doivent être allumés fixe au combiné et sur la commande. Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

- ! Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

- ! En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage

Tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique.

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.

Fonctionnement manuel

Desserrage manuel

Contact mis ou moteur tournant :

- Appuyer sur la pédale de frein.
- En maintenant l'appui sur la pédale de frein, pousser brièvement la commande.

- ! Sans appui sur la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

Serrage manuel

Véhicule à l'arrêt :

- Tirer brièvement la commande. La demande de serrage est confirmée par le clignotement du témoin de la commande.

Fonctionnement automatique

Desserrage automatique

S'assurer au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est fermée.

Le frein de stationnement se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Sélectionner le mode **D**, **M** ou **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

i Si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifier que les portes avant sont correctement fermées.

! À l'arrêt, moteur tournant, ne pas accélérer inutilement - Risque de desserrer le frein de stationnement.

Serrage automatique

Véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement se serre automatiquement à la coupure du moteur.

! Au calage du moteur ou au passage en mode STOP du Stop & Start, le serrage automatique ne s'effectue pas.

i En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou

desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

Cas particuliers

Immobilisation du véhicule, moteur tournant

Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la commande.

Stationnement du véhicule, frein desserré

! En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement.

Pour immobiliser le véhicule, installer la cale contre une des roues.

i Le mode **P** est automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.
- ▶ Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- ▶ Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage de 10 secondes à 15 secondes au maximum.
- ▶ Relâcher la commande.
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.



La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce témoin au combiné.

- ▶ Relâcher la commande et la pédale de frein. Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.
- ▶ Suivre à nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du témoin au combiné).

Freinage de secours

En cas de défaillance du freinage par la pédale de frein ou en situation exceptionnelle (ex. : malaise du conducteur, en conduite accompagnée), le tirage maintenu de la commande du frein de stationnement électrique permet de freiner le véhicule. Le freinage est actif tant que la commande est maintenue tirée ; il s'interrompt dès que celle-ci est relâchée.

Les systèmes ABS et CDS assurent la stabilité du véhicule lors du freinage de secours.

En cas de défaillance du freinage de secours, le message "**Défaut frein de parking**" s'affiche au combiné.



En cas de défaillance des systèmes ABS et CDS, signalée par l'allumage de l'un ou des deux témoins au combiné, la stabilité du véhicule n'est plus garantie.

► Dans ce cas, assurer la stabilité en répétant successivement des actions de "tiré-relâché" sur la commande du frein de stationnement électrique jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

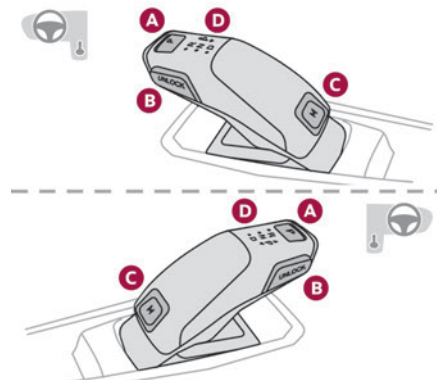
Boîte de vitesses automatique

Boîte de vitesses automatique à 8 vitesses avec un sélecteur impulsif. Elle offre également un mode manuel avec passage des vitesses à l'aide des palettes de commande, situées derrière le volant.

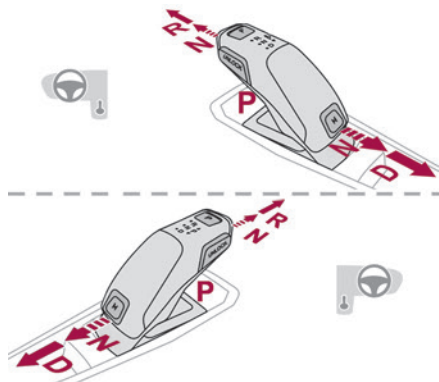
États de la boîte de vitesses

- P. Parking**
Pour le stationnement du véhicule : les roues avant sont bloquées.
- R. Marche arrière**
- N. Point mort**
Pour déplacer le véhicule, contact coupé et ainsi mettre le véhicule en roue libre.
Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.
- D. Conduite en mode automatique**
La boîte gère le passage des vitesses en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.
- M. Conduite en mode manuel**
Le conducteur passe les vitesses à l'aide des commandes au volant.

Sélecteur impulsif



- A. Bouton P**
Pour passer en mode Parking.
- B. Bouton **Unlock****
Pour déverrouiller la boîte de vitesses et quitter **P** ou passer en **R**, pied sur la pédale de frein.
L'appui maintenu sur ce bouton doit se faire avant impulsion sur le sélecteur.
- C. Bouton M**
Pour passer en mode manuel permanent à partir du mode **D**.
- D. Voyants d'état de la boîte de vitesses (**R, N, D**)**



► Basculer le sélecteur en donnant une ou deux impulsions vers l'avant (**N** ou **R**) ou vers l'arrière (**N** ou **D**), en franchissant, si nécessaire, le point de résistance.

Dès que le sélecteur impulsional est relâché, il revient à sa position initiale.

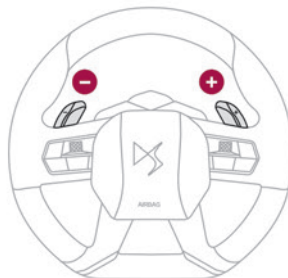
Par exemple, pour passer de **P** à **R**, tout en appuyant sur **Unlock**, donner au choix deux impulsions vers l'avant sans franchir le point de résistance ou bien une seule impulsion en franchissant le point de résistance :

- Dans le premier cas, la boîte passe de **P** à **N**, puis de **N** à **R**.
- Dans le second cas, la boîte passe directement de **P** à **R**.

Commandes au volant

En mode **M** et **D**, les palettes de commande au volant permettent de changer manuellement de rapport.

Elles ne permettent pas de sélectionner le point mort, ni d'engager ou quitter la marche arrière.



► Tirer vers soi la palette "+" ou "-" en donnant une impulsion pour engager respectivement le rapport supérieur ou inférieur.

Affichages au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné :

P : Parking (stationnement).

R : Reverse (marche arrière).

N : Neutral (point mort).

D1...D8 : mode automatique.

M1...M8 : mode manuel.

- : demande non prise en compte en mode manuel.

Contact mis, à l'ouverture de la porte conducteur, un message s'affiche pour vous demander de mettre la boîte de vitesses en mode **P**.

Fonctionnement

Moteur tournant, si un appui sur la pédale de frein et/ou sur le bouton **Unlock** est nécessaire pour changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combiné.

Seules les demandes de changement de mode conformes sont prises en compte.

! Moteur tournant, freins desserrés, si **R**, **D** ou **M** est sélectionné, le véhicule se déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

! Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses ! En cas de panne de batterie, placer impérativement les cales fournies avec l'outillage de bord contre une des roues pour immobiliser le véhicule.

Débloccage de la boîte de vitesses

- Depuis le mode **P** :
 - Appuyer à fond sur la pédale de frein.
 - Appuyer sur le bouton **Unlock**.
 - En maintenant l'appui sur la pédale de frein et sur le bouton **Unlock**, sélectionner un autre mode.

- Depuis le point mort **N**, à vitesse inférieure à 5 km/h :
 - ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein.
 - ▶ En maintenant l'appui sur la pédale de frein, sélectionner un autre mode.

Passage de la marche arrière

- ▶ Décélérer jusqu'à l'arrêt.
- ▶ Pied sur la pédale de frein, appuyer sur le bouton **Unlock**.
- ▶ En maintenant les appuis, sélectionner le mode **R**.

Mode manuel permanent

Passage du mode :

- ▶ Mode **D** sélectionné au préalable.
- ▶ Appuyer sur le bouton **M** ; le voyant vert du bouton s'allume.

Sortie du mode :

- ▶ Donner une impulsion vers l'avant pour revenir en **D**.

ou

- ▶ Appuyer sur le bouton **M** ; le voyant du bouton s'éteint.

Coupure du contact

Pour couper le contact, le véhicule doit être à l'arrêt.

Mise en roue libre du véhicule

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur va déclencher un signal sonore. La fermeture de la porte conducteur entraînera son extinction.

Particularités du mode automatique

La boîte de vitesses sélectionne le rapport offrant les performances optimales en fonction de la température ambiante, du profil de la route, du chargement du véhicule et du style de conduite. Pour obtenir une accélération maximale, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur (kick down). La boîte de vitesses rétrograde automatiquement ou maintient le rapport sélectionné jusqu'au régime maximum du moteur. Les commandes au volant permettent de sélectionner temporairement les rapports si les conditions de vitesse et de régime moteur le permettent.

Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent.

Démarrage du véhicule

Depuis le mode **P** :


- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ En maintenant le pied sur la pédale de frein, appuyer sur le bouton **Unlock**.

- ▶ Donner une ou deux impulsions vers l'arrière pour sélectionner le mode automatique **D**, ou vers l'avant pour passer la marche arrière **R**. Depuis le point mort **N** :
 - ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein.
 - ▶ Démarrer le moteur.
 - ▶ En maintenant le pied sur la pédale de frein, donner une impulsion vers l'arrière pour sélectionner le mode automatique **D**, ou vers l'avant, accompagnée de l'appui sur le bouton **Unlock** pour passer la marche arrière **R**. Ensuite, depuis **D** ou **R** :
 - ▶ Relâcher la pédale de frein.
 - ▶ Accélérer progressivement pour desserrer automatiquement le frein de stationnement électrique.
- Le véhicule se déplace aussitôt.


! Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Arrêt du véhicule

Quel que soit l'état de la boîte de vitesses à la coupure du contact, le mode **P** s'engage automatiquement et immédiatement. Néanmoins, en mode **N**, le mode **P** s'engagera après un délai de 5 secondes (pour réaliser la procédure de mise en roue libre du véhicule). Vérifier que le mode **P** est bien engagé et que le frein de stationnement électrique s'est serré automatiquement ; à défaut, le serrer manuellement.

 Les voyants correspondants du sélecteur de vitesses et de la commande du frein de stationnement électrique doivent être allumés, ainsi que les témoins au combiné.

Anomalie de fonctionnement de la boîte de vitesses

 Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, dès la mise du contact.


Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.
Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 100 km/h, dans la limite de la réglementation locale.

Passage de la boîte de vitesses en mode secours

Le mode **D** se bloque sur le troisième rapport. Les palettes au volant sont inopérantes et le mode **M** n'est plus accessible. Un choc important peut être ressenti en passant la marche arrière. Il est sans risque pour la boîte de vitesses.

Anomalie de fonctionnement du sélecteur


Dysfonctionnement mineur

 Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Conduire prudemment.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.
Dans certains cas, les voyants du sélecteur ne s'allument plus, mais l'état de la boîte de vitesses reste affiché au combiné.

Dysfonctionnement grave

 Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message.

! **L'arrêt du véhicule est impératif.**
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.

Boîte de vitesses automatique électrifiée e-EAT8 (Hybride rechargeable)

Boîte de vitesses automatique à 8 vitesses avec sélecteur impulsif et fonction de freinage régénératif.

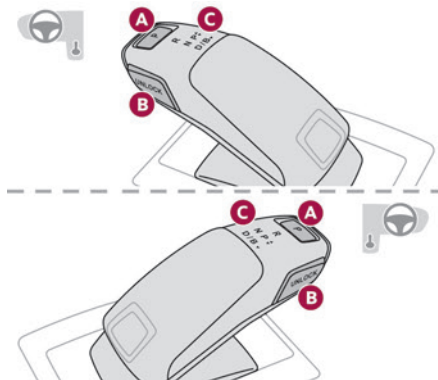
À l'exception du mode manuel et du freinage régénératif, le fonctionnement est identique à celui des autres boîtes de vitesses EAT8.

Pour plus d'informations sur le **Fonctionnement** et les **Anomalies de fonctionnement** de la boîte de vitesses EAT8, se reporter aux rubriques correspondantes.

États de la boîte de vitesses

- P.** Parking
Pour le stationnement du véhicule : les roues avant sont bloquées.
- R.** Marche arrière
- N.** Point mort
Pour déplacer le véhicule contact coupé : dans certaines stations de lavage, en cas de remorquage du véhicule...
- D/B.** Marche avant automatique (**D**) ou marche avant automatique avec freinage régénératif (**B**)
La boîte gère le passage des vitesses en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule. Avec la fonction de freinage régénératif activée, la boîte gère également le freinage au relâchement de la pédale d'accélérateur.

Sélecteur impulsif



- A.** Bouton **P**
Pour passer en mode Parking.
- B.** Bouton **Unlock**
Pour déverrouiller la boîte de vitesses et quitter **P** ou passer en **R**, pied sur la pédale de frein.
L'appui maintenu sur ce bouton doit se faire avant impulsion sur le sélecteur.
- C.** Voyants d'état de la boîte de vitesses (**R, N, D/B**)

! Pour sortir du mode Parking, attendre l'allumage du témoin **READY**.

Affichages au combiné

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné :

P : stationnement.

R : marche arrière.

N : point mort.

D1 à D8 : marche avant automatique.

B1 à B8 : marche avant automatique avec fonction de freinage régénératif activée.

En roulage tout électrique, le rapport engagé n'est pas indiqué.

À la coupure du contact, l'état de la boîte de vitesses reste affiché quelques secondes au combiné.

Freinage régénératif (fonction Brake)

La fonction de freinage régénératif agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein. Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule ralentit plus fortement.

L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction.

i Cette recharge partielle ne fait pas évoluer l'indicateur de niveau de charge.

! La décélération du véhicule n'entraîne pas l'allumage des feux de stop.

► Depuis le mode **D/B**, donner une impulsion vers l'arrière du sélecteur impulsif pour activer / désactiver la fonction.

D est remplacé par **B** au combiné.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

! Dans certaines situations (ex. : batterie pleine, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

i **Freinage régénératif par la pédale de frein**
L'appui sur la pédale de frein permet également de récupérer de l'énergie pour recharger partiellement la batterie de traction, sans faire évoluer l'indicateur de niveau de charge.

DS ACTIVE SCAN SUSPENSION

Ce système adapte la suspension du véhicule en fonction de l'état et du profil de la route, de la charge du véhicule, du style de conduite et du mode de conduite sélectionné.

Le système utilise un calculateur et des capteurs qui déterminent le niveau d'amortissement optimal à appliquer à chaque amortisseur.

Le système est également associé à une caméra, située en haut du pare-brise, observant en permanence l'état de la chaussée. En fonction des informations transmises par la caméra, le système anticipe d'éventuels défauts de la chaussée.

Le fonctionnement du système dépend du mode de conduite sélectionné (selon équipement).

Pour plus d'informations sur les **Modes de conduite**, se reporter à la rubrique correspondante.

Anomalie de fonctionnement



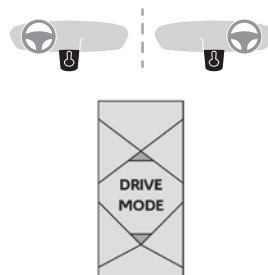
En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Modes de conduite

Les modes de conduite disponibles dépendent de la motorisation et de l'équipement du véhicule.

La sélection d'un mode de conduite s'effectue à partir de la commande suivante :



- ▶ Appuyer sur la commande pour afficher les modes au combiné.
- ▶ Appuyer de nouveau sur la commande pour changer de mode.

Le mode sélectionné est immédiatement activé.

Avec motorisations essence / Diesel

À la mise du contact, le mode de conduite **Normal** est sélectionné par défaut.

Eco

Pour réduire la consommation de carburant en optimisant le fonctionnement du chauffage et de la climatisation et, selon version, de l'accélérateur, de la boîte de vitesses automatique, de l'indicateur de changement de rapport.

Roue libre en mode **Eco** : selon version, avec la boîte de vitesses EAT8, le passage en "roue libre" est favorisé pour ralentir le véhicule sans utiliser

le frein moteur. En relevant progressivement puis complètement le pied de la pédale d'accélérateur pour anticiper les ralentissements, il est possible d'économiser du carburant.

Confort

Pour obtenir un meilleur confort de conduite sur chaussées dégradées, ralentisseurs, dos d'âne ou sur longs trajets. Dans ce mode, DS ACTIVE SCAN SUSPENSION exploite les informations supplémentaires émises par la caméra multifonction (détection anticipée du profil de la route et de l'état de la chaussée).

Normal

Pour retrouver les réglages par défaut.

Sport

Pour obtenir une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, DS ACTIVE SCAN SUSPENSION, l'accélérateur, le passage des vitesses avec la boîte de vitesses automatique, l'ambiance acoustique du moteur et possibilité d'affichage au combiné des paramètres dynamiques du véhicule.

Manuel

Mode **Manuel** permanent avec boîte de vitesses automatique.

Ce mode manuel est accessible avec le bouton **M** du sélecteur impulsif.

Permet d'effectuer le passage manuel des rapports à l'aide des palettes au volant.

Pour plus d'informations sur la **boîte de vitesses automatique (EAT8)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec motorisations hybrides rechargeables

À la mise du contact, le mode de conduite **Electric** est sélectionné par défaut.

Electric

Pour un roulage assuré à 100% par l'énergie électrique. La vitesse maximale est d'environ 135 km/h.

Au démarrage, si les conditions ne permettent pas l'activation ou le maintien du mode **Electric**, le message "**Mode électrique actuellement indisponible**" apparaît au combiné. Le véhicule bascule automatiquement en mode **Hybrid**.

L'allumage d'une LED en dessous du rétroviseur intérieur, visible de l'extérieur du véhicule, confirme le roulage en mode **Electric** (Suivant destination).

Il est possible de désactiver l'allumage de la LED en insérant la pointe d'un accessoire de type trombone dans le trou situé sous le rétroviseur intérieur.

Conditions d'activation

– Niveau de charge de la batterie suffisant.
Un branchement du véhicule après chaque roulage est donc préconisé. Le mode **Electric** est disponible tant qu'il reste de l'énergie dans la batterie.

– Température extérieure comprise entre -5°C et 45°C environ.

Sortie manuelle du mode

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur, ou
- ▶ Sélectionner un autre mode.

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plusieurs mois), un redémarrage du moteur essence peut se produire même si la batterie est chargée.

Selon équipement, le mode **Electric** est combiné au mode **Normal** de la fonction DS ACTIVE SCAN SUSPENSION.

Pour plus d'informations sur **DS ACTIVE SCAN SUSPENSION**, se reporter à la rubrique correspondante.

En cas de multiples démarrages du moteur thermique sans montée en température suffisante, le mode **Electric** peut être temporairement indisponible (phénomène naturel de dilution de carburant dans l'huile). Le message "**Mode électrique indisponible : Opération automatique en cours**" apparaît alors dans le combiné.

Pour retrouver un fonctionnement électrique nominal, rouler environ 80 kms en conditions "autoroute" ou environ 200 kms en condition urbaine.

Ce phénomène n'engendre aucun endommagement mécanique ou électrique. Il

peut se produire plusieurs fois dans la vie du véhicule.

Hybrid

Pour optimiser la consommation de carburant du véhicule en gérant le **fonctionnement alterné ou simultané des deux types de moteurs**, en fonction des conditions de roulage et du style de conduite. En mode **Hybrid**, selon la vitesse, il est possible de rouler en 100% électrique si le niveau de charge de la batterie est suffisant et les besoins d'accélération modérés.

Selon équipement, le mode **Hybrid** est combiné au mode **Normal** de la fonction DS ACTIVE SCAN SUSPENSION.

Pour plus d'informations sur **DS ACTIVE SCAN SUSPENSION**, se reporter à la rubrique correspondante.

Sport

Pour obtenir une conduite plus dynamique afin de profiter des performances maximales du véhicule. L'énergie électrique vient en appoint du moteur essence tant qu'il reste de l'énergie dans la batterie.

Selon équipement, le mode **Sport** est combiné au mode **Sport** de la fonction DS ACTIVE SCAN SUSPENSION.

Pour plus d'informations sur **DS ACTIVE SCAN SUSPENSION**, se reporter à la rubrique correspondante.

i E-TENSE 4X4 360

L'énergie électrique vient en appont du moteur essence ou recharge la batterie de traction, selon le type de conduite. Ce mode est optimisé avec des réglages spécifiques qui valorisent les performances dynamiques de ce véhicule (direction assistée, réactivité de la pédale d'accélérateur, ESC).

Confort

(Selon équipement)

Combine le mode **Hybrid** et le mode **Confort** de la fonction DS ACTIVE SCAN SUSPENSION.

Pour privilégier un amortissement souple améliorant le confort de conduite sur revêtement dégradé.

i Pour plus d'informations sur **DS ACTIVE SCAN SUSPENSION**, se reporter à la rubrique correspondante.

4WD (4 roues motrices)

(Selon version)

Pour améliorer la motricité du véhicule à basse et moyenne vitesse en entraînant en continu les 4 roues.

Le mode **4WD** (4 Wheel Drive) est particulièrement adapté à la conduite sur routes enneigées et terrains difficiles (ex. : boue, sable) ainsi qu'aux passages de gué, à vitesse modérée.

Selon les conditions de roulage et le niveau de charge de la batterie, le mode **4WD** peut être 100% électrique.

Si le système ne détecte pas de situation de glissement ou de faible adhérence au bout de 300 mètres de roulage, il bascule en mode **Hybrid**.

i Ce mode est d'autant plus efficace que le véhicule est équipé de pneumatiques adaptés, tels que des pneumatiques hiver.

L'amélioration de la motricité grâce aux moteurs électriques est possible jusqu'à 135 km/h ; au-delà, seules les roues avant entraînent le véhicule.

Aide au démarrage en pente

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.

Le système est actif uniquement lorsque :

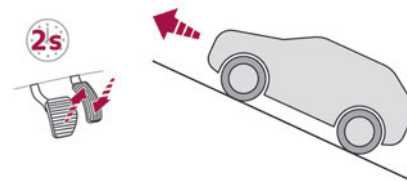
- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

! Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le témoin de frein de stationnement et le témoin **P** de la commande sont allumés de manière fixe.

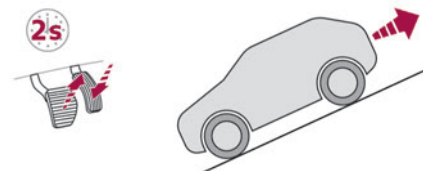
! L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si le mode **D** ou **M** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.



En pente descendante, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Indicateur de changement de rapport

(Suivant motorisation)

Ce système est destiné à réduire la consommation de carburant en préconisant le rapport de boîte de vitesses le plus adapté.

Fonctionnement

Selon la situation de conduite et l'équipement du véhicule, le système peut préconiser de sauter un ou plusieurs rapport(s).

Les préconisations d'engagement de rapport ne sont pas à considérer comme obligatoires. En effet, la configuration de la route, la densité de la circulation ou la sécurité sont des éléments déterminants dans le choix du rapport optimal. Le conducteur garde donc la responsabilité de suivre ou non les indications du système.

Ce système ne peut pas être désactivé.

- Le système est actif uniquement en mode **M** de la boîte de vitesses automatique.



L'information apparaît dans le combiné, sous la forme d'une flèche et du rapport conseillé.

- Le système adapte les consignes de changement de rapport en fonction des conditions de roulage (ex. : pente, charge) et des sollicitations du conducteur (ex. : demande de puissance, accélération, freinage).

Le système ne propose jamais :

- D'engager le premier rapport.
- D'engager la marche arrière.

Stop & Start

La fonction Stop & Start met le moteur en veille - mode STOP - lors de phases d'arrêt du véhicule (ex. : feux rouges, embouteillages). Le moteur redémarre automatiquement - mode START - dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir.

La fonction est destinée à réduire, essentiellement en conduite urbaine, la consommation de carburant, les émissions de gaz polluants et le niveau sonore à l'arrêt.

La fonction ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, notamment le freinage.

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

L'affichage d'un message au combiné confirme le changement d'état.

Si la fonction est désactivée pendant que le moteur est en mode STOP, il redémarre aussitôt.

Témoins associés



Fonction activée: moteur en veille (mode STOP)



Fonction désactivée ou dysfonctionnement

! Ouverture du capot moteur

Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.



! Conduite sur chaussée inondée

Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le Stop & Start. Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnement

Principales conditions de fonctionnement

- La porte conducteur doit être fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur doit être bouclée.
- L'état de charge de la batterie doit être suffisant.
- La température du moteur doit être dans une plage de fonctionnement nominale.
- La température extérieure doit être comprise entre 0 et 35 °C.

Mise en veille du moteur (mode STOP)

Le moteur se met automatiquement en veille dès que le conducteur manifeste l'intention de s'arrêter :

- **Avec une boîte de vitesses automatique**, à une vitesse inférieure à 20 km/h pour les versions BlueHDi, ou inférieure à 3 km/h pour les versions PureTech 130, 180 et 225, lorsque vous enfoncez la pédale de frein ou que vous placez le sélecteur de vitesses en mode **N**.

Compteur de temps

Un compteur de temps cumule les durées de mise en veille au cours du trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Cas particuliers

Le moteur ne se met pas en veille si les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées et dans les cas suivants :

- Forte pente (montante ou descendante).
- Maintien nécessaire pour le confort thermique dans l'habitacle.
- Désembruage actif.



Dans ces cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.

i Après redémarrage du moteur, le mode STOP est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.

i En manœuvre de stationnement, le mode STOP est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le désengagement de la marche arrière ou la rotation du volant.

Redémarrage du moteur (mode START)

Le moteur redémarre automatiquement dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir :

- Sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M** ; pédale de frein relâchée.
- Sélecteur de vitesses en mode **N**, pédale de frein relâchée : sélecteur engagé en **D** ou **M**.
- Sélecteur de vitesses en mode **P**, pédale de frein enfoncée : sélecteur engagé en **R**, **N**, **D** ou **M**.
- Marche arrière engagée.

Cas particuliers

Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de fonctionnement sont de nouveau respectées et dans les cas suivants :

- Vitesse du véhicule dépassant 4 km/h avec les versions PureTech 130, 180 et 225, ou dépassant 25 km/h avec les versions BlueHDi.



Dans ces cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Anomalies de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin clignote quelques instants au combiné, puis s'allume de manière permanente, accompagné de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le véhicule cale en mode STOP

Tous les témoins du combiné s'allument dans ce cas d'anomalie.

- Couper le contact puis redémarrer le moteur avec le bouton "**START/STOP**".



Batterie 12 V

La fonction Stop & Start requiert une batterie 12 V de technologie et caractéristiques spécifiques.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Détection de sous-gonflage

Ce système alerte le conducteur lorsqu'un ou plusieurs pneumatiques présentent une perte de pression.

L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations données par les capteurs de vitesse de roues à des **valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneumatiques ou un changement de roue.**

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneumatiques soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.

! La détection de sous-gonflage ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Ce système ne dispense pas de contrôler la pression de gonflage des pneumatiques (y compris celle de la roue de secours), surtout avant un long trajet.

Rouler en situation de sous-gonflage, notamment en conditions sévères (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- Dégrade la tenue de route.
- Allonge les distances de freinage.
- Provoque l'usure prématurée des pneumatiques.

- Augmente la consommation d'énergie.

i Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

! **Contrôle de la pression des pneumatiques**
Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée). Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

i **Chaînes à neige**
Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Alerte de sous-gonflage



Elle est signalée par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, de l'affichage d'un message.

- ▶ Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- ▶ S'arrêter dès que les conditions de circulation le permettent.

! La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneumatique.
Ne pas se contenter du seul contrôle visuel.

- ▶ À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneumatique, contrôler à froid la pression des 4 pneumatiques.
- ▶ S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- ▶ En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneumatique ou la roue de secours (selon équipement).

! Rouler à trop basse vitesse ne garantit pas une surveillance optimale.
L'alerte n'est pas remontée immédiatement en cas de perte soudaine de pression ou d'éclatement du pneumatique. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes. L'alerte peut être un peu retardée à des vitesses inférieures à 40 km/h, ou par une conduite sportive.

i L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

Réinitialisation

- ▶ Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou plusieurs

pneumatiques, et après le changement d'une ou plusieurs roues.

! Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des 4 pneumatiques est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneumatiques. Vérifier la pression des 4 pneumatiques avant d'effectuer la réinitialisation. Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.



Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait dans l'application

Paramètres > Véhicule de l'écran tactile.

▶ Sélectionner ensuite **Sécurité > Configuration de la pression des pneus**.

▶ Appuyer sur **OUI** pour valider.

Un signal sonore et l'affichage d'un message confirment la réinitialisation.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné.

Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.

Dans ce cas, la surveillance de sous-gonflage des pneumatiques n'est plus assurée.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

i Roue de secours non homogène ou de type "galette"

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance.

Dans ce cas, le témoin de dysfonctionnement s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

Aides à la conduite et à la manœuvre - Recommandations générales

i Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file.

Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

i Aides à la conduite

Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

i Aides à la manœuvre

Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

! Radar(s)

Le fonctionnement du ou des radar(s), ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (ex. : boue, givre), dans certaines conditions météorologiques dégradées (ex. : très forte pluie, neige), en cas de pare-chocs endommagé. En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du ou des radar(s).



! Caméra aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée, ou recouverte d'un autocollant.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, forte pluie, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.

En cas de remplacement du pare-brise, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

• Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur l'écran tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief.

La présence de zones d'ombre, en cas d'ensevelissement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peuvent assombrir l'image et réduire le contraste.

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

! Capteurs

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (ex. : camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés.

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être sales.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un dérèglement des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.

Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).

Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être

détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.

Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

• Entretien

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.

En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

! Surtapis / Enjoliveurs de pédales

L'utilisation de surtapis ou d'enjoliveurs de pédales non homologués par le Constructeur peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du surtapis.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

• Unités de vitesse

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné (km/h ou mph) corresponde à celle du pays de circulation.

Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.

En cas de doute, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Raccourcis des aides à la conduite

La liste complète des aides à la conduite disponibles se trouve dans l'onglet **Fonctions**. Il est possible d'accéder directement aux aides à la conduite pour les activer / désactiver rapidement.

Par défaut, des aides à la conduite sont déjà mémorisées dans l'onglet **Raccourcis** (exemple : Stop & Start, Aide au maintien de la position dans la voie).

D'autres aides à la conduite peuvent être ajoutées ou supprimées dans cet onglet.



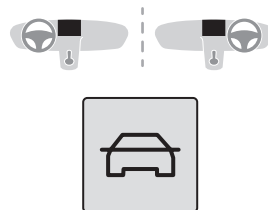
Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS > Fonctions** de l'écran tactile.



► Appuyer sur la touche correspondant à l'aide à la conduite concernée :

- Symbole plein : la fonction est ajoutée dans l'onglet **Raccourcis**.
- Symbole vide : la fonction est supprimée de l'onglet **Raccourcis**.

► Vérifier le changement dans l'onglet **Raccourcis**.



► Appuyer sur cette touche pour accéder directement à l'onglet **Raccourcis**.

Désactivation multiple

Il est possible de désactiver plusieurs fonctions d'assistance au conducteur simultanément.

Pour ce faire, deux étapes :

- Commencer par sélectionner toutes les fonctions à désactiver.
- Ensuite, les désactiver toutes simultanément.

Sélection des fonctions



► Appuyer sur ce bouton situé sur la planche de bord pour afficher les onglets **ADAS**.

► Sélectionner l'onglet **Fonctions**.



► Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des fonctions disponibles.

► Sélectionner les fonctions à désactiver (exemples : Stop-Start, Aide au maintien dans la voie, Système de freinage automatique [Active Safety Brake]).



► Appuyer sur cette touche pour revenir à la page précédente.

Les fonctions à désactiver sont mémorisées dans le système.

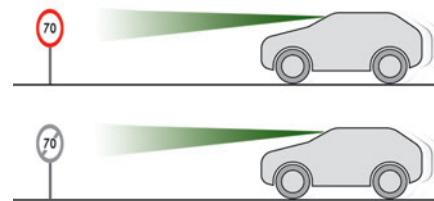
Désactivation de ces fonctions



► Faire un appui long sur ce bouton situé sur la planche de bord. Toutes les fonctions précédemment sélectionnées sont désactivées jusqu'au redémarrage du véhicule (confirmée par un signal sonore).

Reconnaissance des panneaux


! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.




Ce système affiche au combiné la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :




- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations de limitation de vitesse issues de la cartographie du système de navigation.


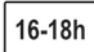
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.

Panneau détecté	Vitesse proposée (calculée)
<p>Entrée d'une zone de rencontre Exemple :</p> 	<p>Sans DS IRIS SYSTEM 20 km/h ou 10 mph (selon l'unité du combiné)</p> <p>Avec DS IRIS SYSTEM Affichage de la vitesse en vigueur dans le pays de circulation.</p>

- Certains panneaux détectés par la caméra.

Panneau détecté	Affichage de la vitesse associée au panneau
<p>Limitation de vitesse en cas de pluie Exemples :</p> 	<p>Si la commande d'essuie-vitre est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (par exemple)</p>

Panneau détecté	Affichage de la vitesse associée au panneau
<p>Limitation de vitesse en cas de remorquage</p> 	<p>Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (par exemple)</p>
<p>Limitation de vitesse applicable pendant une certaine distance Exemple :</p> 	<p>70 km/h (par exemple)</p>
<p>Limitation de vitesse pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé est inférieur à 3,5 tonnes</p> 	<p>90 km/h (par exemple)</p>

Panneau détecté	Affichage de la vitesse associée au panneau
<p>Limitation de vitesse en cas de neige Exemple :</p> 	<p>Si la température extérieure est inférieure à 3 °C : 30 km/h (par exemple) avec un symbole "flocon de neige"</p>
<p>Limitation de vitesse pendant certains horaires Exemple :</p> 	<p>30 km/h (par exemple) avec un symbole "horloge"</p>

! Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse issue du système de navigation pertinente, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie.

! L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays dans lequel vous conduisez.

Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée.

Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de

vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation.

! La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes.

Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système. Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

i Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées. L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

Activation / Désactivation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Affichages au combiné



1. Indication de la limitation de vitesse détectée ou
2. Indication de la fin de limitation de vitesse



Le système est actif mais ne détecte pas d'information de limitation de vitesse.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur.



Pour une vitesse maximale proposée, la première fois que la vitesse du véhicule la dépasse de **plus de 5 km/h** (exemple : 95 km/h), la vitesse s'affiche en clignotant pendant 10 secondes (selon version).

Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Intempéries (pluie, neige).

- Pollution atmosphérique.
- Remorquage.
- Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.
- Pneumatique réparé avec le kit de dépannage provisoire.
- Jeunes conducteurs.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Panneaux masqués, non conformes à la norme, endommagés ou déformés.
- Cartographie obsolète ou erronée.

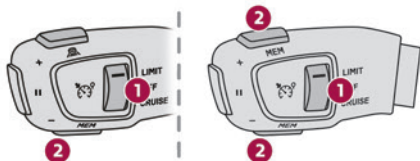
Préconisation



En complément à la **Reconnaissance des panneaux**, le conducteur peut retenir la vitesse affichée comme vitesse de consigne pour le limiteur ou le régulateur de vitesse à l'aide du bouton de mémorisation de la commande du limiteur ou du régulateur de vitesse.

i Pour plus d'informations sur le **Limiteur de vitesse**, le **Régulateur de vitesse** ou le **Régulateur de vitesse adaptatif**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Commandes au volant



1. Sélection du mode limiteur / régulateur
2. Mémorisation de la vitesse de consigne

Affichage au combiné



3. Indication de la limitation de vitesse
4. Proposition de mémorisation de la vitesse
5. Vitesse de consigne actuelle

Mémorisation de la vitesse



- Mettre en marche le limiteur / régulateur. L'affichage des informations liées au limiteur / régulateur de vitesse apparaît.
- À la détection d'un panneau proposant une nouvelle consigne de vitesse, le système affiche

la valeur et "MEM" clignote quelques secondes pour proposer de l'enregistrer comme nouvelle vitesse de consigne.

! En cas d'écart de moins de 9 km/h entre la vitesse de consigne et la vitesse affichée par la Reconnaissance des panneaux, le symbole "MEM" ne s'affiche pas.

Selon les conditions de route, plusieurs vitesses peuvent s'afficher.

- Appuyer une **première fois sur le bouton 2** pour demander l'enregistrement de la vitesse proposée. Un message s'affiche pour confirmer la demande.
- Appuyer une **seconde fois sur le bouton 2** pour confirmer et enregistrer la nouvelle vitesse de consigne.

L'afficheur revient ensuite à l'affichage courant.

Reconnaissance étendue des panneaux

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux de signalisation routière et les affiche au combiné d'instruments.

À son approche, le pictogramme du panneau correspondant s'affiche au combiné d'instruments.

Le mode d'affichage sélectionné doit être "Conduite".

! Les panneaux de signalisation réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système. Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Limiteur de vitesse

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



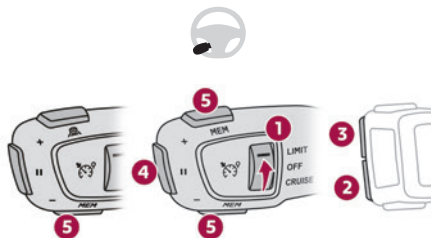
Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne).

La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.

La vitesse de consigne minimale est de 30 km/h.

La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

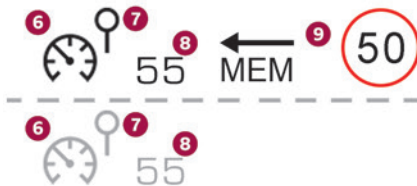
Commande au volant



1. ON (position **LIMIT**) / OFF
2. Diminution de la vitesse de consigne
3. Augmentation de la vitesse de consigne
4. Mise en pause / Reprise de la limitation avec la vitesse de consigne précédemment enregistrée
5. Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux (affichage **MEM**)

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichages au combiné



6. Indication de marche / pause de la limitation
7. Indication de sélection du mode limiteur
8. Valeur de la vitesse de consigne
9. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux

Mise en marche / Pause

- ▶ Tourner la molette 1 sur la position "**LIMIT**" pour sélectionner le mode limiteur ; la fonction est en pause.
- ▶ Si le seuil de vitesse limite vous convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyer sur 4-**II** pour mettre en marche le limiteur.
- ▶ Un nouvel appui sur 4-**II** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).

• En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de façon prolongée, une alerte sonore est émise.

Réglage de la vitesse limite (consigne)

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse. Pour modifier la valeur de vitesse limite à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs sur 2-**SET-** ou 3-**SET+**.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h, maintenir enfoncés les boutons 2-**SET-** ou 3-**SET+**. Pour modifier la valeur de vitesse limite à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux affichée au combiné d'instruments :
- ▶ Appuyer une première fois sur la touche 5-**MEM** ; un message s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur 5-**MEM** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur. Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.
- ▶ Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne. Lorsque le dépassement n'est pas dû à l'action du conducteur (ex. : en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.

! En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne.
Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Lorsque la vitesse du véhicule retrouve le niveau de la vitesse de consigne, le limiteur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse de consigne redevient fixe.

Arrêt

► Tourner la molette **1** sur la position "**OFF**" : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.
Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Régulation de vitesse - Recommandations particulières

! Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisé et de la distance de sécurité entre les véhicules,

le conducteur reste responsable de sa conduite.

Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.

Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir.

En cas de **forte descente**, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.

En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne pourra ne pas être atteinte ou maintenue.

! **Dépassement de la vitesse de consigne**
En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser **momentanément** la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote).
Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redevient fixe).

! Limites de fonctionnement

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).
- Sur route sinueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur un banc à rouleaux.
- Utilisation d'une roue de secours type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige, d'enveloppes antidérapantes ou de pneumatiques cloutés.

Régulateur de vitesse programmable

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux **Recommandations particulières de la régulation de vitesse.**



Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur programmée

par le conducteur (vitesse de consigne), sans action sur la pédale d'accélérateur.

La mise en marche du régulateur de vitesse est manuelle.

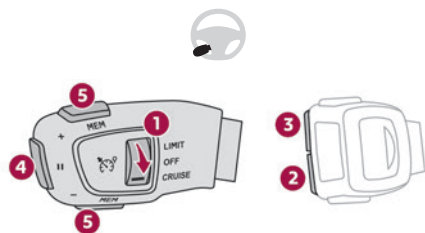
Elle nécessite une vitesse minimale du véhicule de 40 km/h.

Le mode **D** ou le deuxième rapport au minimum en mode **M** doit être engagé sur la boîte de vitesses automatique.

i La régulation reste active après un changement de rapport sur les motorisations équipées de la fonction Stop & Start.

i La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

Commande au volant

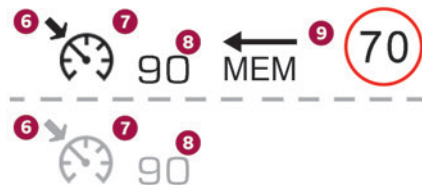


1. ON (position **CRUISE**) / OFF
2. Activation de la régulation à la vitesse actuelle / Diminution de la vitesse de consigne
3. Activation de la régulation à la vitesse

3. Activation de la régulation à la vitesse actuelle / Augmentation de la vitesse de consigne
4. Mise en pause / Reprise de la régulation avec la vitesse de consigne précédemment enregistrée
5. Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux (affichage **MEM**)

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichages au combiné



6. Indication de pause / reprise de la régulation
7. Indication de sélection du mode régulateur
8. Valeur de la vitesse de consigne
9. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux

Mise en marche / Pause

- ▶ Tourner la molette **1** sur la position "**CRUISE**" pour sélectionner le mode régulateur ; la fonction est en pause.
- ▶ Appuyer sur **2-SET-** ou **3-SET+** pour activer le régulateur et enregistrer une vitesse de consigne, dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau souhaité ; la vitesse actuelle du véhicule devient la vitesse de consigne.
- ▶ Relâcher la pédale d'accélérateur.
- ▶ L'appui sur **4-II** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).
- ▶ Un nouvel appui sur **4-II** permet de remettre en marche le régulateur (ON).

i Le fonctionnement du régulateur de vitesse peut être aussi momentanément interrompu (pause) :

- Par appui sur la pédale de frein.
- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).

Modification de la vitesse de croisière (consigne)

Le régulateur de vitesse doit être actif.

Pour modifier la valeur de vitesse de croisière à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs sur **2-SET-** ou **3-SET+**.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h, maintenir enfoncés les boutons **2-SET-** ou **3-SET+**.

! L'appui maintenu prolongé sur un des boutons **2-SET-** ou **3-SET+** entraîne une modification rapide de la vitesse du véhicule.

! Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Pour modifier la valeur de vitesse de croisière à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux affichée au combiné d'instruments :

- ▶ Appuyer une première fois sur la touche **5-MEM** ; un message s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur **5-MEM** pour enregistrer la vitesse proposée.

La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Arrêt

- ▶ Tourner la molette **1** sur la position "**OFF**" : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

DS DRIVE ASSIST

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en associant les systèmes Régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop & Go et Aide au maintien de la position dans la voie.

Ces deux fonctions doivent être activées et en fonctionnement.

Pour plus d'informations sur les systèmes

Régulateur de vitesse adaptatif et **Aide au maintien de la position dans la voie**, se reporter aux rubriques correspondantes.

! Le système assiste le conducteur en agissant sur la direction, l'accélération et le freinage dans les limites physiques et des capacités du véhicule. Certains éléments de l'infrastructure routière ou des véhicules environnants peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et le radar, ce qui peut induire un changement de direction inattendu, une absence de correction de la direction et/ou une gestion inappropriée de l'accélération ou du freinage.

! Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

Régulateur de vitesse adaptatif

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux **Recommandations particulières de la régulation de vitesse**.

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à une valeur fixée par le conducteur (vitesse de consigne), en respectant une distance de sécurité avec le véhicule le précédant (véhicule cible) préalablement fixée par le conducteur. Le système gère automatiquement l'accélération et la décélération du véhicule.

Avec la **fonction Stop**, le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule.

Avec la **fonction Stop & Go**, le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule et redémarre ce dernier.

! Toute décélération du véhicule effectuée par le système allume les feux de stop.

Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

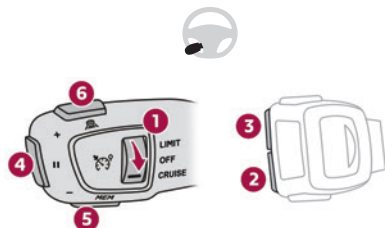


Pour cela, le système utilise une caméra implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar implanté dans le pare-chocs avant.

! Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

i Si le conducteur active le clignotant pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse pourra momentanément réduire la distance au véhicule cible pour faciliter le dépassement, sans dépasser la vitesse de consigne.

Commande au volant



1. ON (position **CRUISE**) / OFF
2. Activation de la régulation à la vitesse actuelle / Diminution de la vitesse de consigne

3. Activation de la régulation à la vitesse actuelle / Augmentation de la vitesse de consigne
4. Mise en pause / Reprise de la régulation avec la vitesse de consigne précédemment enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (versions avec fonction Stop & Go)
5. Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux (affichage **MEM**)
6. Affichage et réglage de la consigne de distance avec le véhicule qui précède

Utilisation

Activation du système (en pause)

► Tourner la molette 1 vers le bas en position **CRUISE**, moteur tournant. La régulation de vitesse est prête à fonctionner (affichage gris).

Mise en marche de la régulation et choix d'une vitesse

Avec une boîte de vitesses automatique EAT8, votre vitesse doit être comprise entre 0 et 180 km/h.

► Appuyer sur les boutons **2-SET-** ou **3-SET+** : la vitesse courante devient la vitesse de consigne (minimum 30 km/h) et la régulation de vitesse est active immédiatement (affichage vert).

► Appuyer sur **3-SET+** pour augmenter ou sur **2-SET-** pour diminuer la vitesse de consigne (pas de 5 km/h si appui maintenu).

! L'appui maintenu prolongé sur un des boutons **2-SET-** ou **3-SET+** entraîne une modification rapide de la vitesse du véhicule.

Mise en pause / Relance de la régulation de vitesse

► Appuyer sur **4-II** ou sur la **pédale de frein** (affichage gris).

La régulation de vitesse peut avoir été mise en pause également :

- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- En engageant le point mort.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.

► Appuyer sur **4-II** pour réactiver la régulation de vitesse (affichage vert).

Avec une boîte de vitesses EAT8, après un freinage ayant entraîné l'arrêt du véhicule, si les conditions de circulation ne permettent pas le redémarrage immédiat du véhicule dans les 3 secondes qui suivent l'immobilisation, appuyer sur **4-II** ou sur la pédale d'accélérateur pour repartir.

Sans action du conducteur après l'immobilisation, le frein de stationnement électrique se serre automatiquement au bout d'environ 5 minutes.

i Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation de vitesse reste actif après un changement de rapport.

! Lorsque le régulateur de vitesse est en pause et que le conducteur tente de le réactiver, le message « **Activation refusée, conditions inadaptées** » s'affiche temporairement si la réactivation est impossible (conditions de sécurité non réunies).

Modification de la vitesse de consigne avec la fonction Reconnaissance des panneaux

► Appuyer sur **5-MEM** pour prendre en compte la vitesse proposée par la fonction au combiné, puis appuyer de nouveau pour valider.

! Afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule, sélectionner une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule.

Modifier la distance inter-véhicules

► Appuyer sur **6** pour afficher les seuils de consigne de distance (« Loin », « Normal », « Proche »), puis appuyer de nouveau pour sélectionner un seuil.

Après quelques secondes, l'option est prise en compte et sera mémorisée à la coupure du contact.

Dépasser temporairement la vitesse de consigne

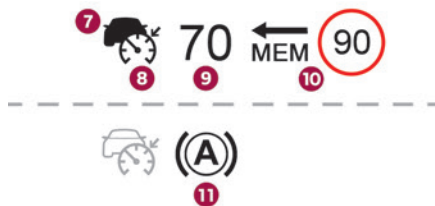
► Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur. La surveillance de distance et le régulateur de

vitesse sont désactivés tant que l'accélération est maintenue. « Régulateur suspendu » s'affiche.

Désactiver le système

► Tourner la molette **1** vers le haut en position **OFF**.

Affichage au combiné



7. Véhicule détecté par le système (symbole plein)
8. Régulation de vitesse active (couleur non grise)
9. Valeur de la vitesse de consigne
10. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux
11. Véhicule maintenu à l'arrêt









12. Consigne de distance inter-véhicules
13. Position du véhicule détecté par le système

Messages et alertes

Le mode d'affichage "**Conduite**" du combiné numérique doit avoir été sélectionné au préalable.

i L'ordre réel d'affichage de ces messages ou alertes peut être différent.

-  "Régulateur en pause" ou "Régulateur suspendu" suite à une accélération momentanée du conducteur.
-  "Régulateur actif", pas de véhicule détecté.
-  "Régulateur en pause", véhicule détecté.
-  "Régulateur actif", véhicule détecté.
-   (orange) "Reprenez le contrôle".
► Freiner ou accélérer, selon le contexte.
-   (rouge) "Reprenez le contrôle".
► **Reprenez immédiatement en main le véhicule** : le système ne sait pas gérer la situation de conduite actuelle.
-  "Activation refusée, conditions inadaptées".
Le système refuse d'activer la régulation, car les conditions requises ne sont pas réunies.
- Fonction Stop**
-  "Régulateur en pause" (pendant quelques secondes).

Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet et le maintient immobilisé ; le régulateur se met en pause.

Le conducteur doit accélérer pour repartir, puis réactiver le régulateur.

Fonction Stop & Go



"Pour repartir : accélérez ou appuyez sur le bouton II".

Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet.

En deçà de 3 secondes, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement.

Au-delà de 3 secondes, le conducteur doit accélérer ou appuyer sur 4-II pour repartir.

! Pendant la phase d'immobilisation du véhicule, il est recommandé :

- Que le conducteur ne quitte pas le véhicule.
- De ne pas ouvrir le coffre.
- De ne pas déposer ni prendre de passagers.
- De ne pas engager la marche arrière.

! Au redémarrage du véhicule, prendre garde aux cyclistes, piétons ou animaux qui pourraient ne pas être correctement détectés.

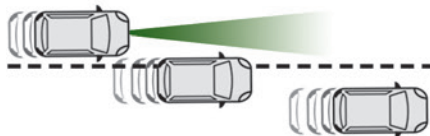
Limites de fonctionnement

Le régulateur de vitesse fonctionne de jour comme de nuit, par temps sec ou de pluie modérée.

Certaines situations peuvent ne pas être gérées par le système et nécessitent l'intervention du conducteur.

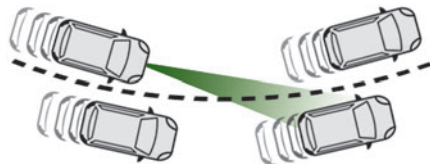
Cas de non-prise en compte par le système :

- Piétons, cyclistes, animaux.
- Véhicules à l'arrêt (ex. : embouteillage, panne).

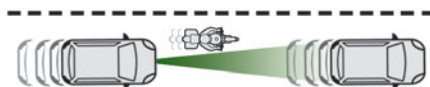


- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse.

Mise en pause requise du système par le conducteur :



- Véhicules dans un virage serré.
- À l'approche d'un rond-point.

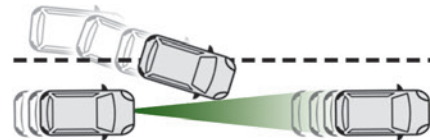


- En suivant un véhicule étroit.

Réactiver le système lorsque les conditions le permettent.

Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur :

- Décélération trop brutale du véhicule qui vous précède.



- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.

! Certains véhicules présents sur la chaussée peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et/ou le radar (ex. : camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.

! Faire particulièrement attention :

- En présence de motos et de véhicules décalés sur la voie de circulation.
- En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.

! Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser le système :

- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra ou sur le pare-chocs avant (versions avec radar).

- Feux de stop défaillants.

! Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser le système :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Remorquage.
- Partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs à longue portée, de peinture sur le pare-chocs).
- Radar obstrué.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent en lieu et place de la vitesse de consigne.

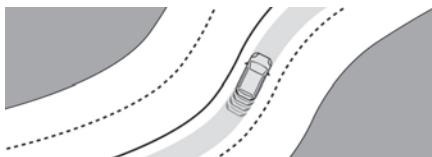


L'allumage de ce témoin, accompagné d'un message et d'un signal sonore, confirme le dysfonctionnement.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Aide au maintien de la position dans la voie

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système identifie les délimitations de la voie de circulation et pilote le véhicule à l'intérieur de cette voie pour le maintenir dans la position latérale choisie par le conducteur.

Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise.

Ce système est principalement adapté à la conduite sur autoroutes et voies rapides.

Conditions de fonctionnement

- Régulateur de vitesse adaptatif actif.
- Voie de circulation délimitée par des lignes sur chacun des côtés.
- Système ESC en état de fonctionnement.
- Système ASR activé.
- Pas de remorque détectée.
- Pas d'utilisation de roue de secours de type "galette".
- Véhicule non soumis à de fortes accélérations latérales.
- Feux indicateurs de direction éteints à l'activation du système.

Activation / Désactivation



- Avec le système Régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop & Go activé, appuyer sur ce bouton.

L'action est confirmée par :

- L'allumage vert du voyant du bouton.
- L'affichage du pictogramme ci-après au combiné.

Au combiné, la couleur du pictogramme dépend de l'état de fonctionnement du système :



(couleur grise)

Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(couleur verte)

Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(couleur orange)

Le système présente un dysfonctionnement.

Si le conducteur ne souhaite plus bénéficier durablement du système, il peut le désactiver en appuyant de nouveau sur le bouton.

Le voyant du bouton s'éteint et le pictogramme disparaît au combiné.

- L'état de la fonction reste en mémoire à la coupure du contact.

Régulation

Le conducteur doit tenir correctement le volant. Dès que la régulation s'active, le pictogramme s'affiche en vert : par de petites actions sur la direction, le système dirige le véhicule et le maintient à la position choisie par le conducteur, dans la voie de circulation. Cette position n'est pas nécessairement le centre de la voie.

Le conducteur perçoit les mouvements du volant. À tout instant, il peut modifier la position du véhicule en intervenant sur le volant. Dès qu'il estime que la position du véhicule lui convient, tout en maintenant les mains sur le volant, le conducteur doit relâcher l'effort pour laisser le système reprendre le contrôle de la direction, mais le véhicule n'est pas automatiquement recentré dans la voie.

Mise en pause / Suspension du système

- ! Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système. Toute intervention sur la pédale de frein qui entraîne la mise en pause

du Régulateur de vitesse adaptatif va également entraîner la mise en pause du système.

! Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

- Après une suspension due au relâchement prolongé de l'effort de maintien du volant, il est impératif de réactiver la fonction en appuyant de nouveau sur le bouton.

Mise en pause automatique

- Déclenchement de l'ESC.
- Perte prolongée de la détection d'une des délimitations de la voie. Dans ce cas, la fonction d'Aide au maintien de la position dans la voie peut prendre le relais et le système se réactivera dès que les conditions de fonctionnement seront à nouveau remplies.

Sur action du conducteur : suspension






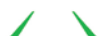






- Activation des feux indicateurs de direction.
- Roulage en dehors des limites de la voie.
- Tenue trop ferme du volant ou action dynamique sur le volant.
- Action sur la pédale de frein (mise en pause jusqu'à réactivation du régulateur) ou d'accélérateur (suspension pendant la durée de l'appui sur la pédale).

- Mise en pause du Régulateur de vitesse adaptatif.
- Désactivation de l'ASR.

Situations de conduite et alertes associées

Les tableaux ci-après décrivent les affichages liés aux principales situations de conduite.

L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

Voyant du bouton	Molette du régulateur	Pictogrammes	Affichage	Commentaires
Éteint	CRUISE	 (gris)	 (gris)	Régulateur en pause. Aide au maintien non activée.
Éteint	CRUISE	 (vert)	 (gris)	Régulateur activé. Aide au maintien non activée.
Vert	CRUISE	 (verts)	 (vert)	DS DRIVE ASSIST activé. Le système fonctionne normalement (présence de correction au volant).
Vert	CRUISE	 (gris)	 (gris)	DS DRIVE ASSIST en pause.
Vert	CRUISE	 (vert) / (gris)	 (gris)	DS DRIVE ASSIST activé. Toutes les conditions nécessaires au maintien dans la voie ne sont pas réunies.
Vert	OFF ou LIMIT	 (gris)	 (gris)	Régulateur désactivé. Toutes les conditions nécessaires au maintien dans la voie ne sont pas réunies.

Voyant du bouton	Molette du régulateur	Pictogrammes	Affichage	Commentaires
Vert	CRUISE	 (vert) / (gris)	 (gris)	DS DRIVE ASSIST suspendu. Le régulateur de vitesse et le maintien dans la voie sont suspendus.

Messages	Situations de conduite
"Activer régulateur pour utiliser le maintien dans la voie"	Activation de l'aide au maintien dans la voie alors que le régulateur de vitesse n'est pas activé.
"Conditions inadaptées, Activation en attente"	Activation de l'aide au maintien dans la voie alors que toutes les conditions ne sont pas réunies.
"Gardez les mains sur le volant"	Roulage prolongé avec le volant non tenu, mal tenu ou sans aucun effort appliqué.
"Tenez le volant"	Perte constatée ou à venir de l'aide au maintien dans la voie.
"Reprenez le contrôle"	Perte simultanée du régulateur de vitesse et de l'aide au maintien dans la voie.

Limites de fonctionnement

i Le système peut émettre une alerte lorsque le véhicule roule sur une longue voie rectiligne avec chaussée lisse même si le conducteur pense tenir correctement le volant.

Le système peut ne pas fonctionner ou générer des corrections au volant inadaptées dans les situations suivantes :

- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée

mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).

- Zone du pare-brise située devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinueuses.
- Présence de raccord de goudron sur la chaussée.

Risque de déclenchements indésirables

! Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- En roulant avec une roue de secours de type "galette".
- En situation de remorquage ou de portevélos sur attelage, notamment avec une remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Dans les zones de travaux et de péages.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, le témoin de Service et ce pictogramme (orange) s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Active Safety Brake avec Alerte Risque Collision et Assistance au freinage d'urgence intelligent

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système :

- prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste ;
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

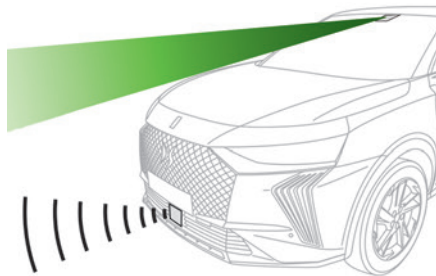
i La vitesse sera réduite de 25 km/h maximum pour les versions avec caméra

seule ou de 50 km/h maximum pour les versions avec caméra et radar.

- i Le système prend également en compte les motocyclistes.
- Il peut également réagir en cas d'animaux. Les animaux (en particulier inférieurs à 0,5 m) et les objets sur la chaussée ne sont pas forcément détectés.

Ce système comprend trois fonctions :

- Alerte Risque Collision.
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUi).
- Active Safety Brake (freinage automatique d'urgence).



Le véhicule comporte une caméra multifonction implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar situé dans le pare-chocs avant.

! Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.

Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite. Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.

i Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage. Cela peut produire un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce témoin, accompagné de l'affichage d'un message.

Conditions et limites de fonctionnement

Véhicule roulant en marche avant sans remorque.
Système de freinage en état de fonctionnement.
Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.
Vitesse stabilisée sur routes peu ou non sinueuses.



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments sans autre message pour indiquer que le système de freinage automatique post-collision n'est pas disponible.

Ce phénomène est normal et indique qu'une condition n'est pas remplie ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier.

Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il est recommandé de désactiver le système via l'application Aides à la conduite de l'écran tactile, par exemple :

- Remorque attelée au véhicule (en particulier une remorque non équipée de son propre système de freinage).
- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Conduite avec chaînes à neige.
- Passage dans une station de lavage automatique.
- Réalisation d'une tâche d'entretien (exemple : changement d'une roue, intervention dans le compartiment moteur).
- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier.
- Remorquage du véhicule.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

- Le système se désactive automatiquement après détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" de diamètre différent ou du dysfonctionnement des deux feux de stop latéraux.

Le système évalue en permanence ses capacités et peut s'inhiber tout seul sans indication spécifique de la part du conducteur s'il ne fonctionne pas dans des conditions normales (exemple : initialisation des capteurs, tension de la carte hors plage, activation du système de stabilité). Par conséquent, le système peut être indisponible juste après le démarrage du véhicule.

! Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

! Le conducteur ne doit pas surcharger le véhicule (respecter la limite MTAC et les limites de hauteur de charge pour les barres de toit).

! Après un choc (exemple : une collision), le système se désactive automatiquement. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Alerte Risque Collision

Cette fonction prévient le conducteur s'il risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Le seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.



Le paramétrage se fait dans l'application ADAS de l'écran tactile.

- Sélectionner l'un des 3 seuils prédéfinis : "Loin", "Moyen" ou "Près".

Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte choisi par le conducteur, différents niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher au combiné d'instruments.

Le système prend en compte la dynamique véhicule, l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet identifié pour le risque de collision et la situation de vie (actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte à l'instant le plus pertinent.



(orange)

Niveau 1 : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui vous précède est très proche. Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.



(rouge)

Niveau 2 : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente. Le message "**Freinez !**" s'affiche.

Niveau 3 : un micro-freinage peut venir confirmer le risque de collision (en option).

i Si le véhicule se rapproche de l'obstacle trop rapidement, l'alerte de niveau 2 peut s'afficher directement.

Important : l'alerte de niveau 1 dépend du seuil de déclenchement sélectionné. Elle ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement. Elle se désactive automatiquement à faible vitesse.

! Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

! Si "**Loin**" est sélectionné sur l'écran tactile, le système émet un avertissement plus tôt. Cela contribue à renforcer la sécurité, mais augmente également le nombre d'alertes si la distance légale de sécurité n'est pas respectée.

Pour réduire le nombre d'alertes, régler le paramètre sur l'une des deux autres options.

Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUi)

Cette fonction augmente la décélération du véhicule si le freinage du conducteur n'est pas suffisant pour éviter une collision.

Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

Active Safety Brake



Cette fonction, également appelée "freinage automatique d'urgence", intervient après l'alerte sonore si le conducteur n'appuie pas assez vite sur la pédale de frein.


Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter une collision en cas de non-intervention du conducteur.

i La vitesse sera réduite de 25 km/h maximum pour les versions avec caméra seule ou de 50 km/h maximum pour les versions avec caméra et radar.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- À vitesse réduite dans un environnement urbain, lorsqu'un véhicule à l'arrêt, un piéton ou un cycliste est détecté.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 10 km/h et 85 km/h (versions avec caméra seule) ou 140 km/h (versions avec caméra et radar) lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.

 Ce témoin clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.


Tant que le témoin clignote, la fonction n'est pas disponible.

En cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même si le véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.

i À tout instant, le conducteur peut passer outre le "freinage automatique d'urgence" en exerçant une action franche sur le volant et/ou sur la pédale d'accélérateur.

i Le fonctionnement peut se manifester par une résistance de la pédale de frein et de légères vibrations sur celle-ci.
En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu 1 à 2 secondes.


Anomalie de fonctionnement



 Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message suivant : "**Capteur occulté**".

Versión avec caméra seule : le système est désactivé.

Versión avec caméra et radar : il se peut que le système continue de fonctionner en mode dégradé.

Cela peut être dû à une visibilité réduite (exemple : pluie, brouillard, neige, éblouissement dû au soleil rasant...) ou à un blocage réel du capteur. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de salissures, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

 En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

  Si ces témoins s'allument après un arrêt du moteur puis un redémarrage, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour vérification du système.



Ces témoins s'allument au combiné d'instruments et/ou sur l'afficheur des témoins de ceintures de sécurité et d'airbag frontal passager pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version). Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

Détection d'inattention

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

La fonction comporte les systèmes "Alerte Attention Conducteur" et "Alerte Attention Conducteur par caméra" et "Alerte Attention Conducteur par caméra" complétés, selon version, par le système "DS DRIVER ATTENTION MONITORING".

! En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant. Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué. Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Activation / Désactivation

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Alerte Attention Conducteur



Le système déclenche une alerte lorsqu'il détecte que le conducteur n'a pas fait de pause après 2 heures de conduite à vitesse supérieure à 70 km/h.

Cette alerte est traduite par l'affichage d'un message incitant à faire une pause, accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur ne suit pas cette recommandation, l'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à l'arrêt du véhicule.

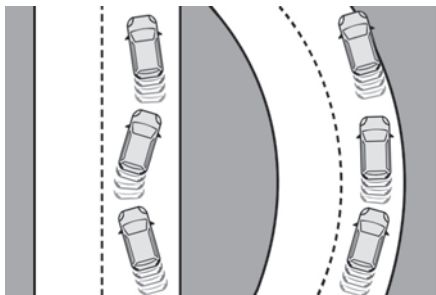
Le système se réinitialise si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Moteur tournant, le véhicule est immobilisé depuis plus de 15 minutes.
- Le contact est coupé depuis quelques minutes.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée et sa porte est ouverte.

i Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 70 km/h, le système se met en veille.

Le temps de roulage est de comptabilisé lorsque la vitesse est supérieure à 70 km/h.

Alerte Attention Conducteur par caméra



Le système évalue l'état de vigilance, de fatigue ou d'inattention du conducteur en identifiant les écarts de trajectoire par rapport aux marquages au sol.

Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise.

Cette fonction est particulièrement adaptée sur voies rapides (vitesse supérieure à 70 km/h).

À un premier niveau d'alerte, le conducteur est averti par le message "**Soyez vigilant !**", accompagné d'un signal sonore.

Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte avec le message "**Conduite à risque : Faites une pause**", accompagné d'un signal sonore plus prononcé.

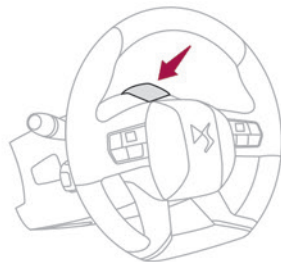
i Dans certaines conditions de conduite (chaussée dégradée ou par vent fort), le système peut émettre des alertes

indépendamment de l'état de vigilance du conducteur.

- !** Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :
- Marquages au sol absents, usés, masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux).
 - Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
 - Routes étroites, sinueuses...

DS DRIVER ATTENTION MONITORING

(Selon version)



Une caméra supplémentaire (infrarouge) est aménagée sur la colonne de direction, derrière le volant, pour surveiller le comportement du conducteur.

La caméra analyse, d'une part, l'orientation du regard et de la tête du conducteur pour évaluer

son niveau de distraction et, d'autre part, la fermeture des paupières pour évaluer son niveau de vigilance et d'attention.

Lorsque le niveau de vigilance (distraction ou perte d'attention) est bas, le système émet une alerte.

Avec le mode d'affichage "**Personnel**" du combiné numérique, le conducteur peut sélectionner l'affichage permanent du diagramme "**Niveau de vigilance**" qui lui permet de suivre ces informations en temps réel.



Le système est actif à partir de 25 km/h.



Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Champ de la caméra du système masqué ou obstrué.
- Port de certains types de lunettes de vue ou solaires très masquantes ou réfléchissantes.
- Visage partiellement masqué (ex. : par la main, les cheveux).
- Position de conduite inhabituelle ou non conforme.

En aucun cas, le Constructeur ne pourra être tenu pour responsable en cas d'omission d'alertes ou de conséquences liées à l'utilisation de ce système.

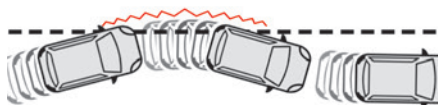
Aide au maintien de la position dans la voie

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

Le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise, identifiant les lignes de marquage au sol et les bords de route (selon version).

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 70 km/h et 180 km/h.
- Voie de circulation délimitée par une ligne médiane.
- Volant maintenu à deux mains.
- Feux indicateurs de direction éteints à l'activation du système.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.

! Le système assiste le conducteur uniquement lorsque le véhicule risque de quitter involontairement la voie sur laquelle il roule. Il ne gère ni la distance de sécurité, ni la vitesse ni le freinage. Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que le contexte ne permet plus au système d'intervenir (ex. : en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'une des lignes de marquage au sol détectées ou une limite de voie (ex. : bordure d'herbe), il effectue la correction de trajectoire nécessaire au rétablissement du véhicule dans sa voie initiale.

Le conducteur perçoit alors un mouvement de rotation du volant.



Ce témoin clignote pendant la durée de la correction.

i Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le volant (ex. : au cours d'une manœuvre d'évitement).




La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.

Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période.

Situations de conduite et alertes associées

Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

État de la fonction	Affichage	Commentaires
OFF		Fonction désactivée.

État de la fonction	Affichage	Commentaires
ON	Aucun.	Fonction active, conditions non remplies : <ul style="list-style-type: none"> - Vitesse inférieure à 65 km/h. - Pas de reconnaissance de ligne. - ESC en cours de régulation. - Conduite "sportive".
ON		Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (ex. : détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours "galette" fournie avec le véhicule, défaillance).
ON	Aucun.	Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 65 km/h.
ON		Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement a été détecté. Le conducteur a les mains sur le volant.
ON	 "Tenez le volant" ou "Veillez à rester dans la voie" (selon version).	Pendant la correction de trajectoire, le système constate que la correction sera insuffisante et qu'une ligne continue est franchie : le conducteur est averti qu'il doit impérativement compléter la correction de trajectoire. Dans le cas où le volant n'est pas correctement tenu, une alerte sonore est émise accompagnée d'un message tant que la correction de trajectoire n'est pas terminée ou que le conducteur n'a pas repris correctement le volant. Plus les corrections se succèdent, plus la durée de l'alerte sonore se rallonge. Elle devient continue tant que le conducteur n'intervient pas.

Limites de fonctionnement

Le système passe automatiquement en veille dans les cas suivants :

- Système ESC désactivé ou en cours de régulation.
- Vitesse inférieure à 70 km/h ou supérieure à 180 km/h.
- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).
- Détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.
- Activation des feux indicateurs de direction.
- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.
- Roulage en virage serré.
- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.

! Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Contraste insuffisant entre la chaussée et les bas-côtés (ex. : ombre).
- Marquages au sol usés, masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (les marquages au sol ne peuvent pas être détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

Risque de déclenchements indésirables

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce témoin au combiné.

Anomalie de fonctionnement

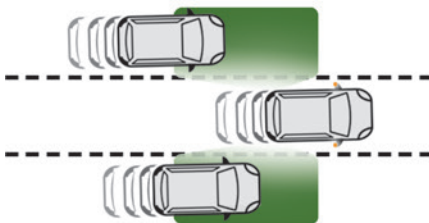


En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

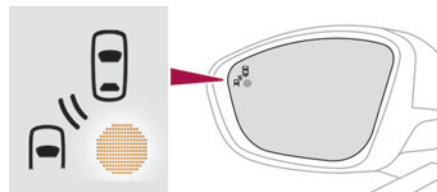
Surveillance des angles morts

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système avertit le conducteur d'un danger potentiel posé par la présence d'un autre véhicule (automobile, camion, moto) dans les angles morts

du véhicule (zones masquées du champ de vision du conducteur) à l'aide de capteurs aménagés sur les côtés des pare-chocs.



Un voyant lumineux apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- **Fixe**, de manière immédiate, lorsque l'on est doublé.
- **Clignotant**, après un délai d'une seconde environ, lorsque l'on dépasse lentement un véhicule et que l'indicateur de direction est utilisé.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Au démarrage du véhicule, le voyant lumineux s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système.

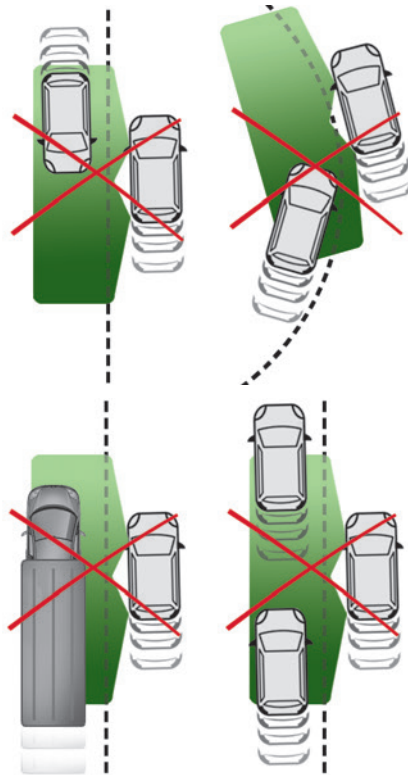
L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

- Le système est désactivé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par le Constructeur.

Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.
- La vitesse de votre véhicule est comprise entre 12 km/h et 140 km/h.
- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 10 km/h.
- En étant dépassé par un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 25 km/h.
- Le flux de circulation est fluide.
- En cas de manœuvre de dépassement, celle-ci se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angle mort.
- Vous circulez sur une voie en ligne droite ou en légère courbe.
- Votre véhicule ne tracte pas de remorque, de caravane...

Limites de fonctionnement



Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Présence d'objets immobiles (ex. : véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- Véhicules roulants en sens inverse.
- Sur routes sinueuses ou cas de virages prononcés.
- En dépassement d'un (ou par un) véhicule très long (ex. : camion, autocar) qui est à la fois détecté dans une zone d'angle mort par l'arrière et présent dans le champ de vision du conducteur par l'avant.
- Manœuvre de dépassement rapide.
- Circulation très dense : les véhicules, détectés à l'avant et à l'arrière, sont confondus avec un camion ou un objet fixe.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

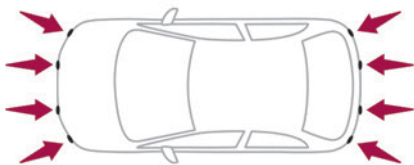
i Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (ex. : pluie, grêle). En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (ex. : présence d'un nuage de gouttelettes d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).

Par mauvais temps ou par temps hivernal, s'assurer que les capteurs ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.

Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Aide au stationnement

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



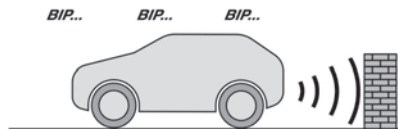
Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (ex. : piéton, véhicule, arbre, barrière) à l'aide de capteurs situés dans le pare-chocs.

Aide au stationnement arrière

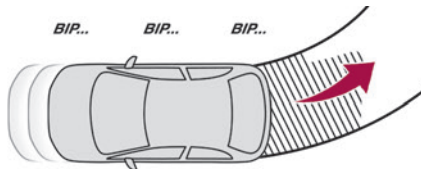
► Engager la marche arrière pour mettre en marche le système (confirmée par un signal sonore).

La mise à l'arrêt du système s'effectue au retrait de la marche arrière.

Aide sonore



Le système signale la présence d'obstacles à la fois dans la zone de détection des capteurs et dans la trajectoire du véhicule définie par l'orientation du volant.




Selon version, dans l'exemple illustré, seuls les obstacles présents dans la zone hachurée seront signalés par l'aide sonore.

L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.

Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu.

Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) indique de quel côté se situe l'obstacle.

Réglage du signal sonore

i  L'appui sur cette touche ouvre la fenêtre de réglage du volume du signal sonore.

Aide graphique



Elle complète l'aide sonore, sans tenir compte de la trajectoire du véhicule, par l'affichage à l'écran de segments dont l'emplacement représente la distance entre l'obstacle et le véhicule (blanc : éloigné, orange : proche, rouge : très proche). Au plus près de l'obstacle, le symbole "Danger" s'affiche à l'écran.

Aide au stationnement avant

En complément à l'aide au stationnement arrière, l'aide au stationnement avant se déclenche lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h.

L'aide au stationnement avant est interrompue si le véhicule s'arrête plus de 3 secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

i Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de situer l'obstacle par rapport au véhicule, dans la trajectoire du véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

Aide au stationnement latéral



À l'aide de 4 capteurs supplémentaires aménagés sur les côtés des pare-chocs, le système enregistre la position des obstacles au cours de la manœuvre et les signale lorsqu'ils sont situés au niveau des côtés du véhicule.

! Seuls les obstacles fixes sont signalés correctement. Les obstacles mobiles détectés au début de la manœuvre pourront être signalés à tort alors que des obstacles mobiles qui surviennent sur les côtés du véhicule et qui n'auront pas été enregistrés au préalable ne seront pas signalés.

! Les obstacles mémorisés au cours de la manœuvre ne le seront plus après la coupure du contact.

Désactivation / Activation

(Selon pays de commercialisation)



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



Si la fonction est désactivée, ce témoin s'allume au combiné.

L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.



i L'aide au stationnement arrière est désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du Constructeur. Dans ce cas, le dessin d'une remorque s'affiche à l'arrière de la représentation du véhicule.

i Au démarrage du véhicule, les aides graphique et sonore sont seulement disponibles après le démarrage de l'écran tactile.

Limites de fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.

Anomalie de fonctionnement



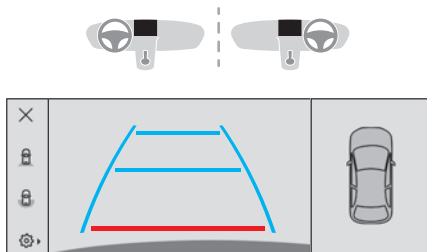
En cas de dysfonctionnement, au passage de la marche arrière, ces témoins s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore (bip court).

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Caméra de recul

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

À l'engagement de la marche arrière, moteur tournant, ce système affiche sur l'écran tactile des vues des alentours proches du véhicule à l'aide d'une caméra, située à l'arrière du véhicule.



L'écran se divise en 3 parties avec un menu latéral, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs d'aide au stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.

Différentes vues contextuelles sont disponibles :

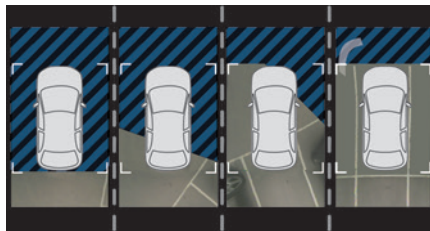
- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement



À l'aide de la caméra, les alentours proches du véhicule sont enregistrés pendant les manœuvres à basse vitesse.

Une image du dessus du véhicule dans son environnement proche est créée en temps réel (sur le côté de l'écran), au fur et à mesure de la progression du véhicule.

Cette vue permet de faciliter l'alignement du véhicule lors du stationnement et de percevoir les obstacles situés à proximité. Elle s'efface automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.

Paramétrages



Dans le menu latéral, ce menu permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Réglage du volume du signal sonore.
- Réglage de la luminosité.
- Réglage du contraste.

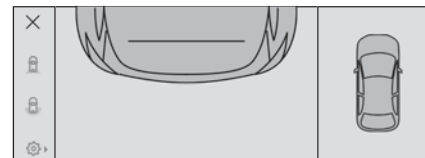
Activation / Désactivation

Pour activer la caméra, engager la marche arrière.

La fonction se désactive :

- Au retrait de la marche arrière.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile.

Vue zoom automatique



La caméra arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.

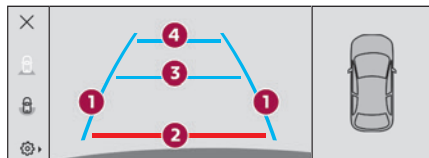
À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs arrière, la vue zoom automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre. Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

i Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue standard



La zone située derrière votre véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en bleu 1 représentent la largeur de votre véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière, la ligne rouge 2 représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues 3 et 4, respectivement à 1 m et à 2 m.

Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral.

Vue panoramique



La vue panoramique permet de quitter, en marche arrière, une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

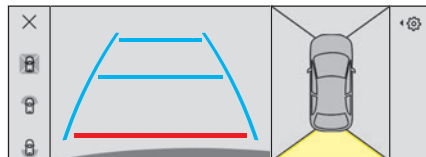
Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manoeuvre complète.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral.

360 Vision

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manoeuvre.**

Ce système permet de visionner sur l'écran tactile les alentours proches de votre véhicule à l'aide de caméras, situées à l'avant et à l'arrière du véhicule.



L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs d'aide au stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.

En fonction de l'angle de vue choisi dans le menu latéral gauche, le système apporte une aide visuelle spécifique dans des conditions de conduite particulières comme s'engager dans un

carrefour sans visibilité ou manoeuvrer dans des zones à visibilité réduite.

Différentes vues contextuelles sont disponibles pour l'arrière ou pour l'avant :

- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manoeuvre, le type de vue est modifiable.

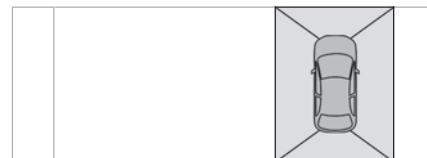
L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement

Vue reconstituée

Les caméras s'activent et une reconstitution d'une vue de dessus de votre véhicule dans son environnement proche s'affiche sur l'écran tactile.

Vue en direct



Les vues avant et arrière apparaissent automatiquement dans la vue de dessus du véhicule.

Il est également possible d'afficher en direct n'importe quelle vue en sélectionnant la zone correspondante.

La vue avant peut être sélectionnée en marche avant jusqu'à 16 km/h.

- L'installation de l'écran grand froid peut altérer l'image transmise par la caméra avant.

Paramétrages



Dans le menu latéral, ce menu permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Réglage du volume du signal sonore.
- Réglage de la luminosité.
- Réglage du contraste.

Activation / Désactivation

Automatique

Avec la caméra arrière, moteur tournant et véhicule à l'arrêt, la vision arrière s'affiche automatiquement si la marche arrière est engagée.

Avec la caméra avant, moteur tournant et vitesse inférieure à 16 km/h, la vision avant s'affiche automatiquement si une vitesse est engagée.

Manuelle

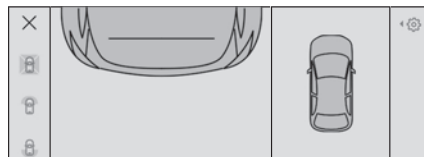


► Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Caméra panoramique**.

La fonction se désactive :

- Automatiquement pour l'arrière, au retrait de la marche arrière.
- Automatiquement pour l'avant, au-delà d'environ 16 km/h.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile.

Vue zoom automatique



La caméra avant ou arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus avant ou arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.

À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs avant ou arrière, la vue zoom automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre.

Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

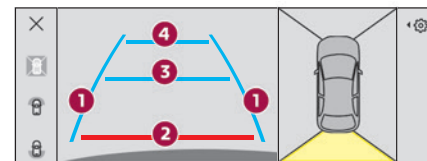
Selon version, elle peut être activée / désactivée dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

• Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue standard



En fonction du contexte, la zone située derrière ou devant votre véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en bleu (à l'arrière) / en orange (à l'avant) **1** représentent la largeur de votre véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière ou avant, la ligne rouge **2** représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (à l'arrière) / oranges (à l'avant) **3** et **4**, respectivement à 1 m et à 2 m.

Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral gauche.

Vue panoramique



La vue panoramique arrière ou avant permet de quitter une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral gauche.

DES LUBRIFIANTS SUR-MESURE POUR DES VOITURES HAUTE-COUTURE

Partenaires depuis la création de la marque en 2015, TotalEnergies et DS automobiles partagent des valeurs communes : excellence, performance et savoir-faire. TotalEnergies équipe les véhicules DS en lubrifiants Quartz dès leur premier plein en usine jusque dans les réseaux d'entretien agréés pour leur garantir une performance optimale au quotidien. Conçus sur mesure pour les véhicules DS, les lubrifiants Quartz permettent de les rendre encore plus performants, plus économes en carburant et plus respectueux de l'environnement. TotalEnergies et DS, partenaires officiels de l'excellence automobile!

Pour un moteur plus jeune, plus longtemps!

Quartz Ineo Xtra First 0W-20 est un lubrifiant de très haute performance issu du travail conjoint des équipes R&D DS Automobiles et TotalEnergies. Sa technologie innovante permet de prolonger la durée de vie de votre moteur tout en réalisant des économies de carburant significatives et limitant ainsi les émissions de CO₂. Le produit est désormais disponible dans un nouvel emballage* constitué à 50% de matière recyclée et 100% recyclable.



Compatibilité des carburants



Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5 % et 10 % d'éthanol.



Carburants Diesel conformes respectivement aux normes EN590, EN16734 et EN16709 et contenant respectivement jusqu'à 7 %, 10 %, 20 % et 30 % d'Ester Méthylrique d'Acide Gras. L'utilisation même occasionnelle de carburants B20 ou B30 impose des conditions particulières d'entretien appelées "Roulages sévères".



Carburant Diesel paraffinique conforme à la norme EN15940.

! L'utilisation de tout autre type de (bio) carburant (ex. : huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique) est formellement prohibée - Risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant !

i Seule l'utilisation d'additifs carburants respectant les normes B715001 (essence) ou B715000 (Diesel) est autorisée.

Gazole à basse température

Par des températures inférieures à 0 °C (+32 °F), la formation de paraffines dans les gazoles de type été peut empêcher le moteur de fonctionner correctement. Dans ces conditions de températures, utiliser des gazoles de type hiver et maintenir dans le réservoir une quantité de carburant supérieure à 50 % de sa capacité. Par des températures inférieures à -15 °C (+5 °F), pour éviter les problèmes de démarrage, privilégier le stationnement à l'abri (garage chauffé).

Déplacement à l'étranger

Certains carburants peuvent endommager le moteur.

Dans certains pays, il peut être exigé d'utiliser un type de carburant particulier (indice d'octane spécifique, appellation commerciale spécifique...) pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

Pour toute information complémentaire, consulter le point de vente.

Approvisionnement en carburant

Capacité du réservoir : environ 55 litres (Diesel), 62 litres (Essence) ou 43 litres (Hybride rechargeable).

Niveau de réserve : 6 litres environ.

Réserve de carburant



Lorsque le niveau de réserve du réservoir est atteint, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Au premier allumage, il reste **environ 6 litres** de carburant.

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce témoin réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant, ce signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de "0".

Faire impérativement un complément de carburant pour éviter la panne.

Pour plus d'informations sur la **Panne de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Une petite flèche au niveau du témoin indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.

! **Stop & Start**
Ne jamais effectuer un remplissage en carburant lorsque le moteur est en mode STOP ; couper impérativement le contact.

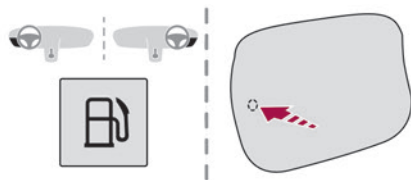
Approvisionnement en carburant

Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 10 litres pour être pris en compte par la jauge à carburant.

L'ouverture de la trappe peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression, tout à fait normale, est provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.

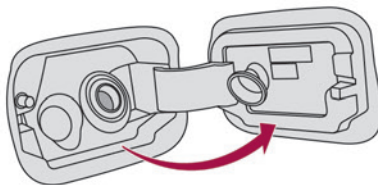
Pour réaliser le remplissage en toute sécurité :

- ▶ **Arrêter impérativement le moteur.**



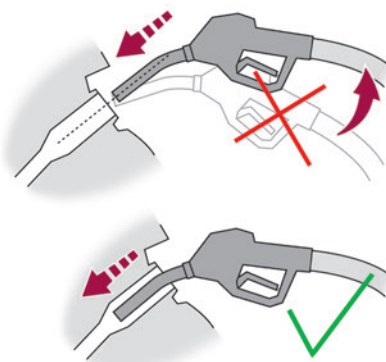
- ▶ Pour ouvrir la trappe, appuyer sur le bouton d'ouverture de la trappe plus de 2 secondes ou, avec le véhicule déverrouillé, appuyer sur l'arrière de la trappe (selon version).

• Véhicules hybrides rechargeables
Après un appui sur le bouton de la planche de bord, l'ouverture de la trappe peut prendre quelques minutes. Un son accompagne l'ouverture de la trappe.
En cas de blocage de la trappe, faire un appui de plus de 3 secondes sur le bouton de la planche de bord.



Le bouchon est intégré à la trappe.

- ▶ Repérer la pompe correspondant au carburant conforme au moteur du véhicule (rappelé par l'étiquette collée sur la trappe).



- ▶ Introduire le pistolet jusqu'en butée, avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

- ▶ Effectuer l'opération de remplissage.

Ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet, ceci pourrait engendrer des dysfonctionnements.

- ▶ Pousser la trappe à carburant pour la refermer. Le véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

Pour les moteurs essence, le carburant sans plomb est obligatoire.

La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que l'essence sans plomb.

! En cas d'introduction de carburant non conforme à la motorisation du véhicule, la vidange du réservoir est indispensable avant la mise en route du moteur.

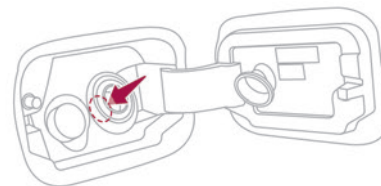
Détrompeur carburant (Diesel)

(Selon pays de commercialisation.)

Ce dispositif mécanique empêche le remplissage de carburant essence dans le réservoir d'un véhicule fonctionnant au gazole.

Situé à l'entrée du réservoir, le détrompeur est visible lorsque le bouchon est retiré.

Fonctionnement



Lors de l'introduction dans le réservoir Diesel, le pistolet essence vient buter sur le volet.

Le système reste verrouillé et empêche le remplissage.

Ne pas insister et introduire un pistolet de type Diesel.

I Le détrompeur n'empêche pas le remplissage à l'aide d'un jerrycan quel que soit le carburant.

I Déplacements à l'étranger

Les pistolets de type Diesel pouvant être différents selon les pays, la présence du détrompeur peut rendre le remplissage du réservoir impossible.

Préalablement à tout déplacement à l'étranger, il est conseillé de vérifier auprès du Réseau si le véhicule est adapté au matériel de distribution des pays traversés.

Système hybride rechargeable

Circuit électrique

Le circuit électrique du système hybride rechargeable est identifié par des câbles de couleur orange et ses éléments sont repérés par ce symbole :



! Le groupe motopropulseur hybride rechargeable utilise une tension comprise entre 240 V et 400 V. Ce système peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.

! Une haute tension du système est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort. Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, le constructeur vous recommande de :

- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.
- Ne jamais intervenir sur les câbles orange à haute tension ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers

qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.

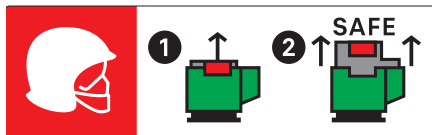
- Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles orange à haute tension ou les débrancher du réseau haute tension.
- Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
- Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction.

Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail. Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. Le constructeur vous recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.

- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident. Les gaz émis sont inflammables et peuvent causer un incendie.



! Cette étiquette est exclusivement réservée aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule.

Tout autre personne ne doit pas toucher au dispositif illustré sur cette étiquette.

! En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.

! En cas de lavage

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée. Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

! Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

! Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie !
Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

Batterie de traction

La batterie de traction, de type Li-ion (Lithium-ion), stocke l'énergie électrique dédiée au mouvement du véhicule.

Elle est située sous les sièges arrière.

L'autonomie de la batterie de traction varie en fonction du type de conduite, de parcours, de l'utilisation des équipements de confort thermique et du vieillissement de ses composants.

i Le vieillissement de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques ou le kilométrage parcouru.

! Afin de préserver le kilométrage de votre véhicule et la longévité de votre batterie de traction, le constructeur vous recommande de :

- Ne pas charger complètement la batterie de votre véhicule électrique de manière quotidienne (charger la batterie de traction au-dessous de 80 % le plus souvent possible).
- Ne pas décharger complètement la batterie.
- Ne pas stocker le véhicule en cas de non-utilisation pendant une longue période (plus de 12 heures) lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est bas ou élevé. Préférer un niveau de charge compris entre 20 et 40 %.
- Limiter l'usage de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à +60 °C plus de 24 heures.
- Éviter de recharger le véhicule à des températures négatives (sauf si le véhicule a roulé plus de 20 minutes) ou supérieures à +30 °C.
- Ne pas utiliser la batterie de traction du véhicule comme générateur d'énergie.
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction de votre véhicule.

! En cas d'endommagement de la batterie de traction

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.

Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec

ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite.
Faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié pour vérification du système.

Mise au rebut de la batterie de traction

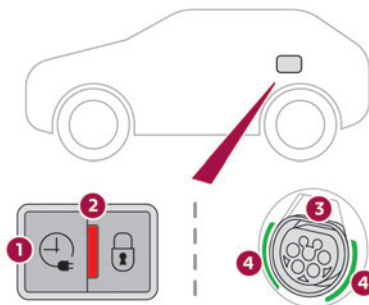
La batterie de traction est conçue pour la durée de service du véhicule, si les recommandations de construction sont respectées.

Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au réseau pour obtenir des instructions sur sa mise au rebut. Une mise au rebut incorrecte implique des risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement.

En conformité avec les réglementations, le constructeur assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

Trappe de charge

La trappe de charge est située sur le côté arrière gauche du véhicule.



1. Bouton d'activation d'une charge différée
2. Voyant de verrouillage du pistolet dans le connecteur de charge.
Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé.
Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage.
3. Connecteur de charge
4. Guides lumineux



État des guides lumineux	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe

État des guides lumineux	Signification
Bleu fixe	Charge différée
Vert clignotant	Charge en cours
Vert fixe	Charge terminée
Rouge fixe	Dysfonctionnement

! En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser.
Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie !
Faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.

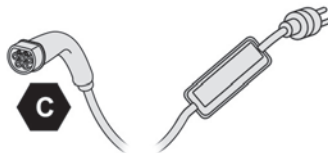
Câbles de charge, prises et chargeurs

Il est possible de charger la batterie de traction à l'aide de plusieurs types de câbles.

Les câbles de charge livrés avec le véhicule sont compatibles avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de départ à l'étranger, se reporter aux tableaux suivants pour vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec les câbles de charge. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour se procurer le ou les câbles de charge adéquats.

Étiquettes d'identification sur les prises / connecteurs de charge

Des étiquettes d'identification sont apposées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur pour informer l'utilisateur de l'appareil qu'il doit utiliser.

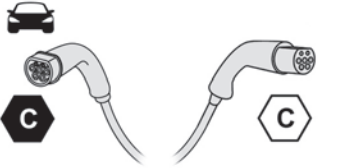
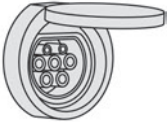



La signification de chaque étiquette d'identification est la suivante :

Étiquette d'identification	Emplacement	Configuration	Type d'alimentation / Plage de tension
	Connecteur de charge (côté véhicule)	TYPE 2	AC < 480 Vrms
	Prise de charge (côté chargeur)	TYPE 2	AC < 480 Vrms

Types de charge

Type de câble	Compatibilité	Caractéristiques
<p>Câble de charge mode 2 avec boîtier de contrôle intégré</p> <p>Étiquette d'identification C sur le connecteur de charge (côté véhicule).</p>	<p>Prise électrique classique (selon pays).</p>	<p>Charge limitée à 10 A maximum.</p>
	<p>Prise de type "Green'Up".</p>	<p>Charge limitée à 16 A maximum.</p>

Type de câble	Compatibilité	Caractéristiques
<p>Câble de charge mode 3</p>  <p>Étiquettes d'identification C sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).</p>	<p>Prise de boîtier de charge accélérée.</p>  <p>Boîtier de charge accélérée Wallbox.</p> 	<p>Charge limitée à 32 A maximum.</p>

i Le temps de charge estimatif est indiqué au combiné d'instruments au branchement du véhicule. Il varie en fonction de différents facteurs tels que la température extérieure ou la qualité de l'alimentation électrique.

Si la température extérieure est inférieure à -10 °C, il est recommandé de brancher le véhicule dès que possible, car le temps de charge peut augmenter significativement. La batterie de traction pourrait ne pas se charger complètement.

! **Câble de charge domestique (mode 2)**
Il est impératif de ne pas détériorer le câble de charge et de le conserver intact. En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter le Réseau ou un atelier qualifié pour le remplacer.

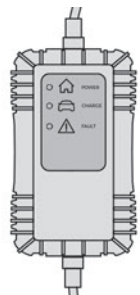
! **Boîtier de charge accélérée (mode 3)**
Ne pas démonter ou modifier le boîtier de charge accélérée - Risque d'électrocution et/ou d'incendie !

Pour connaître les consignes d'utilisation, se reporter à la notice du boîtier de charge accélérée.

Boîtier de contrôle (mode 2)



Type 1



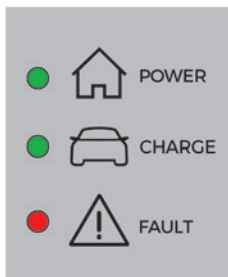
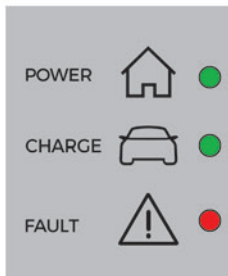
Type 2

**POWER**

Vert : liaison électrique établie ; la charge peut être effectuée.

**CHARGE**

Vert clignotant : charge en cours ou préconditionnement thermique activé.
Vert fixe : charge terminée.

**FAULT**

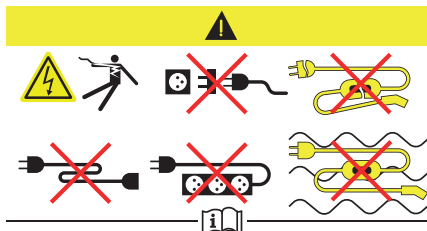
Rouge : anomalie ; charge non autorisée ou à arrêter immédiatement. Vérifier que les branchements sont corrects et que l'installation électrique ne présente pas de défaut. Si le voyant ne s'éteint pas, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Au branchement du câble de charge sur la prise domestique, tous les voyants s'allument pendant un instant.

Si aucun voyant ne s'allume, vérifier le disjoncteur de la prise domestique :

- Si le disjoncteur s'est coupé, contacter un professionnel pour vérifier la compatibilité de l'installation électrique et la réparer.
- Si le disjoncteur ne s'est pas coupé, ne plus utiliser le câble de charge et contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

Étiquette du boîtier de contrôle type 1 - Recommandations




1. Se référer au guide d'utilisation avant usage.





2. L'utilisation incorrecte de ce câble de charge peut entraîner un incendie, des dommages matériels, des blessures graves ou la mort par électrocution !
3. Utiliser toujours une prise électrique correctement raccordée à la Terre et protégée par un interrupteur différentiel 30 mA.
4. Utiliser toujours une prise électrique protégée par un disjoncteur adapté à l'ampérage du circuit électrique.
5. La prise électrique, la fiche électrique et les câbles ne doivent pas supporter le poids du boîtier de contrôle.
6. Ne jamais utiliser ce câble de charge s'il est défectueux ou présente un quelconque dommage.
7. Ne jamais tenter de réparer ou d'ouvrir ce câble de charge. Aucune pièce n'est réparable : remplacer le câble de charge s'il est défectueux.
8. Ne jamais immerger ce câble de charge dans l'eau.
9. Ne jamais utiliser ce câble de charge avec une rallonge, une prise multiple, un adaptateur de conversion ou sur une prise électrique endommagée.
10. Ne pas débrancher la fiche murale pour arrêter la charge.
11. Ne pas forcer sur le connecteur s'il est verrouillé dans le véhicule.

















12. Stopper immédiatement la charge par le verrouillage puis déverrouillage avec la clé à télécommande du véhicule si le câble de charge ou la prise murale deviennent brûlants au toucher.
13. Ce câble de charge comporte des pièces pouvant produire des arcs électriques ou des étincelles : ne pas exposer à des vapeurs inflammables.
14. N'utiliser ce câble de charge qu'avec des véhicules de la marque DS AUTOMOBILES.

15. Ne jamais brancher ni débrancher la fiche murale avec les mains mouillées.

Étiquette du boîtier de contrôle type 2 - États des voyants

	État du voyant
Éteint	

	État du voyant
Allumé	 
Clignotant	 

POWER	CHARGE	FAULT	Symbole	Description
				Non branché à l'alimentation électrique ou l'alimentation n'est pas disponible à partir de l'infrastructure.
 (vert)	 (vert)	 (rouge)		Le boîtier de contrôle effectue actuellement un auto-test.
 (vert)				Branché uniquement à l'infrastructure ou à l'infrastructure et au Véhicule Électrifié (VE) mais pas de charge en cours.
 (vert)	 (vert)			Branché à l'alimentation et au Véhicule Électrifié (VE). Le VE est en charge ou en pré-conditionnement thermique.

8. Ne jamais utiliser ce câble de charge avec une rallonge, une prise multiple, un adaptateur de conversion ou sur une prise électrique endommagée.
9. Ne pas débrancher la fiche murale pour arrêter la charge.
10. Stopper immédiatement la charge par le verrouillage puis déverrouillage avec la clé à télécommande du véhicule si le câble de charge ou la prise murale deviennent brûlants au toucher.
11. Ce câble de charge comporte des pièces pouvant produire des arcs électriques ou des étincelles : ne pas exposer à des vapeurs inflammables.
12. N'utiliser ce câble de charge qu'avec des véhicules de la marque DS AUTOMOBILES.
13. Ne jamais brancher ni débrancher la fiche murale avec les mains mouillées.
14. Ne pas forcer sur le connecteur s'il est verrouillé dans le véhicule.

Charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable)

Pour une charge complète, suivre la procédure de charge sans l'interrompre, jusqu'à son arrêt automatique. La charge peut être immédiate (par défaut) ou différée.



Le paramétrage de la charge différée se fait via l'écran tactile ou l'application

MyDS App.

Après le branchement du véhicule, les informations suivantes s'affichent au combiné :

- État de charge de la batterie de traction (%).
- Autonomie restante (km ou miles).
- Temps de charge estimé (le calcul peut prendre quelques secondes).
- Vitesse de charge (km ou miles acquis par heure).

Après la mise en veille du combiné, il est possible de ré-afficher ces informations en déverrouillant le véhicule ou en ouvrant une porte.

- L'avancement de la charge peut également être suivi via l'application

MyDS App.

Pour plus d'informations sur les

Fonctionnalités supplémentaires disponibles

à distance, se reporter à la rubrique correspondante.

! Niveau de charge bas / conduite

Conduire lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est trop bas peut causer une immobilisation du véhicule et entraîner des accidents ou de graves blessures. TOUJOURS s'assurer que le niveau de charge de la batterie de traction est suffisant.

! Niveau de charge bas / stationnement

Si la température extérieure est négative, il est recommandé de ne pas stationner son véhicule à l'extérieur plusieurs heures avec un niveau de charge bas (inférieur à 20 %).

! Véhicule immobilisé plus d'1 mois

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plus de 4 semaines) sans la possibilité de le recharger au redémarrage, la décharge automatique peut rendre impossible le redémarrage si le niveau de charge de la batterie de traction est bas ou très bas, spécialement à des températures ambiantes négatives. TOUJOURS s'assurer que la charge de la batterie de traction est comprise entre 20 et 40 % si l'utilisation du véhicule n'est prévue pendant plusieurs semaines.

Ne pas brancher le câble de charge.

Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et 30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).

Se reporter à la rubrique **Batterie 12 V / Batterie d'accessoires - Avec moteurs hybrides rechargeables** pour la procédure de débranchement des batteries.

Précautions

Les véhicules hybrides rechargeables ont été développés en respectant les recommandations relatives aux limites de champs électromagnétiques maximales établies par l'ICNIRP (International Commission on Non-ionizing Radiation Protection - 1998 Guidelines).



Porteur d'un pacemaker ou équivalent, se renseigner auprès d'un médecin sur les précautions à prendre et à respecter ou auprès du fabricant de l'appareil électro-médical implanté que son fonctionnement est garanti dans un environnement respectant les recommandations de l'ICNIRP.

En cas de doute, pendant la charge, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge, même pour une courte durée.

! Avant la charge

Selon le contexte :

- Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.
- Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule. Utiliser le câble de charge livré avec le véhicule.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

! Pendant la charge

Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule. Un avertissement s'affiche dans le combiné. Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne l'arrêt de la charge. Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se verrouille au bout de 30 secondes et la charge reprend automatiquement. Ne jamais intervenir sous le capot :

- Certaines zones restent très chaudes même 1 heure après la fin de la charge - Risque de brûlure !
- Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

! Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge. Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

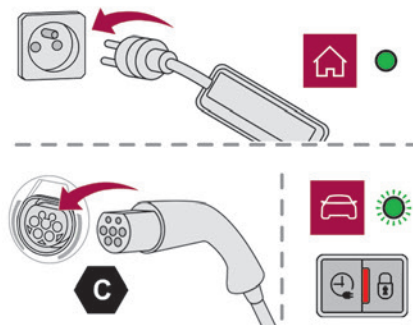
Procédure de charge

Branchement

- Vérifier avant la charge que le sélecteur de vitesses est en mode **P** et le contact coupé, sinon la charge est impossible.
- Appuyer sur l'arrière de la trappe de charge pour l'ouvrir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge du véhicule.

Les guides lumineux dans la trappe s'allument en blanc.

Charge domestique (mode 2)



- Brancher d'abord le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique. Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.

► Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.

► Insérer le pistolet dans le connecteur de charge du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert des guides lumineux dans la trappe et le clignotement vert du voyant **CHARGE** sur le boîtier de contrôle.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects.

L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge accélérée (mode 3)



► Suivre les consignes d'utilisation du boîtier de charge accélérée (Wallbox).

► Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.

► Insérer le pistolet dans le connecteur de charge du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert des guides lumineux dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects.

L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Débranchement



Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

► Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller.

► Si le véhicule est déverrouillé, **le verrouiller puis le déverrouiller.**

Si le déverrouillage sélectif des portes est activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour débrancher le pistolet.

L'extinction du voyant rouge dans la trappe confirme le déverrouillage du pistolet.

► Dans les **30 secondes**, retirer le pistolet de charge.

Charge domestique (mode 2)

La fin de la charge est indiquée par l'allumage fixe du voyant vert **CHARGE** sur le boîtier de contrôle et par l'allumage vert fixe des guides lumineux dans la trappe.

► Après débranchement, remettre le couvercle de protection du pistolet et refermer la trappe de charge.

► Débrancher le câble de charge côté boîtier de la prise domestique.

Charge accélérée (mode 3)

La fin de la charge est indiquée par le boîtier de charge accélérée (Wallbox) et par l'allumage vert fixe des guides lumineux dans la trappe.

► Après débranchement, raccrocher le pistolet sur le boîtier de charge et refermer la trappe de charge.

Charge différée

Par défaut, l'heure de début de la charge différée est paramétrée aux alentours de minuit. Selon équipement, cette heure peut être modifiée.

Réglages

► Dans l'application **Énergie** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Charge**.

► Définir l'heure de début de la charge.

► Appuyer sur **OK**.

Le paramétrage est mémorisé dans le système.

Le paramétrage de la charge différée s'effectue également depuis un smartphone via l'application **MyDS App**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

Activation

► Après avoir effectué le paramétrage de la charge différée, brancher le véhicule au matériel de charge souhaité.



► Dans la minute, appuyer sur ce bouton dans la trappe pour activer la charge différée (confirmé par l'allumage des guides lumineux en bleu).

Dispositif d'attelage

Répartition des charges

► Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

La densité de l'air diminue avec l'altitude, réduisant ainsi les performances du moteur. Il faut réduire la charge maximale remorqueable de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude.

• Utiliser les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués par le Constructeur. Il est recommandé d'en confier le montage au Réseau ou à un atelier qualifié. En cas de montage hors Réseau, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du Constructeur.

Important : avec un hayon motorisé et sa fonction mains-libres (Accès bras chargés), en cas d'installation d'un dispositif d'attelage hors Réseau, il est impératif de se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié pour effectuer le recalibrage du système de détection - Risque de dysfonctionnement de la fonction Accès bras chargés.

Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.

Pour plus d'informations sur la conduite avec un attelage équipé d'une remorque et associé au **Contrôle de stabilité de la remorque**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Respecter la masse maximale remorqueable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule, l'étiquette constructeur ainsi que dans la rubrique **Caractéristiques techniques** de ce guide.

! Lors de l'utilisation d'accessoires fixés sur attelage (ex. : porte-vélos, coffres d'attelage) :

- Respecter le poids maximal autorisé sur flèche.
 - Ne pas transporter plus de 4 vélos classiques ou 2 vélos à assistance électrique.
- Lors du chargement de vélos sur un porte-vélos sur boule d'attelage, veiller à toujours placer les vélos les plus lourds le plus près du véhicule.

! Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

! **Véhicule équipé du hayon motorisé avec fonction mains-libres (Accès bras chargés)**

Pour éviter l'ouverture inopinée du hayon motorisé lors de la manipulation du dispositif d'attelage :

- Désactiver au préalable cette fonction dans l'application de paramétrage du véhicule.
- Ou éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance, hayon fermé.

• **Véhicules hybrides rechargeables**

! Un véhicule hybride rechargeable avec des roues de 20 pouces (...R20) ne peut pas être équipé d'un dispositif d'attelage. Il n'est donc pas possible de tracter une remorque ou une caravane.

Attelage avec rotule escamotable

Lorsque ce dispositif d'attelage n'est pas utilisé, il est replié sous le pare-chocs arrière. Son installation et son rangement ne nécessitent pas d'outil.

! Avant toute intervention, le véhicule doit être à l'arrêt, avec le frein de stationnement serré.

La zone située à proximité du pot d'échappement peut atteindre une température élevée - Risque de brûlure !

! Véhicule équipé du hayon motorisé avec fonction mains-libres (Accès bras chargés)

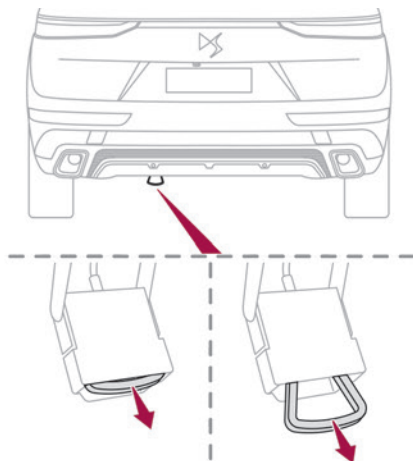
Afin d'éviter l'ouverture inopinée du hayon, suivre les recommandations sur le **Dispositif d'attelage** en se reportant à la rubrique correspondante.

Poignée de déverrouillage

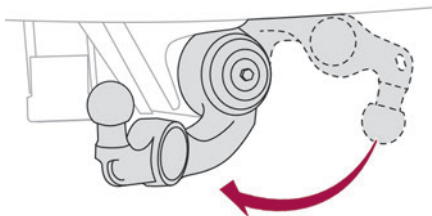
La rotule est verrouillée soit en position de rangement, soit en position d'utilisation.

La poignée de déverrouillage se trouve derrière le pare-chocs arrière, protégée par un étui de rangement.

Pour accéder à la poignée :



- ▶ Passer la main à plat sous le pare-chocs arrière, paume orientée vers le haut.
 - ▶ Insérer la main dans l'étui de rangement et saisir la poignée.
- Pour déverrouiller la rotule :
- ▶ Tirer fermement la poignée vers le bas pour la libérer.

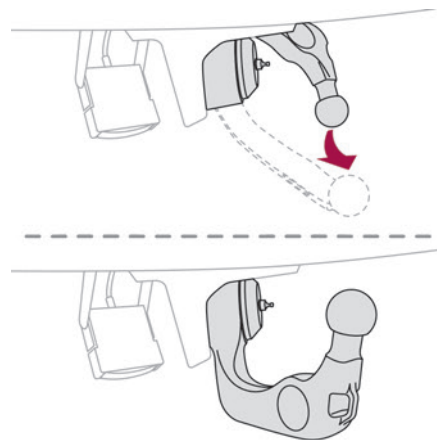


La rotule pend, accrochée à son axe.

Dès que vous relâchez la poignée, elle s'engage automatiquement dans son étui de rangement.

Position d'utilisation

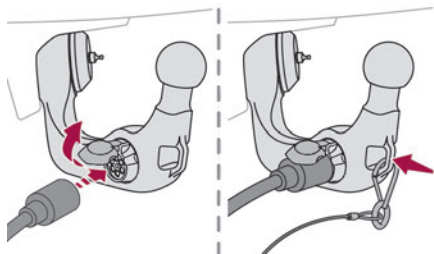
Rotule déverrouillée :



- ▶ Saisir la rotule et la faire pivoter en la relevant jusqu'au dé clic de verrouillage, en position verticale.

! En cas de lavage à haute pression, la rotule doit être impérativement en position repliée.

Ne pas diriger la lance à moins de 30 cm de l'attelage.



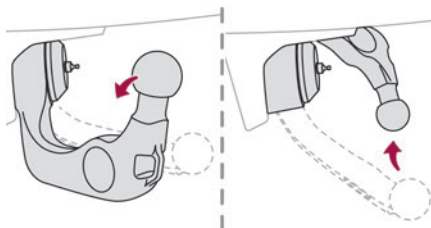
- ▶ Soulever le cache de la prise électrique et brancher la fiche de la remorque ou du dispositif de portage.
- ▶ Fixer le câble de sécurité de la remorque à l'anneau aménagé dans le coude de la rotule.

Position de rangement

! Lorsque le dispositif d'attelage n'est pas utilisé, il est recommandé de replier la rotule.

En cas de collision par l'arrière, les dommages subis par le véhicule pourraient être plus importants avec la rotule en place.

Rotule déverrouillée et prise débranchée :



- ▶ Saisir la rotule et la faire pivoter jusqu'au déclic de verrouillage, en position horizontale. Pour toute intervention sur ce dispositif d'attelage, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Barres de toit

! Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule.

Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

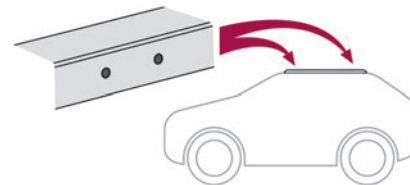
! Charge maximale répartie sur les barres de toit transversales, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm (sauf porte-vélos) : **80 kg**.

Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit.

Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule.

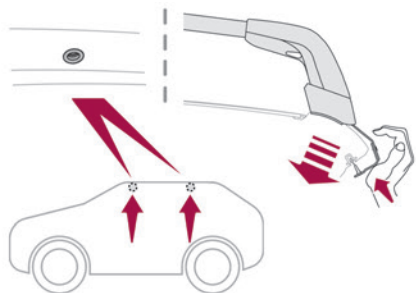
Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

Pose sur barres longitudinales



Les barres transversales doivent être fixées au niveau des repères situés sur les barres longitudinales.

Pose directe sur pavillon



Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon. Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsqu'elles sont fermées.

Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

! Recommandations

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger l'un des côtés.
Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.
Arrimer solidement la charge.
Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.

Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.

Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.

Écrans grand froid

(Selon pays de commercialisation)

Ce dispositif amovible évite l'accumulation de neige au niveau du ventilateur de refroidissement du radiateur.

Il est constitué d'un premier élément pour la partie supérieure de la calandre et d'un second pour la partie inférieure.

! En cas de difficulté pour le montage / démontage

Faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.

! Avant toute manipulation, s'assurer que le moteur et le ventilateur sont à l'arrêt.

! Il est impératif de les retirer en cas de :
– Température extérieure supérieure à 10 °C.
– Remorquage.
– Vitesse supérieure à 120 km/h.

Chaînes à neige

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.

! Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant. Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

i Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneumatiques d'origine	Taille de maillon maxi
225/55 R18	9 mm
205/55 R19	9 mm
235/50 R19	non chaînable
235/45 R20	non chaînable
245/35 R21	non chaînable

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Conseils d'installation

- ▶ Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- ▶ Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- ▶ Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- ▶ Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
- ▶ Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

• Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

! Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneumatiques du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

! **Véhicules hybrides rechargeables**
L'utilisation de chaînes à neige n'est autorisée que sur l'**essieu avant**.
Le sélecteur de modes de conduite doit être sur la position **4WD** (selon version).

Mode économie d'énergie

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé.

Après l'arrêt du moteur, il est possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou les plafonniers.

Entrée dans le mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille.

• Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.

Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :

- Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
- Plus de 10 minutes, pour les conserver pendant 30 minutes environ.

Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie.

Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

! Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Batterie 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

Mode délestage

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.

Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions, telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.

Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Capot

! **Stop & Start**

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur.

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments

tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !



! Véhicules hybrides rechargeables

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact et débrancher le pistolet du connecteur de charge si celui-ci est branché, vérifier que le témoin **READY** est éteint au combiné et attendre 4 minutes - Risques de blessures graves !



! L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

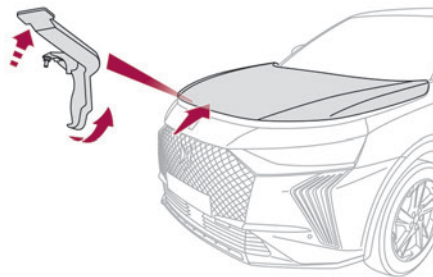
! Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée. Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture. Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

! **Refroidissement du moteur à l'arrêt**
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.
Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice !

Ouverture



▶ **À l'intérieur** : tirer vers soi la commande, située côté gauche sous la planche de bord.



▶ **À l'extérieur** : lever la commande et soulever le capot.
Un vérin ouvre et maintient le capot ouvert.

Fermeture

▶ Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
▶ Vérifier le verrouillage.

! En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, ...).

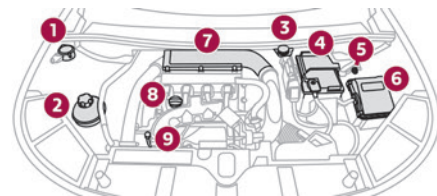
Compartiment moteur

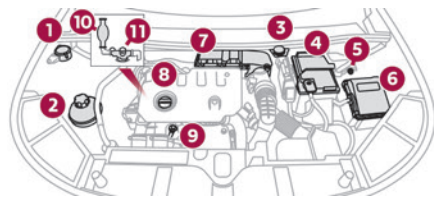
Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.

Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.
- Pompe de réamorçage.
- Vis de dégazage.

Moteur essence



Moteur Diesel

1. Réservoir du liquide de lave-vitre
2. Réservoir du liquide de refroidissement
3. Réservoir du liquide de freins
4. Batterie / Fusibles
5. Point de masse déporté (-)
6. Boîte à fusibles
7. Filtre à air
8. Remplissage de l'huile moteur
9. Jauge d'huile moteur
10. Pompe de réamorçage*
11. Vis de dégazage*

! Circuit de gazole

Ce circuit est sous très haute pression. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Vérification des niveaux

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du Constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire. En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

! Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

! Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau. La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

e Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol. Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Huile moteur



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle.

Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5 000 km.

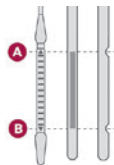
! Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.

► Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.

- Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.



- Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A** (maxi) et **B** (mini).

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- Supérieur au repère **A** : faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.
- Inférieur au repère **B** : effectuer impérativement un complément d'huile moteur.

! Caractéristiques de l'huile

Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile correspond à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du Réseau ou d'un atelier qualifié).

L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Complément d'huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.

- Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
- Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
- Compléter le niveau, si nécessaire.
- Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage et replacer la jauge dans son logement.

i Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné à la mise du contact n'est pas valable.

Liquide de freins



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "**MAXI**". Sinon, vérifier l'état d'usure des plaquettes de freins.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, se reporter au plan d'entretien du constructeur.

! Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. N'employer que du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de refroidissement



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "**MAXI**" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "**MINI**", il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.

Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir.

En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque la pression est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

Liquide de lave-vitre



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

! Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).

Additif gasoil (Diesel avec filtre à particules)



Le niveau minimum du réservoir d'additif du filtre à particules est indiqué par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et d'un message d'alerte.

Appoint

La mise à niveau de cet additif doit être effectuée rapidement.
Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

AdBlue® (BlueHDi)

Une alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint.
Pour plus d'informations sur les **Indicateurs** et notamment sur les indicateurs d'autonomie d'AdBlue, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour éviter l'immobilisation réglementaire du véhicule, il est impératif d'effectuer le remplissage du réservoir d'AdBlue.
Pour plus d'informations sur l'**AdBlue® (BlueHDi)** et notamment sur l'approvisionnement en AdBlue, se reporter à la rubrique correspondante.

Contrôles

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du Constructeur et en fonction du moteur.
Sinon, les faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! N'utiliser que des produits recommandés par le Constructeur ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes.
Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, le Constructeur sélectionne et propose des produits spécifiques.

Batterie 12 V



La batterie est sans entretien.
Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

i Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques.
Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Filtre habitacle



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), le **changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

i Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre à air



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), le **changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

Filtre à huile



Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

Filtre à particules (Diesel)



Le début de colmatage du filtre à particules est indiqué par l'allumage

temporaire de ce témoin, accompagné d'un message d'alerte.

Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h, avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min pendant environ 15 minutes (jusqu'à l'extinction du témoin).

S'il n'est pas possible d'atteindre une vitesse de 60 km/h, laisser le moteur tourner au ralenti pendant environ 15 minutes, puis rouler avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min pendant 15 minutes.

! Ne pas couper le moteur jusqu'à ce que la régénération complète du filtre ; des intervalles répétés peuvent dégrader prématurément l'huile moteur. La régénération du filtre lorsque le véhicule est à l'arrêt n'est pas recommandée.

i Après un fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, il est possible de constater exceptionnellement des émissions de vapeur d'eau à l'échappement, lors d'accélération. Ces émissions sont sans conséquence sur le comportement du véhicule et sur l'environnement.

i Véhicule neuf
Les premières opérations de régénération du filtre à particules peuvent s'accompagner

d'odeurs de "brûlé" qui sont parfaitement normales.

Boîte de vitesses automatique



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Frein de stationnement électrique



Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

i Pour plus d'informations sur le **Frein de stationnement électrique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Plaquettes de freins



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule. Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

i Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être

diminuée. Effectuer de légères manoeuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

État d'usure des disques de freins



Pour toute information relative à la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Roues et pneumatiques



Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneumatiques, y compris de la roue de secours, doit être effectué "à froid". Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques sont valables pour des pneumatiques "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

! Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneumatiques et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneumatiques usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneumatiques (bande

de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve.

Lorsque les témoins d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est inférieure à 1,6 mm ; remplacer impérativement les pneumatiques.

L'utilisation de roues et de pneumatiques de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneumatiques, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route. Le montage de pneumatiques différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC.

Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneumatiques qui seront stockés lors du montage des pneumatiques hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.



Les pneumatiques hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

Amortisseurs



Des amortisseurs usés sont difficilement repérables par l'utilisateur. Or, ils influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route.

Un contrôle régulier par le Réseau ou par un atelier qualifié est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

Kits de distribution et d'accessoires



Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du moteur et jusqu'à son arrêt complet ; leur usure est normale.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et le mettre hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

AdBlue® (BlueHDi)

Pour assurer le respect de l'environnement et de la norme Euro 6, sans altérer les performances ni pénaliser la consommation de carburant de ses moteurs Diesel, le Constructeur a fait le choix d'équiper ses véhicules d'un dispositif qui associe le système SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement.

Système SCR

À l'aide d'un liquide appelé AdBlue® qui contient de l'urée, un catalyseur transforme jusqu'à 85 % des oxydes d'azote (NOx) en azote et en eau, inoffensifs pour la santé et l'environnement.



L'AdBlue® est contenu dans un réservoir spécifique d'environ 17 litres.

Sa contenance permet une autonomie de roulage avant alerte d'environ 6 500 km **fortement variable** selon le mode de conduite.

Un dispositif d'alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint : il est alors possible de parcourir environ 2 400 km avant que le réservoir ne soit vide et le véhicule bloqué.

! Pour plus d'informations sur les **Témoins** et les alertes associées ou les **Indicateurs**, se reporter aux rubriques correspondantes.

! Lorsque le réservoir d'AdBlue® est vide, un dispositif réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Lorsque le système SCR est défaillant, le niveau d'émissions du véhicule n'est plus conforme à la réglementation Euro 6 : le véhicule devient polluant.

Dans le cas d'un dysfonctionnement confirmé du système SCR, il est impératif de se rendre dès que possible dans le Réseau ou dans un atelier qualifié. Après 1 100 km parcourus, un dispositif s'active automatiquement pour empêcher le démarrage du moteur.

Dans les deux cas, un indicateur d'autonomie indique la distance pouvant être parcourue avant l'immobilisation du véhicule.

! **Gel de l'AdBlue®**
L'AdBlue® gèle à des températures inférieures à -11 °C environ.

Le système SCR comporte un dispositif de réchauffage du réservoir d'AdBlue® qui permet de rouler en conditions climatiques très froides.

Approvisionnement en AdBlue®

Il est recommandé de procéder à un appoint en AdBlue® dès la première alerte signalant que le niveau de réserve est atteint.

! Pour le bon fonctionnement du système SCR :

- Utiliser uniquement du liquide AdBlue® conforme à la norme ISO 22241.
- Ne jamais transvaser l'AdBlue® dans un autre récipient : il perdrait de ses qualités de pureté.
- Ne jamais diluer l'AdBlue® avec de l'eau.

Il est possible de se procurer de l'AdBlue® dans le Réseau ou dans un atelier qualifié ainsi que dans les stations-service équipées de pompes à AdBlue® spécialement conçues pour les véhicules particuliers.

Recommandations de stockage

L'AdBlue® gèle en-deçà de -11 °C environ et se dégrade à partir de +25 °C. Il est recommandé de stocker les bidons dans un endroit frais et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire. Dans ces conditions, le liquide peut être conservé au moins un an.

Si le liquide a gelé, il peut être utilisé une fois complètement dégelé à l'air ambiant.

! Ne pas stocker les bidons d'AdBlue® dans le véhicule.

Précautions d'utilisation

L'AdBlue® est une solution à base d'urée. Ce liquide est ininflammable, incolore et inodore (conservé dans un endroit frais).

En cas de contact avec la peau, laver la zone touchée à l'eau courante et au savon. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante ou avec une solution de lavage oculaire pendant au moins 15 minutes. En cas de sensation de brûlure ou d'irritation persistante, consulter un médecin. En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau claire et boire ensuite beaucoup d'eau.

Dans certaines conditions (par forte température, par exemple), on ne peut exclure des risques de dégagement d'ammoniac : ne pas inhaler le liquide. Les vapeurs d'ammoniac ont une action irritante sur les muqueuses (yeux, nez et gorge).

! Conserver l'AdBlue® hors de portée des enfants, dans son bidon d'origine.

Procédure

Avant de procéder à l'appoint, s'assurer que le véhicule est stationné sur une surface plane et horizontale.

Par temps hivernal, vérifier que la température du véhicule est supérieure à -11 °C. Dans le cas

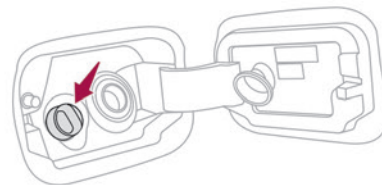
contraire, en gelant, l'AdBlue® ne peut pas être déversé dans le réservoir. Garer le véhicule dans un local plus tempéré pendant quelques heures pour permettre l'appoint.

! Ne jamais verser l'AdBlue® dans le réservoir de gazole.

! En cas de projections d'AdBlue® ou de coulures sur le côté de caisse, rincer immédiatement à l'eau froide ou essuyer à l'aide d'un chiffon humide. Si le liquide s'est cristallisé, l'éliminer à l'aide d'une éponge et d'eau chaude.

! Important : en cas d'appoint après une panne d'AdBlue®, il est impératif de patienter environ 5 minutes avant de remettre le contact, **sans ouvrir la porte conducteur, ni déverrouiller le véhicule, ni introduire la clé électronique dans l'habitacle.** Mettre le contact, puis, après un délai de 10 secondes, démarrer le moteur.

► Appuyer sur le bouton "START/STOP" pour éteindre le moteur.



- ▶ Tourner le bouchon bleu du réservoir d'AdBlue® dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et le retirer.
- ▶ Avec un bidon d'AdBlue® : après avoir vérifié la date de péremption, lire attentivement les consignes d'utilisation figurant sur l'étiquette avant de verser le contenu dans le réservoir d'AdBlue® du véhicule.
- ▶ Avec une pompe AdBlue® : introduire le pistolet et remplir le réservoir jusqu'à l'arrêt automatique du pistolet.

! Afin de ne pas faire déborder le réservoir d'AdBlue® :

- Faire un appoint compris entre 10 et 13 litres en utilisant des bidons d'AdBlue®.
- Ne pas insister après le premier arrêt automatique du pistolet dans le cas d'un approvisionnement dans une station-service. Tout appoint intermédiaire d'AdBlue® doit être au minimum de 5 litres pour être pris en compte par le système.

! Si le réservoir d'AdBlue® s'est vidé complètement, ce qui est confirmé par le message "**Ajouter AdBlue : Démarrage impossible**", il est impératif d'effectuer un appoint d'au moins 10 litres. Il se peut que le système ne détecte pas un appoint instantanément, mais seulement au bout de quelques kilomètres.

Mise en roue libre du véhicule

Dans certaines situations, il est nécessaire de mettre le véhicule en roue libre (ex. : remorquage, sur banc à rouleaux, lavage automatique en station (mode Wash), transport ferroviaire ou maritime).

La procédure diffère en fonction des types de boîte de vitesses et de frein de stationnement.

! Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance lorsqu'il est en mode roue libre.



Procédure de déblocage

- ▶ Véhicule à l'arrêt, moteur tournant, sélectionner le mode **N** et couper le moteur.
- Dans les 5 secondes :**
- ▶ Mettre le contact.
 - ▶ Pied sur le frein, basculer le sélecteur impulsif vers l'avant ou vers l'arrière pour confirmer le mode **N**.
 - ▶ Pied sur le frein, appuyer sur la commande pour desserrer le frein de stationnement.
 - ▶ Relâcher la pédale de frein, couper le contact.

i Si le délai des 5 secondes est dépassé, la boîte de vitesses engage le mode **P** ; il est alors nécessaire de recommencer la procédure.

Pour revenir à un fonctionnement normal

- ▶ Pied sur le frein, redémarrer le moteur et sélectionner le mode **P**.

i Accès et Démarrage Mains Libres

Il est impératif de ne pas appuyer sur la pédale de frein pour la remise, puis la coupure du contact. Sinon, le moteur démarre et il faut recommencer la procédure.

Conseils d'entretien

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

À l'extérieur

! Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques ! Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

i Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique ainsi qu'à désactiver la fonction mains-libres (Accès bras chargés).

Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur

les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).

Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).

Nettoyer fréquemment, selon l'environnement, pour éliminer les dépôts iodés (zone côtière), les suies (zone industrielle), les boues et les sels (zone humide ou froide) : très corrosifs.

Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le Réseau ou par un atelier qualifié.

À l'intérieur

! Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.

Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !

Pour le nettoyage des combinés, écrans tactiles ou autres, essayer délicatement à l'aide d'un chiffon doux et sec. Ne pas utiliser de produits (exemple : alcool, désinfectant)

ni d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - Risque de détérioration !

Carrosserie

Peinture brillante

! Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.

Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture !

Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

i Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre. Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre.

Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec.

Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

Autocollants

(Selon version)

! Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

i Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C).

Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.

Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Textile

La planche de bord, les panneaux de porte et les sièges peuvent comporter des pièces en matière textile.

Entretien

! Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (ex. : alcool, solvant ou ammoniaque).

Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - Risque d'altération de l'adhérence des tissus !

i Épousseter régulièrement les pièces textiles à l'aide d'un chiffon sec, d'une brosse douce ou d'un aspirateur. Passer annuellement un chiffon propre et humide sur les pièces textiles. Après une nuit de séchage, passer une brosse à poils doux.

Détachage

! Ne pas frotter pour éviter de répandre ou de faire pénétrer la substance.

i Intervenir rapidement en réduisant la tache à partir du bord.
Retirer le maximum de substance, solide à l'aide d'un cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

i **Produit / Procédure à utiliser en fonction du type de tache :**

- Graisse, huile et encre : nettoyer avec du détergent à pH neutre.
 - Reflux gastrique : nettoyer avec de l'eau minérale gazeuse.
 - Sang : déposer de la farine ; laisser sécher et enlever avec un chiffon légèrement humide.
 - Boue : laisser sécher et enlever avec un chiffon légèrement humide.
 - Gâteaux, chocolat, glace : nettoyer avec de l'eau tiède.
 - Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer avec de l'eau tiède ou du jus de citron, si tache résistante.
 - Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer avec de l'eau tiède et du jus de citron.
- Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.
Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibre humide, puis sécher avec un autre chiffon.

Alcantara®

L'Alcantara® est un matériau élégant et pratique qui s'avère très résistant et facile à entretenir.

! Ne pas utiliser de chiffons ou de papiers absorbants imprimés.
Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur.

i Épousseter régulièrement les pièces en Alcantara® à l'aide d'un chiffon sec, d'une brosse douce ou d'un aspirateur.
Nettoyer, sans frotter énergiquement, l'Alcantara® avec un chiffon en coton blanc légèrement humide.

Pour connaître les produits et les procédures à utiliser en fonction du type de tache, se reporter à la rubrique "**Textile - Détachage**".
Pour plus d'informations, se rendre sur le site de la marque déposée Alcantara® : www.alcantara.com.

Cuir

Le cuir est un produit naturel. Un entretien adapté et régulier est indispensable à sa longévité.
Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

! Ne pas utiliser de produit d'entretien non-adapté au nettoyage du cuir (ex. : solvant, détergent, essence, alcool pur).
Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (ex. : perchloroéthylène).
Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas

endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".

i Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus.
Avant nettoyage, enlever tous les résidus susceptibles de rayer le cuir avec un chiffon humidifié d'eau déminéralisée et bien essoré.
Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre.
Sécher avec un chiffon doux et sec.

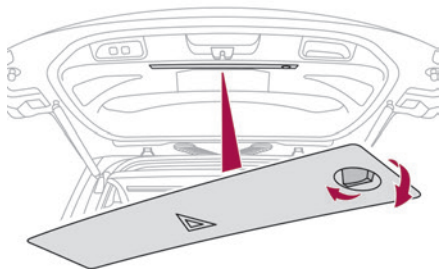
Triangle de présignalisation

Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

! Avant de descendre du véhicule

Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

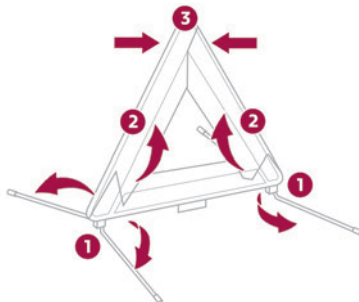
Compartiment de rangement



Un compartiment est aménagé dans la garniture intérieure du hayon pour le rangement d'un triangle.

► Après ouverture du hayon, déverrouiller le couvercle en tournant la vis d'un quart de tour vers la gauche.

Montage et installation du triangle



Pour les versions équipées d'un triangle d'origine, se référer à l'illustration ci-dessus.

Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

► Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

Panne de carburant (Diesel)

Avec un moteur Diesel, en cas de panne sèche, il est nécessaire de réamorcer le circuit de carburant.

Avant de commencer le réamorçage, il est impératif de mettre au moins 5 litres de gazole dans le réservoir de carburant.

! Pour plus d'informations sur l'**Approvisionnement en carburant** et sur le **Détrompeur de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.

- Mettre le contact (sans mettre en route le moteur).
- Attendre 1 minute environ et couper le contact.
- Actionner le démarreur pour mettre en route le moteur.

Si le moteur ne démarre pas du premier coup, ne pas insister et recommencer la procédure.

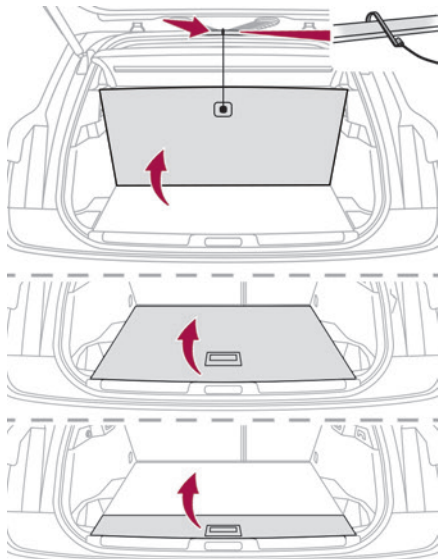
Outillage de bord

Ensemble des outils livrés avec le véhicule.

Sa composition dépend de l'équipement de votre véhicule :

- Kit de dépannage provisoire de pneumatique.
- Roue de secours.

Accès à l'outillage



L'essentiel des outils est rangé dans le coffre, sous le plancher.

Versions avec plancher de coffre rigide :

- ▶ Ouvrir le coffre.
- ▶ Soulever le plancher de coffre rigide.
- ▶ Accrocher le crochet du plancher au joint supérieur du coffre.

Versions avec plancher de coffre 2 positions :

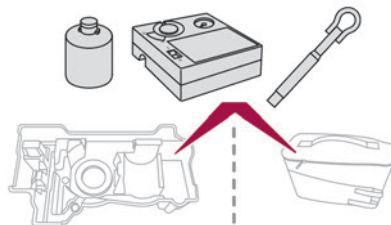
- ▶ Ouvrir le coffre.

- ▶ Placer le plancher de coffre mobile en position haute.
- ▶ Soulever le plancher de coffre au-delà des deux butées rétractables.
- ▶ Reposer le plancher de coffre sur ces deux butées pour le maintenir relevé.

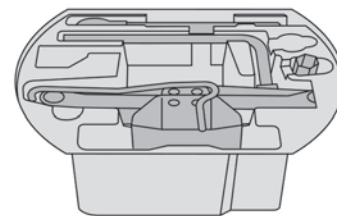
Versions avec surtapis de coffre articulé (Hybride rechargeable) :

- ▶ Ouvrir le coffre.
- ▶ Déplier le surtapis de coffre articulé en le tirant par sa poignée, jusqu'à l'ouvrir complètement.

Avec kit de dépannage provisoire de pneumatique



Avec roue de secours



! Ces outils sont spécifiques au véhicule et peuvent varier selon équipement.
Ne pas les utiliser pour d'autres usages.

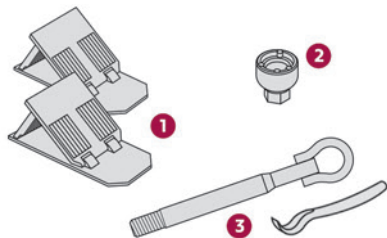
! Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneumatique endommagé.
Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule.

Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, contacter le Réseau ou un atelier qualifié, afin de se procurer celui prévu par le constructeur.

Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE.

Le cric ne nécessite aucun entretien.

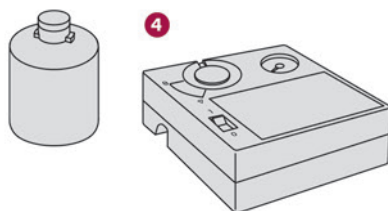
Détail des outils



1. Cales pour immobiliser le véhicule (selon équipement)
2. Douille pour vis antivol (située dans la boîte à gants) (selon équipement)
Pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".
3. Anneau amovible de remorquage et outil d'ouverture du cache de protection arrière

Pour plus d'informations sur le **Remorquage du véhicule** et l'utilisation de l'anneau amovible, se reporter à la rubrique correspondante.

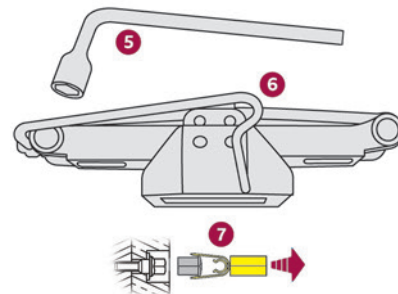
Avec kit de dépannage provisoire de pneumatique



4. Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse
Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneumatique.

Pour plus d'informations sur le **Kit de dépannage provisoire de pneumatique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec roue de secours



5. Clé démonte-roue
Pour déposer les vis de fixation de la roue.
6. Cric avec manivelle intégrée
Pour soulever le véhicule.
7. Démonte-cache-vis de roue (selon équipement)
Pour déposer les enjoliveurs de tête de vis sur les roues aluminium.

Pour plus d'informations sur la **Roue de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

Kit de dépannage provisoire de pneumatique

Consultez ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <http://q-r.to/bag619>



Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneumatique pour se rendre dans le garage le plus proche. Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.

Le circuit électrique du véhicule permet le branchement du compresseur sur la prise 12 V pour la durée nécessaire à la réparation du pneumatique endommagé.

La pression de gonflage des pneumatiques est indiquée sur cette étiquette.

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, notamment cette étiquette, se reporter à la rubrique correspondante.

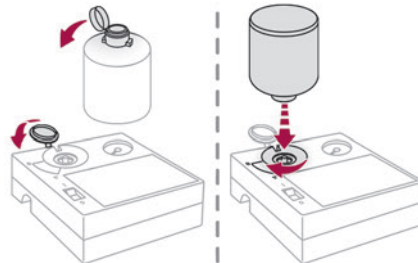


Pour plus d'informations sur l'**Outils de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Procédure de réparation

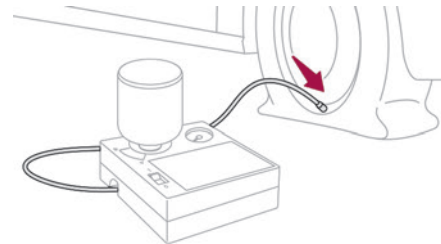
Ne pas enlever tout corps étranger (exemples : clou, vis) ayant pénétré dans le pneumatique.

- ▶ Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
- ▶ Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- ▶ Couper le contact.



- ▶ Retirer le bouchon transparent du flacon de produit de colmatage.
- ▶ Soulever le cache de protection avant d'installer le flacon de produit de colmatage sur le compresseur.

- ▶ Retourner le flacon de produit de colmatage et le visser d'un quart de tour sur le compresseur.
- ▶ Retirer le bouchon de la valve du pneumatique à réparer et le conserver dans un endroit propre.



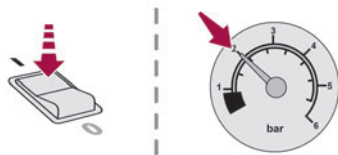
- ▶ Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- ▶ Raccorder le tuyau du compresseur à la valve du pneumatique à réparer et serrer fermement.
- ▶ Vérifier que l'interrupteur du compresseur est sur la position "0".
- ▶ Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- ▶ Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.



- ▶ Coller l'autocollant de limitation de vitesse.

L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

- ▶ Mettre le contact.



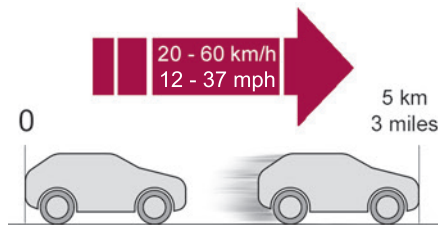
- ▶ Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" jusqu'à ce que la pression du pneumatique atteigne 2 bars. Le produit de colmatage est injecté sous pression dans le pneumatique ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

! Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneumatique n'est pas réparable ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- ▶ Basculer l'interrupteur sur la position "0".
- ▶ Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12 V du véhicule.
- ▶ Retirer le kit.
- ▶ Replacer le bouchon sur la valve.
- ▶ Retirer puis ranger le flacon de produit de colmatage.

! Le produit de colmatage est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux. Tenir ce produit hors de portée des enfants. La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur le flacon.

Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le Réseau ou à un organisme chargé de sa récupération. Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.



- ▶ Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h), afin de colmater la crevaison.
- ▶ S'arrêter pour vérifier la réparation et **contrôler la pression** à l'aide du kit :
 - Si la pression du pneumatique n'est pas correcte, contacter le Réseau pour faire changer le pneumatique.
 - Si la pression du pneumatique est correcte, rouler à nouveau pendant environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) ; arrêter le véhicule, puis contrôler à nouveau la pression du pneumatique à l'aide du kit pour être sûr que la crevaison est réparée.

! Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 200 km avec un pneumatique réparé à l'aide de ce type de kit. Consulter impérativement le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et faire changer le pneumatique.

Contrôle de pression / Gonflage occasionnel

Il est possible d'utiliser le compresseur, **sans injection de produit**, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneumatiques.

- ▶ Retirer le bouchon de la valve du pneumatique, et le conserver dans un endroit propre.
- ▶ Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- ▶ Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
- ▶ Vérifier que l'interrupteur du compresseur est sur la position "0".
- ▶ Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- ▶ Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
- ▶ Mettre le contact.
- ▶ Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneumatiques du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

! Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout de 7 minutes, le pneumatique est endommagé ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- ▶ Une fois la pression correcte atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "0".
- ▶ Retirer le kit, puis le ranger.
- ▶ Replacer le bouchon sur la valve.

! En cas de modification de la pression d'un ou de plusieurs pneumatiques, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage. Pour plus d'informations sur la **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

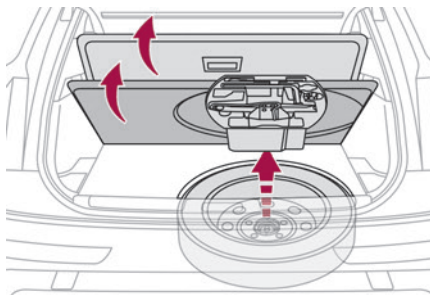
Roue de secours

i Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <http://q-r.to/bagG19>



i Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Accès à la roue de secours

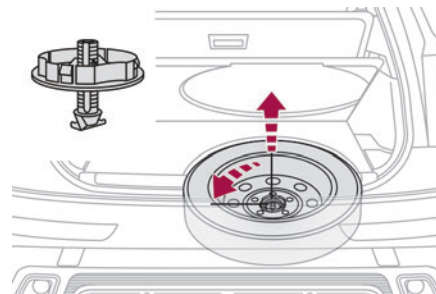


La roue de secours est installée dans le coffre sous le plancher.

Pour accéder à la roue de secours, se reporter au préalable à la rubrique concernant l'**Outillage de bord**.

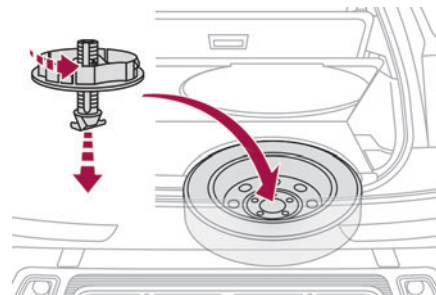
i Selon version, la roue de secours est homogène en tôle ou en aluminium. Pour certains pays de commercialisation, elle est de type "galette".

Retrait de la roue de secours



- ▶ Dévisser l'écrou central.
- ▶ Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).
- ▶ Relever la roue de secours vers le fond du coffre.
- ▶ Retirer la roue du coffre.

Remise en place de la roue de secours



- ▶ Remettre en place la roue de secours dans son logement.

- ▶ Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.
- ▶ Mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.
- ▶ Serrer suffisamment l'écrou central pour bien maintenir la roue.
- ▶ Remettre en place la boîte à outils au centre de la roue et la clipper.

Démontage de la roue

! Stationnement du véhicule

Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation. Le sol doit être horizontal, stable et non glissant.

Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.

Vérifier l'allumage fixe des témoins de frein de stationnement au combiné.

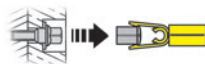
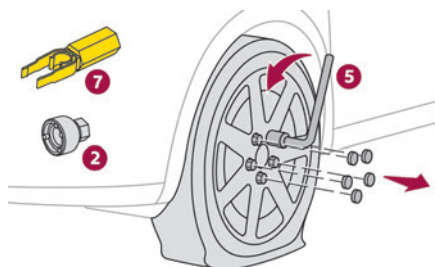
S'assurer impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et situés dans une zone garantissant leur sécurité.

Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer. Ne jamais s'engager sous un véhicule levé par un cric. Utiliser une chandelle.

i Roue avec enjoliveur

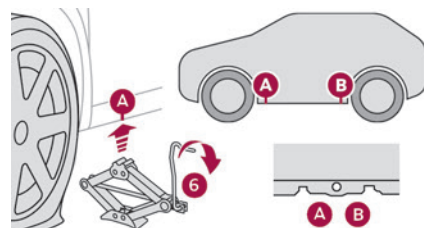
Lors du démontage de la roue, dégager au préalable l'enjoliveur à l'aide de la clé démonte-roue en tirant au niveau du passage de la valve.

Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.

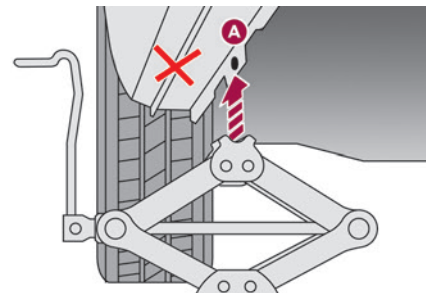


- ▶ Pour retirer le cache-vis de roue sur chacune des vis, utiliser l'outil **7** (roues aluminium).
- ▶ Monter la douille antivolt **2** sur la clé démonte-roue **5** pour débloquer la vis antivolt.
- ▶ Débloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.

! Ne jamais utiliser une clé à chocs sur la douille antivolt.



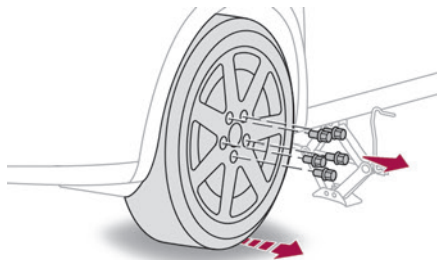
▶ Positionner la semelle du cric **6** au sol et s'assurer que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur le sous-assement, le plus proche de la roue à changer.



- ▶ Déployer le cric **6** jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.
- ▶ Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).

! Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraiper ou de s'affaisser - Risque de blessure !

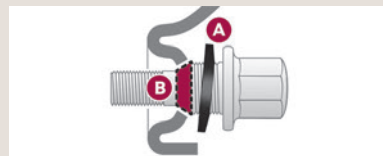
Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule. Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure !



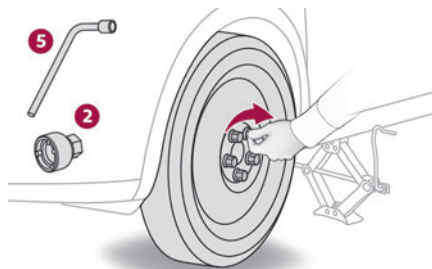
- ▶ Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.
- ▶ Dégager la roue.

Montage de la roue

i Fixation de la roue de secours tôle ou de type "galette"

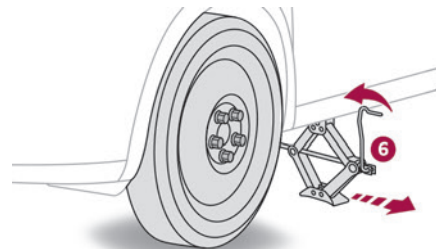


Dans le cas des roues aluminium, les rondelles **A** ne viennent pas en contact avec la roue de secours tôle ou de type "galette". Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **B** de chaque vis.

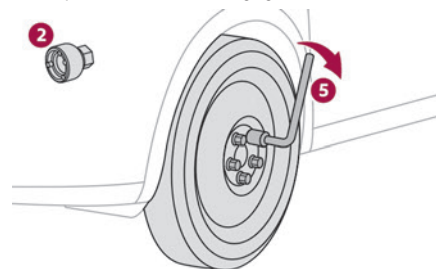


- ▶ Mettre en place la roue sur le moyeu.
- ▶ Visser les vis à la main jusqu'en butée.
- ▶ Effectuer un pré-serrage de la vis antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.

- ▶ Effectuer un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.



- ▶ Redescendre le véhicule à fond.
- ▶ Replier le cric **6** et le dégager.



- ▶ Bloquer la vis antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
- ▶ Bloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.
- ▶ Remonter le cache-vis de roue sur chacune des vis (selon équipement).
- ▶ Ranger l'outillage.

Après un changement de roue

Ranger la roue crevée dans le coffre ou, selon version, retirer au préalable le cache central pour la ranger sous le plancher en lieu et place de la roue de secours.

! Avec une roue de secours de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Active Safety Brake, Régulateur de vitesse adaptatif...).

Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h et la distance maximale de 80 km. Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de type "galette".

! Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.

Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien conseille la réparation ou le remplacement du pneumatique.

Changement d'une lampe

i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

! Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



! Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.**
- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
- En utilisant le lavage haute-pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les projecteurs,

les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

! Le changement d'une lampe doit se faire impérativement contact coupé et projecteur / feu éteint depuis plusieurs minutes - Risque de brûlure grave !

Ne pas toucher directement la lampe avec les doigts : utiliser des chiffons non pelucheux. Il est impératif de n'utiliser que des lampes de type anti-ultraviolet (UV) afin de ne pas détériorer le projecteur.

Toujours remplacer une lampe défectueuse par une lampe neuve ayant les mêmes références et caractéristiques. Pour éviter un déséquilibre de l'éclairage, remplacer les lampes par paire.

! **À la fin du changement de lampe**

Pour le remontage, effectuer les opérations dans le sens inverse du démontage. Refermer très soigneusement le couvercle de protection pour garantir l'étanchéité des projecteurs.

Projecteurs et feux à diodes électroluminescentes (LED)

Selon version, les types de projecteurs / feux concernés sont :

- Projecteurs à technologie LED.
- Projecteurs DS PIXEL LED VISION 3.0.

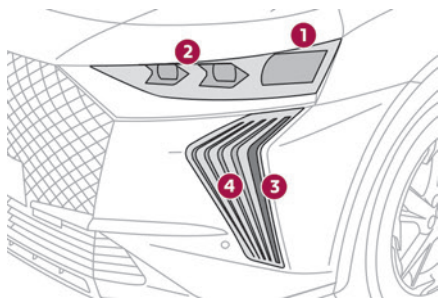
- Feux diurnes / de position / Indicateurs de direction déportés.
- Répétiteurs latéraux d'indicateurs de direction.
- Spots latéraux.
- Feux de stop.
- Feux arrière sur volet de coffre.
- Troisième feu de stop.
- Feux de plaque minéralogique.

! Pour le remplacement de ce type de feux, s'adresser impérativement au Réseau ou à un atelier qualifié.

Ne pas toucher aux lampes à technologie LED - Risque d'électrocution !

Feux avant

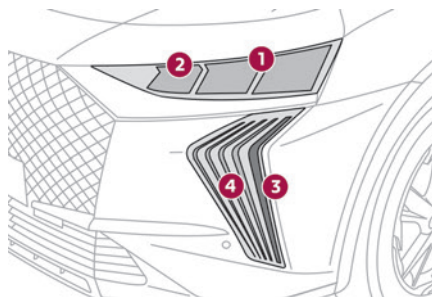
Modèle avec projecteurs DS PIXEL LED VISION 3.0



1. Feux de croisement / de route avec module Pixel

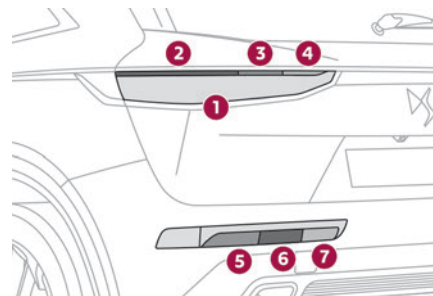
2. Feux de croisement
3. Indicateurs de direction / Feux diurnes
4. Feux diurnes / Feux de position supplémentaires (DS LIGHT VEIL)

Modèle avec projecteurs à technologie LED



1. Feux de croisement
2. Feux de route
3. Indicateurs de direction / Feux diurnes
4. Feux diurnes / Feux de position supplémentaires (DS LIGHT VEIL)

Feux arrière



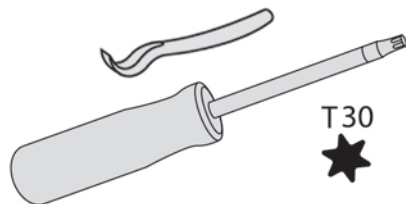
Feux principaux

1. Feux de position (LED)
2. Indicateurs de direction (LED)
3. Feux de stop (LED)
4. Feux de recul (LED)

Feux déportés

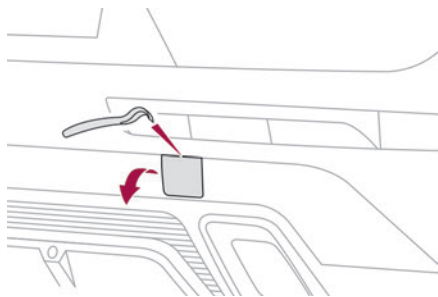
5. Rappel feux de stop / feux de position (P21/5W)
6. Rappel indicateurs de direction (PY21W)
7. Feux antibrouillard (W16W)

Accès aux feux déportés

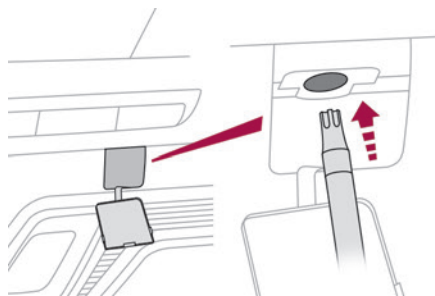


T30
★

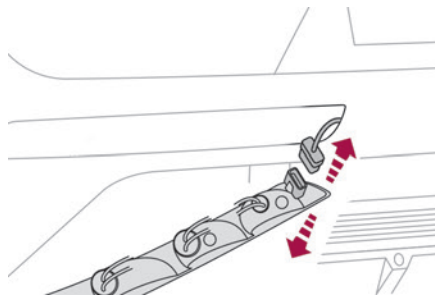
Outillage nécessaire : outil d'ouverture du cache de protection arrière (outillage de bord) et tournevis Torx T30 (non fourni).



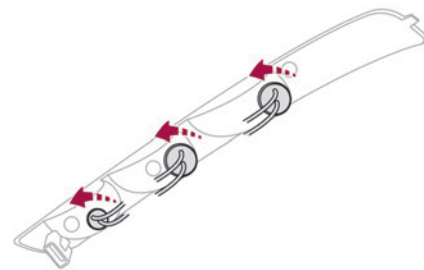
► Déclipper le cache de la trappe d'accès au pas de vis arrière de l'anneau de remorquage en utilisant l'outil d'ouverture, puis le tirer vers soi.



► Insérer, de biais, la tête du tournevis dans le guide cylindrique jusqu'à atteindre la vis de fixation du bloc de feux.
► Dévisser la vis d'une dizaine de tours puis tirer le bloc de feux pour le dégager du pare-chocs.



► Déconnecter le faisceau.



Pour chacun des feux :

- Tourner le porte-lampe d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et le retirer.
- Retirer la lampe et la remplacer.

Fusibles

! Remplacement d'un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le remplacement d'un fusible par une tierce personne peut entraîner un dysfonctionnement grave sur le véhicule.

! Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.

Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non homologués et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Batterie 12 V / Batteries d'accessoires

Batteries de démarrage au plomb

e Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb). Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les batteries usées dans un point de collecte spécial.

! Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage. Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Se laver les mains en fin d'opération.

! Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs. Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs ! Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

! Batterie gelée

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion ! Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

! Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Symboles



Pas d'étincelle ou de flamme nue, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent causer une cécité ou des blessures.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou causer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



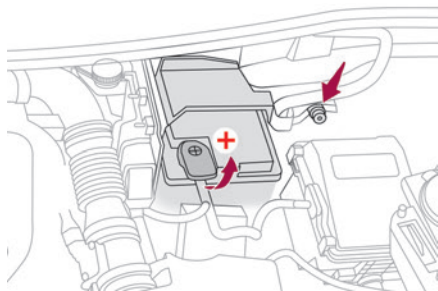
Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

Avec motorisations essence / Diesel

Mode opératoire pour démarrer le moteur à partir d'une autre batterie ou pour recharger la batterie déchargée.

Accès à la batterie

La batterie est située sous le capot moteur.



Pour accéder à la borne (+) :

- ▶ Déverrouiller le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure.
- ▶ Soulever le capot.

(+) Borne positive avec une cosse à verrouillage rapide.

(-) Borne négative.

La borne négative de la batterie n'étant pas accessible, un point de masse déporté est implanté à proximité de la batterie.

Démarrer à partir d'une autre batterie

Lorsque la batterie du véhicule est déchargée, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de secours ou bien à l'aide d'un booster de batterie.

! Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie.

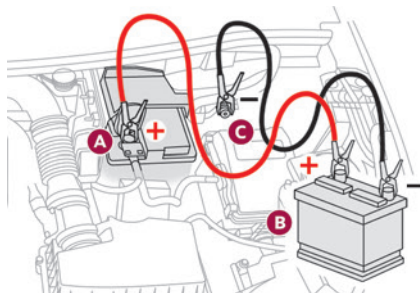
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher. Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-vitres, feux...).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.



- ▶ Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne **A** (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours **B** ou du booster.
- ▶ Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours **B** ou

du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).

- ▶ Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse **C**.
- ▶ Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.
- ▶ Actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact et attendre quelques instants avant d'effectuer une nouvelle tentative.

- ▶ Attendre le retour au ralenti.
- ▶ Débrancher les câbles de secours **dans l'ordre inverse**.

▶ Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.

▶ Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin de permettre à la batterie d'atteindre un niveau de charge suffisant.

! Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctionnalités du véhicule (ex. : Stop & Start).

Recharger la batterie avec un chargeur de batterie

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.
- En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

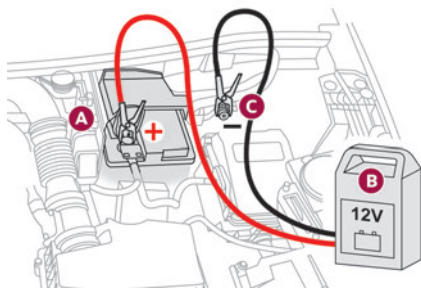
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

! Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.

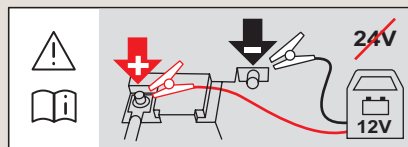
- Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- ▶ Couper le contact.
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).



- ▶ Éteindre le chargeur **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- ▶ Si le véhicule en est équipé, soulever le cache plastique de la borne (+).
- ▶ Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :
 - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**,
 - le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.
- ▶ À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

! En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12 V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



Débranchement / Rebranchement de la batterie

Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est

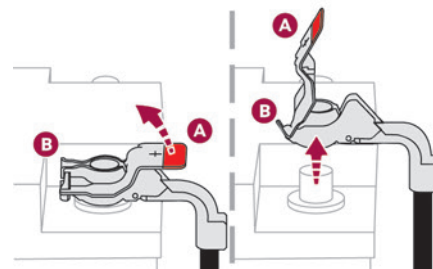
recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée.

Avant de procéder au débranchement de la batterie :

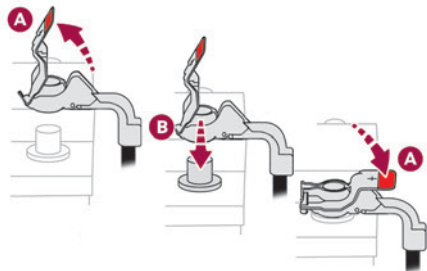
- ▶ Fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres, toit).
 - ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-vitres, feux...).
 - ▶ Couper le contact et respecter un délai d'attente de 4 minutes.
- Après avoir accédé à la batterie, il suffit de débrancher la borne (+).

Cosse à verrouillage rapide

Débranchement de la borne (+)



- ▶ Selon équipement, soulever le cache plastique de la borne (+).
- ▶ Relever la palette **A** au maximum pour déverrouiller le collier **B**.
- ▶ Enlever le collier **B** en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)

- ▶ Relever la palette **A** au maximum.
- ▶ Replacer le collier **B** ouvert sur la borne **(+)**.
- ▶ Appuyer sur le collier **B** jusqu'en butée.
- ▶ Abaisser la palette **A** pour verrouiller le collier **B**.
- ▶ Selon équipement, abaisser le cache plastique de la borne **(+)**.

! Ne pas forcer en appuyant sur la palette car si le collier est mal positionné, le verrouillage est alors impossible. Recommencer la procédure.

i Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel. Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et de l'état

de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

Avec motorisations hybrides rechargeables

Le système hybride rechargeable comporte 2 batteries d'accessoires : une à l'avant et une à l'arrière du véhicule.

! Remplacement des batteries d'accessoires

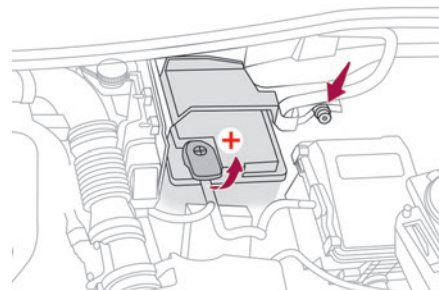
Faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.

! Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas démarrer ou dépanner un autre véhicule à partir des batteries d'accessoires du véhicule.

Accès aux batteries d'accessoires**Avant**

La batterie avant est située sous le capot moteur.



Pour accéder à la borne **(+)** :

- ▶ Déverrouiller le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure.
- ▶ Soulever le capot.

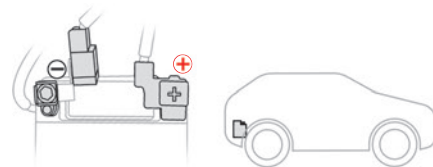
(+) Borne positive avec une cosse à verrouillage rapide.

(-) Borne négative.

La borne négative de la batterie n'étant pas accessible, un point de masse déporté est implanté à proximité de la batterie.

Arrière

La batterie arrière est située dans le coffre. Pour accéder à la batterie :



- ▶ Soulever le plancher de coffre.

- (+) Borne positive, protégée par un cache plastique rouge (non accessible).
- (-) Borne négative avec un connecteur rapide noir.

Recharger la batterie avant avec un chargeur de batterie

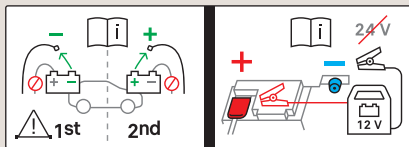
Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie avant, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie avant :

- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.
- En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

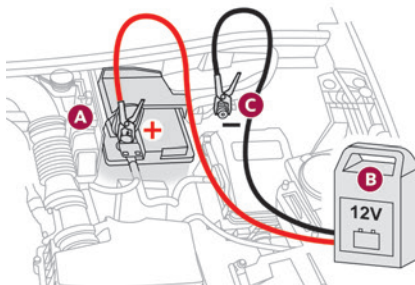
! Pour recharger soi-même la batterie avant du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.



! Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.

i Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- ▶ Couper le contact.
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).



- ▶ Éteindre le chargeur **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- ▶ Si le véhicule en est équipé, soulever le cache plastique de la borne (+).
- ▶ Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :
 - Le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**.
 - Le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.
- ▶ À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

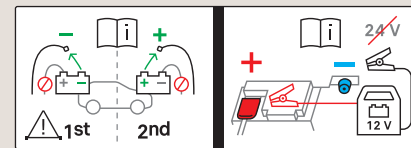
Débranchement / Rebranchement des batteries d'accessoires

Mode opératoire pour procéder au débranchement / rebranchement des batteries d'accessoires en cas d'immobilisation de longue durée du véhicule.

Avant de procéder au débranchement des batteries d'accessoires :

- ▶ Ouvrir la porte conducteur et le coffre.
- ▶ Fermer tous les autres ouvrants.
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-vitres, feux...).
- ▶ Couper le contact et attendre l'extinction du témoin **READY**.
- ▶ Respecter un délai d'attente de 4 minutes.

! Ne jamais inverser l'ordre des étapes de débranchement et rebranchement des batteries d'accessoires - Risque de dommage irréversible !

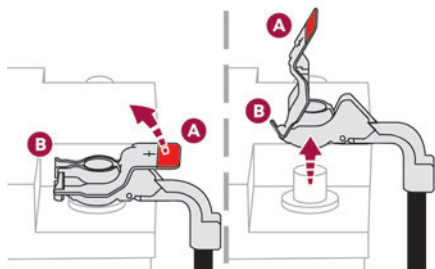


Débranchement

Batterie arrière :

- ▶ Débrancher la borne (-) en actionnant le

Batterie avant :

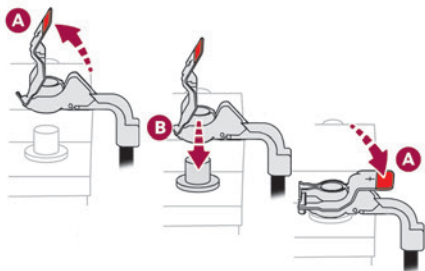


► Débrancher la borne (+) en déconnectant le collier rapide rouge :

- Relever la palette **A** au maximum pour déverrouiller le collier **B**.
- Enlever le collier **B** en le soulevant.

Rebranchement

Batterie avant :



► Brancher la borne (+) en connectant le collier rapide rouge :

- Relever la palette **A** au maximum.
- Replacer le collier **B** ouvert sur la borne (+).

- Appuyer sur le collier **B** jusqu'en butée.
- Abaisser la palette **A** pour verrouiller le collier **B**.

Batterie arrière :

► Brancher la borne (-) en actionnant le connecteur rapide noir.

Après rebranchement

Après rebranchement de la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer, afin de permettre l'initialisation des systèmes électroniques.

Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé électronique.
- Toit ouvrant et rideau d'occultation électrique.
- Lève-vitres électriques.
- Date et heure.
- Stations de radio mémorisées.

! Après le rebranchement de la batterie, le message "**Défaut système de détection du risque de collision**" apparaît au combiné à la mise du contact. Ce fonctionnement est normal. Le message disparaît en roulant.

Remorquage du véhicule

! Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.

Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

! Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- En panne sur autoroute ou sur voie rapide.
- Impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement.
- Impossibilité de remorquer un véhicule avec boîte de vitesses automatique moteur tournant.
- Remorquage avec deux roues au sol seulement.
- Véhicule à quatre roues motrices.

– Absence de barre de remorquage homologuée.

! **Véhicules hybrides rechargeables**
 Avant toute intervention, contact mis, appuyer sur la pédale de frein et sélectionner le mode **N** puis couper le système hybride (témoin **READY** éteint).

Faire impérativement appel à un professionnel pour le remorquage du véhicule sur un plateau. Utiliser l'anneau de remorquage **uniquement** pour dégager le véhicule ou pour l'arrimer dans le cadre du remorquage sur un plateau.

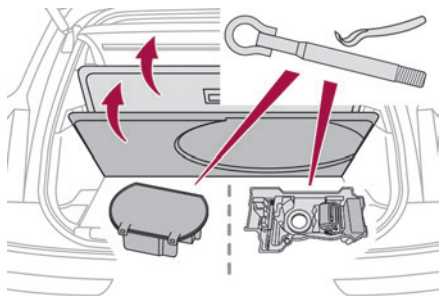
Type de véhicule (moteur / boîte)	Contraintes de remorquage			
	Roues avant au sol	Roues arrière au sol	Plateau	4 roues au sol avec barre de traction
Thermique / Automatique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hybride 2WD	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hybride 4WD	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2WD : 2 roues motrices.

4WD : 4 roues motrices.

i En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau.

Accès à l'outillage

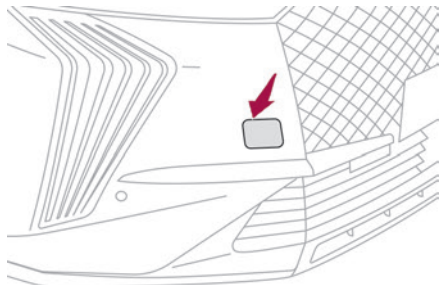


L'outil d'ouverture du cache de protection arrière est fixé sur l'anneau de remorquage.

Pour plus d'informations sur l'accès à l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Remorquage de son véhicule

Pour accéder au pas de vis avant :



- Déclipper le cache en appuyant sur l'angle supérieur gauche.

- Dégager le cache.
- Pour être remorqué :
- Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
 - Installer la barre de remorquage.
 - Mettre la boîte de vitesses au point mort.

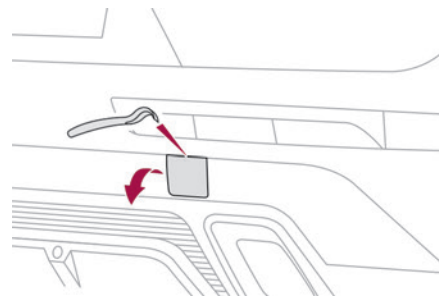
! Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (par exemple, freinage, transmission) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

! Ne jamais remorquer le véhicule roues motrices au sol avec le moteur arrêté.

- Débloquer la direction et desserrer le frein de stationnement.
- Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Remorquage d'un autre véhicule

Pour accéder au pas de vis arrière :



- Déclipper le cache en utilisant l'outil fixé sur l'anneau de remorquage.
- Pour remorquer :
- Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
 - Installer la barre de remorquage.
 - Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.
 - Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Caractéristiques des moteurs et charges remorquables

Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale.

Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

i La puissance maxi correspond à la valeur homologuée au banc moteur, selon les conditions définies par la réglementation européenne (Directive 1999/99/CE).

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale.

Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Les valeurs de MTRA (Masse Totale Roulante Autorisée) et de charges remorquables indiquées sont valables pour une altitude maximale de 1 000 mètres. La valeur de charge remorquable doit être réduite de 10 % par tranche de 1 000 mètres supplémentaires.

Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

! Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37 °C, limiter la masse remorquée.

! Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.

Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (respecter la législation locale en vigueur).

Moteurs et charges remorquables - Essence

Moteurs	PureTech 130 automatique	PureTech 180 automatique	PureTech 215 automatique	PureTech 225 automatique
Boîtes de vitesses	EAT8 (Automatique 8 rapports)	EAT8 (Automatique 8 rapports)	EAT8 (Automatique 8 rapports)	EAT8 (Automatique 8 rapports)
Codes	EB2ADTS ATN8 STT	EP6FADTXD ATN8 STT Euro 6.3	EP6FADTXM ATN8 Euro 6.1	EP6FADTX ATN8 STT Euro 6.3
Types variantes versions : JR... J4...	HNSU-C1B	5GFU-C1B	EGZB-C1A	5GGU-C1B
Cylindrée (cm ³)	1 199	1 598	1 598	1 598
Puissance maxi : norme CEE (kW)	96	133	158	165
Carburant	Sans Plomb	Sans Plomb	Sans Plomb	Sans Plomb
Remorque freinée (dans la limite de la MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	1 290	1 550	600	1 550
Remorque non freinée (kg)	695	750	600	750
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	60	68	25	68

Motorisations et charges remorquables - Diesel

Moteurs	BlueHDi 130 Automatic
Boîtes de vitesses	EAT8 (Automatique 8 rapports)
Codes	DV5RC ATN8 STT €6.3
Types variantes versions : JC...	YHZU-C2B
Cylindrée (cm ³)	1 499
Puissance maxi : norme CEE (kW)	96
Carburant	Gazole
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	1 450
Remorque non freinée (kg)	750
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	60

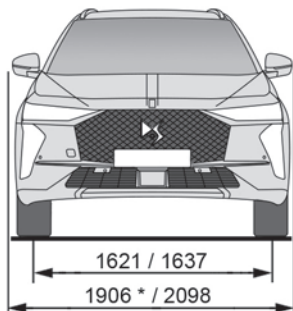
Moteurs et charges remorquables - Hybride rechargeable

	E-TENSE 225	E-TENSE 4X4 300	E-TENSE 4X4 360
Codes	EP6FADTXHPD EATN8 FWD Euro 6.3	EP6FADTXHPA EATN8 AWD Euro 6.3	EP6FADTXHPR EATN8 AWD Euro 6.3
Types variantes versions : J4...	DGZU-C1	5GBU-C1	5GBT-C1
Remorque freinée (dans la limite de la MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	1 250	1 200	-
Remorque non freinée (kg)	750	750	-
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	70	70	-
Moteur essence	PureTech 180	PureTech 200	PureTech 200
Boîte de vitesses	Automatique électrifiée 8 rapports	Automatique électrifiée 8 rapports	Automatique électrifiée 8 rapports
Cylindrée (cm3)	1 598	1 598	1 598
Puissance maxi : norme CEE (kW)	132	147	147
Carburant	Sans Plomb	Sans Plomb	Sans Plomb
Moteur électrique			
Technologie	Synchrone à aimants permanents	Synchrone à aimants permanents	Synchrone à aimants permanents
Puissance maxi : norme CEE (kW)	80	Avant : 80 Arrière : 80	Avant : 81 Arrière : 83
Batterie de traction			
Technologie	Lithium-Ion	Lithium-Ion	Lithium-Ion
Tension (Vac)	240-400	240-400	240-400

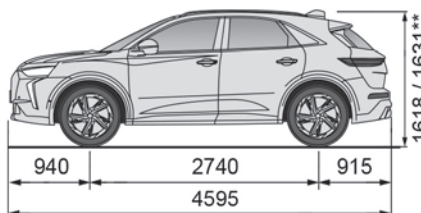
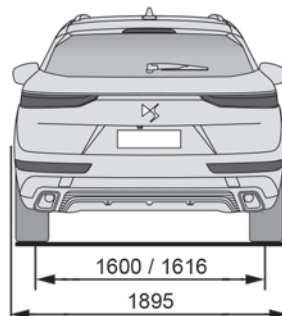
	E-TENSE 225	E-TENSE 4X4 300	E-TENSE 4X4 360
Codes	EP6FADTXHPD EATN8 FWD Euro 6.3	EP6FADTXHPA EATN8 AWD Euro 6.3	EP6FADTXHPR EATN8 AWD Euro 6.3
Types variantes versions : J4...	DGZU-C1	5GBU-C1	5GBT-C1
Capacité installée (kWh)	13,2	13,2	13,2
Puissance combinée (kW)	165	220	265

Dimensions (en mm)

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.



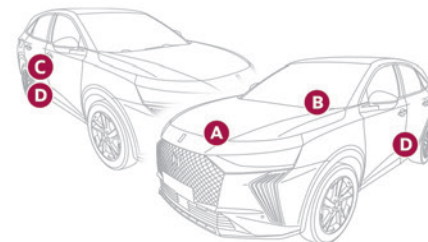
* Avec rétroviseurs rabattus.



** Avec barres longitudinales.

Éléments d'identification

Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



A. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sous le capot moteur.

Gravé sur le châssis.

B. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sur la planche de bord.

Inscrit sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Étiquette constructeur.

Collée au niveau de la porte côté droit.

Répertorie les informations suivantes :

- Nom du Constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).
- Masse totale roulante autorisée (MTRA).
- Masse maximale sur l'essieu avant.
- Masse maximale sur l'essieu arrière.

D. Étiquette pneumatiques / peinture.

Collée au niveau de la porte côté conducteur.

Répertorie les informations suivantes sur les pneumatiques :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
- Pression de gonflage de la roue de secours.

Indique également la référence de la couleur de la peinture.

i Le véhicule peut être équipé d'origine de pneumatiques à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid).

En cas de changement du type de pneumatiques, consulter le Réseau pour connaître les montes de pneumatiques homologuées pour le véhicule.

DS IRIS SYSTEM - Système Infotainment écran 12" tactile

Navigation GPS - Applications - Autoradio multimédia - Téléphone Bluetooth®

i Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Le jumelage du smartphone au système en Bluetooth®.
- L'utilisation du smartphone.
- La connexion au Mirror Screen (Apple®CarPlay® ou Android Auto).
- Les réglages et paramétrages du système.

i L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.
Pour plus d'informations sur le **Mode économie d'énergie** se reporter à la rubrique "Informations pratiques".

! **Avertissement**
La navigation est une aide à la conduite. Elle ne peut pas se substituer au conducteur. Toutes les instructions de guidage doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur. En utilisant la navigation, vous acceptez les termes et conditions suivants :
https://www.tomtom.com/en_gb/legal/eula-automotive/?388448

Premiers pas



À la mise du contact, le système se met en marche.

Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.

Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.

Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).

► Augmenter ou diminuer le volume sonore à l'aide de la molette ou des touches "plus" ou "moins" (selon équipement).

Informations

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).
- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrage des fonctions d'aide à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, de la vision tête haute étendue (selon équipement et version), des équipements audio et du combiné numérique.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules hybrides rechargeables.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Guide d'utilisation interactif.
- Tutoriels vidéo (ex. : gestion de l'écran, aides à la conduite, reconnaissance vocale).

Bandeau supérieur

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

- Température extérieure issue des capteurs du véhicule (associée à un symbole bleu en cas de risque de verglas).
 - Rappel du réglage de la température de l'air conditionné côté conducteur et côté passager.
 - Niveau de charge du smartphone connecté.
 - État de la connexion du système (Bluetooth®, Wi-Fi, réseau de téléphonie mobile).
 - Heure.
 - Accès rapide aux fonctions Mirror Screen® (associé à un smartphone connecté).
- Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder au centre des notifications et afficher la liste des réglages rapides : Invité, Paramètres de confidentialité, Luminosité, Appareils, mode nuit, etc.

Principes



► Utiliser ce bouton (HOME) pour afficher la dernière page d'accueil utilisée, un second appui affiche la première page d'accueil, puis appuyer sur les touches matérialisées sur l'écran tactile.



Faire défiler les pages d'accueil, par glissement du doigt sur l'écran vers la droite ou vers la gauche.

Principe de déplacement dans le système

Selon les pages affichées à l'écran, faire défiler le texte ou le menu (à gauche de l'écran) par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.

Touches tactiles



Afficher / masquer le menu contextuel.



Retour à la page précédente.



► Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction.



Accès aux paramètres d'une fonction.



Ajouter / supprimer les raccourcis.

Paramétrer les profils



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Profil". L'affichage à l'écran présente un profil "Invité" intégré au système et permet de créer et personnaliser plusieurs nouveaux profils associés ou non à des appareils nomades.



Le profil "Invité" dispose d'un affichage par défaut avec la possibilité de l'enrichir et / ou le remettre à sa configuration initiale. Ce profil est intégré au système et ne peut être supprimé.



Chaque profil créé peut être associé à un appareil nomade de votre choix connecté en Bluetooth®, activer au préalable la fonction

Bluetooth® de l'appareil nomade. Cette association permet au système de détecter votre présence dans le véhicule au moment de son démarrage et de proposer l'activation de votre profil personnalisé.

L'appareil nomade connecté sert de clé d'accès au profil et restaure la dernière valeur du Mode privé associé.

Si un profil n'est pas connecté à l'appareil nomade, le dernier profil utilisé sera mis en avant.



Sélectionner "Créer un profil" puis suivre la procédure.

Créer un nouveau profil permet de personnaliser :

- Langue, unités, Paramètres de confidentialité.
- Configuration écran, apparence, SMART TOUCH (selon équipement).
- Réglages audio, radios favorites.
- Eclairage, ambiance intérieure (se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort").
- Historique de navigation, points d'intérêts (POI) préférés, paramètres de navigation.
- Certaines aides à la conduite et la liste des favoris.



Pour supprimer un profil, le sélectionner dans la liste des profils puis appuyer sur la corbeille.

Paramètres de confidentialité

La gestion "Paramètres de confidentialité" est associée à chaque profil. Cette fonction s'utilise avec :

un profil "Invité" configuré par défaut en mode "Partage de données et de localisation",

ou un profil à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil nomade.

En l'absence de connexion avec un appareil nomade, la valeur du mode sera configurée en mode "Partage de données et de localisation". L'appareil nomade connecté sert de clé d'accès aux informations personnelles. Activer au préalable la fonction Bluetooth® sur l'appareil nomade. La dernière valeur du mode enregistrée est restaurée.



"Partage de données et de localisation"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.

- Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.



"Partage de données"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la position du véhicule (exemple : coordonnées GPS).

- Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.



Ce mode ne s'appliquera pas à l'appel d'urgence ou à des services spécifiques

nécessitant le consentement de l'utilisateur dans le cadre de contrats commerciaux (alarme connectée).



"Mode privé"

Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.

- Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.

- Ce mode ne s'appliquera pas à l'appel d'urgence ou à des services spécifiques nécessitant le consentement de l'utilisateur dans le cadre de contrats commerciaux (alarme connectée). Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (exemple : parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

Pour changer de mode et afficher tous les réglages rapides, balayer l'écran tactile du haut vers le bas.



Appuyer sur cette touche et sélectionner le mode choisi. Le mode se met en surbrillance.

OU



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Paramètres de confidentialité**".



Choisir le mode.

Portail Internet

Lors de la première utilisation, à l'acquisition du véhicule, l'utilisateur est invité à sélectionner le pays de résidence pour l'utilisation du portail Internet.

Si le pays n'est pas sélectionné, la notification est stockée dans le centre de notification et disparaît une fois le pays sélectionné. Faire glisser un doigt sur l'écran tactile du haut vers le bas pour afficher l'ensemble des notifications.

La sélection du pays est nécessaire pour utiliser les applications internet disponibles.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Services connectés**".



Choisir le pays.



A la première utilisation, par l'intermédiaire d'un appareil nomade connecté, le système fait le lien avec votre profil. L'appareil nomade connecté sert de clé d'accès aux informations personnelles enregistrées. Activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil nomade.

Sélectionner l'application souhaitée, une authentification sera demandée si nécessaire. Cette authentification sera sauvegardée pour les prochaines utilisations par l'intermédiaire de l'appareil nomade connecté au profil en cours. Une authentification sera demandée à chaque utilisation si l'appareil nomade n'est pas connecté au profil en cours ou dans le cas de l'utilisation du profil Invité.



Avec l'utilisation du profil "Invité", une identification sera demandée à chaque utilisation.

Faire une mise à jour du système

Gestion à distance des appareils et mise à jour à distance des logiciels et micrologiciels.

Partie intégrante du service lié à la réalisation des contrat(s) de services connectés, la gestion nécessaire des appareils ainsi que les mises à jour nécessaires des logiciels et micrologiciels liés au service connecté cité seront effectuées à distance, en utilisant notamment la technologie "Over the Air".

Pour cela, une connexion sécurisée par réseau radio entre le véhicule et le serveur de gestion des appareils du Fabricant est établie après chaque "mise du contact", lorsqu'un réseau de téléphonie mobile est disponible. Selon l'équipement du véhicule, la configuration de connexion doit être réglée sur "Véhicule

connecté" pour permettre la connexion au réseau radio. Indépendamment d'un abonnement valide à un service connecté, la gestion à distance des appareils relative à ou en lien avec la sécurité des appareils et les mises à jour des logiciels et micrologiciels seront effectuées lorsque y procéder est nécessaire pour le respect d'une obligation légale s'appliquant au Fabricant (par exemple, la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur l'e-call) ou lorsque cela est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux respectifs des utilisateurs et passagers du véhicule. L'établissement d'une connexion sécurisée par réseau radio et les mises à jour à distance correspondantes ne sont pas affectés par les paramètres de confidentialité et sont effectués en principe après initialisation de l'utilisateur en réponse à la notification respective.

Le système est en capacité de notifier la réception de mise à jour dès lors qu'il est connecté à un réseau Wi-Fi extérieur ou un réseau cellulaire.

Le téléchargement des mises à jour volumineuses se fait uniquement via le réseau Wi-Fi.

La mise à disposition d'une mise à jour est notifiée sur l'écran en fin de trajet avec une option d'installation immédiate ou de report d'installation.

La durée d'installation est variable et peut prendre plusieurs minutes avec un maximum de 30 minutes environ. Une notification donnera une estimation de la durée et une description de la mise à jour.

Les informations de mise à jour sont disponibles par l'application "Paramètres".



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Mises à jour**".



Avec cette touche, vous avez la possibilité de changer l'autorisation de téléchargement automatique des mises à jour via un réseau Wi-Fi extérieur.

- ! Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'installation doit être réalisée contact mis sans démarrer le moteur. L'installation ne peut s'effectuer dans les cas suivants :
- Moteur tournant.
 - Appel d'urgence en cours.
 - Niveau de batterie insuffisant.
 - Lors de charge pour les véhicules électriques.

Si une mise à jour a échoué ou a expiré, contacter le réseau de la marque ou un atelier qualifié.

- ! L'utilisation de ce service n'est pas facturée par le Constructeur. Par contre, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire de votre smartphone peut

engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de votre forfait de données. Ces frais éventuels sont répercutés sur la facture de votre opérateur téléphonique.

Personnalisation



Faire un appui long sur l'écran à partir d'une des pages d'accueil du système.

Ou



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**".

Appuyer sur le champ "**Affichages**".

Une page divisée en 2 parties s'affiche.

A tout moment, appuyer sur le bouton "HOME" pour quitter cette page.

Personnaliser l'écran



Appuyer sur le crayon de la partie "**Personnaliser l'écran tactile**".

Une représentation de l'organisation des différents Widgets des pages d'accueil (**HOME**) apparaît.

i Un Widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajouter un Widget



Pour ajouter un Widget, appuyer sur "**Widget**" à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur une de ces touches sur l'écran.

Sélectionner le Widget souhaité.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Organiser les Widgets dans une page d'accueil (HOME)

Pour déplacer un Widget, appuyer dessus de manière prolongée puis le faire glisser à l'emplacement souhaité.

Ajouter une page



Pour ajouter une page, appuyer sur "**Page**" à gauche de l'écran.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Supprimer un Widget



Pour déplacer un Widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée puis le faire glisser dans la corbeille.

Personnaliser le combiné



Appuyer sur le crayon de la partie "**Personnaliser l'affichage Conducteur**".

La modification de l'organisation des différents Widget apparaît au combiné en temps réel.

i Un Widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajouter un Widget



Pour ajouter un Widget, appuyer sur "**Widget**" à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur une de ces touches sur l'écran.

Sélectionner le Widget souhaité.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Supprimer un Widget



Pour déplacer un Widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée puis le faire glisser dans la corbeille.

Commandes au volant



Commandes vocales :

Appui court, commandes vocales du système (selon équipement).

Appui long, commandes vocales du smartphone connecté en Bluetooth® ou Mirror Screen® (Apple® CarPlay® / Android Auto) via le système.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.

Couper le son : appui long sur le bouton diminution du volume sonore.

Rétablir le son par un appui sur un des deux boutons du volume sonore.



Appel entrant (appui court) : accepter l'appel.

Appel en cours (appui court) : raccrocher.

Appel entrant (appui long) : refuser l'appel entrant.

Hors appel (appui court) : accéder au journal d'appels du téléphone connecté en Bluetooth®.

En connexion Mirror Screen® (appui court) : accéder à la vue projetée de l'application téléphone de votre équipement Mirror Screen®.



Radio : recherche automatique de la station précédente / suivante

(dans la liste des radios triées par nom ou par fréquences).

Média : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Téléphone : naviguer dans le journal d'appels du téléphone.

Appui court : validation d'une sélection. Hors sélection, afficher les listes.



Média (appui court) : changer de source multimédia.



Radio : afficher la liste des stations.

Média : afficher la liste des pistes.

Radio (pression continue) : mettre à jour la liste des stations captées.

Applications



Depuis la page d'accueil, appuyer sur cette touche pour accéder au mur des applications.

- Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts ou plus sur l'écran tactile pour faire apparaître le mur des applications.



Aide

Accéder au guide d'utilisation et regarder des tutoriels.



Média

Sélectionner une source sonore, une station de radio.



Mirror Screen®

Smartphone connecté en Mirror Screen® : accéder à la vue projetée de Apple®CarPlay® ou Android Auto.

Smartphone non connecté : accéder au menu permettant de connecter un smartphone.



Navigation

(selon équipement)

Paramétrer le guidage et choisir sa destination. Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.



Commandes vocales

(selon équipement)

Utiliser la reconnaissance vocale du système ou du smartphone via le système.



Téléphone

Téléphone non connecté : permet d'accéder au menu permettant de connecter un téléphone.

Un téléphone connecté : permet d'accéder au journal d'appels, aux contacts et aux réglages du téléphone.

Deux téléphones connectés : permet d'accéder au contenu du téléphone priorisé avec la possibilité de changer la priorité du téléphone.



Paramètres

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du combiné numérique.

Commandes vocales

Premiers pas

(selon équipement)

Le service de reconnaissance vocale propose un choix de 17 langues minimum (Français, Allemand, Anglais (UK), Anglais (US), Arabe, Brésilien, Chinois, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Néerlandais, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Turc) disponible avec le réseau cellulaire et en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.

Le système embarque deux langues pour les cas où la zone dans laquelle le véhicule circule n'est pas couverte par le réseau cellulaire.

Ces langues dites embarquées sont téléchargées dans le système.

Si la langue choisie n'a pas été téléchargée, un message à l'écran apparaît dès le premier cas de non connexion au réseau cellulaire pour proposer son téléchargement.

Pour utiliser cette nouvelle langue dans toutes les zones, la télécharger au préalable (contact mis sans démarrer le moteur) par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi.

Appliquer la procédure de téléchargement affichée à l'écran.

Le téléchargement de cette nouvelle langue supprime la langue embarquée la moins utilisée.

Informations - Utilisations



À l'activation des commandes vocales, prononcez votre commande après le signal sonore.

Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.

Certaines commandes s'auto-valident au bout de 7 secondes.

Si le système n'a pas pris en compte votre commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.

Ouvrir la reconnaissance vocale



Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas d'autres sources prioritaires en actions (marche arrière, appel d'urgence ou d'assistance, appel téléphonique, autre reconnaissance vocale du smartphone déjà lancée).

Choix de l'ouverture de la reconnaissance vocale :

► Dire "OK Iris".

ou

► Appuyer sur le bouton situé sur le volant.

ou

► Appuyer sur la touche de l'écran tactile.

! Pour s'assurer que les commandes vocales soient toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

– **Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni élever la voix.**

– Après l'ouverture de la reconnaissance vocale avec le bouton situé sur le volant ou la touche sur l'écran tactile, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler. Aucun "bip" ne retentit à l'ouverture de la reconnaissance vocale avec "OK Iris".

– Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres, le toit ouvrant (selon équipement) pour éviter toute perturbation extérieure et arrêter la ventilation.

– Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.



Exemple de commande vocale pour la climatisation :

"augmente la vitesse du ventilateur"

"Allumer la climatisation"

"j'ai trop chaud"



Exemple de commande vocale pour la radio et les medias :

"Je veux écouter du francis cabrel"

"bascule en mode radio"

"règle la radio sur 105.9"



Les commandes vocales medias sont disponibles uniquement en connexion USB.



Exemple de commande vocale pour la navigation :

"emmène-moi à la maison"

"Conduis-moi chez gabrielle"

"cherche un parking public à proximité"



En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.



Exemple de commande vocale pour le téléphone :

"appelle le portable de mathieu"

"appelle le 01 42 44 87 07"

"Appelle jonathan"



Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth®, un message vocal annonce : "Connectez un téléphone en Bluetooth®" et la séquence vocale sera fermée.



Exemple de commande vocale pour le temps (météo) :

"est-ce que j'ai besoin d'un imperméable"

"quel temps fait-il ce soir"

"quel est le taux d'humidité aujourd'hui"

Navigation


Écran d'accueil de la navigation


(selon équipement)

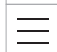
Accès à des vidéos complémentaires





<https://www.tomtom.com/PSAGroup-Connected-Nav>


 Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.

 Appuyer sur "**Rechercher**" pour entrer une adresse ou un nom.


 Appuyer sur cette touche pour afficher le menu principal des différentes options.


 Appuyer sur cette touche pour afficher le mode 3D / 2D.


 Par appuis successifs sur cette touche, sélectionner : "**Son activé**", "**Alertes uniquement**", "**Silencieux**".

 Appuyer sur les touches "plus" / "moins" pour zoomer / dézoomer ou avec deux doigts sur l'écran.


Menu principal


 Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.


 Appuyer sur cette touche pour afficher le menu principal des différentes options.


 Sélectionner "**Rechercher**" pour entrer une adresse, un nom ou des points d'intérêt.

 Sélectionner "**Aller au domicile**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Ajouter domicile**".


 Sélectionner "**Aller au travail**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Mes lieux**".


 Sélectionner "**Destinations récentes**" pour afficher les dernières destinations recherchées.

 Sélectionner "**Parcours actuel**" pour ouvrir un autre menu et effectuer différentes actions sur l'itinéraire planifié en cours.


 Sélectionner "**Mes lieux**" pour accéder rapidement aux lieux enregistrés et aux destinations favorites.

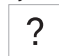
 Sélectionner "**Mes parcours**" pour afficher les itinéraires préférés.

 Sélectionner "**Parking**" pour afficher les différentes possibilités de stationnement dans la région.

 Sélectionner "**Station-service**" pour afficher les différentes stations-service sur l'itinéraire en cours ou à proximité.

 Sélectionner "**Service TomTom**" pour accéder à l'état du réseau.

 Sélectionner "**Paramètres**" pour renseigner le type de véhicule, pour personnaliser l'affichage, les instructions vocales, les options de carte, les planifications de parcours, les sons et alertes et les informations système.

 Sélectionner cette touche pour afficher les détails sur les versions du logiciel ainsi que les informations légales. Les détails sur les bibliothèques de logiciel Open Source utilisés et leurs URL de licence.

i La connexion régulière à un point d'accès Wi-Fi permet de mettre à jour automatiquement la cartographie dans le monde entier.

La cartographie est également mise à jour via un réseau cellulaire, selon version, selon pays de commercialisation, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que la souscription des services connectés et des options.

Cependant, l'utilisation des réseaux WI-FI et/ou cellulaire de son smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de son forfait de données.

Ces frais, le cas échéant, sont reportés sur la facture émise par l'opérateur mobile du propriétaire du smartphone.

Connectivité

Connexion d'un appareil en filaire par USB

La connexion d'un appareil nomade en USB permet sa recharge. Elle permet de mettre à disposition du système son contenu média autorisé (Contenu Média type iPod®).



Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen (Apple® CarPlay® ou Android Auto) pour les appareils nomades connectés compatibles et pour bénéficier de certaines applications de l'appareil sur l'écran tactile. Pour plus d'informations sur la prise USB compatible avec la fonction Mirror Screen® se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements".

L'appareil nomade est en mode charge lors de la connexion avec le câble USB.

i Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de vos appareils en privilégiant une longueur minimum de câble pour assurer une performance optimale.

! Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Connexion Bluetooth®

La connexion Bluetooth® d'un appareil nomade au système du véhicule assure l'accès à ses

contenus et ses diffusions "Média". Elle permet également l'activation de la fonction "Téléphone". La connexion peut être initiée soit à partir du menu Bluetooth® de l'appareil nomade, soit à partir du système du véhicule nécessitant pour la première connexion, l'ouverture du menu "Appareils".

i Dans certains cas, il convient de déverrouiller votre appareil ainsi que de vérifier l'autorisation à la synchronisation des contacts et des appels récents. Certaines fonctionnalités peuvent ne pas être supportées par votre appareil. Pour connaître la compatibilité partielle ou complète des modèles d'appareils ou de smartphones, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Procédure de jumelage à partir d'un appareil



A partir du menu Bluetooth® de votre appareil nomade, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

i Afin de rendre visible le Bluetooth® de votre système, ouvrir au préalable sur le système, le menu "Appareils".

Poursuivre le parcours de première connexion proposé par le système et sur l'appareil. Exemple : les validations des codes de jumelages.

Procédure de jumelage à partir du système



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Connectivité".



Sélectionner "Appareils".



Sélectionner le nom de l'appareil nomade à connecter depuis :

– La liste des appareils connus (si l'appareil a déjà été connecté au système).

ou

– La liste des appareils détectés (si l'appareil n'a jamais été connecté au système ou précédemment supprimé du système).

i Un appareil nomade déjà connecté au système pourra se reconnecter automatiquement au démarrage du véhicule dès lors que le choix du profil utilisateur a été effectué.

La reconnexion automatique est suspendue dès lors que le menu "Appareils" est ouvert. Ceci afin de permettre au système de rendre visible son Bluetooth® en vue de la connexion d'un nouvel appareil.

Une déconnexion s'effectue à l'ouverture de la porte conducteur et contact coupé.

Reconnexion automatique

Le système permet une reconnexion automatique des appareils déjà connectés et détectés dès lors qu'un profil utilisateur est sélectionné.

Les appareils reconnectés sont en priorité ceux qui ont été liés au profil utilisateur sélectionné ou à défaut les derniers appareils connectés.

Connexion Wi-Fi

Le système prédispose d'un mode de connexion Wi-Fi extérieur pour effectuer les mises à jour du système.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Wi-Fi**".



Activer / Désactiver le "**Wi-Fi**".

le système lance une recherche des

réseaux Wi-Fi environnants. Cette opération peut prendre quelques secondes.

Sélectionner le réseau Wi-Fi à connecter et saisir son mot de passe.



Pour assurer la protection de votre système, seuls les réseaux présentant un niveau de sécurité suffisant sont autorisés à la connexion. Le niveau d'encryptage WPA2, équivalent à un niveau domestique est requis.



Tout réseau déjà connecté au système se reconnectera automatiquement dès lors qu'il est détecté par le système et après avoir au préalable activé la fonction Wi-Fi.



La connexion Wi-Fi du système à un appareil déjà connecté en Mirror Screen®

sans fil n'est pas possible. Dans ce cas, privilégier une connexion Mirror Screen® par la prise USB.

Gestion des appareils

Pour chaque appareil déjà connecté au système de manière sans fil (connexion Bluetooth® ou Mirror Screen® sans fil), il est possible de déterminer son mode de connexion préférentiel (selon les fonctions qu'il supporte). Ainsi, il est possible de déterminer si l'appareil doit être connecté de manière sans fil en Bluetooth® ou en Mirror Screen® sans fil à chaque démarrage du système dès lors que le profil est choisi.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Appareils**" pour afficher la liste des appareils jumelés.



Appuyer sur cette touche pour gérer la connexion d'un appareil.

Choisir un type de connexion puis confirmer ce choix en appuyant sur "**APPLIQUER**".

Supprimer un appareil



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Appareils**" pour afficher la liste des appareils jumelés.



Appuyer sur cette touche.

Appuyer sur "**SUPPRIMER**".

Confirmer en appuyant sur "**OUI**".



Certains appareils venant d'être supprimés du système redemandent une connexion, refuser cette demande.

Mirror Screen®



A la connexion d'un smartphone en Mirror Screen®, la position et certaines données du véhicule sont transmises au smartphone (ex : marque, conduite à gauche ou à droite, mode jour/nuite, vitesse mécanique).

Connexion

smartphones Apple® CarPlay®

Un smartphone Apple® CarPlay® peut être connecté soit par câble USB, soit en mode sans fil.



Activer au préalable la fonction Siri® sur votre smartphone de marque Apple®.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Apple pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.

Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction CarPlay

dans le menu **Paramètres, Bluetooth** de son smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et désactiver CarPlay.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible Mirror Screen.

Apple® CarPlay® se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. Elle peut nécessiter dans certains cas de déverrouiller votre appareil.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

i Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Apple® CarPlay®) ; se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements".

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Apple® CarPlay® peut être initialisée depuis le menu "**Appareils**".

Activer au préalable la fonction CarPlay® sur le smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et activer CarPlay.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Apple® CarPlay®.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Apple® CarPlay® comme mode de connexion sans fil.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son jumelage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®").

Le système détecte si le smartphone est compatible avec Apple® CarPlay® et propose de s'y connecter à la suite du processus de jumelage.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de votre appareil.



Dès la connexion établie, appuyer sur cette touche pour afficher l'interface "**Apple® CarPlay®**".



Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Connexion smartphones Android Auto

La connexion d'un seul smartphone Android Auto peut être réalisée soit par câble USB, soit en mode sans fil.



Commencer par installer l'application "**Android Auto**" via "Play Store" sur son smartphone.

La fonction "**Android Auto**" nécessite un smartphone compatible.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Android Auto pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction. Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Pour garantir une connexion sans fil optimale, il est recommandé de ne pas placer son smartphone trop près d'autres réseaux Wi-Fi auxquels il peut se connecter automatiquement.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction sans fil Android Auto dans le menu **Paramètres** de l'application "**Android Auto**" de son smartphone.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible Mirror Screen®.

Le lancement de Android Auto est réalisé automatiquement quelques secondes après la connexion USB établie. La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur le smartphone, action à réaliser véhicule à l'arrêt.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

- Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Android Auto) ; se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements".
- Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Android Auto peut être initialisée depuis le menu "**Appareils**".

Commencer par activer la fonction sans fil Android Auto® du smartphone dans le menu **Paramètres** de l'application "**Android Auto**" de son smartphone.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Android Auto.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son jumelage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®").

Le système détecte si le smartphone est compatible Android Auto et propose de s'y connecter à la suite du processus de jumelage.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Android Auto comme mode de connexion sans fil.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de votre appareil.



Auto®.



Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Média

Changer de source



Appuyer sur l'application "**Média**".



Appuyer sur cette touche pour changer de source (Radio, streaming audio via prise USB, Bluetooth® ou Mirror Screen®).

Sélectionner une station de radio



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur l'une de ces touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.



Ou
Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



Appuyer sur cette touche.



Saisir les valeurs de fréquence sur le clavier virtuel.



Appuyer sur cette touche pour valider.

Une liste des stations est disponible en appuyant sur l'onglet "**Stations**".



Appuyer sur "**Silencieux**" pour désactiver / réactiver le son.

! La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V.

L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

Mémoriser une station de radio

Sélectionner une station.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur la touche "**Radios favorites**".



la mémorisation se fait par un appui court ou long sur une de ces touches, ou un

appui long sur une radio favorite déjà existante, elle sera remplacée.



Appuyer sur cette touche pour revenir à la page précédente.

Recherche automatique des stations de radio

Par l'application "**Média**".



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Stations**".

La recherche se fait automatiquement.



Par les commandes au volant, appuyer sur ce bouton.

La recherche se fait automatiquement.

Activer le suivi de station de radio

Le système change de fréquence automatiquement afin d'obtenir une meilleure réception.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Activer "**Suivi Station radio**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Changer de bande radio



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur cette touche pour changer de bande (FM - AM - DAB) selon le pays de commercialisation.

Activer les annonces trafic

Cette fonction rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte **Annonces trafic**. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, la radio en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message. L'écoute normale de la radio reprend dès la fin de l'émission du message.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Activer "**Annonce trafic (TA)**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Streaming audio

La fonction streaming permet d'écouter le flux audio provenant du ou des smartphone(s) connecté(s) en Bluetooth®, USB (Type iPod®) ou Mirror Screen®.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé).

Régler ensuite le volume du système.

Si la lecture ne commence pas, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.



Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Lire une piste de lecture



Appuyer sur l'application "**Média**".



Si plusieurs appareils sont connectés, appuyer sur cette touche pour en sélectionner un.

Une fois l'appareil connecté, il est possible de parcourir les fichiers en appuyant sur la touche "**Liste de lecture**" ou "**Bibliothèque**".



Appui court : accéder à la piste précédente / suivante.

Appui maintenu : avance / retour rapide dans la piste.



Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.



Lecture aléatoire des pistes.



Désactivation / Réactivation du son.

Configurer les paramètres audio et radio

Il est possible d'accéder aux paramètres audio de 2 manières différentes.

Par l'application **Média**



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".

Ou

Par l'application **Paramètres**



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Audio et Radio**".

Il est possible de configurer :

- Paramètres audio.
- Paramètres radio.
- Paramètres de volume.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs nomades USB Mass Storage, ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Le système lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.

Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les

caractères particuliers (ex : « » ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).



Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil nomade.

Téléphone

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

Accepter l'appel :



faire un appui court sur le bouton téléphone des commandes au volant pour décrocher.

Ou



Appuyer sur cette touche sur l'écran tactile.

Raccrocher l'appel :



faire un appui long...



...sur le bouton téléphone des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou



Appuyer sur cette touche sur l'écran tactile.



Appuyer sur cette touche sur l'écran tactile pour envoyer un message automatique indiquant que vous êtes en train de conduire.

Passer un appel



L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant. Garer le véhicule.

Appeler à l'aide du clavier numérique



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Clavier**" puis saisir le numéro.



Appuyer sur cette touche pour lancer l'appel.

Appeler depuis la liste des derniers appels



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Appels**".

Ou

Faire un appui court...



...sur le bouton téléphone des commandes au volant.

Sélectionner et appeler l'un des derniers appels dans la liste.



Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Appeler un contact



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Contacts**".
Sélectionner le contact dans la liste proposée.



Appeler le contact en sélectionnant un des numéros de téléphone du contact.

Organiser la liste des contacts



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**" pour afficher les réglages liés au téléphone.



Choisir de lister les contacts en commençant par leur nom ou leur prénom.

Connecter deux téléphones



Le système permet de connecter deux téléphones en simultanément :

- 2 en connexion Bluetooth®.
- ou
- 1 en connexion Bluetooth® et 1 en connexion Mirror Screen®.

La priorité d'affichage et du contenu est donnée au dernier téléphone utilisé.

Pour changer la priorité du téléphone :



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".



Appuyer sur cette touche pour changer la priorité du téléphone.

Paramètres

Paramétrer l'affichage de l'écran



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**".

Il est possible de paramétrer :

- Les couleurs de l'écran associées à l'éclairage d'ambiance. Se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".
- L'ambiance sonore.
- Les animations visuelles de bienvenue et d'adieu.
- Les animations de transition d'écrans.

Gérer la connectivité du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

Il est possible de gérer :

- La connexion Bluetooth®.
- Les connexions smartphone Mirror Screen® (Apple®CarPlay® / Android Auto).
- La connexion Wi-Fi.
- Le mode privé.

Configurer le système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Système**".

Il est possible de configurer :

- La langue.
- La date & l'heure.
- L'unité de distance et de consommation (kWh/100 km - km, mi/kWh - mi, km/kWh - km).
- L'unité de température (Celsius, Fahrenheit).

Il est aussi possible de réinitialiser la configuration du système.

Sélectionner la langue



Sélectionner "**Langue**" pour changer de langue.



Appuyer sur la langue souhaitée.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Régler la date et l'heure

Sélectionner "**Date et heure**" pour changer de date et heure.



"**Date et heure automatiques**" est activé par défaut, pour que le réglage s'effectue automatiquement en fonction de votre géolocalisation.

Pour effectuer le réglage manuellement, désactiver "**Date et heure automatiques**".

Appuyer sur le champ "**Sélectionner un fuseau horaire**" puis définir un fuseau horaire.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Appuyer sur la ligne "**Réglage de l'heure**" puis régler l'heure.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Appuyer sur la ligne de la "**Date**" puis régler la date.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Sélectionner le Format heure (12h / 24h).



Sélectionner le Format de date.

i Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Aide



Appuyer sur l'application "**Aide**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Guide utilisateur**" pour consulter le guide d'utilisation du véhicule.

ou

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Tutoriels**" pour regarder des vidéos explicatives pour une prise en main rapide sur la gestion des écrans, certaines aides à la conduite, la reconnaissance vocale.

Guide utilisateur



Sélectionner la langue d'affichage.

La page d'accueil du guide d'utilisation s'affiche. Elle présente les différentes possibilités pour accéder à l'information recherchée :



Recherche visuelle

Accès aux sujets via des vignettes représentant l'extérieur et l'intérieur du véhicule.



Témoins

Accès aux descriptions / fonctionnements des témoins du combiné.



Système

Accès aux rubriques dédiées aux différents systèmes audio et télématique.



Sommaire

Accès aux sujets via les principales rubriques du guide d'utilisation.

Recherche visuelle



Appuyer sur **Recherche visuelle**.

Appuyer sur une des vignettes situées en bas de l'écran.



Appuyer sur une des puces dans la vue agrandie.

Deux cas se présentent :

- Affichage direct du sujet, si un seul sujet est rattaché à la puce.
- Affichage d'une liste de sujets, si plusieurs sujets sont rattachés à la puce.

Témoins



Appuyer sur **Témoins**.

La mosaïque des témoins s'affiche.

Les témoins sont rangés par couleur.

Appuyer sur le témoin concerné ; le contenu correspondant s'affiche.



Retour à la mosaïque des témoins.

Système



Appuyer sur **Système**.

La liste des systèmes audio et télématique s'affiche.

Appuyer sur la rubrique concernée ; la liste des sujets s'affiche.

Appuyer sur le sujet concerné ; le contenu correspondant s'affiche.



Si le sujet comprend plusieurs pages, faire glisser horizontalement.



Retour à la liste des sujets.

Sommaire



Appuyer sur **Sommaire**.

La liste des rubriques s'affiche.

Appuyer sur la rubrique concernée ; la liste des sujets s'affiche.

Appuyer sur le sujet concerné ; le contenu correspondant s'affiche.



Si le sujet comprend plusieurs pages, faire glisser horizontalement.



Retour à la liste des sujets.

Enregistrement des données du véhicule et confidentialité

Des calculateurs électroniques sont installés dans votre véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.

Vous trouverez d'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule ou dans les conditions générales de vente.

Ces informations sont également disponibles en ligne.

Données de fonctionnement dans le véhicule

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule. Ces données incluent par exemple :

- Information sur l'état du véhicule (ex. : vitesse, délai de déplacement, accélération latérale, taux de rotation de roue, affichage de bouclage de ceinture de sécurité).

- Conditions ambiantes (ex. : température, capteur de pluie, capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement de composants de système (ex. : niveau de remplissage, pression des pneumatiques, état de la batterie).

- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (ex. : feux, freins).

- Réactions de système dans des situations de conduite spéciales (ex. : déclenchement d'un airbag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).

- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.

- Pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, la quantité de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée.

Dans des cas particuliers (ex. : si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

Lorsque vous utilisez des services (ex. : réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau de service (ex. : garages, fabricants) ou des tiers (ex. : service de dépannage) peut lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité.

Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au Constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du Constructeur peut être également engagée. Le Constructeur peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour

les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie. Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Fonctions de confort et d'info-divertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

Vous pouvez saisir vos propres données dans les fonctions du système audio et télématique pour votre véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.
- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.

- Destinations saisies.
- Données sur l'utilisation des services en ligne. Ces données pour les fonctions de confort et d'info-divertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil que vous avez connecté au véhicule (ex. : smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données que vous avez saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment. Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à votre demande, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages que vous avez sélectionnés.

Intégration smartphone (ex. : Android Auto® ou Apple® CarPlay®)

Si votre véhicule est équipé en conséquence, vous pouvez connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, veuillez consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. Si vous pouvez définir des paramètres, ceux-ci dépendent de l'application en question et du système d'exploitation de votre smartphone.

Services en ligne

Si votre véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre votre véhicule et d'autres systèmes. La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans votre véhicule ou à un appareil mobile que vous fournissez (ex. : smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services exclusifs

Dans le cas des services en ligne du Constructeur, les fonctions correspondantes sont décrites par le Constructeur dans un support adéquat (ex. : guide d'utilisation, site web du Constructeur) et les informations relatives à la protection des données sont fournies. Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne.

L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du Constructeur prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données à caractère personnel aux fins de l'élaboration des services sont effectués uniquement sur la base d'une autorisation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence légal ou d'un accord contractuel ou encore en vertu du consentement.

Vous pouvez activer ou désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions statutaires et services tels que le système d'appel d'urgence ou d'assistance.

Services tiers

Si vous utilisez des services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard. Veuillez donc noter la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

360 Vision 146

A

ABS 82
 Accès bras chargés 37-38
 Accès et Démarrage
 Mains-Libres 27, 29-30, 102
 Accessoires 79
 Accoudoir arrière 63
 Accoudoir avant 61
 Active LED Vision 68
 Active Safety Brake 134, 136
 Active Scan Suspension 110
 AdBlue® 19, 173
 Additif gasoil 171
 Adhésifs de personnalisation 176
 Aérateurs 52
 Afficheur du combiné 10
 Aide au démarrage en pente 113-114
 Aide au freinage d'urgence (AFU) 83
 Aide au maintien dans la voie 126, 130-132
 Aide au stationnement arrière 143
 Aide au stationnement avant 143
 Aide au stationnement latéral 144
 Aide graphique et sonore au stationnement 143
 Aides à la conduite (recommandations) 117
 Aides à la manoeuvre (recommandations) 117
 Airbags 87-89, 91
 Airbags frontaux 87-89, 91
 Airbags latéraux 88-89

Airbags rideaux 88-89
 Air conditionné 53
 Air conditionné automatique 56
 Air conditionné automatique bizone 53
 Alarme 38-39
 Alerte active de franchissement involontaire
 de ligne 139
 Alerte attention conducteur 137-138
 Alerte Risque Collision 134-135
 Allumage automatique des feux 68
 Allume-cigares 59
 Aménagements arrière 63
 Aménagements du coffre 63
 Aménagements intérieurs 59-60
 Amplificateur audio 61
 Anneaux d'arrimage 63
 Antiblocage des roues (ABS) 82
 Antidémarrage électronique 101
 Antipatinage des roues (ASR) 83
 Antivol / Antidémarrage 28
 Appel d'assistance 80-81
 Appel d'urgence 80-81
 Applications 24
 Application smartphone 25, 57, 160, 162
 Appoints en AdBlue® 174
 Appuis-tête arrière 50-52
 Appuis-tête avant 45
 Arrêt de secours 103
 Arrêt du moteur 102
 Arrêt du véhicule 102, 106-109
 Assistance au freinage d'urgence 83, 136
 Attelage 84, 163
 Autonomie AdBlue® 19, 171

Avertisseur de véhicule silencieux (Hybride
 rechargeable) 80
 Avertisseur sonore 80
 Avertisseur sonore piétons (Hybride
 rechargeable) 80

B

Bacs de porte 59
 Bacs de rangement 63, 65
 Balais d'essuie-vitre (changement) 77
 Balayage automatique des essuie-vitres 78
 Barres de toit 165-166
 Batterie 12 V 167, 171, 189-193
 Batterie accessoires 189
 Batterie de traction (Hybride
 rechargeable) 21, 152-153, 160
 Bidon d'AdBlue® 174
 BlueHDi 19, 171, 178
 Bluetooth (kit mains-libres) 211
 Bluetooth (téléphone) 211-212
 Boîte à gants 59
 Boîte à outils 65
 Boîte de rangement 65
 Boîte de vitesses automatique 106-109,
 113, 172, 189
 Boîte de vitesses automatique électrifiée
 (Hybride rechargeable) 109
 Boîte de vitesses manuelle 113
 Boîtier de charge accélérée (Wallbox) 154-155
 Boîtier de contrôle 154-155, 157, 161

C

- Câble de charge 157
- Câble de charge (Hybride rechargeable) 154-155, 161
- Cache-bagages 64
- Cadrons de bord 10
- Caméra aides à la conduite (avertissements) 118
- Caméra de recul 118, 144-146
- Caméra infrarouge 74, 118
- Capacité du réservoir carburant 150-151
- Capot moteur 168
- Capteur d'ensoleillement 53
- Capteurs (avertissements) 118
- Caractéristiques techniques 198-200
- Carburant 8, 150
- Carburant (réservoir) 150-151
- Carrosserie 176
- Ceintures de sécurité 84-86, 92
- Ceintures de sécurité arrière 85
- Chaînes à neige 116, 166-167
- Changement de la pile de la télécommande 33
- Changement d'un balai d'essuie-vitre 77
- Changement d'une lampe 186-187
- Changement d'une roue 179, 183
- Changement d'un fusible 188
- Charge de la batterie 189-190, 193
- Charge de la batterie de traction 157
- Charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable) 21, 152, 160-162
- Charge différée 25, 162
- Charge différée (Hybride rechargeable) 24-25, 154, 160
- Charge domestique 157
- Charge domestique (Hybride rechargeable) 161-162
- Chargement 64, 165-166
- Charges remorquables 197-200
- Chargeur à induction 60
- Chargeur sans fil 60
- Chauffage 52
- Chauffage programmable 25, 57
- CHECK 21
- Clé 27-28, 32
- Clé à télécommande 27, 101
- Clé électronique 29-30
- Clé non reconnue 103
- Clignotants 67
- Coffre 34-36, 65
- Combiné 22
- Combiné d'instruments 10, 22, 118
- Combiné numérique 10
- Commande d'éclairage 66-67
- Commande de secours coffre 34
- Commande de secours portes 32
- Commande des sièges chauffants 48
- Commande d'essuie-vitre 75-76, 78
- Commandes au volant 106-108
- Commutation automatique feux de route 70
- Compteur 118
- Compteur kilométrique journalier 22
- Conduite 44-45, 100-101
- Conduite économique 8
- Configuration du véhicule 10, 24
- Connecteur de charge (Hybride rechargeable) 154, 160-162
- Connectivité 217
- Connexion Bluetooth 211-212
- Conseils de conduite 8, 100-101
- Conseils d'entretien 153, 175
- Consommation carburant 8, 21
- Consommation d'huile 169
- Consommations 25
- Contact 103, 217
- Contrôle de pression (avec kit) 181-182
- Contrôle de stabilité de la remorque (TSM) 84
- Contrôle du niveau d'huile moteur 18
- Contrôle dynamique de stabilité (CDS) 83
- Contrôles 169-170, 171-173
- Crevaison 181, 183
- Cric 179-180, 183
- Cuir (entretien) 177

D

- Date (réglage) 217
- Dégivrage 50, 56
- Dégivrage avant 56
- Dégivrage lunette arrière 57
- Délestage (mode) 167
- Démarrage / Arrêt du véhicule 102
- Démarrage de secours 103, 190
- Démarrage du moteur 102
- Démarrage d'un moteur Diesel 150
- Démarrage du véhicule 102, 106-109

Démarrer	190
Démontage d'une roue	184–185
Démontage du surtapis	62
Désembuage	50, 56
Désembuage arrière	57
Désembuage avant	56
Détection de sous-gonflage	116, 183
Détection d'inattention	137–138
Détection d'obstacles	143
Détrompeur carburant	151
Déverrouillage	27, 29
Déverrouillage de l'intérieur	31
Déverrouillage des portes	31
Déverrouillage du coffre	27, 30
Déverrouillage du hayon	27, 30
Diagnostic véhicule	21
Dimensions	201
Diodes électroluminescentes - LED	67, 187
Disques de freins	172
DS Drive Assist	126

E

Éclairage adaptatif des projecteurs	71
Éclairage à distance	69
Éclairage coffre	65
Éclairage d'accompagnement	69
Éclairage d'accueil	69
Éclairage d'ambiance	62
Éclairage de conduite	66, 69
Éclairage directionnel	72

Éclairage extérieur	69
Éclairage intérieur	62
Éco-conduite (conseils)	8
Économie d'énergie (mode)	167
Écran pare-neige	166
Écrans grand froid	166
Écran tactile	23–25, 57
Éléments d'identification	201
Enfants	86, 92–95, 98
Enfants (sécurité)	99
Enregistrement des données du véhicule et vie privée	220
Entrée d'air	55–56
Entretien carrosserie	176
Entretien (conseils)	153, 175
Entretien courant	118, 171, 173
Environnement	8, 33
ESC (programme de stabilité électronique)	82
Essuie-vitre	75, 78
Essuie-vitre arrière	76
Essuie-vitre avant	76, 78
Étiquettes d'identification	201

F

Fermeture des portes	30, 34
Fermeture du coffre	30, 34
Feux antibrouillard arrière	66
Feux arrière	187
Feux de croisement	187
Feux de détresse	79, 178

Feux de position	67, 187
Feux de recul	187
Feux de route	70, 187
Feux de stationnement	67
Feux de stop	187
Feux diurnes	67, 187
Feux halogènes	68
Feux indicateurs de direction	67
Filet de retenue de charges hautes	64
Filtre à air	171
Filtre à huile	171
Filtre à particules	171
Filtre habitacle	53, 171
Fixations ISOFIX	93
Flux d'énergie	24
Fonction accueil	47
Fonction e-Save (réserve d'énergie)	25
Fonction massage	48
Fonctionnalités disponibles à distance	162
Fonctionnalités disponibles à distance (Hybride rechargeable)	25, 57
Fonctions de conduite préférées	119
Freinage	110
Freinage automatique d'urgence	134, 136
Freinage dynamique de secours	104–106
Freinage régénératif (décélération par frein moteur)	110
Frein de stationnement électrique	104–106, 172
Freins	172
Fréquence (radio)	215
Fusibles	188

G

- Gonflage des pneumatiques 172, 202
- Gonflage occasionnel (avec kit) 181–182

H

- Haute tension 152
- Haut-parleurs 61
- Hayon 34
- Hayon mains-libres 37–38
- Hayon motorisé 35–36
- Heure (réglage) 23, 217
- Histogramme des consommations 25
- Huile moteur 169

I

- Inclinaison du siège 46, 51
- Indicateur d'autonomie AdBlue® 19
- Indicateur de changement de rapport 114
- Indicateur de niveau d'huile moteur 18
- Indicateur d'entretien 18
- Indicateur de puissance (Hybride rechargeable) 9, 21
- Indicateur de température du liquide de refroidissement 19
- Indicateur du niveau de charge (Hybride rechargeable) 21

- Indicateurs de direction (clignotants) 67, 187
- Informations véhicule 10, 220
- ISOFIX (fixations) 93

J

- Jauge de carburant 150
- Jauge d'huile 18, 169
- Journal des alertes 21

K

- Kit anti-crevaisson 179–180
- Kit de dépannage provisoire de pneumatique 179–182
- Kit mains-libres 211
- Klaxon 80

L

- Lampes (changement) 186–187
- Lavage 118
- Lavage (conseils) 153, 175–176
- Lave-vitre 76
- Lave-vitre arrière 76
- Lave-vitre avant 76
- Lecteurs de carte 62
- LED - Diodes électroluminescentes 67, 187

- Lève-vitres 40
- Limiteur de vitesse 121–124
- Liquide de freins 170
- Liquide de refroidissement 170
- Liseuses tactiles 62
- Localisation du véhicule 28
- Lunette arrière (dégivrage) 57

M

- Massages multipoints 48
- Masses 197
- Mémorisation des positions de conduite 47
- Menus raccourcis 24
- Miroir de courtoisie 59
- Mise à jour de l'heure 217
- Mise en roue libre du véhicule 175
- Mise sous contact 103
- Mode Confort 113
- Mode délestage 167
- Mode ECO 111
- Mode économie d'énergie 167
- Modes de conduite 111
- Mode Sport 111–112
- Montre 23
- Moteur 173
- Moteur Diesel 150, 169, 178, 199
- Moteur électrique 112, 152, 200
- Moteur essence 112, 169, 198
- Motorisation hybride rechargeable 9, 24, 167–168, 195, 200

Motorisations197-199

N

Nettoyage (conseils)153, 175-177
 Neutralisation de l'airbag passager 88, 91
 Night Vision74
 Niveau d'AdBlue® 171
 Niveau d'additif gasoil 171
 Niveau de charge batterie 24
 Niveau d'huile 18, 169
 Niveau du liquide de freins 170
 Niveau du liquide de lave-vitre76, 170
 Niveau du liquide de refroidissement 19, 170
 Niveau mini carburant 150-151
 Niveaux et vérifications 169-171
 Numéro de série véhicule 201

O

Obturateur amovible (pare-neige)166
 Ordinateur de bord 22-23
 Oubli des feux 66-67
 Outillage de bord 65, 178-180
 Outils 178-180
 Ouverture des portes 29, 34
 Ouverture du capot moteur 168
 Ouverture du coffre 29, 34

P

Panne de carburant (Diesel) 178
 Paramétrage des équipements 10, 24
 Pare-brise chauffant 57
 Pare-neige 166
 Pare-soleil 59
 Peinture 176, 201
 Personnalisation 10
 Pile de télécommande 33
 Plafonnier avant 62
 Plafonniers 62
 Plancher de coffre mobile 65
 Plaques d'identification constructeur 201
 Plaquettes de freins 172
 Plateau (remorquage) 195
 Pneumatiques 172, 202
 Poignées de maintien 59
 Porte-canettes 59
 Porte-cartes 59
 Portes 34
 Pose des barres de toit 165-166
 Positions de conduite (mémorisation) 47
 Pré-conditionnement thermique de l'habitacle
 (Hybride rechargeable) 25, 57
 Pression des pneumatiques 172, 181, 183, 202
 Prétension pyrotechnique (ceintures
 de sécurité) 86
 Prise accessoires 12 V 59, 64
 Prise secteur (réseau domestique) 154-155
 Prise USB 59, 63
 Profils 204

Programme de stabilité électronique
 (ESC) 82, 84
 Projecteurs (réglage) 68
 Protection des enfants 87-95, 98
 Puissance 21
 Pulseur d'air arrière 56

Q

Quatre roues motrices (4WD) 113, 167

R

Rabattement / Déploiement
 des rétroviseurs 49
 Rabattement des sièges arrière 51-52
 Raccourcis aides à la conduite 119
 Radar (avertissements) 117
 Radio 214
 Rangements 58-59, 61, 63
 READY (témoin) 168
 Réamorçage circuit de carburant 178
 Recharge batterie 189-190, 193
 Recharge batterie de traction 157
 Recharge batterie de traction (Hybride
 rechargeable) 152, 160-162
 Recirculation d'air 55-56
 Reconnaissance de limite de vitesse 119, 121
 Reconnaissance étendue des panneaux 122

Récupération d'énergie 21, 110
 REF 82
 Référence couleur peinture 201
 Régénération filtre à particules 171
 Réglage de la répartition d'air 53, 55
 Réglage de la température 54
 Réglage de l'heure 23, 217
 Réglage de l'inclinaison du siège 46
 Réglage des appuis-tête 45
 Réglage des projecteurs 68
 Réglage des sièges 45-46
 Réglage du débit d'air 53, 55
 Réglage du site des projecteurs 68
 Réglage en hauteur des ceintures
 de sécurité 85
 Réglage en hauteur et en profondeur
 du volant 49
 Régulateur de vitesse 121-122, 124-126
 Régulateur de vitesse adaptatif 126
 avec fonction Stop 121-122
 Régulateur de vitesse programmable 124
 Régulation par la reconnaissance
 de limite de vitesse 121-122
 Réinitialisation de la détection
 de sous-gonflage 116
 Réinitialisation de la télécommande 33
 Remise à zéro trajet 22
 Remontage d'une roue 184-185
 Remorquage 194, 196
 Remorquage d'un véhicule 194, 196
 Remorquage du véhicule 194-196
 Remorque 84, 163

Remplacement des fusibles 188
 Remplacement des lampes 186-187
 Remplacement filtre à air 171
 Remplacement filtre à huile 171
 Remplacement filtre habitacle 171
 Remplissage d'AdBlue® 171, 174
 Remplissage du réservoir de carburant 151
 Répartiteur électronique de freinage (REF) 82
 Réservoir d'AdBlue® 174
 Réservoir de carburant 150-151
 Réservoir lave-vitre 170
 Rétroviseur intérieur 50
 Rétroviseurs extérieurs 49, 57, 141
 Révisions 18, 171, 173
 Rhéostat d'éclairage 22
 Rideau d'occultation 41-43
 Roue de secours 172, 179-180, 183

S

Saturation du filtre à particules (Diesel) 171
 SCR (Réduction Catalytique Sélective) 20, 173
 Sécurité des enfants 87-95, 98
 Sécurité enfants 99
 Sélecteur de vitesses 106-110
 Sièges arrière 50-52, 90
 Sièges avant 45-47
 Sièges chauffants 48
 Sièges chauffants et ventilés 48
 Sièges électriques 46-47
 Sièges enfants 86, 89-90, 92
 Sièges enfants classiques 92

Sièges enfants i-Size 98
 Sièges enfants ISOFIX 93-96
 Signal de détresse 79, 178
 Smartphone 25, 60
 Sous-capot moteur 169-170
 Sous-gonflage (détection) 116
 Spots latéraux 69
 Station de radio 214
 Stationnement (aide) 143
 Stickers de personnalisation 176
 Stop & Start 23, 53, 56, 114-115, 150, 167, 171, 192
 Streaming audio Bluetooth 215
 Super-verrouillage 28, 30
 Surtapis 62, 118
 Surveillance d'angles morts 141
 Suspension 173
 Suspension à amortissement variable 110
 Suspension active 110
 Synchronisation de la télécommande 33
 Système d'antipollution SCR 20, 173
 Système d'assistance au freinage 82-83
 Système Hi-Fi 61
 Système hybride rechargeable 6, 9, 24,
 102, 112, 152
 Systèmes de contrôle de la trajectoire 82

T

Tableaux des motorisations 198-200
 Tablette arrière 64
 Télécommande 27-30, 32
 Téléphone 211-212, 216-217

Témoin de ceinture conducteur non bouclée	85
Témoin de ceintures	85
Témoin READY	168
Témoins	11-12
Témoins d'alerte	11
Témoins lumineux	11
Température du liquide de refroidissement	19
Toit ouvrant panoramique	41-43
Top Tether (fixation)	93
Totalisateur kilométrique	22
Transport d'objets longs	63
Trappe à carburant	151
Trappe à ski	63
Trappe de charge	162
Trappe de charge (Hybride rechargeable)	154, 160-162
Triangle de signalisation	178

W

Wallbox (Hybride rechargeable)	154-155, 161
--------------------------------	--------------

V

Ventilation	52-53
Vérification des niveaux	169-170
Vérifications courantes	171-172
Verrouillage	28, 30
Verrouillage centralisé	30-31
Verrouillage de l'intérieur	31
Verrouillage des portes	31
Vidange	169
Vide-poches	58
Visibilité	56
Vision nocturne	74
Volant (réglage)	49

Le Constructeur atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) relative aux véhicules hors d'usage, qu'il atteint les objectifs fixés par celle-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'il commercialise.

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite du Constructeur.



DS AUTOMOBILES
Spirit of Avant-Garde

[DSautomobiles.com](https://www.dsautomobiles.com)



FR. 22DS7.0010